

THÈSE

présentée

A LA FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCES ÉCONOMIQUES
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS X - NANTERRE

pour obtenir

LE DOCTORAT D'ÉTAT ES-SCIENCES ÉCONOMIQUES

par

Emmanuel FAUROUX

LA FORMATION SAKALAVA

OU

L'HISTOIRE D'UNE ARTICULATION RATÉE

Soutenue publiquement le mai 1975 devant la Commission d'Examen :

MM. A. NICOLAI, Professeur à Paris X, Président

P. HUGON, Professeur à Paris X, } Membres
M. ADAM, Chargé de cours à Lille I, }

O. R. S. T. O. M.

PARIS

1 9 7 5

Emmanuel FAUROUX.

LA FORMATION SOCIALE
SAKALAVA DANS LES
RAPPORTS MARCHANDS
OU
L'HISTOIRE D'UNE
ARTICULATION RATEE

ORSTOM, Paris 1975.

Philibert RANDRIAMIDONA a été notre coéquipier sur le terrain et dans l'exploitation des documents qui fut réalisée pendant notre séjour à Madagascar. Sans lui ce travail n'aurait pas pu être mené à son terme.

Paul TSIAGNIRIA fut un collaborateur remarquablement efficace pendant les quelques mois au cours desquels il put travailler avec nous. Nous lui devons les bons résultats de l'enquête sur les terres immatriculées.

Monsieur A. NICOLAI fut tour à tour notre parrain et notre directeur scientifique dans le cadre de l'ORSTOM, et notre directeur de thèse dans le cadre de l'Université. Ses conseils et son soutien furent constants.

Monsieur BADOVIN, notre co-directeur scientifique eut le courage de lire et de critiquer de manière très constructive nos documents intermédiaires.

Madame Suzanne CHAZAN, qui connaît particulièrement bien la région de Morondava, nous a rendu de précieux services, en nous faisant part de certaines de ses analyses encore inédites.

Robert CABANES, Jacques CHARMES, Suzanne CHAZAN, Bernard SCHLEMMER, Roland WAAST ont eu le grand mérite de lire nos manuscrits et de faire un certain nombre de remarques qui nous furent extrêmement utiles. Jacques LOMBARD a joué un rôle déterminant dans le choix de notre thème de recherche.

Parmi les responsables de bibliothèque ou de fonds d'Archives qui nous ont grandement aidé à travailler nous voulons remercier tout particulièrement mademoiselle Nicole BOULFROY et monsieur le Pasteur VERNIER, du Musée de l'Homme, et monsieur LEDOUX sous-archiviste à Aix-en-Provence.

L'Office de la Recherche Scientifique Outre-Mer a financé toutes les phases de cette étude et nous a permis de bénéficier de la puissante infrastructure constituée par son centre de Tananarive.

INTRODUCTION.

Tout au long de la côte ouest de Madagascar, depuis la vallée du Fiherenana jusqu'à l'extrême nord de l'île, vivent des groupes Sakalava qui, pour n'être plus partout majoritaire, n'en sont pas moins, là, chez eux. Leur importance numérique n'est pas à la mesure de l'immensité des espaces occupés : la population Sakalava est, très approximativement, composée de 450.000 personnes, alors que, sur un espace considérablement plus restreint, dans les hautes terres centrales, les Betsileo sont 700.000 et les Merina dépassent sensiblement le million, malgré la pauvreté de leur pays qui contraste singulièrement avec les riches plaines alluviales de l'ouest.

Le groupe Sakalava ne constitue pas une entité au sens anthropologique du terme : il est le produit de l'intégration dans un cadre politique commun, sous la domination d'un groupe de conquérants venus du sud-ouest, de diverses populations fort hétérogènes qui vivaient déjà sur place, ou qui vinrent s'y installer par la suite. Mais le cadre politique institué par la monarchie "Sakalava" n'a pu conserver longtemps sa structure monolithique : en se répandant sur l'ouest malgache, la vague des conquérants s'est heurtée à des environnements humains et naturels très diversifiés. De ces rencontres sont nés divers royaumes Sakalava, plus ou moins alliés en théorie, totalement indépendants dans les faits, qui se transformèrent peu à peu en autant de formations économiques-sociales distinctes, caractérisées par des trajectoires spécifiques d'évolution.

Le Menabe, qui s'étend du Mangoky au Manambolo (cf. carte n° 2), est le coeur historique du pays Sakalava. Il correspond à ce qui fut le premier et le plus grand des royaumes Sakalava, la plus puissante unité politique de Madagascar avant l'hégémonie Merina.

A l'intérieur même du Menabe, d'importants processus de différenciation se sont engagés depuis lors, pour des raisons

qui furent d'abord politiques, avec la conquête de la partie centrale du royaume (1) par la monarchie Merina. Les transformations actuelles des populations Sakalava de cette région posent des problèmes particulièrement intéressants. Elles semblent actuellement engagées dans un processus de décadence rapide, caractérisé par la désagrégation des institutions traditionnelles, mais aussi par un recul démographique (les Sakalava ont un taux de natalité sensiblement plus faible que celui des autres groupes ethniques de Madagascar) et territorial (ils paraissent se résigner à l'intrusion d'immigrants, leur abandonnant souvent les meilleures terres de cultures). Dans la région comprise entre Andranomena et Maharivo (carte n°3), ce processus paraît beaucoup plus avancé que dans les formations situées à peu de distance plus au nord, dans la Tsiribihina, ou, plus au sud, dans la région de Manja. C'est finalement sur cette zone qui s'étend de 80 à 100 kilomètres du nord au sud et de 50 à 60 de l'ouest à l'est, que nous avons choisi de concentrer nos efforts.

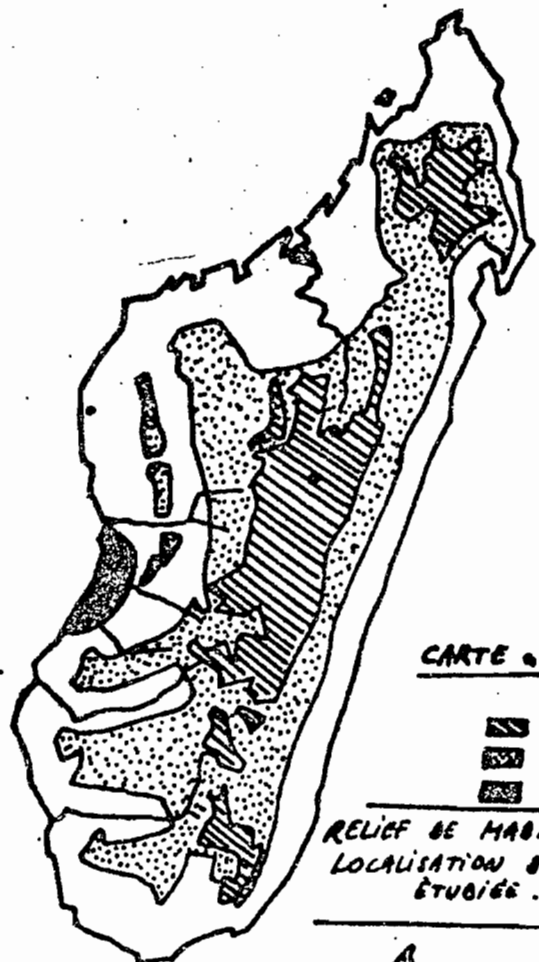
Malgré l'évidente décomposition de leurs structures lignagères, les Sakalava ne paraissent pas "libérés" de ces structures et ils se sont particulièrement mal intégrés dans les rapports marchands. Pour la plupart des observateurs, ils sont "rebelles au progrès", cette attitude étant d'autant plus frappante que la région de Morondava a fait l'objet de très nombreuses interventions économiques "modernes", utilisant - ou cherchant à utiliser - une importante quantité de main d'oeuvre locale.

Une contradiction paraît exister entre cette destruction sociale avancée et l'efficacité des barrages opposés par la société Sakalava à la pénétration des rapports marchands.

Le problème n'est pas uniquement théorique. Avec la "Société pour le développement de la région de Morondava" (SODEMO), de très importants aménagements vont être entrepris en vue de multiplier les possibilités agronomiques de la région. Il serait tout de même paradoxal que les responsables se résignent à voir les Sakalava - qui constituent encore le groupe ethnique locale-

(1) actuelle région de Morondava-Mahabo.

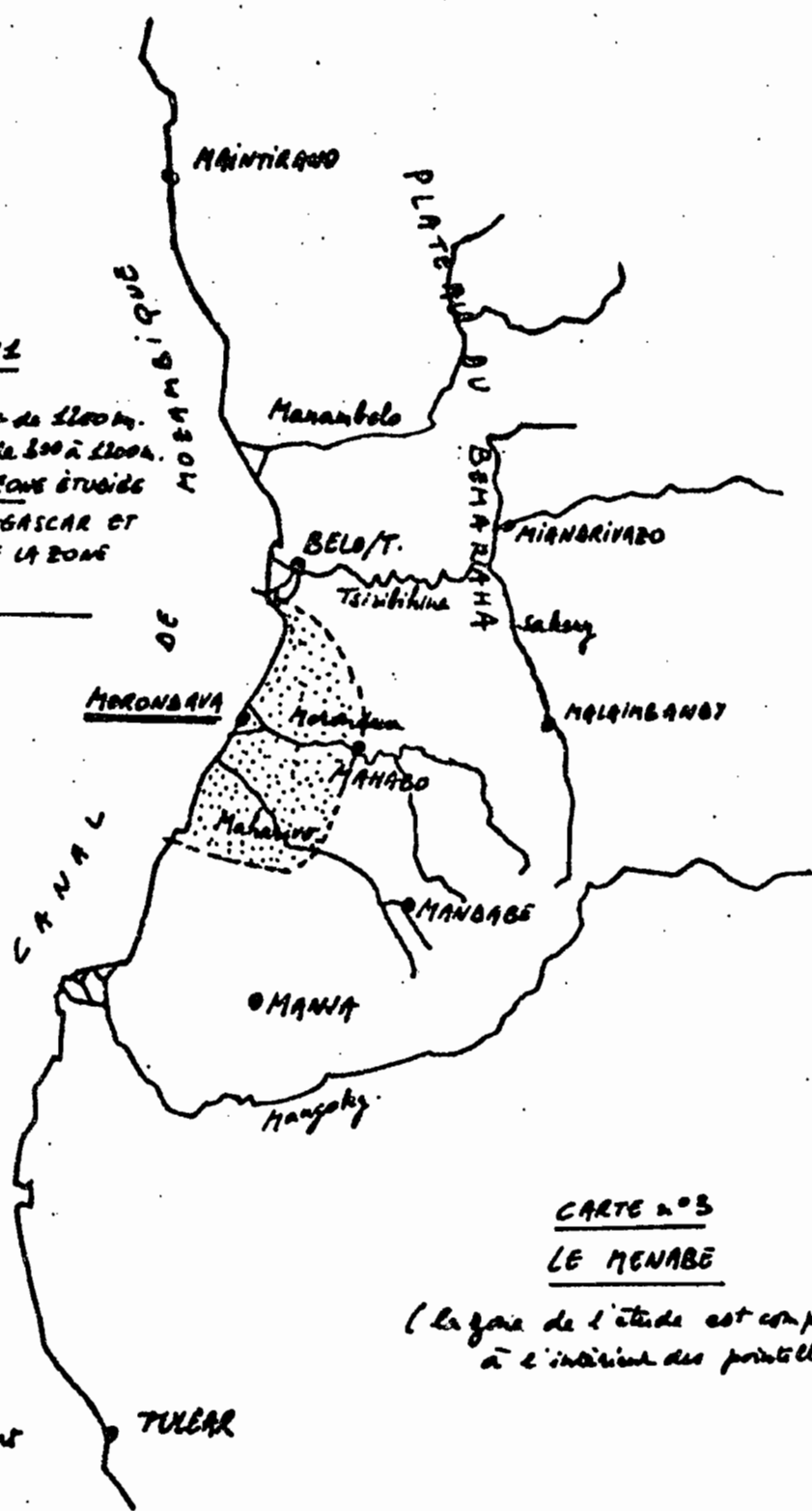
CARTES DE LOCALISATION



CARTE n°1

- + de 1100 m.
- de 500 à 1100 m.
- Zone étudiée

RELIEF DE MADAGASCAR ET
LOCALISATION DE LA ZONE
ÉTUDIÉE.



CARTE n°3

LE MENABE

(La zone de l'étude est comprise
à l'intérieur des pointillés)



Zone d'habitat
Sakalava.

CARTE n°2

aire d'extension de l'habitat
SAKALAVA.

ment le plus important - demeurer à l'écart des améliorations qui vont survenir.

Par ailleurs, les explications que l'on a, jusqu'ici, tenté d'apporter au phénomène du "repli" Sakalava dans la région de Morondava, sont particulièrement faibles, presque toujours en termes psychologiques, se référant à la paresse, à l'insouciance, voire au goût pour l'alcool et à la sensualité des Sakalava. De tels arguments apparaissent - parfois en filigrane - dans des ouvrages et des études par ailleurs fort sérieux.

Une analyse moins superficielle paraissait s'imposer. Nous avons pensé qu'elle devait se concentrer plus particulièrement sur l'examen des conditions historiques de l'articulation entre la société Sakalava et l'"extérieur", phénomène très complexe et difficile à cerner, en vérité, car, depuis qu'elle existe, la formation Sakalava a toujours établi des rapports importants, commerciaux et politiques, avec les populations voisines, mais aussi avec le monde occidental. Le commerce extérieur fut d'ailleurs longtemps la clé de la puissance de la monarchie Sakalava.

Le choix de cette problématique imposait donc un large recours aux sources historiques : traditions orales, récits de voyage, Archives des pays européens qui eurent des contacts avec la côte ouest de Madagascar... Il imposait aussi une vision totalisante de la société Sakalava : nous avons été grandement favorisé, en ce sens, par une abondance tout-à-fait exceptionnelle d'études techniques (géographie, hydrologie, bio-climatologie, pédologie...) suscitées par les innombrables "opérations" et projets de développement qui ont eu pour cadre la région de Morondava depuis une vingtaine d'années. Nous avons ainsi pu bénéficier d'informations parfois précieuses, que nous n'avions absolument pas les moyens de collecter par nous-même.

D'autre part, lorsque nous pûmes entamer ce travail, plusieurs études étaient en cours, dans le cadre même de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (1), con-

(1) organisme qui a financé la totalité de nos recherches.

duites par des chercheurs de disciplines voisines, portant soit sur des régions proches (étude sociologique de B. Schlemmer dans la Tsiribihina, de S. Chazan dans le Manambolo et dans la région de Mahabo-Bevoay) ou dans des zones recoupant partiellement celle que nous avons choisie (étude de S. Chazan sur les structures foncières dans le delta de la Morondava, étude d'ethnologie et d'anthropologie politique de J. Lombard sur l'ensemble du Menabe). Toutes ces circonstances favorables nous ont permis de faire l'économie de beaucoup de temps. De la sorte, malgré des moyens matériels limités (1), nous avons pu efficacement concentrer nos efforts sur les problèmes les plus importants et les moins bien connus.

Nous nous heurtions à un problème méthodologique assez délicat.

En raison d'impérieuses contraintes matérielles, nous avons du entamer l'étude sur le terrain très peu de temps après avoir choisi notre thème de recherche. Nous n'avons donc pu procéder qu'à un très sommaire dépouillement bibliographique, négligeant provisoirement beaucoup des meilleures sources écrites, surtout les documents d'Archives, particulièrement nombreux et importants en France.

Ainsi, nous devons, dans l'immédiat, concentrer nos efforts sur l'analyse d'une situation présente pour tenter de comprendre, à travers celle-ci, les mécanismes d'articulation, anciens et actuels entre la formation sociale Sakalava et l'extérieur.

Nous avons donc choisi de procéder en deux temps.

(1) un chercheur, un assistant malgache à temps complet, un autre à temps partiel (six mois en tout environ), un véhicule à temps très partiel. Le temps, par contre ne nous était guère compté. Ce sont les problèmes politiques liés à la crise que traverse actuellement Madagascar qui ont constitué la contrainte principale. L'étude, commencée le 15/7/1970 a été définitivement terminée (en ce qui concerne les contacts directs avec le terrain) le 1/4/1973. Elle dû être interrompue pour des raisons politiques et administratives de juin 1971 à juin 1972.

1°/. La société Sakalava fait l'objet de beaucoup de fausses connaissances : la plupart des gens qui ont vécu sur la côte ouest de Madagascar sont capables de parler longuement des Sakalava, de leur mentalité et de leurs problèmes. Nous fûmes frappés de constater que les documents bibliographiques existant alors et traitant des Sakalava de la région de Morondava, ne dépassaient pas, le plus souvent, ce niveau de pseudo-connaissance.

Il importait donc, en premier lieu, de situer clairement les phénomènes importants en admettant que les documents existant ne pourraient être d'aucun secours pour ce premier repérage. Nous avons donc décidé de procéder à une première enquête extensive, plus dans l'espoir de déboucher sur une typologie claire des phénomènes, que pour tenter des ébauches d'explication.

Dans cet esprit, nous avons entrepris une enquête systématique portant sur tous les villages de la zone. En trois mois, nous avons pu visiter directement quatre-vingts villages et recueillir des informations précises sur une trentaine d'autres (soit près de 90% de l'ensemble des villages de la région).

Dans chacun des points d'enquête, nous réunissions notables et chefs de famille, en vue d'obtenir un éventail assez large d'informations portant sur les traditions de fondation du village, la composition ethnique, un inventaire des groupes lignagers Sakalava résidents réguliers (ce qui permettait, sans questions trop délicates, de faire apparaître une esquisse de la structuration sociale Sakalava), le mode dominant actuel des activités économiques du village depuis l'époque de sa fondation, les rapports entretenus avec les éventuelles concessions voisines (nombre et ethnie des métayers, de salariés, mode de métayage...), l'importance des migrations, etc.

Nous avons ainsi pu établir une première typologie des villages permettant de croiser la taille, la composition ethnique, le type dominant d'activités, le mode d'articulation avec les concessions et les exploitations modernes du voisinage.

Nous avons aussi constitué l'ébauche d'un fichier des clans Sakalava, tenant compte de leur localisation et de la dimension des segments locaux, ce qui nous a permis de remettre en cause certaines idées reçues concernant la morphologie sociale Sakalava.

Nous avons continué ce premier repérage (parallèlement à la seconde phase d'investigation fondée sur des études ponctuelles) par d'autres inventaires :

- un inventaire des terres immatriculées réalisé par enquête directe à partir d'un fichier constitué au Service des Domaines de Morondava (1);

- un inventaire des formes Sakalava de migration établi après interview de tous les chefs de ménage résidant :

- . dans les villages Sakalava de la vallée de la Maharivo
- . à Bezezika et dans les nouveaux villages de migrants Sakalava qui se sont créés depuis l'installation de l'orangerie du Syndicat des Communes
- . à Morondava et dans les villages suburbains, où résident des Sakalava installés depuis peu.

2°/. En fonction des résultats du premier repérage d'ensemble, nous avons entrepris des études ponctuelles approfondies, fondées sur les méthodes de l'observation participante que nous avons utilisées lors de nos études antérieures (2). Il s'agissait alors de comprendre, de l'intérieur, les mécanismes de transformation de la société Sakalava et les formes de son articulation avec les divers systèmes extérieurs. Nous avons donc choisi un certain nombre de villages qui paraissaient représenter de la manière la plus caractéristique les phénomènes les plus importants. Nous avons ainsi retenu comme lieu de nos études ponctuelles :

(1) cf. en Annexes les détails concernant l'établissement de cet inventaire ainsi que certains résultats obtenus qui n'ont pas été inclus dans le texte principal.

(2) cf. nos deux monographies villageoises réalisées antérieurement dans le cadre de l'ORSTOM : "L'étude du bourg d'Ambohibary, une expérience interrompue" et "Les transformations d'une communauté villageoise malgache : Ambohidranandriana (Vakinankaratra)". Tananarive 1970).

- . un village "traditionnel" à dominante Sakalava (Beleo);
- . un village pluri-ethnique en milieu "traditionnel" (Befasy);
- . un ensemble de villages de concessions, lié à la concession européenne de Bevantaza;
- . un village traditionnel transformé par l'implantation d'une grande opération de développement;
- . des villages suburbains, à dominante Sakalava, en cours de profond remaniement du fait de l'arrivée massive d'éléments extérieurs (l'ensemble Tsimahavao Be, Tsimahavao kely, Antsakomeloka).

3°/. Alors que l'étude sur le terrain pouvait être enfin considérée comme terminée, nous avons pu rentrer en France et y rester suffisamment longtemps pour y dépouiller la très importante documentation qui y existe. Nous avons ainsi eu accès à certains documents bibliographiques importants introuvables à Madagascar (et notamment le très important "Journal de voyage de Douliot" dont la connaissance nous aurait été d'un grand secours lors de nos enquêtes directes dans la vallée de la Maharivo). Par ailleurs, les documents d'Archive se sont révélés d'une richesse inattendue. Trois fonds ont été particulièrement précieux (nous donnerons plus de détails sur leur contenu en Annexes) :

- les Archives de la Division Navale de l'Océan Indien (à Lorient) qui possèdent les rapports rédigés pendant toute la seconde moitié du XIX^e siècle par les navires de guerre français qui patrouillaient le long de la côte ouest de Madagascar pour protéger les traitants français et réunionnais qui y étaient établis;

- les Archives de l'Etat-Major de l'Armée de Terre, au fort de Vincennes, donnent de nombreux détails sur la pacification du Menabe; à côté d'éléments de pure technique militaire, on trouve des notations très intéressantes sur les terroirs villageois ainsi que des descriptions brèves mais très utiles des activités économiques de l'époque (entre 1897 et 1904 principalement);

- les Archives d'Outre-Mer d'Aix en Provence, constituent évidemment le fonds le plus complet, comprenant un très grand nombre de rapports politiques, administratifs et économiques rédigés par des administrateurs locaux, qui furent parfois

d'excellents observateurs de la réalité. On ne peut malheureusement utiliser que les documents antérieurs à 1943 en raison de la règle de prescription trentenaire, qui s'impose dans les Archives françaises.

La précision et la relative continuité des documents ainsi collectés nous ont amené à conférer une ampleur plus grande qu'il n'était prévu à la dimension historique. D'où le plan que nous avons choisi de présenter dans la version définitive de ce travail.

1ère partie. La Formation sociale Sakalava précoloniale.

- Chapitre 1. La structure des communautés locales et le modèle hiérarchique d'intégration sociale.
- Chapitre 2. La production et l'échange au niveau des communautés locales.
- Chapitre 3. Accumulation et modes de reproduction de la formation sociale Sakalava.
- Chapitre 4. L'évolution pré-coloniale de la formation sociale Sakalava.

2de partie. La mise en place, l'essor et les blocages de la production marchande.

- Chapitre 5. De la contrainte à l'incitation; la mise en place des mécanismes.
- Chapitre 6. Les tentatives de la colonisation agricole et le développement d'une petite production marchande.
- Chapitre 7. Le naufrage de la colonisation agricole et les tentatives publiques et para-publiques de relance de la production marchande.

3e partie. La formation sociale Sakalava dans les rapports marchands.

- Chapitre 8. Le renouvellement des bases de l'organisation sociale Sakalava : des communautés de parenté aux communautés de résidence.

Chapitre 9. L'économie villageoise Sakalava actuelle.

Chapitre 10. L'accumulation au niveau villageois et la reproduction des groupes Sakalava de la région de Morondava.

o L'expansion Sakalava

Le groupe ethnique Antaisaka, sur la côte Sud Est de Madagascar, vivait autrefois de cueillette et de la culture du riz sur brûlis forestier. A une époque fort ancienne -peut-être le XIIème siècle- des Antaisaka entrèrent en contact avec des immigrants islamisés qui les initièrent à un certain nombre de connaissances en divination, magie, phytothérapie... Ils leur apportèrent aussi la technique du fer.

"Si cette introduction ne bouleversa pas la vie traditionnelle des cultivateurs sur brûlis -qui se contentèrent de substituer des haches de fer à leurs instruments de pierre taillée- il n'en fut pas de même pour les éleveurs. Ceux-ci avaient désormais en main un moyen de se créer les pâturages qui leur faisaient défaut, au détriment de la forêt. Il leur suffisait de l'abattre et de la brûler sur de grandes étendues. Mais cette pratique entraîna probablement un conflit entre cultivateurs et éleveurs, car l'agriculture migrante sur brûlis ne peut subsister que si la forêt a le temps de se réédifier. Il est vraisemblable que les éleveurs taisaka, armés de sagaies en fer, prirent la résolution de migrer vers des territoires plus favorables...

Quoi qu'il en soit, on sait d'après les traditions conservées, que la migration sakalava eut pour itinéraire l'Anosy (1), l'Itomampy (2) et enfin l'actuel pays Sakalava. L'un des premiers chefs qui dirigent cette migration porte le nom suggestif d'Andriamandazoala ("le seigneur qui fait flamber la forêt").

Dans le pays Taisaka, qui jouit d'une pluviométrie importante et bien répartie, la forêt est constituée d'essences à feuilles persistantes et se défend admirablement contre le feu. Il n'en allait pas ainsi dans les régions "sous le vent" qu'allaient traverser désormais les éleveurs sakalava. Dans ces régions du sud et de l'ouest de Madagascar, la nature est souvent aride, une saison sèche longue de 5 à 6 mois alternant avec la saison des pluies. Les forêts sont constituées d'essences très souvent à feuilles caduques et ces feuilles, tombant à la saison sèche, constituent un excellent aliment pour les incendies. Il est compréhensible qu'Andriamandazoala et ses éleveurs, armés de leurs haches de fer, aient fait flamber rapidement de nombreux hectares de cette forêt particulièrement vulnérable. Le trajet de leur migration décrit par les traditions orales -trajet qui évite l'extrême Sud à végétation cactiforme résistante aux feux- correspond d'ailleurs pleinement à ce qu'aurait pu être celui d'explorateurs recherchant systématiquement les formations végétales les plus sensibles aux feux de brousse. Ils créèrent ainsi, au fur et à mesure de leur progression, les pâturages favorables à leurs troupeaux : ceux-ci s'accroissaient vite, les razzias aidant, grâce aux sagaies dont ils disposaient, alors que leurs adversaires n'avaient que des épieux de bois." (3)

(1) L'Anosy : chaîne montagneuse du Sud Est de Madagascar.

(2) L'Itomampy : rivière du Sud Est qui prend sa source dans l'Anosy.

(3) P. Boiteau "Les droits sur la terre dans la société malgache précoloniale"
in "Sur le mode de production asiatique" CERM Paris
Ed. Sociales 1969 p. 142 et 143

A cette époque, avant 1650, le Sud et le Sud Ouest étaient peuplés par des groupes d'origines très diverses, qui organisaient leurs activités sur un mode très voisin. Les descriptions de Flacourt (1) concernant les Mahafaly en donnent une idée assez précise :

"Toute leur subsistance et nourriture se tirent du bétail qu'ils mangent et des racines qu'ils trouvent à foison dans les bois. Ils n'ont aucun village et lieu assurés de demeure, car ils changent, à mesure que les pâturages manquent, dans une étendue de 35 ou 40 lieues de pays qu'ils ont à se camper. Ils font leurs huttes ou leurs cabanes dans les bois, éloignées les unes des autres, suivant les parcs où ils retirent leurs bestiaux." (2)

Pour tous ces groupes, l'agriculture ne constitue qu'une activité secondaire. Les Mahafaly de Flacourt "... ne plantent que rarement quelques pois et fèves, et vivent de laitage ; ils broient le fruit du tamarin avec des cendres et en font des pelotes qu'ils avalent ;... ils font cuire le citron dans le feu et le mangent avec du sel." (3)

Par contre, le même Flacourt mentionne la "culture du riz au bord de l'Onilahy" et de "grandes quantités de riz au nord de la baie de St Augustin." (4)

La technique de culture du riz était celle du brûlis forestier. (5)

"Il s'agit d'un mode d'agriculture très archaïque. La forêt est abattue à la saison favorable (novembre, décembre, avant les grandes pluies) sur de petites parcelles. On met ensuite le feu aux branchages plus ou moins desséchés, puis on sème le riz dans l'épaisse couche de cendres qui s'est formée. Les pluies abondantes qui suivent suffisent à faire pousser la céréale. La forêt interdisant la croissance des espèces messicoles ("mauvaises herbes"), il n'y aura pas de sarclage à faire sur le terrain ainsi défriché. Il suffit donc de récolter quand le riz est mûr. Dès que les mauvaises herbes apparaissent, le sol est abandonné à lui-même et la forêt ne tarde pas à s'y réédifier. L'agriculture va alors défricher un autre coin de forêt par le même système du brûlis." (6)

A l'époque, "le pays obéissait à autant de chefs qu'il y avait de villages et chaque famille formait, pour ainsi dire, une unité politique dirigée par son chef. A la mort de ce dernier, le pouvoir passait, soit à l'ainé de ses enfants, soit à celui d'entre eux que ses frères choisissaient. Il arrivait alors que les mécontents s'éloignaient du foyer paternel pour créer d'autres villages, amoindrissant chaque fois la force qu'ils auraient pu se constituer s'ils étaient restés unis". (7)

(1) Etienne de Flacourt "Relation de la Grande Isle de Madagascar contenant ce qui s'est passé entre les Français et les originaires de cette île depuis l'an 1642 jusqu'en l'an 1655, 1656, 1657"

in Collection des Ouvrages Anciens concernant Madagascar (COACM)
tome VIII 1913 306 p., tome IX 1920 426 p.

(2) Flacourt VIII p 69

(3) Flacourt VIII p 71

(4) Flacourt IX p 90

(5) Connue à Madagascar sous le nom de "tavy" (Côte Est), "litsake" (Sud Ouest), "hatsake" (Côte Ouest).

(6) Boiteau op. cit. p. 138

(7) Firinga "La dynastie des Marosena" in Taloha n°4 p 90 (traditions recueillies par l'auteur à la fin du XIXe siècle)

o La puissance "Sakalava"

Parmi ces peuples de pasteurs, aux moyens techniques primitifs, les groupes venus du Sud Est s'imposèrent assez facilement. Ils choisirent un jour de se fixer sur les bords de la rivière Sakalava (1), un affluent du Mangoky, dans un village qu'ils appelèrent Bengy et dont ils firent leur "capitale". Ce moment marque l'entrée dans l'histoire des "Sakalava" comme organisation politique centrée autour d'une dynastie royale.

En quoi ce groupe se singularisait-il de ses voisins qui eux-aussi, le plus souvent, structuraient leurs rapports politiques autour de lignées de chefs ?

Toutes les traditions concordent sur ce point : les rois Sakalava "savaient" attirer à eux les alliés les plus divers.

"Les membres de la famille d'Analamahavelona (2) parvinrent à vivre en bonne intelligence ; ils formaient déjà un groupe sérieux, lorsqu'ils eurent à leur tête un chef plus entreprenant que ses prédécesseurs. Ce chef s'appelait Lahifotsy (le blanc), nom qui lui a été donné à cause de son teint clair... Il sut resserrer l'union de son groupe et attirer à sa suite un nombre respectable de partisans qui progressivement accrurent son autorité". (3)

En fait, s'il sut attirer ces "partisans" c'est que, ses prédécesseurs et lui, grâce à leurs succès politiques et militaires, étaient parvenus à accumuler un troupeau aux dimensions exceptionnelles. Certaines traditions rapportent qu'il possédait plus de boeufs que le roi de Mahafaly (4). Or, celui-ci, d'après Flacourt, disposait vers 1650 de 30 à 40 000 têtes de bétail ! (5) Une telle richesse permettait des largesses qu'aucun grand du pays n'aurait pu se permettre. Lorsque ses guerriers revenaient du combat, il omettait souvent de prélever sa part, rendant la liberté aux captifs, offrant à ces derniers et à leur famille -s'ils acceptaient de rester avec lui- des boeufs plus nombreux que ceux dont ils disposaient avant leur capture.

(1) Nous éviterons de prendre parti sur l'origine du terme Sakalava. La rivière donne-t-elle son nom au groupe, ou fut-ce l'inverse ? Voir sur ce point l'excellent article de L. Molet "Origine et sens du nom des Sakalava de Madagascar" in Etudes de géographie tropicale offertes à Pierre GOUROU Mouton La Haye Paris 1972 pp. 341-355

(2) L'un des noms anciens du futur groupe Sakalava.

(3) Firinga op. cit. p 90

(4) D'après notre informateur Henkeny de Bezezika.

(5) Flacourt op. cit. VIII p 69

Ainsi, Andriandahifotsy et ses prédécesseurs eurent la sagesse de transformer leur richesse en boeufs en une richesse en hommes, seule apte à provoquer une reproduction élargie de la puissance politique et économique déjà acquises.

Cette force naissante ne pouvait s'épanouir sur place. L'élevage errant, le seul connu alors, ne s'accommodait que d'immenses espaces. Au Sud et à l'Est, l'expansion était bloquée ou -tout au moins- très difficile : le roi du Fiherenena et celui des Mahafaly, au sud, disposaient d'une puissance à peine inférieure à celle des Sakalava. Les Bara, à l'Est, étaient des guerriers redoutables et téméraires, aimant la guerre pour la guerre.

Au Nord, par contre, s'étendait un immense pays, presque vide d'hommes, couvert d'une forêt vulnérable au feu, terrain idéal pour l'établissement de tous les pâturages que l'on pouvait souhaiter.

Presque vide d'hommes, mais pas entièrement cependant.

o Les populations autochtones de la Côte Ouest

Ces populations extrêmement clairsemées correspondaient à plusieurs petits groupes ethniques, d'origines mal connues, organisés en modes de production radicalement distincts. Il y avait là des agriculteurs sédentaires (les Tañandro) (1), des prédateurs (les Mikeav certains sous-groupes Vazimba), des pêcheurs d'eau douce (d'autres sous-groupes Vazimba), des pêcheurs de mer (les Vezo), des pasteurs (les Sakoambe)...

- Les Tañandro : le nombre important de leurs tombeaux -respectés aujourd'hui encore par les Sak- et leur dispersion, indiquent qu'ils furent nombreux, au moins à certaines époques. Bons cultivateurs, ils organisèrent leurs activités autour de la production de riz. Ils plantaient des bananiers et élevaient -de façon toute subsidiaire- quelques boeufs.

On pense qu'ils venaient des hautes terres, où la riziculture était déjà largement pratiquée. La tradition a retenu le nom de plusieurs de leurs clans. Les chefs se recrutaient exclusivement dans l'un d'entre eux issu d'un certain Andrianantara qui régnait dans leur pays d'origine.

(1) le signe ñ a été introduit dans l'orthographe Malgache officielle pour la transcription du n vélaire (très proche du son gn) par le décret n° 62-404 du 9 août 1962

- Les Vazimba sont mieux connus. Pour certains auteurs, "ils ne constituaient déjà plus, à l'époque, une formation économique et sociale originale. Le terme désignait plutôt l'idéologie religieuse et politique de groupes par ailleurs dispersés en formations autonomes sur un vaste territoire. Les Sakalava emploient le mot Vazimba dans un sens générique, Vazimba s'oppose à Sakalava comme tout ce qui a précédé le royaume s'oppose au royaume". (1)

De ce fait, le "peuple" Vazimba pré-sakalava n'avait guère d'unité. Tous descendaient de ces hommes -nimbés de mystère- qui, à une époque très ancienne, furent, sans doute, les premiers habitants de Madagascar. Leur origine africaine paraît indubitable. Elle est attestée par certaines traditions, et, surtout, par leur langue, d'origine.

Au cours de leur longue histoire, les Vazimba se seraient scindés en divers groupes. Pendant que certains d'entre eux demeuraient sur la Côte Ouest, non loin du lieu de leurs premières implantations, d'autres peuplèrent les hautes terres du centre de l'île, alors désertes. Ils en furent chassés par les conquérants Merina, se repliant, d'abord dans ce qui allait devenir le pays Betsileo, revenant ensuite à leur point de départ, entre Tsiribihina et Manambolo.

La confrontation des traditions concernant les Vazimba fait ressortir l'extrême diversité de leurs activités.

Certains d'entre eux ne cultivaient que des bananes et des patates, cueillant des tubercules de plantes aquatiques et capturant une certaine variété de tortue (réré) qui jouait un rôle essentiel dans leur alimentation et dans leurs sacrifices aux ancêtres. Ils présentaient la particularité de ne pas posséder d'armes, de sorte qu'on les considérait comme incapables de faire la guerre.

Mais, d'autres groupes Vazimba, en bordure des lacs de la Tsiribihina, étaient pêcheurs d'eau douce et (ou) riziculteurs de marais. Certains, comme les montagnards Behosy, uniquement prédateurs, vivaient des seules ressources de la forêt.

(1) J. Lombard "La royauté Sak. Formations, développement et effondrement, du XVII^e au XX^e siècle".

ORSTOM Tananarive p14. Cette opinion est aussi exprimée par S. Chazan (ouvrage en préparation).

D'après Drury (1), ils n'avaient, au moment de la conquête Sakalava, ni organisation politique véritable, ni roi, chaque village correspondant à un groupe classique, le plus souvent en conflit avec les villages voisins. Ils changeaient fréquemment de lieux de résidence.

On leur prête des conceptions religieuses très particulières avec des offrandes aux ancêtres que Birkeli (2) considère comme plus "primitives" que celles pratiquées par les Sakalava : bananes et tortues réré sur une simple natte avec de nombreux rites, inconnus chez les Sakalava.

- Les Sakoambe différaient peu des futurs conquérants Sakalava. Comme eux, ils étaient avant tout des pasteurs, comme eux, mais quelques décennies auparavant, ils avaient entrepris une lente migration vers le nord à partir des régions qui avoisinent le Fiherenena. On trouvait ainsi des clans Sakoambe -Birkali en compte 3- dispersés sur tout le territoire entre le Fiherenena et la Morondava. Ils étaient plus particulièrement installés, dans l'arrière-pays de l'actuelle ville de Morondava, parfois désigné à cette époque sous le nom d'"Antsakoambe" ("le pays des Sakoambe").

- Les Mikea étaient des prédateurs, vivant de la forêt où ils se déplaçaient par très petits groupes, parfois par ménages isolés. Ils n'avaient pas d'habitat fixe. Chaque clan détenait l'exclusivité de l'usage d'une partie de la forêt, les lignages se voyant attribuer des droits sur des sous-secteurs. Ils capturaient les lémurien vivants, les châtraient et procédaient à leur marquage en pratiquant des découpures sur leurs oreilles, chaque clan ayant une marque spécifique. Rendu à la liberté, l'animal était de nouveau capturé lorsqu'on le jugeait suffisamment gras. Les Mikea ne domestiquaient pas le boeuf et n'effectuaient que de rares et pauvres plantations, de patates surtout. Ce tubercule, la farine de tavolo (3) et l'hydronel étaient utilisés pour les offrandes aux ancêtres et aux esprits de la forêt.

"Le Système religieux et mythologique empruntait l'ensemble de ses éléments à l'écologie forestière (flore, insectes, animaux, etc...). Le calendrier Mikea était fonction du cycle d'hibernation et de reproduction des hérissons ; l'ensemble des interdits était intimement lié aux périodes de cueillette ou de chasse..."(4)

(1) "Les aventures de Robert DRURY pendant ses 15 années de captivité à Madagascar et son second voyage dans cette île (1701-1717 et 1719-1720) in A et G. GRANDIDIER, Collection des Ouvrages Anciens concernant Madagascar Vol.IV Paris 1906.

(2) E.BIRKELI "Les Vazimba de la Côte Ouest de Madagascar. Notes d'ethnologie" Mémoires de l'Acad.Malgache-fasc.XXII. Tananarive 1936-65p.

(3) Tavoilo : arrow-root

(4) J.Lombard Rapport d'activité 1969 ORSTOM Tananarive p.14.

- Les Vezo ne constituaient pas à proprement parler une ethnie. Vezo est plutôt un terme générique attribué à tous ceux qui, résidant dans des villages côtiers, vivent principalement du produit de la pêche en mer.

D'après Birkeli, ils procédaient d'au moins 2 origines :

. les Ohimalaïne, nés du métissage d'immigrants (peut-être d'origine indienne ?) et de populations autochtones vivant de la forêt (des Mikea ou des Vazimba ?)

. les Antavaratse, appartenant à un groupe important sur les Côtes Nord-Ouest de Madagascar, en lente migration vers le Sud.

Ils étaient peu nombreux, à l'époque pré-Sak, vivant dans quelques villages établis sur les hautes dunes, utilisant leurs pirogues pour pêcher et commercer.

D'autres groupes ethniques vivaient dans le pays, à cette époque. Ils n'ont laissé aucun souvenir. Parfois, seulement un nom, tels ces Antangondrosy cités par Dandouau et Chapus (1) et dont on ne sait rien.

A chacun de ces grands types d'activité

"correspondaient autant de types d'occupation du sol et donc d'intégration au milieu écologique. Ces communautés menaient toutes un genre de vie semi-nomade et se déplaçaient à l'intérieur de leur territoire selon le rythme des saisons et de la reproduction des animaux et des plantes, de sorte que, malgré le faible niveau de peuplement de la région, ils pouvaient occuper un territoire très vaste par rapport à leur importance numérique... La cueillette et la chasse nécessitent un territoire très étendu, si l'on ne veut pas épuiser les ressources qu'elles procurent". (2)

(1) Dandouau et Chapus "Histoire des populations de Madagascar" Larose Paris 1952 p 20

(2) J. Lombard "La royauté..." op. cit. p 7

o Les étapes de l'expansion Sakalava

Face à ces populations hétérogènes, clairsemées, politiquement peu organisées, le groupe Sakalava disposait d'importants atouts.

Le nombre, d'abord, nous en avons parlé. "La tradition rapporte que, lorsque les guerriers d'Andriandahifotsy traversèrent le Mangoky, les eaux du fleuve devinrent toutes noires tant la multitude était grande." (1)

Mais ces guerriers, plus nombreux, possédaient en outre une supériorité technique multiforme.

L'armée Sakalava avait à sa disposition un groupe de forgerons castés, les Antambihy qui leur assuraient la fourniture de sagaies, hachettes, couteaux, mais aussi de bûches et d'outils agricoles en fer, à une époque où beaucoup d'armes et d'outils étaient en bois durci au feu.

Les conquérants Sakalava comptaient aussi dans leurs rangs des charpentiers renommés. Le prince Andriamisara, l'un des fils d'Andriandahifotsy, avait -selon les traditions- accepté d'être écarté du trône pour mieux exercer cette activité dans laquelle il excellait. Grâce à leurs charpentiers, les Sakalava pouvaient élever des palissades et fortifier puissamment leurs villages à une époque où l'on ne connaissait d'autre protection stratégique que les haies de nopal.

Surtout -mais nous reviendrons sur ce point-, au fur et à mesure de leur expansion, les Sakalava vont établir des liens commerciaux monopolistiques avec les navires des traitants qui, jusqu'alors, ne s'arrêtaient guère entre la baie de St Augustin et les baies du Nord Ouest. Ils seront ainsi les seuls, dans le pays, à disposer d'armes à feu et de munitions, avantage encore plus décisif que tous les autres réunis.

Enfin -c'est le point sur lequel les traditions insistent le plus- les sorciers Sakalava, les Moasy, étaient considérés comme les meilleurs de leur temps. Héritiers des immigrants islamisés, ils détenaient un savoir considérable qui n'était pas seulement magique. Ils étaient de redoutables empoisonneurs et d'excellents phytothérapeutes. Leur sens politique et leur imagination furent rarement pris en défaut. Ils furent en tous cas de remarquables conseillers et nombre d'importantes victoires militaires furent la conséquence directe de certaines de leurs initiatives, frappant de terreur et d'étonnement des adversaires déjà impressionnés par leur renom.

(1) Anonyme "Dynasties conquérantes des pays Sakalava" 13 p. dact. in "Projet de manuel d'histoire de Madagascar" Ministère de l'Education Nationale Tananarive s.d.

"Leur art consistait surtout, à part la fabrication d'amulettes, dans la connaissance des temps et la manipulation du Sikily (1). La première leur permettait d'indiquer les jours bons ou mauvais, de conjurer le sort d'une personne dont le destin était néfaste, de procéder à l'exorcisme, etc... Avec le Sikily, ils recherchaient, devinaient les causes de tel ou tel événement, de telle ou telle maladie et prescrivaient les remèdes à prendre". (2)

Avec ces atouts les progrès furent rapides.

Un des premiers actes décisifs accomplis par Andriandahifotsy, pour l'expansion vers le Nord, fut la conclusion d'une alliance durable avec les clans Sakoambe des environs de Bengy :

"Lahifoty (3) trouva dans le village de Maroatoly, non loin de l'embouchure du Mangoky, un chef qui fut disposé de troquer son indépendance contre quelques centaines de boeufs, fruits des longues razzias de l'aventurier. Le clan (Sakoambe) adopta Lahifoty et appela son épouse (4) la mère de tout le peuple. Les Sakoambe suivirent leur nouveau maître et allèrent s'installer dans le Menabe. C'est là que Lahifoty acheva et affermit ses conquêtes". (5)

L'apport Sakoambe devait s'avérer décisif. D'abord en intervenant "in extremis" pour renverser le sort de batailles compromises. Ce fut, ensuite, d'après la tradition, la femme Sakoambe d'Andriandahifotsy, qui réussit à se procurer les premières armes à feu dont on garde le souvenir dans le pays et parvint à les faire parvenir à son mari en difficulté.

Surtout, les groupes Sakoambe du Nord, ne cherchèrent pas à opposer de résistance à un chef qui était l'allié de leurs parents et qui leur garantissait un statut privilégié. En effet, les souverains Sakalava devaient rechercher leurs épouses en priorité parmi des femmes Sakoambe, ce qui garantissait au clan -tant que durerait l'institution royale- un octroi des larges cadeaux attribués par le souverain aux parents maternels de ses enfants. De même, les porteurs des reliques royales (cf. infra) étaient recrutés -notamment parmi des Sakoambe.

(1) technique de divination.

(2) Firinga op. cit. p. 95

(3) Formulation abrégée du nom Andriandahifotsy.

(4) elle était issue du clan Sakoambe.

(5) Fagereng "Histoire des Maroserana du Menabe". Bull Acad. Malgache 1947.48 tome XXVIII p. 120

Les autres groupes autochtones opposèrent à l'envahisseur Sakalave des formes de résistance tout à fait inégales.

Les Tañandro combattirent avec l'énergie du désespoir. Les traditions relatant leurs combats contre les Sakalave se terminent toutes par des tragédies dans lesquelles ils perdent la vie ou la liberté. Ils fallut un acte de félonie pour en venir à bout : les chefs et les principaux notables Tañandro furent assassinés lors d'un banquet auquel ils avaient été conviés pour célébrer la paix.

Beaucoup d'entre eux quittèrent alors le pays, retournant vers les plateaux d'où ils étaient venus autrefois. Ils forment la base de la population des vallées de l'Andrantsay, de la Manandriana, de l'Isandra, actuellement partie intégrante du pays Betsileo (1).

D'autres, capturés au cours de la guerre, furent vendus comme esclaves.

Un très petit nombre, soumis volontairement, furent intégrés à la société Sakalava, mais avec un statut inférieur. Rien que n'étant pas véritablement des esclaves, ils ne pouvaient épouser de femmes libres (2) et étaient, en fait, maintenus à l'écart des rapports sociaux Sakalava.

Les Vazimba -sans tradition guerrière- cherchèrent systématiquement à éviter un combat qu'ils n'avaient pas les moyens de remporter. Ils reculèrent vers le Nord, au fur et à mesure de l'avance Sakalava. Ils finirent -assez tard- par se soumettre à Andriamandisoarivo, le grand fils d'Andriandahifotsy qui avait été placé à la tête du nouveau royaume du Boïna (3) lorsque celui-ci les eût pleinement rassurés sur leur sort en les reconnaissant comme "tompon-tany" et "tompon-drano" (maîtres de la terre et de l'eau). Ils se réinstallèrent donc dans leur domaine d'élection entre Tsiribihina et Manambolo. Certains vinrent même plus au sud, attirés par Andriamanetiarivo, le fils aîné d'Andriandahifotsy qui avait succédé à son père : utilisant leurs compétences, celui-ci offrit à certains clans Vazimba le privilège de devenir les gardiens des boeufs royaux. Drury a vécu quelques mois, vers 1715, parmi ces bouviers royaux de clans Vazimba.

(1) Les Betsileo actuellement installés dans le Menabe sont d'ailleurs désignés par les populations locales sous le terme d'Antañandro.

(2) Information recueillie d'un chef de lignage Tañandro à Volohy (vallée de la Maharivo) en juillet 1972

(3) Les 2 fils d'Andriandahifotsy passèrent un accord : l'aîné restait sur place, le second devait tenter de conquérir de nouveaux domaines vers le Nord. Il y parvint et créa le nouveau royaume dit du Boïna.

D'autres clans de ce groupe furent chargés de fournir le souverain en produits de la forêt. Leurs connaissances magiques furent reconnues et utilisées pour la confection de certains charmes destinés au souverain.

Les Vazimba subirent une forte acculturation, adoptant, à la longue, de nombreux éléments cérémoniaux propres aux Sakalava, parlant -à côté de leur langue- celle de leurs conquérants, acceptant de porter -outre leur nom Vazimba- un nom Sakalave.

La conquête a peut-être aggravé la différenciation des activités au sein des groupes Vazimba. Seuls, parmi eux, les Beosy refusèrent de se soumettre et s'enfoncèrent encore plus dans l'isolement de leurs montagnes arides où on les trouve encore.

Les Mikea se soumirent sans grandes difficultés ; ils n'avaient guère d'autres issues. On leur permit de maintenir très largement leur ancienne autonomie, sous condition d'apporter au roi un tribut annuel, le "Hirike" composé principalement de miel, de hérissons ("tandrake") et de tortues d'eau douce.

Pour les intégrer davantage, le roi offrit, à ceux d'entre eux qui le désiraient, des boeufs en nombre suffisant pour vivre comme les autres Sakalave. Il leur accorda aussi des terres favorables à la culture, à peu de distances de leurs anciennes forêts (1). Certains clans Mikea acceptèrent ces offres. Leurs descendants actuels ne se distinguent plus des autres Sakalave. Pour la plupart, cependant, l'intégration à la société Sakalave demeura toute théorique et Grandidier, vers 1870, les signale encore comme tout à fait marginaux et hors-la-loi (2).

Les souverains Sakalave ne se contentèrent pas d'intégrer les populations autochtones. C'est surtout en provoquant de forts courants d'immigration qu'ils surent créer les bases de la prospérité du pays.

Le plus puissant de ces courants provint du Sud. Voulant en finir avec ses turbulents voisins du Fiherenena, Andriandahifotsy finit par obtenir un

(1) Tradition recueillie par nous, en août 1972, dans les clans Mikea résidant actuellement le long de la Maharivo et notamment à Befasy.

(2) A. Grandidier "Souvenirs de voyages de 1865.1870" Ass. Malgache d'Archéologie Tananarive 1971. p. 43

succès total. Mais, fidèle à son habitude de mansuétude, il rendit la liberté à tous les prisonniers qu'il put faire, les invitant à se ranger sous sa protection avec leurs familles. Ceux-ci acceptèrent d'autant plus aisément que le roi de Fiherenena avait une effroyable réputation de cruauté (1) et qu'il venait de faire la preuve de son infériorité militaire. Ce fut là l'origine d'un fort courant de migration libre, du Fiherenena vers la Maharivo et la Morondava. Ce mouvement, intense jusqu'à l'époque coloniale, n'a pas encore complètement cessé.

La monarchie Sakalave suscita un autre courant d'immigration, en provenance du Sud Est, cette fois. Plusieurs clans considérés actuellement comme Sakalave à part entière, se souviennent de leur origine Bara (2) (3). Eux aussi furent attirés par la sécurité et des avantages que ne pouvaient leur offrir les roitelets locaux.

Du nord, vinrent des Antalaotres-Vezo et des sous-groupes Vazimba refluant après leur fuite précipitée. Ces Antalaotres étaient les héritiers de ces groupes islamisés, souvent originaires des Comores, plus ou moins fortement métissés, qui -depuis très longtemps- tenaient les comptoirs commerciaux du nord ouest de Madagascar. Au moment de la constitution du royaume Sakalave, attirés par les possibilités de développement du commerce, ils entreprirent de descendre progressivement vers le sud, le long de la côte, s'intégrant plus ou moins complètement dans les petits groupes de pêcheurs Vezo déjà en place. Certains d'entre eux -tels les Timangaro (4) de Bosy- se livrèrent effectivement au commerce et au cabotage ; les autres, comme tous les Vezo, devinrent pêcheurs de mer.

Ce sont ces apports hétéroclites qui vont contribuer à constituer l'"ethnie" Sakalava qui, c'est évident, ne correspond à aucune réalité sur le plan de l'anthropologie physique.

(1) la plupart des traditions que nous avons pu recueillir mentionnent cette cruauté qui, aujourd'hui encore, impressionne les esprits.

(2) Bara, ethnie du Sud Ouest de Madagascar.

(3) Ce sont en particulier les clans Tsongore, Andrakabaro, Tranotelo, Mahareza et Antemarofohy.

(4) Les Timangaro de Bosy ne constituent pas véritablement un clan au sens que nous définirons plus loin. Il s'agit plutôt d'un terme générique désignant les divers groupes de métis (souvent Vezo -Comoriens) installés là. Ils peuvent n'avoir aucun lien de parenté réelle en commun.

Lorsqu'il parvint sur les rives de la Morondava et qu'il eut établi sa nouvelle capitale à Maneva (1), Andriandahifotsy décida de marquer une pause... "Tel le fleuve naissant, échappé en bouillonnant de sa source, s'arrête à la première digue naturelle qu'il rencontre, comme pour augmenter la masse de ses eaux et reprendre alors son cours avec plus d'impétuosité et d'irrésistible puissance !" (2)

La grandiloquence de Guillain n'est pas hors de mise, car en un petit nombre d'années, l'édifice réalisé est impressionnant, avec la création du plus grand royaume alors existant à Madagascar - on va désormais le désigner sous le nom de royaume de Menabe (3) - gouverné par une dynastie royale solidement installée au pouvoir, assurant un cadre solide et durable pour l'unification politique des groupes hétérogènes qui vont devenir l'"ethnie" Sakalava.

L'expansion Sakalava ne s'achevait d'ailleurs pas avec Andriandahifotsy. Ses enfants la continueront après lui et elle n'aura de limite que l'extrême nord de Madagascar. L'unité cependant ne se fera jamais et plusieurs royaumes et principautés Sakalava demeureront juxtaposés. Les deux plus importants parmi ces royaumes resteront le Menabe qui, dans sa plus grande dimension, s'étendra du Mangoky au Manambola et son voisin du nord, le Boina.

° °
°

Dès le début du XVIII^e siècle, la "société" Sakalava est en place. La logique de sa structure, les règles de son fonctionnement se révèlent infiniment complexes même pour l'analyste le plus superficiel, car les apports les plus divers, les plus hétéroclites vont se trouver intégrés dans un cadre politique dont l'unité va vite se révéler purement formelle.

(1) Proche de l'actuel Mahabo.

(2) Cap. de Corvette GUILLAIN. "Documents sur l'histoire, la géographie, le commerce de la partie occidentale de Madagascar". Paris. Imp. Royale 1845 p. 36.

(3) Littéralement "le grand rouge" ; de nombreuses hypothèses ont été avancées pour expliquer ce nom. Ce n'est pas ici le lieu d'en débattre.

Intégrés, mais non pas détruits, car la société Sakalava "traditionnelle" est extrêmement permissive : elle accepte tous les apports humains sans réellement chercher à agir sur leurs modèles culturels, pourvu que ceux-ci ne soient pas en contradiction avec l'idéologie politique dominante.

D'autre part, elle n'oublie rien, enregistrant dans le statut des groupes de parenté des éléments, parfois infimes, de l'histoire de leurs rapports avec la monarchie. Ainsi, les hiérarchies de statut qui paraissent constituer un repère clair, s'interpénètrent, se mélangent, dans la réalité, sont remises en cause, varient d'une région à l'autre...

Peu de sociétés, en définitive, se prêtent aussi mal à une description schématique.

Nous tenterons de démêler cet écheveau complexe en décrivant, dans le chapitre 1, la structure des communautés locales et le modèle hiérarchique d'intégration sociale.

CHAPITRE 1. La structure des communautés locales et le modèle hiérarchique d'intégration sociale.

Nous étudierons dans l'ordre :

- Section 1. L'appareil d'Etat.
- Section 2. Le modèle hiérarchique d'intégration sociale : les "statuts".
- Section 3. La structure des communautés locales : parenté et résidence.

° °
°

SECTION 1. L'APPAREIL D'ETAT.

Les vieilles structures politiques de la chefferie pré-Sakalava étaient inadaptées au gouvernement d'un pays aussi étendu que le nouveau royaume de Menabe. C'est une organisation complexe et, dans une certaine mesure, efficace, qui va peu à peu se mettre en place. Elle servira plus tard de modèle aux souverains Merina lorsque leur royaume prendra enfin une dimension nationale.

Sous Section 1. L'organisation politico-administrative.

§ 1. Le pouvoir central : le souverain et la Cour.

Le roi -le Mpañito- était choisi par une Assemblée de grands personnages représentatifs des principaux clans du royaume, parmi un petit nombre de postulants descendants directs des premiers souverains Sakalava.

Il avait tous les pouvoirs.

La Cour était composée de la famille royale -le clan Maroserañña et les clans nobles collatéraux (cf. infra)-, des conseillers du souverain, des représentants des clans qui jouissaient d'un statut officiel et de diverses milices et corps de garde, armés jusqu'aux dents. Tout ce monde vivait dans un gros village, enclos dans une forte palissade. Le roi aimait à trôner au milieu du luxe hétéroclite résultant de l'accumulation d'objets précieux, souvenirs de pillages ou cadeaux offerts par des traitants.

La fonction essentielle de cette Cour était sans doute de permettre un contact direct et permanent entre les principaux clans et le souverain. Demandes et injonctions pouvaient ainsi être diffusées en direction des groupes locaux.

La Cour était aussi le point d'attache d'une force répressive permanente, distincte de l'armée. Cette dernière n'était que la réunion temporaire, pour la réalisation d'un objectif militaire précis, des groupes claniques ou lignagers obéissant à une convocation royale. Les milices étaient généralement composées d'esclaves africains, Parlant une langue étrangère, bizarrement accoutrés, dressés pour leurs fonctions répressives, ils inspiraient l'effroi, et le roi savait les utiliser au moment opportun.

§ 2. Les représentants locaux du pouvoir central.

Ces représentants, les "Masondrano", permettaient de renforcer l'articulation avec les groupes locaux. A l'origine, si l'on en croit Firinga (1), ces Masondrano étaient placés par le roi dans les principales agglomérations côtières afin de contrôler le commerce avec les navires étrangers. Ils percevaient, à ce titre, le "fadin-tserenana", taxe sur tous les navires qui jetaient l'ancre.

L'institution fut ensuite généralisée et des Masondrano furent placés à l'intérieur du pays, partout où le contrôle du roi avait des raisons de s'exercer. Ils n'étaient sans doute pas très nombreux. Voeltzkov (2) pense qu'ils étaient une trentaine pour tout le royaume de Mahabo (3) vers 1880. Le roi les choisissait parfois parmi les chefs des villages à contrôler, de sorte que, la différence était peu nette entre un Masondrano et un chef local officiellement reconnu par le pouvoir central.

Avec le temps et, surtout, avec l'extension géographique du royaume, l'organisation se complexifia. On trouve parfois mention de l'existence de "gouverneurs" dans les centres à la fois lointains et importants, comme Manja (4). Les "Masondrano be" (5) avaient une compétence géographique plus étendue que les autres. Leurs circonscriptions ne recouvraient pas celles des "Masondrano" ordinaires : il y avait simple juxtaposition, de même que le maire d'une grande ville.

(1) Firinga, op. cit. p. 96.

(2) A. Voeltzkov. "Von Morondava zum Mangoky". Zeitschrift der Gesellschaft...XXXI.

(3) C'est-à-dire la partie du royaume du Menabe contrôlée par les Merina (cf. chap. IV), du Mangoky à la Morondava.

(4) D'après Cellier "Notes sur les populations de la rive droite du Bas-Mangoky" Taloha n° 4. 1971.

(5) "be" = grand.

ville a plus de pouvoir que le maire d'un village sans toutefois empiéter sur ses attributions.

Les Masondrano avaient à peu près tous les pouvoirs -comme le souverain-, mais ils étaient évidemment responsables devant lui.

Le roi disposait en outre de "Fihitse", aux attributions multiples et confuses, parfois choisis parmi les gardes du corps d'origine africaine. Cellier les compare à des "Missi dominici". Délégués spéciaux, ils étaient envoyés partout où un problème grave était à régler, par exemple pour exécuter un chef félon ou simplement récalcitrant.

§ 3. Les chefs locaux. (les "Mpanjaka")

Nous reviendrons, dans le chapitre 2, sur l'organisation et la structure des groupes locaux, Grandidier décrit le rôle et le pouvoir des chefs politiques nobles qui se trouvaient à leur tête :

"Chaque Mpanjaka malgache commande à un certain nombre de villages, nombre qui est très variable et souvent peu considérable ; et les habitants de ces villages se dénomment eux-mêmes sujets de tel ou tel Mpanjaka. Les limites de ces petits fiefs sont très vagues ou, plutôt, n'existent pas, les chefs eux-mêmes étant incapables de les indiquer ; c'est le nom du village où réside le Mpanjaka qui sert à désigner la région dépendant d'un même chef. Il n'y a pas, à proprement parler, d'administration et l'unité de commandement n'existe pas : aucun grand chef ne peut rassembler sous ses ordres et faire marcher tous les gens d'une province, chacun restant soumis au Mpanjaka qu'il a choisi pour suzerain. ... Ce sont de simples seigneurs, des petits chefs, respectés mais peu obéis : si le seigneur est trop exigeant, s'il mécontente son peuple par sa conduite ou l'introduction de mœurs ou d'usages nouveaux, ses sujets changent de pays et de suzerain, car le Sakalava n'est lié à sa hutte et à son village par aucun intérêt pécuniaire ou sentimental : sa hutte, il la reconstruira vite et sans frais ; ses boeufs, il les pousse devant lui ; ses champs ne le retiennent pas, il en défrichera d'autres ou bien il se nourrira des racines que lui fournira la forêt". (1)

Firinga ajoute :

"Les habitants, groupés d'après leurs affinités ou autrement, choisissaient un chef. Théoriquement, ce dernier avait autorité sur tous ses gens... Mais ce joug était bien léger et nombre de chefs ne pouvaient percevoir le moindre tribut sur leurs administrés, pas plus pour leur propre compte que pour celui de leurs supérieurs. Les gens, en signe d'obéissance, apportaient assez volontiers leur concours pour faire les rizières, réparer ou construire les cases des autorités, mais c'était tout. Encore fallait-il que, le travail terminé, un ou plusieurs boeufs soient consommés en commun à titre de rémunération.

(1) A. et G. Grandidier "Ethnographie de Madagascar" tome 1. Vol. IV p. 225 (note)

Aucun chef ne devait prendre de décision importante sans réunir ses subordonnés en assemblée. C'est dans ces assemblées que se décidaient les expéditions contre les voisins. ... Tout le monde était toujours de l'avis du chef. On ne sait pas s'il y eut jamais conflit entre lui et les membres de l'assemblée ; il est probable qu'à l'avance, il prenait ses mesures pour l'éviter.

Un chef pouvait être déposé par ses gens, mais ce cas était excessivement rare. A sa mort, les habitants se réunissaient et donnaient l'investiture à son successeur, au fils aîné habituellement ; à défaut de fils, au plus proche parent mâle dans la ligne paternelle". (1)

Ces Mpanjaka n'avaient pas de force répressive à leur disposition, de sorte que, comme l'indique Drury,

"c'étaient les sujets qui constituaient eux-mêmes l'armée, et leur seigneur, n'ayant pas de soldats à lui pour imposer sa volonté, ne pouvait par conséquent les contraindre à faire ce que la majorité d'entre eux jugeait inopportun". (2)

Beaucoup de chefs avaient entre eux des liens de parenté, réelle ou fictive, leurs places respectives dans le schéma généalogique déterminant des inégalités de statut qui demeuraient le plus souvent purement formelles. Ces liens de parenté n'empêchaient d'ailleurs nullement les conflits, et l'arbitrage du souverain devenait alors nécessaire.

A vrai dire, les liens de dépendance entre les chefs locaux et le souverain étaient souvent assez évanescents, surtout à la périphérie du royaume.

"Les Sakalava de la rive droite du Mangoky... n'ont pas pris part aux luttes soutenues par leurs congénères dans leur exode vers Mahabo... Ils n'ont même pas lutté contre les Betsileo (3) avec Andrianihanina. Ils ont tout juste refoulé les Vazimba... et n'ont participé que de loin en loin (et pour une bien faible part) aux guerres de leurs rois dont le joug, d'ailleurs, était bien léger à cause de la distance de Mahabo au Mangoky (200 kms)... Les Sakalava du Mangoky n'ont pas de roi : ils sont, chez eux, libres et indépendants". (4)

Dans ces lointains parages, l'appareil d'Etat de la monarchie Sakalava paraissait bien fragile :

"Chacun voulait être maître chez soi, ne dépendre que du roi et refusaient de reconnaître personne autre." Si un "Masondrano be" s'avisait de deman-

(1) Firinga op. cit. pp. 108.109

(2) Drury op. cit. p. 144

(3) en fait, les Antañandro

(4) Cellier op. cit. p. 107

der l'impôt au nom du roi, en dehors de son village, il était reçu 9 fois sur 10 à coup de fusil ou de sagaie... Presque toujours, les querelles entre villages et entre chefs se vidaient les armes à la main, au lieu d'avoir recours au roi. Ce dernier qui, la plupart du temps, ignorait les conflits ou semblait les ignorer, laissait faire. Il considérait les habitants de cette région plutôt comme des vassaux que comme des sujets directs." (1)

Sous Section 2. L'appareil idéologique d'Etat.

La création de cultes politiques très certainement à l'instigation des Moasy conseillers- constitue l'un des apports les plus remarquables de la monarchie Maroseraña. Ces cultes vont jouer un rôle essentiel dans l'unification du pays, constituant un excellent instrument de contrôle social, apte à compenser les lacunes d'une administration par trop réduite.

Ces aspects idéologiques du pouvoir des Maroseraña ont retenu l'attention de nombreux chercheurs, particulièrement depuis un petit nombre d'années. Nous renvoyons, ici encore, aux travaux de S.CHAZAN, d'OTTINO, de KENT et de J.LOMBARD (cf. bibliographie en Annexe) ne mentionnant ici que le minimum nécessaire à la compréhension des phénomènes que nous décrirons plus loin.

L'ensemble de ces cultes repose sur la sacralisation de la personne du roi.

De son vivant, le roi est l'objet de marques extraordinaires de respect (on ne peut l'approcher qu'en rampant ; on doit lui lécher la plante des pieds avant de lui adresser la parole...) ; tous les actes de sa vie donnent lieu à une ritualisation minutieuse (lère coupe de cheveux, circoncision...) ; les interdits royaux doivent être respectés par l'ensemble des sujets...

Mais, c'est après sa mort que la personnalité du souverain prend toute sa dimension, loin au-dessus du commun.

Comme le fait remarquer Dandonau,

"l'esprit des rois est beaucoup plus puissant, beaucoup plus saint que (les âmes) vulgaires. Il peut résider s'il le veut dans le corps de certaines personnes étrangères à sa famille. On l'appelle alors "Tromba" et les personnes qu'il possède (littéralement : sur lesquelles il aime à se poser) prennent le nom de "Saha". Ce sont tantôt des hommes, tantôt des femmes, quelquefois même des enfants, mais les femmes sont les possédées de prédilection". (2)

(1) ibid p. 108

(2) Dandonau in R.F.KENT. "Early kingdoms in Madagascar". p. 324

Ottino précise :

"Le Tromba est l'esprit d'un Ampanjaka (1) défunt, l'état de possession de la personne hantée par l'esprit, le possédé lui-même (parfois désigné par le terme plus précis de Saha) : c'est, par extension, l'ensemble de la manifestation dans la mesure où elle comporte des conduites collectives régulières. La "fonction manifeste" du Tromba est de soutenir l'appareil politique Sakalava et l'autorité temporelle des princes qui, même morts, peuvent continuer à peser sur les destinées de la société. De plus, le Tromba assume une "fonction latente", tout aussi importante, de contrôle social et sert de moyen d'expression non plus, cette fois, à des esprits, mais à la société". (2)

Kent a clairement résumé la portée du phénomène :

"Special priest mediums go into the royal tromba (spirit possession) and "speak the will" of a particular king, usually to urge the Sakalava into some activity. In practice, the mediums are the men serving a living monarch, attached to his court, and it is his will that is conveyed to the subjects who are not likely to disobey a would-be royal voice from the grave. The tromba here is an agent of royal government, used for political and social control through religion". (3)

Par ailleurs, un certain nombre de "reliques royales" (dents, cheveux, ongles...), les "dady", sont précieusement recueillies à la mort du souverain et conservées dans des cornes de boeufs ou des dents de crocodiles. La possession de ces reliques est le symbole, nécessaire et suffisant, de la légitimité du pouvoir. Un certain nombre de rites périodiques organisés autour des dady marquent l'aspect "national" des ancêtres royaux. Ils sont la transposition, à l'échelle de l'ensemble du royaume, des cultes autrefois exclusivement pratiqués au niveau des lignages.

"Le culte des ancêtres devient, dans le royaume, le culte des ancêtres-rois, c'est-à-dire prend une signification nettement politique tout en s'exprimant dans le cadre d'une tradition familiale. Le culte des ancêtres au niveau du clan ou du lignage ne disparaît pas pour autant. Il devient secondaire ou tributaire du premier. En rendant le culte aux reliques des rois Sakalava, on devient citoyen d'un royaume et non plus simplement membre d'un clan ou groupe de parenté... Le royaume n'est pas un simple conglomerat de clans, il va donner une place spécifique à chacun d'entre eux et les unifier dans leur soumission totale à l'égard du Mpañito". (4)

(1) au sens de roi (EF)

(2) P. Ottino. "Le tromba" L'homme. V.1.1965

(3) R.F.Kent. op.cit. p 49

(4) J.Lombard. Rapport d'activité 1969. ORSTOM. p 21.

SECTION 2. LE MODELE HIERARCHIQUE D'INTEGRATION SOCIALE : LES "STATUTS".

Pour faire l'unité de ces groupes humains hétérogènes devenus ses sujets, et pour assurer la pérennité de la domination qu'elle exerçait, la monarchie Maroseraña dut résoudre deux problèmes principaux :

- il fallait institutionnaliser les règles de succession au trône afin d'éviter que les acquits d'un règne ne fussent dilapidés, à la mort du souverain, par des luttes intestines ;

- il fallait normaliser les rapports de domination exercés sur les communautés locales du royaume ; en d'autres termes, il s'agissait de définir des statuts socio-politiques et de mettre en place des institutions capables de faire respecter ces statuts.

Un système hiérarchique extrêmement complexe va peu à peu se constituer par créations et retouches successives.

Le clivage le plus important est celui qui opposait les individus de sang royal, les nobles (les "Mpanjaka") à tous les autres hommes libres, roturiers, les "Vohitse". Nous considérerons comme "dépendants" tous ceux qui n'étaient ni nobles, ni vohitse. On a, un peu à la hâte, employé le concept de caste pour définir ce système qui, comme le fait remarquer Lavondès (1), ne comporte ni endogamie, ni idée d'impureté dans les contacts avec les groupes inférieurs. Nous préférons donc parler de groupes de statut.

§ 1. Le clivage noble/vohitse.

- o Le groupe noble et les règles de succession au trône.

On pense que c'est Andrianihanina, le 3ème souverain après Andriandahifotsy qui décida d'établir des distinctions au sein de la famille royale, afin de définir sans équivoques les règles de succession au trône. Ce roi, comme ses

(1) H. Lavondès "Bohoropoka". Cahiers de l'Homme. Moutou. Paris. La Haye 1967. cf. ch. V "hiérarchie des groupes sociaux et castes" et notamment les p. 119 et 120. Lavondès se résoud cependant à utiliser le terme de caste dans le "seul désir de ne pas s'écarter de l'usage". Le livre de Lavondès est fondamental pour toutes les questions concernant la parenté et l'alliance dans la société Sakalava. Ses remarques effectuées dans la région du bas Mangoky sont presque intégralement transposables dans le Menabe sous réserve de quelques variantes terminologiques.

prédécesseurs, avait plusieurs femmes. Il fut décidé que seuls les enfants de la première femme, et leurs descendances, seraient considérés comme candidats au trône et constitueraient le "clan" Maroseraña. Une sorte de conseil des notables - nous l'avons vu - devait prodéder au choix définitif parmi tous les prétendants issus de ce clan.

Les enfants des autres femmes furent considérés comme "longon'impañito" (parents du souverain), nobles à part entière, mais définitivement écartés du trône. Parmi eux, on distingua trois clans principaux, les Misara, les Maromamy et les Andrevola, tous parents en ligne collatérale des Maroseraña.

L'appartenance aux clans nobles se transmettait en filiation bilatérale alors que, pour les clans roturiers, comme nous le verrons avec plus de précision, la transmission de l'appartenance familiale se faisait de façon principalement patrilinéaire.

o Les clans roturiers comme institution politique

Dans la mythologie populaire Sakalava, c'est le roi qui, de toutes pièces, créa le clan :

"Un jour, le roi prit 10 boeufs dans son troupeau. Il réunit tous ses sujets et leur dit : "je vais partager entre vous ces 10 boeufs. Je marquerai l'oreille de chacun d'eux d'un signe distinctif et je donnerai chacun de ces boeufs à chacun des 10 groupes que vous formez et qu'on appellera désormais des clans "Firazanana" ou "Raza". Je partagerai aussi le territoire en 10 parties".

En réalité, il ne donna que 9 boeufs, gardant le 10ème pour le clan noble. Les 9 clans qui furent ainsi créés sont : les Sakoambe, les Marovitike, les Antavaratse, les Andrasily, les Antimangaro, les Hohimalany, les Tsimanavandraza, les Maromotro et les Mikea..." (1)

Contrairement à cette tradition, ce ne sont pas 10 mais 30 clans qui furent créés à l'origine, correspondant à autant de groupes familiaux ayant participé activement à la conquête du Menabe.

Chaque "clan" était désormais spécifié par son nom, par le droit à marquer les oreilles de ses boeufs de découpures spéciales (2), par la reconnais-

(1) Récit de notre informateur Henkeny de Bezezika.

(2) Douliot écrit à ce sujet : "Chaque boeuf porte à l'oreille la marque spéciale de son propriétaire : c'est une découpure parfaitement définie par le nombre, la position et la dimension des échancrures. Il y a une nomenclature très précise des formes d'oreilles, termes inusités en d'autres cas, tout comme ceux du blason. Cette marque équivaut à des armoiries que chaque maître transmet à ses héritiers et dont l'ancienneté est un titre de noblesse". ("Journal du voyage fait sur la Côte ouest de Madagascar". p 134).

sance d'un chef -politique et cérémonial- ou, plus exactement, par l'existence de liens généalogiques communs par rapport au chef initialement désigné par le souverain.

A chaque clan était assigné un statut précis, un ensemble de privilèges et de fonctions spécifiques liés à l'histoire de ses rapports avec le pouvoir Maroseraña. Certains avaient le droit de fournir les titulaires de fonctions prestigieuses : les porteurs de reliques royales, par exemple, ne pouvaient être que Sakoambe, Hirisy, Vangovato ou Andriambe. Ces derniers avaient en outre la mission de conserver la mémoire des généalogies royales. Les médecins et sorciers royaux étaient souvent Andrasily ; les Vangovato constituaient des troupes de choc... etc.

De la même façon, l'institution clanique fut utilisée pour intégrer les populations récemment soumises, chacun des groupes ralliés étant considéré comme un clan unique, ce qui constituait généralement une fiction : les Vazimba pré-Sakalava, pour ne citer qu'eux, comptaient au moins une quinzaine de clans autonomes.

Chaque clan, nouvellement reconnu et intégré, se voyait attribuer un statut qui tenait généralement compte de circonstances survenues au moment de sa soumission à la monarchie, ou depuis cette soumission.

Les Mikea étaient, par exemple, exemptés de la peine de mort ; les Kimidza, qui avaient élevé le roi Lahimerisa, eurent droit, à partir de ce moment, à porter, comme les souverains, un nom posthume et à entourer leurs tombeaux d'une palissade d'épieux... En revanche, les Mitiria dont un représentant avait fui pour éviter un ordre royal devaient -jusqu'à la fin des temps- cultiver les plantations du souverain.

Le clan Vohitse, ainsi défini, était une fiction sociale (nous verrons que les communautés locales fondées sur les rapports de parenté répondaient à une toute autre définition). Il devenait par contre une réalité politique de base.

§ 2. Esclaves, dépendants, clans "mandits".

Les esclaves Sakalava ne constituaient pas -loin de là- une masse indifférenciée. Il n'y avait d'ailleurs pas, à proprement parler, un statut de

l'esclavage, mais diverses situations de dépendance variant selon l'origine ethnique, le mode de mise en esclavage, le statut du maître.

Les esclaves pouvaient organiser leur vie sociale sur la base des rapports de parenté, mais les clans, lignages ou segments de lignage auxquels ils appartenaient ne faisaient pas l'objet d'une reconnaissance officielle. Les boeufs -qu'ils avaient le droit de posséder- ne pouvaient porter d'autre marque que celle de leurs maîtres.

Les limites entre l'état de liberté et celui de servitude étaient particulièrement indécises. Tous les hommes libres (cf. infra) étaient tenus d'effectuer certaines corvées. Celles-ci étaient très inégalement réparties. Symboliques pour les uns, elles pouvaient occuper la plupart du temps de certains autres. On recouvrait ces derniers sous le nom générique de "Mpanompo" (c'est-à-dire : corvéable). Quoique théoriquement "libres", certains Mpanompo fournissaient parfois un surtravail bien plus considérable que celui d'un esclave ordinaire.

Ceux-ci étaient généralement désignés par le terme d'Ondevo. Ils étaient rarement maltraités et leurs rapports avec les hommes libres étaient le plus souvent empreints d'aménité.

Les diverses catégories d'esclaves royaux étaient les plus considérés, mais ils devaient parfois redouter l'arbitraire de leur maître.

Les Antsindrano, hommes libres Sakalava, mis en esclavage (pour dettes le plus souvent) pouvaient à tout instant être rachetés par des membres de leur clan. On évitait donc particulièrement de les maltraiter.

La masse des esclaves ordinaires se différenciait souvent en fonction de leur origine ethnique.

Les esclaves africains, Makoa ou "Mozambiques" étaient dans l'ensemble les plus enviés. Le roi ou les principaux chefs aimaient à s'en procurer pour constituer des milices personnelles.

Les esclaves Betsileo que l'on distinguait difficilement des Antañandro "libres", mais à très bas statut jouissaient souvent d'une quasi-liberté. En échange de certaines prestations sous forme de gros travaux agricoles, on leur

attribuait des droits fonciers, parfois importants et ils pouvaient établir des relations sociales avec d'autres Sakalava quasiment sur un pied d'égalité. Les métis, fruits d'unions entre Sakalava et dépendants Betsileo sont, encore aujourd'hui, connus sous le nom de Kofehimando.

Les plus durement traités, les seuls, d'ailleurs, à n'être pas bien traités, étaient les esclaves d'origine Merina. Ce peuple étant alors considéré par les Sakalava comme leur ennemi héréditaire. Si l'on en croit certains récits, c'est eux que les Sakalava vendaient le plus aisément aux traitants.

Plus bas, dans l'échelle sociale, que les esclaves, les Sakalava du Menabe admettaient l'existence de deux groupes de "parias", au statut si péjoré que les femmes appartenant à ces groupes ne pouvaient être épousées, même par les esclaves les plus déconsidérés. C'étaient les Antambihy et les Tsimodilany.

Les Antambihy étaient sans doute les forgerons castés (1) qui accompagnèrent les Maroseraña dans leur conquête du Menabe. A. Grandidier les décrit en ces termes :

"Les Antambi, grands dans le sud, sont des sortes de parias dans le Menabe où leurs ancêtres ont été vendus pour des chiens. Le roi n'accepte rien d'eux ; ils sont les seuls des gens faisant le Mifali qui n'ont pas de Fanompoana (2). Un Antambi ne peut même pas être (esclave) du roi. Un (Vohitse) ne voudrait pas avoir de relations avec les filles de cette famille quelle que fût sa beauté. Quand ils sont mis à l'amende, le roi n'a aucune part dans leurs boeufs". (3)

Sur les Tsimodilany, nous ne savons rien bien que tous nos informateurs les aient mentionnés, sur le même plan que les Antambihy.

(1) Le fait n'est pas véritablement prouvé. Aucune des traditions que nous avons pu recueillir ne confirma l'activité de forgeron des Antambihy. Celle-ci est considérée comme vraisemblable car, en dialecte Merina, Tambihy signifie forgeron. Il ne semble pas y avoir d'autres preuves.

(2) en d'autres termes, ils sont les seuls sujets du royaume à n'avoir pas à effectuer de corvées.

(3) A. Grandidier, Carnets de notes manuscrits n° 15 p 837.838.

SECTION 3. LA STRUCTURE DES COMMUNAUTES LOCALES : PARENTE ET RESIDENCE.

La complexité qui caractérise l'ensemble de l'organisation sociale Sakalava se retrouve, bien entendu, au niveau des communautés locales. Elle est aggravée dans l'étude des rapports de parenté par une étonnante imprécision de la terminologie.

Les termes les plus courants correspondent à une réalité difficile à cerner, et paraissent souvent employés à tort et à travers aussi bien par les Sakalava que par les auteurs qui ont tenté de décrire leurs institutions.

Nous pensons en particulier aux termes les plus usités : raza, tarika, foko, longo.

Le Raza correspond très approximativement au clan ou au lignage, mais ce peut-être aussi un sous-groupe ethnique (le "raza" Vazimba, par exemple) ou, dans certains cas, un groupe de parents indifférenciés ("raza Mpanjaka").

Le Tarika peut correspondre soit au lignage patrilinéaire, soit à la lignée indifférenciée. Lavondès fait justement remarquer qu'il peut s'agir "soit de la lignée à l'origine de laquelle se place Ego, soit de la lignée dont Ego fait partie". (1)

Les parents Foko sont, en principe -nous y reviendrons- les parents proches d'Ego en ligne indifférenciée, les longo étant, plutôt, des parents plus éloignés ou même, simplement, des personnes avec lesquelles on a des rapports fréquents, des voisins par exemple.

Mais "les Foko sont inclus dans les longo. Longo est un terme général qui est employé pour désigner toute espèce de parents, aussi bien proches qu'éloignés". (2)

De plus, comme le fait remarquer Ottino, "les lignages nobles interviennent quelquefois les termes, les parents des branches collatérales éloignées, longo pour les gens du commun, sont qualifiées de foko". (3)

Paradoxalement, le lignage, qui est la cellule de base de la société Sakalava, ne correspond à aucun terme particulier de la langue Sakalava Masikoro.

(1) Lavondès. op. cit. p 109

(2) Lavondès p 44

(3) P.Ottino. "Les économies paysannes..." p 47.

Pour éviter l'imbroglio, nous avons choisi de n'utiliser qu'avec circonspection les termes vernaculaires et de définir aussi précisément que possible les termes retenus.

En même temps que des rapports de parenté de type clanique ou lignager, se définissant par des critères de filiation principalement unilinéaires (Sous Section 1), existent des rapports fondés sur une filiation indifférenciée (Sous Section 2). De plus, des formes de parenté "fictives", ne reposant pas sur l'existence d'un lien généalogique, jouent un rôle déterminant dans l'intégration sociale des groupes locaux (Sous Section 3).

Sous Section 1. La filiation patrilinéaire : du clan au segment de lignage.

§ 1. Le clan.

Pour reprendre la terminologie de Robin Fox (1) :

..."On appelle clan une unité formée de plusieurs lignages, à l'intérieur de laquelle une filiation commune est présumée sans qu'elle soit nécessairement démontrée... Le clan désigne uniquement le groupe de filiation unilinéaire... J'utiliserai ici clan et lignage pour définir des groupes de filiation uniquement par rapport à un ordre de grandeur : l'unité plus vaste étant le clan, l'unité plus restreinte le lignage."

o L'admission dans le clan.

Dans la société Sakalava, on appartient normalement au clan de son père. Le critère ultime de cette appartenance tient à la réalisation de diverses cérémonies "d'adoption".

L'exogamie de clan était rigoureusement respectée dans le Menabe (2), mais le mariage lui-même n'était qu'une pure formalité, ne donnant lieu à aucune cérémonie importante. Flacourt avait déjà signalé, vers 1650, que "les nègres ne font aucune cérémonie de mariage" (3). V.Noël, vers 1840, confirme cette remarque :

(1) Robin Fox "Anthropologie de la parenté" Gallimard Paris 1972. P 50.52

(2) du moins dans la région de Morondava ; H.Lavondès signale de nombreuses exceptions dans la région du bas Mangoky : "Il existe une certaine forme d'exogamie du clan, mais qui n'est pas absolue puisqu'on peut se marier dans son clan grâce au rite de levée d'interdit ("ala faly)". op. cit. p 34

(3) Flacourt op. cit. p 120

"... Cette cérémonie est de la dernière simplicité : un des amis ou parents du jeune homme tue une poule, la fait cuire, en extrait les pattes, et les lui donne : celui-ci en présente une à la jeune femme et mange l'autre. Si sa future accepte la patte de poule et la mange, le mariage est fait". (1)

Dans les clans à haut statut, la cérémonie pouvait revêtir une plus grande solennité. Il n'y avait cependant pas d'autres prestations que les menus cadeaux apportés pour contribuer à la confection du repas.

"Si le toa-baly (le mariage) a pu donner lieu à une petite fête, on ne saurait (en) parler comme d'une cérémonie. Car l'union de leurs enfants n'est pas l'union des deux lignages. La femme continue de dépendre du (chef de lignage) paternel". (2)

En effet, comme l'indique R.Waast :

"Un lignage (Sakalava) n'abandonne jamais sa fille,; l'épouse n'est pas intégrée au lignage de son mari. A sa mort, ses parents viennent reprendre son corps, pour l'enterrer dans leur cimetière. Si c'est l'époux qui meurt le premier, la femme doit quitter la maison conjugale (brûlée d'ailleurs, si son mari y est mort) ; elle est écartée des cérémonies funèbres, exilée sur-le-champ, recueillie par son propre lignage. Elle abandonne là ses enfants sevrés. Elle peut dès lors se remarier, dans un nouveau groupe". (3)

Les unions matrimoniales étaient d'ailleurs (et sont toujours) généralement très brèves, la norme était de trois à quatre mariages dans une vie, plus dans certaines régions.

En fait, ce n'est pas la femme qui était remise au lignage du mari, mais sa fécondité. A ce moment seulement se produisait un échange, appelant des contre prestations de la part du lignage de l'époux, deux cérémonies successives marquaient la réalisation de cet échange.

D'abord le Scron'troke intervenant lorsque l'épouse se trouvait enceinte pour la 1ère fois :

"Le jeune époux, en vue de s'assurer un droit absolu sur son épouse et sur le 1er enfant, surtout s'il s'agit d'un garçon, offre un boeuf aux parents de sa femme et, en outre un cadeau de 4 yards de toile et un gros sac de riz à chacun des plus proches parents de celle-ci. Ces cadeaux doivent être présentés avant que

(1) V. Noël. "Recherches sur les Sakkalava". Bull. Sté Géographie Paris t XX, 1843, p.56.

(2) B. Schlemmer. "Structures sociales et dynamismes économiques dans la région de Belo/Tsiribihina". ORSTOM - Tananarive 1971. p. 64.

(3) R. Waast. "Les concubins de Soalala". 31 p. ronéo. ORSTOM - Paris 1974 (p. 5).

la femme ne donne naissance à son 1er enfant et on les considère comme le paiement nécessaire pour que l'enfant appartienne à son père ; s'ils ne sont pas effectués en temps utiles, il perd ses droits à être considéré comme le père de l'enfant qui appartient alors à ses beaux-parents" (1).

Après la naissance, le Soron'anake, donnant lieu à un rituel et à des prestations du même genre émanant des parents du mari, consacrait l'admission définitive de l'enfant dans le clan de son père.

Il y avait ainsi versement d'une sorte de dot "a posteriori", liée non au mariage mais seulement à la naissance du 1er enfant.

Si le père omettait d'effectuer les Soro, l'enfant restait alors dans son clan maternel. Cette situation paraît avoir été très rare dans la société précoloniale, sauf lorsque la mère était noble : dans ce cas, nous le verrons, le chef du lignage maternel refusait symboliquement le boeuf remis par les paternels.

Pourtant, même après son admission dans le clan paternel, l'enfant pouvait encore - une fois devenu adulte - revenir à son clan maternel, à titre temporaire ou définitif. Cela pouvait se produire en cas de conflit individuel avec le chef du lignage paternel, ou bien si le lignage maternel jouissait d'un statut social nettement plus élevé.

La filiation patrilinéaire n'avait donc rien d'absolu. Elle constituait cependant la norme.

La dimension des groupes de parenté vivant dans la même résidence variait entre deux limites assez rapprochées liées à la taille du troupeau : le troupeau ne devait pas être trop important, car il serait devenu exagérément vulnérable ; dans ce cas on avait tendance à le scinder en plusieurs parcs déterminant autant d'unités de résidence alliées mais distinctes ; à l'inverse, un troupeau trop réduit ne pouvait entretenir un nombre d'hommes suffisant pour lui assurer une protection efficace contre les bandes de pillards ; les membres d'un tel groupe devaient alors tenter de s'agglomérer à un groupe allié mieux loti.

A l'époque pré-Maroseraña, les divers essaims d'un même groupe finissaient à la longue par perdre jusqu'au souvenir de leur origine commune.

(1) Walen. "The Sakalava" Antananarivo Annal. 1884. p.54.

La création du clan "politique" n'a plus permis à cet oubli de se produire, sans qu'ait diminué pour autant l'ampleur des processus de segmentation.

La nouvelle notion de clan entraînait la reconnaissance d'un groupe nouveau qui n'avait pas d'existence auparavant : celui constitué par l'ensemble des descendants en filiation principalement patrilinéaire de l'homme qui fut désigné par le roi comme l'ancêtre fondateur.

Les membres de ce groupe avaient désormais en commun : le nom du clan, la marque d'oreille de leurs boeufs, des "Lilin-Draza" (c'est-à-dire un ensemble de traditions orales et d'interdits spécifiques), et certaines convergences généalogiques qui, au fil des segmentations successives, devenaient mythiques car la mémoire des chaînons intermédiaires se perdait progressivement.

Aussi comme le fait remarquer Lavondès (1), "le clan n'est pas un groupe organique au sens où l'entend Radcliffe-Brown, ses membres ne se connaissent pas et peuvent être dispersés dans une zone couvrant plusieurs centaines de kilomètres. Ils n'entreprennent aucune action collective et ne se réunissent en aucune occasion". La notion de clan n'est qu'une référence idéologique qui permet de définir une fois pour toutes le statut socio-politique des lignages. Seuls ces derniers existent concrètement, correspondant à des groupes de résidence, ou, le plus souvent, simples composantes de ces groupes.

§ 2. Les phénomènes de segmentation : nouveaux lignages et nouveaux clans.

Les segmentations subies par les clans Sakalava au cours de leur histoire pouvaient être "normales", simple essaimage, justifié par l'expansion démographique d'un groupe sain, ou conflictuelles, débouchant alors sur la création non pas de nouveaux segments mais de nouveaux clans indépendants.

. Les segmentations normales (2).

Elles correspondaient à une expansion naturelle dans un contexte économique favorable. Elles s'opéraient alors selon le clivage lignage aîné/lignage cadet ; ce dernier prenait, le plus souvent, l'initiative du départ.

(1) Lavondès, op. cit. p. 100.

(2) Nous devons la description de ces processus de segmentation à plusieurs de nos informateurs, mais plus particulièrement à Savanandro (de Bezezike) et à Célestin (de Manometinay).

Dans ce cas, le chef politico-religieux, le Mpitoka Hazomanga, du groupe d'origine déléguait ses pouvoirs, en toute sérénité, à l'aîné de la lignée aînée du groupe-essaim (1) qui devenait ainsi un nouveau lignage indépendant, sans rien perdre - bien sûr - de son appartenance clanique. Généralement, si les résidences des 2 lignages étaient peu éloignées, des liens cérémoniels et politiques pouvaient subsister pendant une ou deux générations. Ils s'effritaient ensuite, et tombaient dans un oubli déffinitif, cet oubli pouvant intervenir plus vite, en moins d'une génération, quand les lignages avaient choisi des résidences éloignées.

. Les segmentations conflictuelles.

Lorsqu'un conflit interne au lignage entraînait une scission désapprouvée par le Mpitoka, celui-ci pouvait refuser de transmettre ses pouvoirs. Au temps de la puissance de la monarchie Sakalava, les parties opposées devaient alors demander l'arbitrage du souverain. Celui-ci tranchait généralement en les mettant toutes deux à l'amende et en accordant la création d'un nouveau clan (et non pas un nouveau segment d'un même clan) en ajoutant un qualificatif au nom du clan d'origine et en attribuant une nouvelle marque d'oreille légèrement modifiée.

Selon l'un de nos informateurs (1), pour citer un exemple, le clan Vangovato aurait produit les essaims suivants : Vangovato anala, Vangovato Mikea, Vangovato Boboky, Vangovato Mafahitse, Vangovato Fiza, Vangovato Fananela, Vangovato Be, Vangovato Miroriory, pendant que subsistaient toujours le clan d'origine, Vangovato tout court.

Il s'agissait bien de clans indépendants, les membres de chacun de ces sous-groupes pouvant établir des relations matrimoniales sans déroger à la règle exogamique.

X

X

X

(1) Rekitika (de Bezezika).

En définitive, sur un plan purement morphologique, et sans préjuger de la structure des rapports de production que nous analyserons plus loin, le lignage pouvait se définir comme l'unité cérémonielle (et politique (1)) placée sous la direction d'un Mpitoka hazomanga unique, dans une résidence commune, ce dernier critère devant s'appliquer de manière non restrictive, car les changements temporaires de résidence sont la norme dans la société Sakalava et n'entraînent pas de rupture avec le groupe d'origine.

Nous accordons exactement la même définition au segment de lignage, choisissant l'un ou l'autre terme en fonction de la dimension de l'unité considérée.

§ 3. La structure du lignage

. Le Mpitoka hazomanga.

A l'intérieur du lignage, le statut du Mpitoka hazomanga se détache nettement. Son rôle était - et est toujours - essentiel dans tous les domaines de la vie du lignage.

Il était - comme son nom l'indique - le détenteur du "hazomanga", du pilier ancestral, pôle de la vie cérémonielle du groupe :

"Le vrai Sakalava fait ses sacrifices auprès du pilier ancestral ; celui-ci est fait d'un bois dur, soit de katrafory, de varo, de tamarins ou de hazo-ambo.

Il y a plusieurs espèces de piliers :

- a) les piliers de sacrifices. On en plante un pour chaque boeuf sacrifié
- b) les piliers de la circoncision. Ceux-ci sont plus courts, pointus et plantés à l'endroit où l'opération a été faite.
- c) les piliers du mariage (un pour chaque boeuf sacrifié).
- d) les piliers des ody-charmes ancestraux.

Le pilier ancestral est sacré pour les Sakalava. C'est leur autel où ils font les prières" (2).

Ses fonctions de détenteur du "hazomanga" étaient indissociables de celles de Mpisoro, c'est-à-dire le chef religieux du groupe, de "prêtre" du culte des ancêtres. Il assurait - selon les règles - la communication avec les ancêtres permettant ainsi le bon accomplissement de tous les rites. Il était le gardien de la tradition, du savoir sacré, connaissait les généalogies (cette responsabilité était lourde, car, lors des invocations, l'oubli d'un seul ancêtre pouvait entraîner des conséquences catastrophiques pour le groupe tout entier).

(1) L'aspect politique de cette définition n'a plus de signification aujourd'hui. Les autres termes demeurent intégralement applicables.

(2) Birkeli. "Folklore Sakalava recueilli dans la région de Morondava". Bull. Acad. Malg. VI. 1922-23, p. 360-361.

Il arbitrait les conflits à l'intérieur du lignage, représentait les membres de son groupe impliqués dans des conflits extérieurs.

Ses fonctions économiques - nous y reviendrons - revêtaient la même importance : il gérait le troupeau collectif, ordonnait la répartition dans le temps des diverses tâches agricoles, attribuait les terres sur lesquelles le lignage disposait de droits d'usage...

C'est enfin l'assemblée des Mpitoka qui prenait toutes les décisions politiques graves (déclenchement ou fin d'une guerre, conclusion d'alliances...) engageant les groupes locaux.

. Par contraste, le rôle des autres hommes du lignage paraissait bien effacé. Leurs statuts étaient d'ailleurs forts peu différenciés. Il n'y avait pas de véritable institutionnalisation de classes d'âge. La caducité des unions matrimoniales enlevait beaucoup de son poids à la notion de chef de ménage et l'appartenance à des lignées d'inégale séniorité semble n'avoir eu d'autre rôle que de déterminer l'ordre de succession aux fonctions de Mpitoka.

Par contre, un certain nombre d'individus jouissaient de statuts privilégiés en marge des hiérarchies généalogiques. C'était le cas de tous ceux qui disposaient d'un pouvoir magique ou divinatoire, Moasy ou Mpişikily, dont le rôle débordait largement du cadre lignager et qui jouaient un rôle politique souvent plus important que celui des Mpitoka. Le cas aussi des divers médiums (Saha), respectés et écoutés, même lorsqu'ils n'étaient plus en transes.

Ces pouvoirs parallèles ne concurrençaient pas réellement ceux du Mpitoka. S'exerçant dans des registres différents, les différents pouvoirs avaient plutôt tendance à se renforcer mutuellement, puisque tous diffusaient et contribuaient à rendre obligatoire une idéologie valorisant la tradition, les ancêtres et le respect du souverain.

. Le statut des femmes n'était pas explicitement péjoré. Cependant l'instabilité matrimoniale dans un système virilocal les condamnait à de fréquents changements de résidence. Elles se trouvaient alors dans des situations inconfortables, mal intégrées dans le clan de leur mari, soupçonnées de cupidité car elles tentaient d'obtenir un maximum de cadeaux

pendant la durée de leur union. Ces cadeaux et les biens qu'elle avait pu acquérir par ailleurs lui appartenaient en propre, Tant que durait l'union, les boeufs acquis pendant le mariage étaient joints au troupeau des paternels du mari alors que ceux qui lui appartenaient déjà avant son mariage restaient dans le troupeau de son clan. Lors du divorce, ou après le décès du mari, on effectuait le partage des biens acquis en commun en fonction de règles qui n'avaient rien d'immuable et dépendaient surtout du pouvoir de négociation des parties en cause.

Ses biens personnels lui revenaient intégralement.

. Les statuts des dépendants lignagers (1) et des esclaves étaient - nous l'avons dit - très diversifiés.

Schématiquement, il existait :

- des esclaves, propriété personnelle d'un membre du lignage. Leur statut était - à très peu près - celui des enfants de leur maître, tenus à un certain nombre de corvées, dispensés de guerre, mais ayant droit à certains égards et à la protection ; le "marronnage" était considéré comme légitime en cas de mauvais traitement ;
- des dépendants, propriété collective du lignage. Il s'agissait par exemple de groupes d'anciens esclaves ayant bénéficié - pour des raisons diverses - d'une certaine autonomie, très proche de l'affranchissement. Ils restaient tenus, selon des modalités très souples, variant d'un cas à l'autre, à certaines corvées collectives, surtout de nature agricole, pour le compte de leurs anciens maîtres.
- des affranchis ou même des groupes d'hommes libres avaient parfois reçu certains avantages (attribution de terres, ou promesse d'une protection armée) contre l'engagement "éternel" d'effectuer certaines corvées, généralement assez peu importantes (2).

Sous-Section 2. La filiation indifférenciée. Foko et Longo,

P. Ottino a très clairement défini les difficiles notions de Foko et de Longo :

-
- (1) Nos informations concernant les dépendants lignagers parviennent toutes de la vallée de la Maharivo.
 - (2) dans l'un des exemples dont nous avons eu connaissance, il s'agissait de contribuer à l'entretien d'un petit réseau d'irrigation (village de Bello).

"L'individu de référence : l'Ego, distingue deux catégories de personnes avec lesquelles il est en relation ; les foko et les longo.

Les liens de parenté sont établis sur la base d'un système indifférencié avec accentuation du principe patrilinéaire. L'Ego est au point de jonction de trois lignages : lignages patrilinéaires de son père, de sa mère et de son conjoint. Les parents directs des deux premiers lignages sont foko, ceux du troisième sont longo. Les liens les plus importants sont ceux qui l'unissent aux parents paternels de son père et de sa mère.

A son niveau, l'Ego considère comme foko ses frères et soeurs (germains, consanguins ou utérins) et leurs descendants.

Dans la génération ascendante, sont foko de l'Ego :

- 1) son père et sa mère ;
- 2) les frères et soeurs de 1) et leurs descendants ;
- 3) les pères et mères de 1) ;
- 4) les frères et soeurs de 3) et leurs descendants ;
- 5) les pères et mères de 3) et leurs frères et soeurs, mais non les descendants de ces derniers.

Au seul échelon 3) sans tenir compte des branches collatérales, les grands parents de l'Ego peuvent appartenir à quatre Raza différentes.

Alors que le terme foko désigne les parents proches paternels et maternels jusqu'au troisième degré, le terme longo recouvre trois groupes de relations et désigne à la fois des parents et des alliés.

Pour l'Ego, sont longo :

- les descendants de 5) ;
- les conjoints des parents foko tant en ligne paternelle qu'en ligne maternelle ;
- les parents "foko" du conjoint "valy" de l'Ego lequel n'est pas considéré comme longo, mais sert de point de jonction.

D'une manière générale, les conjoints et alliés des longo sont des étrangers olon-kafa par rapport à Ego.

Comme les foko, les longo appartiennent à des Raza différentes. Toutefois, les membres d'une même Raza se considèrent comme "longo" issus d'un ancêtre commun.

Un décalage se produit à chaque génération ; les alliés longo par la femme de l'Ego sont des parents foko pour le fils de l'Ego dont ils constituent la branche maternelle.

Les conjoints de cette catégorie de parents étrangers par rapport à Ego, sont des longo pour le fils de Ego". (1)

La seule réserve que l'on pourrait apporter à cette excellente définition concerne justement sa trop grande clarté et la netteté des limites à laquelle elle conduit. Les Sakalava, dans la réalité, ne paraissent pas percevoir avec autant de précisions les différences entre les deux notions. Ottino rend d'ailleurs compte de cette imprécision en indiquant plus loin :

"Le foko est un groupement de parents proches..., les membres d'un même foko pouvant appartenir à des Raza différentes... Le terme longo désigne des parents éloignés". (2).

(1) P. Ottino. "Les économies paysannes malgaches du Bas-Mangoky". pp. 45-46.

Il s'agit, en définitive de notions très extensives. On reste longo avec les foko de son conjoint, même après avoir divorcé, de sorte que, à la fin de sa vie, un individu qui s'est marié - comme cela est la norme - 3 ou 4 fois dispose d'un nombre considérable de longo.

Parmi les longo il existe des relations privilégiées, telles celles qui unissent les beaux-frères et qui ne sont pas sans rappeler celles qui unissent les parents à plaisanterie (cf. infra). Ces relations ne cessent pas non plus avec le divorce.

A la limite, d'ailleurs, on en arrive à considérer comme longo tous les non-parents avec lesquels on entretient des relations suivies, de voisinage par exemple.

"C'est toujours le terme longo qui est employé pour désigner des étrangers que l'on veut assimiler à des parents afin de leur conférer un statut qui exclut toute hostilité et permette la collaboration". (1)

Sous-Section 3. La parenté fictive : fatidra et ziva

§ 1. Le "Fatidra" ou "fraternité de sang"

Le Fatidra permet, par la réalisation d'un rite très simple, assorti de serments et de terribles imprécations contre les éventuels parjures, de créer entre deux individus non-parents des liens en tous points identiques à ceux de proches parents.

"Ces liens sont, aux yeux des malgaches aussi sacrés et souvent plus respectés que ceux de la fraternité matérielle, dont le fattidrah impose d'ailleurs tous les devoirs. Deux frères de sang doivent partager leur fortune, se soutenir dans le danger, mettre en commun tous les biens et tous les maux de la vie, enfin se prêter assistance en temps de guerre, quand même ils appartiendraient à des tribus ennemies. Dans ce dernier cas, ils doivent non seulement éviter de se faire du mal, mais encore, si l'un des deux tombe entre les mains du parti ennemi, l'autre est obligé de le préserver de la fureur de ses compagnons qui s'abstiennent ordinairement d'attenter aux jours du prisonnier, dès qu'ils connaissent le lien qui l'unit à son protecteur. (2)

Bien que le lien soit individuel, il engage dans une large mesure les parents de chacun des contractants. On voit alors s'instaurer des rapports d'alliance aux contours mal définis qui peuvent, à la longue, se muer en rapports de parenté

(1) Lavondès "Bekoropoka..." op. cit. p. 44

(2) Guillain "Documents..." op. cit. p. 275.

à plaisanterie (cf § 2), si les liens de fatidra deviennent nombreux entre les deux groupes.

La création d'une fraternité de sang était, à l'époque pré-coloniale, le meilleur moyen pour qu'un isolé s'intègre dans un groupe en place sans perte de liberté.

§ 2. L'alliance Ziva ou parenté à plaisanterie (1).

Le Ziva est une relation d'alliance complexe unissant 2 groupes et se transmettant héréditairement. Tous les membres des 2 groupes sont engagés par la relation qui ne peut être rompue par une volonté individuelle.

La façon dont naissent les rapports de Ziva est assez obscure. D'après certains de nos informateurs, il faudrait 2 conditions pour que l'on puisse devenir parents à plaisanterie (Mpiziva).

- il faut que des rapports d'alliance anciens existent entre les deux groupes (unions matrimoniales fréquentes, liens de fatidra multiples) ou qu'il y ait eu création d'une alliance fatidra entre les deux Mpitoka ;

- il doit y avoir résidence commune ou voisine.

Lorsque ces deux conditions sont remplies, les rapports de Zira peuvent apparaître à la longue sans qu'on puisse dire clairement à partir de quand ils existent vraiment. Le Ziva ce sont d'abord de bons rapports de voisinages qui durent, et prennent peu à peu des formes institutionnalisées. Une fois créés, ces liens deviennent indestructibles pour toute la descendance des deux groupes, même s'il n'y a plus résidence commune.

Différents groupes peuvent devenir Mpiziva. D'abord des sous-groupes ethniques dans leur ensemble. C'est ainsi que, d'après la tradition, les Vazimba sont les parents à plaisanterie des Vezo, des Tañandro (et plus généralement des Betsileo vivant dans le Menabe), des Makoa... Si nos informations sont bonnes il s'agit là du souvenir d'alliances politiques établies entre les chefs de ces divers groupes. Nous n'avons pas

(1) L'un des aspects les plus spectaculaires de l'institution réside dans la faculté, dans l'obligation qu'ont les "parents à plaisanterie" de se dénigrer systématiquement sur un mode faussement agressif qui n'est pas sans rappeler le ton de certaines plaisanteries amicales qui ont cours dans notre société.

eu l'occasion d'observer des rapports de Ziva à ce niveau.

Deux clans, dans leur intégralité, peuvent être Mpiziva. Dans ce cas, l'origine du lien est très ancienne, contemporaine des débuts de la monarchie, à une époque où le clan n'avait pas encore essaimé.

Dans la majorité des cas, ce sont deux lignages - appartenant à deux clans distincts - qui sont en cause. Les autres lignages de ces deux clans ne sont pas concernés.

L'alliance Ziva est forte et complexe, portant sur la plupart des activités sociales.

Les groupes Mpiziva se doivent mutuellement assistance sur le plan économique (mise en commun des troupeaux lignagers, attribution mutuelle de droits fonciers, rapports de coopération...), et sur le plan cérémoniel : les parents à plaisanterie jouent un rôle essentiel, dans les rites familiaux, en intervenant pour faire respecter la régularité de l'accomplissement des rites.

D'autre part - et surtout - les Mpiziva ont entre eux des rapports d'échange matrimonial préférentiel. Nous verrons dans le chapitre 3 l'importance de cet aspect de l'alliance.

X

X X

Les communautés locales concrètes, dans la société pré-coloniale, étaient bâties à partir de la combinaison de ces différents rapports.

Elles étaient généralement composées d'un ou deux lignages, rarement plus, dotés chacun de leur Mpitoka hazomanga. La résidence n'était pas strictement commune : si les deux lignages étaient Mpiziva ils préféraient constituer deux villages indépendants à peu de distance l'un de l'autre, car un proverbe Sakalava recommande à l'homme de ne pas habiter dans le village de son épouse.

Autour de ce noyau solide gravitaient plus ou moins durablement divers éléments plus marginaux : des isolés liés par fatidra à un membre du groupe, des segments de lignage de parents ou alliés divers provisoirement associés dans

l'attente d'une réinsertion dans leur groupe d'origine.

Il est impossible de bien comprendre la société Sakalava sans prendre en compte cette mobilité, ce laxisme dans la définition des groupes : à quelques mois d'intervalle, toutes les communautés locales voyaient leur composition partiellement remaniée. Le village ne restait d'ailleurs pas toujours au même emplacement, suivant à distance les errances du troupeau.

Politiquement, les communautés locales étaient, en principe, dans la dépendance de quelque Mpanjaka du voisinage immédiat. Mais, nous l'avons vu, les exigences de ce dernier étaient bien modestes, tant il craignait de voir ses sujets le quitter pour un chef plus compréhensif.

CHAPITRE 2. La production et l'échange au niveau des communautés locales.

* Les contraintes liées au milieu.

Le milieu. Du Mangoky à la Tsiribihina, limité à l'Est par les escarpements abrupts du Bongolava et par la falaise du Bemaraha, le bassin du Menabe se présente comme une vaste carapace sableuse entrecoupée de larges vallées alluviales.

La carapace sableuse, légèrement inclinée d'Est en Ouest, est couverte d'une forêt claire. Peu résistante au feu, elle tend à laisser la place à une savane arborée qui se dégrade elle-même en steppe. Les sols sont fragiles et faiblement fertiles.

Les vallées constituent un fort contraste. Les fleuves de la côte ouest - dès les premières pluies - charrient des masses d'eau considérables qui arrachent les berges, emportant terre, rocaillies et arbres. Lorsque la crue se ralentit, ces débris de toutes sortes se déposent imposant souvent au fleuve le tracé d'un nouveau lit.

Contrairement à ce que semblent indiquer de nombreux rapports de techniciens, l'irrégularité des fleuves de l'Ouest n'est pas un phénomène récent. Elle est mentionnée par la plupart des voyageurs qui circulèrent dans le pays au XIX^e siècle. Voeltzkow (1) notamment décrit en 1893 les désastres causés par les crues de la Maharivo et du Mangoky :

"On dit qu'au Maharivo environ dix localités avec

(1) Voeltzkow "Von Morondava..." op. cit. p. 22 et 32.

mille habitants et tous les boeufs avaient été emportés, si subite avait été la crue."

Le lit de ces fleuves tumultueux se déplace à l'intérieur d'une large plaine d'inondation. Il est limité - dans son tracé en cours - par des bancs de sable déposés pendant les pluies et qui émergent lors de la saison sèche. Au-delà de ces bourrelets sableux, s'étendent les zones d'alluvion. Celles-ci, plus ou moins durablement inondées après les pluies, recèlent des nappes phréatiques de profondeur variable qui, la plupart du temps, permettent des cultures de saison sèche. A cette époque de l'année, les fleuves ne sont plus que de minces filets d'eau divaguant sur un lit sableux démesuré. Parfois - c'est le cas de la Maharivo en aval de Bevantaza - ils se perdent complètement dans les sables et n'ont plus qu'un cours souterrain d'avril à novembre.

La côte est basse, sabieuse, dépourvue de bons abris naturels. Les abondantes déjections des fleuves déterminent des zones basses, amphibies, propices à une végétation de Mangroves à palétuviers. Des dunes de sable les séparent de l'intérieur. Entre les dunes, s'étendent des zones plates, marécageuses et salées, les "Sira Sira", inondées à marée haute.

Le climat est chaud et sec, d'avril à novembre. La saison des pluies est de plus en plus brève au fur et à mesure que l'on se dirige vers le sud. Les précipitations sont extrêmement irrégulières, d'une année à l'autre (les quantités totales varient facilement du simple au double), mais aussi au cours d'une même année, la sécheresse la plus extrême pouvant être suivie de pluies cycloniques qui sont de véritables cataclysmes.

. Les activités productives.

Un tel milieu est extrêmement contraignant pour des hommes qui veulent y vivre et y produire avec des forces productives faiblement développées. L'éventail des activités possibles est limité.

C'est à l'élevage - sans aucun doute - que le milieu naturel était le mieux adapté, avec les immenses possibilités de pâturage offerts par ces forêts et broussaille si faciles à incendier. L'eau n'était pas rare, malgré la sécheresse, grâce à de nombreuses dépressions argileuses où l'eau stagne d'une saison des pluies à l'autre. (1)

La forêt, partout présente ou proche, était aussi particulièrement propice aux activités de prédation. Elle recé-
lait d'innombrables espèces végétales comestibles, des tuber-
cules, des racines (2) et toutes sortes de gibiers qui l'on pou-
vait piéger ou chasser.

L'agriculture, par contre, ne pouvait être envisagée que de façon précaire et dans des zones limitées, en l'état pré-
Maroseraña des techniques. Sur la carapace sableuse, seul un pe-
tit nombre de récoltes était possible au même endroit. Le sol
était ensuite épuisé pour de longues décennies. Dans les vallées
alluviales, la fertilité était grande mais l'eau n'était pas
maîtrisée : les crues tardives pouvaient emporter les semis, les
aménagements hydrauliques de type traditionnel s'ensablaient à
chaque saison des pluies...

Ainsi, la terre était à la fois surabondante et de
faible valeur intrinsèque. Même les terres alluviales n'inci-
taient guère l'établissement de droits fonciers durables, puis-
que les terroirs se trouvaient constamment remodelés. On pres-
sent dans ces conditions, la lenteur avec laquelle se sont déve-
loppées les formes d'appropriation privée du sol.

Dès le départ, par conséquent, les activités pasto-
rales, agricoles et de prédation, si elles étaient toutes possi-
bles, n'avaient pas devant elles les mêmes chances de développe-
ments d'autant que les éleveurs, contraints à la constante re-

(1) Ces petits étangs, ces mares sont désignés par les Sakalava
sous le terme de "Ranovory"

(2) Voir la liste de ces espèces (table alphabétique) in Flacourt
op. cit. tome VIII. Cf. aussi A. et G. Grandidier "Ethno-
graphie de Madagascar" Volume IV tome 3 p.562 note 118.

cherche de nouveaux pâturages, étaient prédestinés à l'expansion territoriale.

*

*

*

On trouve, dans les groupes Sakalava pré-coloniaux, toutes les formes de combinaison entre élevage, agriculture et cueillette. Aucun n'ignorait véritablement l'une de ces activités. Les Mikea eux-mêmes, les plus nettement marginaux de tous les sous groupes Sakalava, faisaient quelques pauvres plantations de patates et, par la castration et le marquage des lémuriens pratiquaient une sorte d'élevage rudimentaire.

Par contre, les dosages entre ces différentes activités ont donné lieu à d'infinies variantes, d'un groupe à l'autre, parfois à l'intérieur d'un même groupe contraint de s'adapter aux circonstances.

Chacune de ces activités correspond à la mise en oeuvre de procès de travail et de rapports sociaux de production déterminés.

Chacun des types de combinaison entre ces activités correspond à une forme spécifique de combinaisons entre ces procès de travail et ces rapports sociaux de production.

Nous appellerons mode de production Sakalava à un moment donné l'ensemble des rapports juridiques, idéologiques, politiques, économiques... correspondant alors au mode dominant de combinaison de ces activités.

Dans la société Sakalava concrète, ce mode dominant de combinaison n'a jamais été le mode exclusif. Il a toujours existé des modes de production secondaires qui peuvent être, notamment, des survivances de modes de production plus anciens ou des formes temporaires d'adaptation.

Ces modes de production secondaires sont articulés d'une manière spécifique au mode de production dominant.

Nous appellerons formation sociale Sakalava à un moment donné, l'ensemble constitué par le mode de production Sakalava dominant et les modes de production secondaires articulés autour de celui-ci.

Un mode de production déterminé est caractérisé par un certain type d'équilibre entre différentes activités, cet équilibre étant généralement spécifié par la domination d'une des activités sur les autres.

Nous dirons qu'il y a changement de mode de production chaque fois qu'intervient un remaniement tel, dans les composantes de cet équilibre, que les places respectives des différentes composantes sont remises en cause et que le nouvel équilibre est apte à se reproduire.

En l'absence de cette dernière condition, le changement de mode de production n'est pas réalisé, mais un processus de transition est en cours.

Le changement du mode de production dominant implique le changement de la formation sociale dont il fait partie. (1)

Nous décrirons d'abord le mode dominant de combinaison des activités productives à l'époque de la monarchie Sakalava (Section 1), puis les modes secondaires en montrant comment ils sont reliés entre eux au niveau de l'échange (Section 2).

(1) Nous nous sommes plus particulièrement inspirés pour ces définitions de textes de :

Samir AMIN ("le développement inégal"), N. POULANTZAS ("Pouvoir politique et classes sociales"), M. GODELIER ("Horizons, trajets marxistes en anthropologie" et divers), ALTHUSSER, BALIBAR et al. ("Lire le Capital").

SECTION 1. LE MODE DOMINANT DE COMBINAISON DES ACTIVITES

PRODUCTIVES.

Sous Section 1. Les activités pastorales.

§ 1. Les techniques de l'élevage pré-colonial.

L'élevage Sakalava pré-colonial était de type "contemplatif", les bêtes restant très largement livrées à elles-mêmes. Les tâches principales de l'éleveur étaient la recherche et l'aménagement de terrains de parcours, et surtout le gardiennage, un gardiennage très souple, posant des problèmes différents selon qu'il était pratiqué en parc ou en errance. Nous verrons aussi que la guerre constituait une activité étroitement liée à l'élevage.

(A) La recherche de terrains de parcours.

Le choix du lieu de pâturage posait peu de problèmes, en raison de l'extrême faiblesse du peuplement. Il était toujours aisé, en se déplaçant à faible distance, d'éviter les zones déjà occupées. Les traditions que nous avons pu recueillir ne mentionnent jamais de conflits surgissant à ce propos, sauf celles qui ont trait à l'éviction par la force de cultivateurs Tanandro, lors de la conquête du Menabe.

Sur le terrain choisi, il s'agissait d'une forêt, on abattait à la hache les plus gros arbres avant de provoquer l'incendie. R. Battistini a très bien décrit les opérations précédant la mise à feu, encore pratiquées aujourd'hui :

"La coupe de la parcelle choisie est individuelle. Elle se fait généralement dans le courant de la saison sèche, mais suffisamment tôt pour que le bois ait le temps de sécher, pour la mise à feu, avant les premières pluies de la saison humide. Les buissons les moins résistants sont arrachés, tandis que l'on coupe à la hache les arbres plus importants à quelques dizaines de centimètres de la base du tronc. Certaines essences sont respectées : les kily, les baobabs, parce

qu'ils fournissent des fruits comestibles, enfin les cuphorbes, que l'on évite le plus possible d'attaquer à la hache à cause du latex, extrêmement dangereux pour les yeux. Souvent on respecte, au milieu du défrichement, un arbre particulièrement touffu, ou un groupe de buissons, dans le but d'avoir de l'ombre. Les branches et les troncs coupés restent à sécher pendant un ou deux mois (août et septembre), avant la mise à feu qui se fait habituellement en fin septembre ou début octobre. Les branches sèches sont amassées au pied des cuphorbes que l'on n'a pas pu couper, et qui de cette manière seront en partie brûlées sur pieds. Certains arbres, dont il aurait été fatigant de couper le tronc, trop épais ou trop dur, à la hache, sont abattus de la même manière en entreprenant à leur pied une ceinture de braises; puis on dispose le long de l'arbre abattu des paquets de branches déjà sèches, auxquels on met le feu." (1)

Ces tâches préliminaires incombaient aux esclaves. Elles ne s'imposaient pas toujours, car la forêt pouvait être clairsemée ou bien, à la suite d'incendies antérieurs, avoir laissé la place à une végétation de savane.

Les terrains de parcours ne faisaient pas l'objet de droits permanents.

"Dans ce pays, la terre appartient à tout le monde, chacun fait paître ses animaux et plante où bon lui semble." (2)

Si l'on en croit Grandidier (3), le droit d'usage commençait dès qu'on avait procédé au marquage des arbres à abattre et il cessait dès le départ du troupeau. Pendant tout le temps de cette occupation, aucun troupeau ne pouvait s'installer à son tour sans l'accord explicite des premiers occupants.

(B) Le gardiennage en parc.

Le "FAHITRA", le parc, était l'un des éléments clés de la société Sakalava pré-coloniale. C'est autour de lui que s'organisaient les unités politico-familiales de résidence; c'est lui, par ses dimensions, par la puissance de ses cons-

(1) R. Battistini "Géographie de la plaine côtière Mahafaly" pp. 85-86

(2) Drury op. cit. p. 76

(3) Grandidier "Souvenirs..." op. cit. p. 31.

tructions défensives, qui symbolisaient le prestige du groupe et de son chef.

C'est à ce dernier que revenait, en principe, la propriété du fahitra, mais tous les bocufs du groupe y avaient librement accès.

La construction du parc donnait lieu à la plus importante forme d'entraide pratiquée par les Sakalava au niveau des communautés locales : tous les membres du groupe devaient y participer, au moins symboliquement, chaque fois que l'on changeait de résidence, c'est-à-dire tous les trois ou quatre ans en situation de paix, beaucoup plus fréquemment en temps de guerre.

Le fahitra était constitué d'un entrelac de troncs et de branchages épineux. Des fortifications - palissade et épineux - entouraient le parc et les cases. Grâce à la coopération de l'ensemble du groupe, hommes libres, femmes, esclaves, enfants, l'ensemble pouvait être édifié en un petit nombre de jours.

A vrai dire, le troupeau était rarement réuni tout entier dans le parc. En dehors de la grande période des cérémonies lignagères, on n'y trouvait guère que les bêtes dont on avait besoin dans l'immédiat (sacrifice, nourriture, échange) ou celles qui étaient de passage au village lors d'un déplacement entre deux pâturages.

(C) Le gardiennage en errance.

Il constituait la norme. Le troupeau du groupe était généralement disséminé en plusieurs lieux de pâturages disposés en couronne autour du village. Près de chacun d'eux, un campement provisoire de deux ou trois huttes était édifié sommairement pour abriter un petit nombre de gardiens armés de sagaies.

Le gardiennage était généralement effectué par des esclaves. Mais, à l'occasion, les hommes libres ne dédaignaient pas de s'en occuper eux-mêmes.

La tâche était relativement lourde et dangereuse. Lourde parce que les bêtes, au gré de leur inspiration, s'éloignaient un peu dans tous les sens. Il fallait, sans cesse, courir sur leurs traces, organiser leurs déplacements vers les points d'eau, isoler les bêtes agressives, éviter les intrusions de boeufs sauvages...

Dangereux, car les ^{eurs}troupeaux étaient sous la constante menace d'un raid de razzias. Il fallait repérer à l'avance des cachettes dans la forêt épaisse pour y conduire les bêtes à la hâte si une menace se précisait, attaquer les voleurs s'ils n'étaient pas trop nombreux, courir au village pour y chercher du secours dans le cas contraire...

Par contre, aucun soin n'était véritablement donné au bétail : on se contentait, dans les cas les plus graves, de recourir aux techniques magiques proposées par le moasy local. L'échec de ces dernières devenait souvent l'occasion d'un conflit contre un groupe voisin accusé d'avoir jeté un sort.

(D) La guerre.

Elle consistait, à n'en pas douter, une activité liée à l'élevage. La guerre offensive, le pillage permettaient seuls l'acquisition rapide d'un surplus en boeufs. La guerre défensive contre voleurs isolés, pillards en bande et ennemis politiques était une préoccupation constante, sans doute la plus importante de toutes, déterminante pour le choix de la résidence, la dimension du groupe, l'établissement des réseaux d'alliance politique.

Mais la guerre, dans la société pré-coloniale, était une activité complexe déterminant une organisation des "rapports de production" et des formes de coopération originales qu'il est nécessaire d'envisager séparément.

§ 2. Les droits de propriété sur le troupeau.

La superposition des droits individuels et collectifs donnaient - et donnent encore - une impression de grande complexité. Cette impression n'est peut-être pas entièrement fondée, les règles d'appropriation des bocufs était, au fond, assez simples.

Les droits individuels sur les bocufs pouvaient provenir d'un héritage (1), de la rémunération d'un service rendu, d'un don, d'un échange ou du partage d'un butin. Chaque bête portait, en principe, sur l'oreille droite, la marque du clan paternel de son propriétaire, sur l'oreille gauche, la marque du clan maternel. Mais il pouvait y avoir des exceptions :

"Si l'individu dépend d'un père d'origine modeste, mais d'une mère de bonne famille ou de haute lignée, il est tenté de transporter la marque d'oreille gauche à l'oreille droite, pour faire dorénavant partie de la tribu maternelle. Cet acte est cependant assez rare et, dans ce cas, il faut demander le consentement des chefs de la dite famille." (2)

Les esclaves pouvaient posséder des bêtes. Ils utilisaient alors la marque de leurs maîtres. Il existait une marque spéciale "Tsianingea" pour ceux qui n'avaient pas de marque officielle (affranchis, étrangers, esclaves ne dépendant pas d'un clan précis...).

Ces droits individuels, reconnus par tous, se fondaient dans la notion de troupeau lignager sur lequel s'exerçaient les droits collectifs de la communauté familiale.

(1) Les règles de l'héritage semblent avoir été assez peu précises. En fin de compte, les modalités de l'héritage dépendaient plus du résultat des négociations entre les Mpitoka dont dépendaient les diverses parties prenantes que de l'application de principes clairs. La transmission des biens s'opérait cependant plutôt en ligne patrilinéaire.

(2) Birkeli "Marques de bocufs et traditions de race" Oslo 1926. p.5.

Il s'agissait de l'ensemble des bêtes sur lesquelles le Mpitoka hazomanga, le chef lignager, pouvait exercer son contrôle. En d'autres termes, ce dernier décidait de l'emploi de ces bocufs, au mieux de l'intérêt de la collectivité, avec ou sans l'accord des propriétaires individuels. Certaines cérémonies, par exemple, ne pouvaient se réaliser qu'avec le sacrifice d'une bête disposant d'une couleur de robe très précise. L'individu qui possédait une telle bête ne pouvait en aucun cas refuser de la céder au groupe. Outre le prestige qui pouvait en résulter pour lui, il recevait, parfois, des compensations : une bête d'âge équivalent par exemple.

En tout état de cause, l'individu ne pouvait jamais faire usage de son droit de propriété contre l'avis du Mpitoka. Un tel comportement aurait entraîné son exclusion du groupe et la confiscation de tout son bétail. Il n'y avait qu'une exception à cette règle : lors de cérémonies de bilo (Cf. infra) organisés pour la guérison d'un malade, celui-ci choisissait dans le troupeau collectif un jeune animal qui, dès lors, ne pouvait plus être vendu ni mis à mort, car il symbolisait la santé retrouvée par son nouveau propriétaire.

L'unité d'appropriation collective était généralement le lignage. Souvent, cependant, deux ou trois lignages Mpiziva trouvaient utiles d'associer leurs bêtes; les Mpitoka étaient alors solidairement responsables de la gestion du troupeau commun, considéré comme unique.

Des individus ou des petits groupes pouvaient, à titre provisoire ou définitif, associer leurs bocufs à ceux d'un autre lignage. Tant que durait cette association, les droits collectifs étaient exercés par le lignage d'accueil, mais ces droits cessaient dès que l'individu ou le groupe désirait revenir à son lignage d'origine.

Sous Section 2. Les activités agricoles.

Jusqu'à la décadence Maroseraña, le maïs constituait le produit de base de l'agriculture Sakalava. Le

riz n'était pas inconnu, nous allons y revenir. Ce sont pourtant les patates ("belé"); le manioc ("balahazo") et la banane ("kida") qui constituaient les principaux compléments du maïs avec, subsidiairement, de nombreuses variétés de légumineuses : des haricots (les "antaka", "lojy", "voanemba"...), les fameux pois du Cap ("kabaro") - mais il s'agissait d'une variété sensiblement différente de celle qui est cultivée et commercialisée aujourd'hui -; parfois, du sorgho ("ampemba") - de plus en plus rare au fur et à mesure que l'on se dirigeait vers le nord - et des arachides ("voanjo").

Pour être complet, il faudrait mentionner la canne à sucre et diverses cucurbitacées, telles le "voantangogo".

Lorsque la parcelle choisie avait été incendiée - le plus souvent dans l'objectif principal de créer un nouveau pâturage - on l'abandonnait jusqu'à la première pluie.

"Si les conditions météorologiques sont défavorables, il peut arriver que le brûlis ne soit pas utilisé. Mais s'il y a beaucoup de nuages noirs dans le ciel, et si le vent vient du Nord, ce qui est presque une certitude de pluie, chacun se précipite, avant même que la pluie ait commencé, vers son propre tetikala, souvent situé à plusieurs kilomètres du village. S'il a plu pendant la nuit, on sème dès le petit matin. Toute la famille se rend sur le brûlis, car il faut faire des semis rapidement... Pour cette première pluie on sème... dans des trous espacés de vingt centimètres, et à raison de trois ou quatre graines par trou. Ces trous sont rebouchés ensuite avec le pied." (1)

Les tâches les plus lourdes intervenaient alors : il s'agissait d'enclore la plantation pour la protéger contre les divagations de bovidés, puis de commencer un long gardiennage pour écarter oiseaux et sangliers.

A. Grandidier a décrit ces "hatsaka" :

"Berenala se compose de grands enclos où sont des plantations de maïs, les défrichements étant faits au mi-

(1) R. Battistini op. cit. p. 86.

lieu des bois. Chaque enclos contient cinq ou six misérables huttes." (1)

Les tâches culturales véritables étaient peu nombreuses : des sarclages sommaires ou inexistant, la coupe effectuée au couteau.

Cette technique, qui permettait de très belles premières récoltes, épuisait rapidement le sol et on ne pouvait guère rester plus de deux années consécutives sur le même emplacement.

Les cultures de décrue, au début de la saison sèche, sur les basses terrasses inondables, ou même dans le lit sableux des fleuves, étaient connues mais n'avaient pas - et de très loin - l'importance relative qu'elles ont aujourd'hui. Grandidier les mentionne en 1869 :

"on appelle belé tsiava les patates qui viennent dans le sable des bancs de rivière; elles viennent en quarante jours et sont toutes petites mais bonnes." (2)

En tout état de cause, il s'agissait d'une agriculture rudimentaire, la plupart du temps itinérante, très soumise aux aléas climatiques.

...
Ce sont les esclaves et les femmes qui accomplissaient la plupart des tâches culturales, les hommes libres n'intervenant qu'en cas de nécessité absolue, s'il y avait, par exemple, un risque de destruction. La plupart des temps de travaux étaient consacrés à la surveillance. L'agriculture, en définitive, ne donnait lieu à aucune forme importante d'entraide et ne jouait qu'un rôle très secondaire dans les préoccupations collectives.

On ne choisissait pas l'emplacement d'un village parce que les terres y paraissaient fertiles, mais à cause de la qualité des pâturages. Si une guerre ou les besoins du

(1) A. Grandidier. Carnets de notes manuscrits n°27

(2) A. Grandidier. Carnet n°15.

troupeau imposaient un déplacement avant que les récoltes ne soient mûres, on abandonnait les plantations sans regret confiant dans les ressources de la cueillette pour maintenir l'équilibre alimentaire. Drury donne maints exemples de cette situation.

Comme pour les terrains de parcours, les droits sur la terre n'étaient que des droits d'usage temporaires, cessant en même temps que la mise en valeur.

Il n'y avait pas de restriction dans les possibilités d'accès à la terre.

Drury signale que : "chacun de nous (il s'agissait des esclaves E.F.) pouvait cultiver pour son usage autant de terres qu'il voulait et il avait un jour par semaine pour y travailler."

Un de nos informateurs de Beleo nous paraît avoir bien résumé le problème de l'accès à la terre à l'époque ... pré-coloniale :

"Autrefois, la terre n'avait pas de propriétaire, il était donc possible à tous les habitants de l'exploiter comme chacun l'entendait. Tous ceux qui s'installaient dans une région pouvaient cultiver où ils voulaient, car il y avait toujours beaucoup de terres libres. Pourtant, les habitants de Maintirano (1) quand ils se sont installés dans la région, ont fait une demande aux habitants de Beleo déjà sur place, car ils étaient leurs Mpiziva. Ceux de Beleo leur ont donc donné de la terre; car on ne refuse pas à des Mpiziva. Les autres nouveaux venus qui ont installés leur résidence à Beleo même, n'ont pas eu à faire de demandes, car du fait qu'ils habitaient le même village, ils étaient devenus de Mpilongo, et avaient automatiquement le droit de cultiver ce qu'il leur convenait dans le terroir du village.

Pour accéder à la terre, autrefois, il suffisait donc de faire des arrangements avec les tompon-tany ou bien d'aller dans un endroit où il n'y avait personne. Mais il était préférable de s'installer pas trop loin de Mpilongo ou de Mpiziva, car on ne se vole pas de boeufs entre Mpilongo et entre Mpiziva, et on peut s'entraider contre les ennemis.

(1) village voisin de Beleo.

Si, par exemple, des gens abandonnaient un endroit, ils laissaient leurs terres aux parents restés sur place. S'il ne restait pas de parent, tous ceux qui voulaient, parents ou non, avaient le droit de la cultiver."

Sous Section 3. Les activités de prédation.

La collecte du "tavolo" et du miel constituaient des activités importantes et régulières, pratiquées même en période d'abondance.

Le tavolo, sorte d'arrow-root, était, au même titre que le maïs, l'un des aliments Sakalava de base. La collecte était plutôt réservée aux femmes et aux esclaves, mais la préparation était une tâche spécifiquement féminine :

"Les tubercules, réunis en gros tas, sont broyés dans des trous à l'aide de pierres, puis battus et lavés à plusieurs reprises dans des nattes solides, suspendus à des pieux par les extrémités; ces pieux, souvent, sont plantés dans l'eau même. Faute de lavage suffisant les tubercules constituent un dangereux poison. On obtient ainsi une farine fine et blanche que l'on mange en bouillie ou en gelée épaisse... En opérant sur de grandes quantités, la préparation demande plusieurs jours." (1)

Le ramassage du miel, la fabrication de l'hydromel, intervenaient surtout à l'approche des grandes cérémonies, dans la seconde moitié de la saison sèche. C'était une tâche masculine. On collectait surtout le miel sauvage, mais les Sakalava - et tous les Malgaches du Sud-Ouest - savaient parfaitement fabriquer d'excellentes ruches ainsi qu'en témoigne à plusieurs reprises le récit de Drury.

Les autres formes de cueillette, de pêche et de chasse n'étaient que des activités subordonnées.

Subordonnées à l'agriculture, dans la mesure où l'on chassait le sanglier, par exemple, plus pour protéger

(1) Rapport du lieutenant Hartmann. Archives EMAT. Vincennes
05. 12.

les plantations que par goût : la chair de cet animal, peu prisée, était souvent tabouée. Dans la mesure aussi où l'on ne partait en quête des autres produits de la forêt que lorsque la soudure des produits agricoles était délicate.

Subordonnées à l'élevage en ce sens que c'est pour meubler leurs loisirs que les bouviers piégeaient les oiseaux ou pêchaient dans les "ranovory" où le bétail s'abreuvait. C'était d'ailleurs là une activité indispensable car les boeufs étant gardés loin des plantations et des villages, les gardiens ne devaient généralement compter que sur eux-mêmes pour subvenir à leurs besoins alimentaires.

Sous Section 4. La guerre et le pillage.

Ce sont, en définitive, les razzias et la guerre qui donnaient lieu aux formes de coopération les plus élaborées, même lorsqu'il ne s'agissait que de guerres "lignagères", par opposition aux guerres "nationales" où toutes les communautés locales étaient censées se rassembler sous le commandement du souverain.

Mavrocordato, après avoir lu Drury, résume clairement la technique guerrière Sakalava :

"Le scénario ne change jamais. On investit de nuit un village; on découvre dans la palissade qui l'entoure, sous la broussaille, le passage secret par où, en temps de siège, femmes, enfants et troupeaux prennent le large. Puis on jette l'alarme dans l'enceinte et l'on intercepte le torrent de fuyards qui s'échappe par la brèche. Le retour joyeux des guerriers, avec leur butin est salué par de nombreuses réjouissances. On danse, on s'embrasse, on se gave.

Mais les représailles ne tardent pas et les chefs voisins s'unissent pour châtier les pillards. Il arrive qu'une contre-expédition se forme au moment où les hommes d'une tribu sont occupés à dévaster un territoire voisin." (1)

(1) A. Mavrolodato "L'étrange journal de Robert Drury" Bulletin Madagascar n°238 pp. 191-214.

La guerre, activité prestigieuse entre toutes, était réservée aux hommes libres. Pourtant, en cas de nécessité, les esclaves étaient parfois associés à une expédition. Ils refusaient rarement cet honneur, car la participation leur donnait droit à une part du butin. En général, cependant, leur mission se limitait à mettre les femmes et le bétail à l'abri dans des cachettes secrètes et à assurer, alors, la liaison avec les combattants.

Les femmes devaient surtout chercher à se dissimuler, car elles constituaient l'un des enjeux importants de la bataille. Le système matrimonial Sakalava - nous le verrons - créait, dans certains groupes de bas statut, une pénurie chronique d'épouses potentielles qui ne leur laissait d'autre issue que de procéder à de véritables battues aux femmes.

L'organisation des expéditions était minutieuse et faisait intervenir toutes les forces du groupe, son savoir technique et magique, ses alliances politiques.

Les connaissances magiques étaient utilisées en premier lieu : les "Mpisikily" (devins) déterminaient les jours favorables à une entreprise guerrière; les "Moasy" (sorcières) fabriquaient alors les charmes protecteurs ("Oly") pour les guerriers de leur camp et les contre-charmes capables de déjouer les Oly de l'adversaire.

Il y avait, à ce niveau, toute une stratégie d'intoxication psychologique de l'adversaire qui jouait souvent un rôle décisif sur le sort du combat.

Il fallait aussi obtenir des renseignements précis sur l'adversaire : mode de gardiennage, lieux de pâturage les plus mal gardés, époque où les hommes sont peu nombreux au village... Les divers réseaux d'alliance (parenté réelle ou fictive, alliés politiques) étaient utilisés. Les services ainsi rendus étaient rémunérés en proportion du butin, mais, pour ne pas donner l'éveil, les indicateurs, qui vivaient à côté de leurs victimes et affectaient de vivre en bonne intelligence

avec elles, recevaient des bêtes d'autre provenance après des simulacres de vente régulière. (1)

En outre, il convenait de préparer minutieusement un itinéraire de fuite permettant de déjouer les soupçons. Cela amenait à créer des sentiers dans les buissons épineux, à aménager des parcs secrets...

Les chefs, organisateurs de ces raids, s'employaient à se créer des alibis. Le meilleur consistait à se rendre en visite officielle auprès du roi et à ne revenir qu'à la fin des opérations. (2)

L'opération véritable pouvait alors démarrer selon le scénario décrit par Mavrocordato. Une méthode particulièrement astucieuse consistait à espionner les préparatifs d'une communauté voisine, à repérer les cachettes prévues et à tendre un guet-apens aux voleurs là où ils étaient les plus vulnérables. (3)

Malgré leur fréquence et la passion que l'on y apportait, les combats n'étaient guère meurtriers. Il semble avoir existé des règles implicites limitant les risques de tels conflits :

"Malgré la fréquence de ces guerres, les batailles ne sont guère sanglantes. Si quelqu'un est tué, le fait est immédiatement connu dans les deux camps et tout le monde se désole. Des pleureuses se présentent pour négocier la paix et leurs larmes semblent capables de vaincre la haine et la soif de vengeance; et ainsi, elles obligent la guerre à cesser jusqu'à ce que se présente une nouvelle occasion de recommencer les hostilités et il n'y a généralement pas longtemps à attendre...Le nombre de tués est très réduit. Ils combattent en ordre dispersé, et chacun se cache de son mieux." (4)

-
- (1) la description de ce trafic est donnée dans une lettre de Razafindrazaka (gouverneur Merina de Mahabo) du 15 mai 1899. Archives EMAT Vincennes 0512. Dossier 1.16.
(2) d'après Razafindraza cette technique portait un nom : "Basy Lavitra Tsy Mahavao" ("un fusil éloigné ne peut avoir touché")
(3) technique du "Voinafindra" selon Razafindrazaka
(4) Walen. "Two years among the Sakalava". Antananarivo Annal n°5 p. 14 (1881).

SECTION 2. LES MODES SECONDAIRES DE COMBINAISON DES ACTIVITES

PRODUCTIVES : SPECIALISATIONS ET COMPLEMENTARITES.

Sous Section 1. Spécialisations locales.

Il nous paraît inutile de revenir ici sur les particularités des modes de production Vazimba, Mikea ou Vezo, assez nettement différenciés par rapport au mode de production Sakalava dominant. Nous avons eu l'occasion d'indiquer très brièvement l'évolution subie par certains de ces modes de production du fait de leur intégration dans l'unité politique Sakalava. Nous montrerons, aussi sommairement, comment s'est construite leur articulation au mode de production dominant.

Mais il est important de signaler qu'à l'intérieur même du groupe des pasteurs, des spécialisations locales existaient, généralement liées à des particularités du milieu. Nous en décrirons brièvement deux :

- la riziculture Sakalava pré-Merina;
- les artisanats locaux.

§ 1. La riziculture Sakalava pré-Merina.

Contrairement à l'opinion communément admise, ce ne sont pas les Merina qui ont introduit la riziculture dans le Menabe. Nous avons relevé au moins trois catégories de traditions d'origine du riz pré-Merina :

. Un clan Bara, d'origine noble, les Tsongore, seraient venus de la région d'Itomanpi dans le Sud-Ouest en apportant avec eux le riz jusqu'alors inconnu. Ils se fixèrent d'abord près de l'Onilahy où ils sont peut-être à l'origine des belles rizières décrites par Flacourt. Intégrés dans le système poli-

tique Sakalava, certains d'entre eux migrèrent vers le Nord en répandant cette culture nouvelle. (1)

. Des clans ou des individus d'origine Antaisaka auraient amené des semences lors de leurs migrations temporaires dans le Menabe.

. Des traditions Vazimba et Tañandro laissent supposer que ces groupes connaissaient déjà la culture du riz au moment de leur installation, très ancienne, dans le pays.

En tout état de cause, deux types de riziculture étaient pratiquées dans le Menabe avant l'arrivée des Merina :

- une riziculture de "hatsake", sur brûlis forestier, généralement très secondaire par rapport au maïs, sauf dans la haute vallée du Manambolo où les voyageurs le signalent comme "riz de montagne";

- une riziculture de "baiboho", sur les berges des fleuves et des marais lorsque s'amorcent les décrues. Des groupes Vazimba semblent en avoir été les initiateurs, mais ils n'en avaient pas la pratique exclusive. Le riz était alors planté "en poquet", comme les pois du Cap: "les indigènes enlèvent les herbes avec une binette, les laissent sécher sur place. Ils ne retournent pas la terre et creusent seulement des petits trous espacés de vingt à trente centimètres en moyenne au fond desquels ils déposent la semence qu'ils recouvrent ensuite d'un peu de terre." (2)

Grandidier a vu ce type de culture vers 1869 :

"Sur le bord de beaucoup d'îles de la Tsiribihina, je vois des semis de riz qu'on transplante plus tard. La marée les irrigue deux fois par jour. Je vois du riz jaune sur les bords du fleuve, parce que, planté au moment des grandes marées, il se trouve ce mois-ci dans des eaux basses qui ne l'arrosent pas deux fois par jour. On me dit que, replanté, il souffre moins et reprend plus vite que celui qui est fort et vert. Chaque petit carreau, marqué par quelques

(1) Tradition transmise par notre informateur Tsinay de Befasy.

(2) A. Grandidier. Carnets de note manuscrits n°27.

tiges de bois, appartient à un individu isolé parce que le village entier sème dans un même endroit." (1)

La région de la Tsiribihina convenait particulièrement à ce riz de décrue, non seulement sur les berges des fleuves, mais aussi en bordure des nombreux lacs à fond plat et à très faible profondeur qui, depuis une époque très ancienne, constituaient d'importants foyers de peuplement.

A partir de la Tsiribihina, la technique semble avoir diffusé dans le Menabe tout entier. On l'utilisait ainsi au bord des "ranovory", des étangs les plus importants de la région de Mahabo-Bezezika. (2)

§ 2. Les artisanats locaux.

Tous les groupes Sakalava pratiquaient un minimum d'activités artisanales pour satisfaire leurs propres besoins.

Avec le temps, certains groupes ou sous-groupes se sont progressivement spécialisés, jusqu'à échanger ou vendre la plus grande partie de leur production.

On retrouve ainsi des indications concernant deux formes d'artisanat "commercial".

- l'artisanat textile de la Maharivo;
- les forgerons et fabricants de sagaie;

Les potiers Vazimba étaient célèbres pour la qualité de leurs produits (3) mais on n'a aucune indication sur une éventuelle diffusion hors des limites du groupe.

(1) Cette description est extraite d'un rapport économique du district de Maintirano en 1900, où sont présentées des formes "archaïques" d'agriculture encore pratiquées dans la région. Archives Aix 2D 132.

(2) d'après, notre informateur Rekitika de Bezezike.

(3) cf. Drury op. cit. p. 363.

Le long de la Maharivo, les femmes de certains groupes lignagers savaient fabriquer des tissus d'excellente qualité, très recherchés dans tout le Menabe.

"Il y a deux espèces de soie que les habitants recueillent sur les arbres ou sous forme de cocons, les font bouillir pour décoller les fils et les étirent ou plutôt les cardent car on ne peut les dévider. Le fil qu'on obtient est grossier mais solide; il sert à fabriquer, avec le coton, des lambas (1) inusables qui sont bien supérieurs à toutes les étoffes que nous importons." (2)

"Deux femmes mettent plus d'un mois avec leur fuseau, à filer le coton et la soie d'un "Sikijiba" et plus d'un mois à le tisser, car leur métier ne se compose que de quatre pieux fichés en terre et de quelques traverses, mais elles alignent avec un soin méticuleux les fils de la chaîne et trament leur étoffe comme un tapissier des Gobelins. Le Sikijiba est inusable et coûte plus cher qu'un beau boeuf de deux ans." (3)

On a peu d'informations sur les forgerons Sakalava. Au cours du XIX^e siècle, on signale à plusieurs reprises des forgerons itinérants d'origine Bara ou Merina. Ils ne sont ni casté (contrairement aux Antambihy de l'époque de la conquête), ni intégrés dans les communautés locales.

Des Sakalava se sont aussi initiés à la technique. Douliot en a rencontré :

"Nous campons pour déjeuner à côté d'une forge Sakalava. Le foyer est limité par trois pierres plates posées à terre entre lesquelles aboutit un vieux canon de fusil qui reçoit l'air d'un soufflet composé de deux tubes en bois, dans chacun desquels est un piston, et qui forment une vraie pompe foulante. Dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, on fait usage d'un autre système : c'est un soufflet en peau de chèvre, formé de deux outres qu'on presse avec les mains." (4)

(1) lamba = tissu

(2) Douliot "Journal..." p. 15

Une technique très voisine était déjà décrite par Drury vers 1700 (op. cit. p. 351) : "Les indigènes étirent avec leurs mains le cocon qu'ils mettent sur leurs genoux et après l'avoir comme cardé, ils le filent avec une quenouille et avec un fuseau formé d'un os; ils tissent la soie qu'ils obtiennent de cette façon, comme le coton, et en fabriquent des très beaux et très fins tissus."

(3) Douliot op. cit. p. 126

(4) Douliot op. cit. p. 302.

Ces forgerons, peu nombreux, colportaient à travers le pays leurs divers produits et, surtout, les fers de sagaie. (1)

Sous Section 2. Les échanges intérieurs à l'époque de la monarchie Sakalava.

Le Souverain jouait un rôle essentiel dans ces échanges intérieurs puisque - nous le verrons dans le chapitre 3 - il prélevait divers tributs en nature sur tous les groupes composant son royaume, afin d'en redistribuer la plus grande part à la Cour et à son administration.

Nous nous intéressons ici aux circuits d'échange qui fonctionnaient sans la médiation royale.

Les échangistes les plus actifs étaient évidemment les sous-groupes les plus spécialisés. Les VEZO, pêcheurs de mer, étaient parmi ceux-là. Sur leurs pirogues à faible tirant d'eau, ils remontaient assez loin à l'intérieur du pays, jusqu'en amont de Mahabo sur la Morondava :

"Les Vezo et les Masikoro (2) vivent en bon accord, ayant besoin les uns des autres; les Vezo procurent les poissons et le sel et, en temps de guerre, mettent à l'abri les femmes et les richesses des chefs; les Masikoro fournissent le maïs, le manioc, le riz, la canne à sucre pour faire le "toaka (3) , les boeufs..." (4)

Les Vezo entreprenaient aussi de vastes campagnes d'échange avec déplacements à de longues distances.

"...Deux fois par an, des corvois de 60 à 100 pirogues partent pour Ménabé, où en passant ils achètent du riz, des bananes sèches, du maïs, de la magnioque en échange du raffia travaillé et partent pour Manoumbe, Ambao, St Augustin,

(1) Archives EMAT Vincennes. 0⁵ Carton 21. Document 2.
(2) Masikoro: nom donné aux Sakalava de l'intérieur, par opposition aux Vezo, gens de la mer.
(3) Toaka = rhum de fabrication locale
(4) A. et G. Grandidier. "Ethnographie de Madagascar - Tome 2 volume IV page 80.

Machicora, où ils vendent leurs voiles pour les objets cités, plus haut, plus des perles, cauris, qu'ils revendent en retournant aux naturels du Ménabé, aux Arabes pour de l'argent, des marmites et des esclaves même. Ils vendent leurs pirogues et s'en vont à pied, en portant leur fortune sur leur dos... après trois et quatre mois d'absence." (1)

Ou encore :

"Les Vezo du sud depuis Mangouké apportent dans la Tsiribihina pour acheter du riz et des bananes, des poissons salés et des crabes dont ils ont enlevé toutes les pattes, sauf les palettes et qui vivent ainsi dix à quinze jours." (2)

De la même façon, les Mikoa, très pauvres en produits agricoles mais riches en produits de cueillette, se montraient particulièrement actifs dans les échanges. Leur miel, notamment, était très recherché par les autres Sakalava. Les moins "civilisés" d'entre eux, pratiquaient encore il y a peu d'années, un échange "à la muette", déposant leurs produits à la lisière de la forêt et revenant plus tard rechercher le riz et le maïs laissés par leurs partenaires.

Les riziculteurs de la Tsiribihina pratiquaient, quant à eux, un commerce, réglementé permettant l'établissement de véritables cours officiels:

"Le riz nouveau, à l'époque où il est rare, se vend les cent kilogs deux brasses de toile, plus soixante branches de collier pour pêcher chaque cinquante kilogs. A la récolte, il y a un "Manampaka" (3) fixé en "Kabary" (4) qui peut donner de cent trente à cent cinquante livres pour une brasse de toile. Jadis, il y a deux ans, il n'y avait pas de manampaka fixé et chacun était libre d'acheter comme bon lui semblait. Alors, on avait trois cent kilogs de riz en paille pour deux brasses de toile. A Morondava, de dix à douze caisses de riz en paille pour deux brasses de toile." (5)

(1) E. Samat. "La côte ouest de Madagascar" Bulletin Académique Malgache tome XV 1932 pp. 53-78

(2) A. Grandidier. "Carnets manuscrits" n°15 (1869)"

(3) mesure correspondant à un sac dont le poids pouvait varier entre soixante et soixante quinze kilogs.

(4) le Kabary (se prononce "kabary") est une assemblée de toute la population d'un village ou d'un ensemble de villages.

(5) A. Grandidier. Carnets de notes manuscrits n°16.

A l'intérieur même d'une communauté locale, les échanges furent sans doute très actifs, alimentés par les fortunes diverses des chasseurs et des cueilleurs. Drury nous montre le déroulement de tractations continuelles entre villageois :

"Les bénéfices que je retirais de mon miel dont je vendais de quarante à cinquante gallons par an en échange de hachettes, de perles de verre... à des gens qui en faisaient du toaka."

Et plus loin :

"J'échangeais fréquemment avec mes voisins du bœuf contre des patates, du manioc ou d'autres vivres." (1)

*

*

*

Dans tous les cas d'échange qui ont été cités, il s'agissait de troc pur et simple. Pourtant, certains biens jouaient un rôle de quasi-monnaie dans la mesure où ils constituaient un étalon de valeur accepté partout dans le Menabe et, sans doute, à Madagascar : il s'agissait du bœuf - mais il^{ne} pouvait se prêter qu'à des transactions relativement importantes - des perles de verre ou de corraline introduites par les navires des traitants et des tissus d'importation dont la circulation était toujours aisée.

Vers 1650 Flacourt écrivait déjà, à propos des Mahafaly du sud-ouest :

"les merceries et verroteries, que les chrétiens leur portent, leur servent de monnaie quand ils vont en pays lointain acheter des bœufs, du coton, de la soie, des pagnes, du fer, des sagaies, des haches, des couteaux et autres choses dont ils ont besoin. Ils échangent du cuivre pour de l'or et de l'argent; et du fer aussi..." (2)

Vers 1890, Vocltzkow indique à l'usage des voyageurs désirant se rendre dans le Menabe :

(1) Drury op. cit. p. 113 et p. 130

(2) Flacourt op. cit. p. 134.

"Les principaux articles d'échange dans tout le pays sont les suivant : Aria (perles, aussi bien des rondes que celles en forme de cylindres), Hangi (petits grains de corail rouge réunis en chaînes, très recherchés à Madagascar), Suandrano (petites perles dorées, ainsi appelées parce que déjà habituellement cassées après une journée), Fitebiky (aiguilles à coudre), Vinta (hameçons), Vata Falia (pierres pour fusils), Kitarafa (petits miroirs), Peratsy (anneaux de verre coloré), Lubaka (tabac), Marashi (balles), Tarety (fil à coudre), Harange (grandes perles de deux à trois centimètres jusqu'à dix centimètres de longueur, brun foncé; on obtient pour un exemplaire de longueur moyenne, un grand boeuf, Kaniiki, cotonnade bleue, comme unité de compte la distance entre les bouts des doigts en étendant les bras, alors à peu près un mètre et demi), Siki Malandi (cotonnade blanche), Siki Kurumani (mouchoirs imprimés en couleur et non séparés, qui, à six ensemble, forment un vêtement), Bandera (cotonnade rouge)." (1)

La monnaie européenne, la piastre d'argent, entière ou coupée, n'intervenait pas dans les échanges entre Sakalava, sauf à l'intérieur de certains groupes Vezo, très "acculturés". Les pièces entières étaient cependant acceptées pour être utilisées comme parure féminine. Voeltzkow, notamment, signale "la fréquence des ducats de 1780 suspendus à un ruban autour du cou des femmes dans les villages proches du Mangory." (2)

(1) Voeltzkow op. cit. pp. 21-22

(2) ibid p. 25.

CHAPITRE 3. Accumulation et modes de reproduction de la formation sociale Sakalava.

SECTION 1. LES FORMES D'ACCUMULATION.

Les règles de l'accumulation étaient - dans la formation sociale Sakalava - étroitement liées à l'organisation des rapports cérémoniels. Il est donc indispensable, au préalable, de décrire cette dernière.

Sous Section 1. L'organisation des rapports cérémoniels dans la formation sociale Sakalava pré-coloniale (1)

Les divers rituels Sakalava ont fait l'objet de description nombreuses, minutieuses, échelonnées au cours du temps. Certaines sont d'une grande qualité. Les observations directes sont d'ailleurs toujours possible, car les transformations qui affectent l'ensemble de la vie Sakalava ont assez peu touché le domaine cérémoniel. Ce matériel de valeur n'a cependant pas fait l'objet d'une utilisation d'ensemble. Nous voudrions seulement ici esquisser cette approche globale.

§ 1. Les cycles cérémoniels

Dans la société Sakalava, les cérémonies se succédaient à une fréquence accélérée. Elles survenaient à chaque rupture dans la continuité de la vie individuelle (naissance, maladie, mort...) ou de la vie du groupe (conflit, changement de résidence...). Elles apparaissaient comme un moyen de surmonter

(1) Pour tout ce qui a trait à l'organisation des rapports cérémoniels, nos principaux informateurs ont été le jeune Paul TSIANIRIA de Morondava et divers vieillards des villages de Beleo et de Befasy, dans la vallée de la Maharivo. Nous avons pu procéder à de nombreuses observations directes, principalement dans les deux villages cités, au cours des saisons sèches 1970 et 1972 (cf en Annexe).

l'angoisse liée à ces ruptures en permettant de jouer symboliquement l'unité, la solidarité des communautés locales et, surtout l'unité, la solidarité de ces communautés de vivants avec un certain nombre de ces forces de l'au-delà que l'on supposait capables de déterminer, en dernière instance, toutes les circonstances de la vie.

La fréquence élevée du rythme des cérémonies est certainement liée à la précarité même des conditions de vie des Sakalava perpétuellement confrontés à un milieu exigeant et peu malléable, face auquel la solidarité communautaire constituait la plus efficace des protections.

En se contentant d'un certain schématisme, on peut considérer qu'il y avait quatre catégories de cérémonies :

- des cérémonies relevant du cycle de la vie individuelle, destinées à souligner la forte intégration communautaires des individus;

- des rites de purification visant à effacer les troubles résultants, pour la communauté, de "fautes" individuelles ou collectives;

- des rites de fondation, sensiblement moins importants, surtout destinés à amortir les ondes de choc qu'une création, une construction nouvelle pouvaient avoir provoqué parmi les forces invisibles;

- des rites politiques, de nature différente puisque leur objectif était principalement de contribuer à assurer l'intégration des communautés locales dans les unités politiques supérieures.

Nous ne procéderons qu'à une rapide énumération qui permettra, cependant, de montrer l'importance du nombre des occasions cérémonielles. Un lignage, une communauté villageoise de quelque importance étaient pratiquement toujours préoccupés par la préparation d'un prochain événement rituel, du moins pendant la longue saison sèche considérée comme plus propice aux festivités.

- . Les cérémonies relatives au cycle de la vie individuelle.

Avant la naissance : le SORON'TROKE (1). Après la naissance, le SORON'ANAKE; l'abandon du placenta; la première sortie; la première coupe de cheveux; la dation rituelle du premier nom; la circoncision; la demande en mariage; le mariage; les éventuels changements de nom... Après la mort, les rites funéraires complexes comprenant une inhumation provisoire, l'inhumation définitive, les nettoyages périodiques du tombeau, le "TORABATO AMIN'NY FATY" (rites funéraires a posteriori pour tous ceux qui n'ont pu être présents lors de l'inhumation)...

- . Les rites de purification

Attribution puis levée d'interdits temporaires (pendant la première enfance, les grossesses ou une maladie), la levée d'inceste et, plus généralement, la purification consécutive à la transgression d'un interdit par un individu ou un groupe; les cas de maladie ou de BILO (on est alors ramené au cas précédent, car le déroulement de la cérémonie du Bilo finit toujours par démontrer qu'il y a eu transgression d'un interdit de la part du malade ou d'un membre de sa famille).

Il existait des sortes de purifications collectives à caractère préventif, lorsqu'un ou plusieurs indices donnaient à penser qu'une menace pesait sur un groupe ou un village, causée par le mécontentement encore inexprimé de forces de l'au-delà. Cette circonstance pouvait donner lieu à des cérémonies aux formes très diverses, car le déroulement en était décidé par le Moasy ou le Mpisikily en fonction des indices recueillis (2).

- . Les rites de fondation intervenaient pour la construction d'une case, d'un nouveau village, d'un nouveau parc à boeufs, d'un tombeau ou pour l'inauguration de réalisations d'hydraulique agricole (canaux, digues importantes...). La mise en culture d'un nouveau champ ou l'abattage d'arbres destinés à un hasake étaient seulement précédés d'une invocation rapide en forme d'excuses adressée aux esprits de la forêt. Les rites de purification pouvaient s'avérer nécessaires si un accident démontrait l'existence d'une faute.

- . Les rites politiques.

Le "TROMBA" était la principale cérémonie politique au niveau du lignage et des communautés locales. Nous avons déjà décrit l'essentiel de sa fonction.

(1) Nous soulignons les événements réellement importants, ceux qui donnaient normalement lieu au sacrifice d'un ou plusieurs boeufs :

(2) Voir, à titre d'exemple, la cérémonie dite du "TOHAN' NY TANANA" (village de Beleo) décrite en Annexe.

§ 2. La structure des cérémonies Sakalava.

Malgré leur complexité et leur diversité, les cérémonies Sakalava sont toujours bâties sur le même schéma comportant :

- l'intervention de forces situées dans l'au-delà;
- un ou plusieurs médiateurs;
- un individu ou un groupes d'individus, acteur(s) privilégié(s) qui entrent en relation avec les forces de l'au-delà grâce à l'intervention du (des) médiateur(s);
- un rituel qui culmine dans un sacrifice sanglant.

• Les forces de l'au-delà susceptibles d'intervenir sont diverses. Dans le cas le plus général, il s'agit d'ancêtres impersonnels, aux contours imprécis, peu différents, en définitive, de la divinité suprême, NDRENANAHARY. Il existe une sorte de continuum indistinct entre la puissance divine, considérée comme immatérielle mais cependant tout à fait capable d'intervenir dans la vie quotidienne et l'esprit des ancêtres qui, au fur et à mesure que s'éloigne la date de leur mort, s'agglutinent de plus en plus étroitement à cette puissance confuse.

Ces diverses puissances sont versatiles. Tantôt bénéfiques, tantôt hostiles, souvent exigeantes et capricieuses, elles apprécient les démonstrations ostentatoires de respect et goûtent fort certains des plaisirs chers aux humains : l'alcool la bonne chère, la musique, la danse. Elles sont souvent d'un formalisme tâtilon et ne tolèrent pas les éventuels manquements aux rituels.

A côté de ces forces imprécises mais à contour humain, apparaissent des puissances naturelles, ou plutôt contenues dans des éléments naturels (sources, arbres, vents...) ou directement issues de la nature (lutins des forêts, peites filles des eaux...)

Enfin, respectés entre tous, les ancêtres personnalisés interviennent fréquemment, surtout dans le BILO ou le TROMBA. Ce sont presque toujours des ancêtres royaux ou - beaucoup plus rarement - l'esprit de MOASY célèbres. Or les détenteurs d'un sortilège, morts avant d'avoir eu le temps d'en communiquer le

secret à un vivant, et qui errent, encombrés par leur puissance inutile, sans pouvoir rejoindre les esprits ordinaires.

. Au niveau du lignage, le médiateur privilégié est le MPITOKA HAZOMANGA, le chef lignager, dans ses fonctions de MPISORO, de sacrificateur, de chef cérémoniel. Il l'est, du moins pour tout ce qui concerne la communication avec les ancêtres du lignage et du clan, ou, plus généralement, avec les ancêtres impersonnels et ndreñanahary.

D'autres personnages interviendront grandement et notamment le Mpisikily qui fixe les dates des cérémonies en fonction de critères complexes faisant intervenir ses connaissances astrologiques.

La compétence du Mpitoka cesse lorsqu'il s'agit de communiquer avec des ancêtres royaux, comme dans le Tromba. Ceux-ci utilisent des intermédiaires particuliers, le "SAHA", celui qui est possédé par un esprit, et le "MPITAMBARAVARA" qui dirige la cérémonie, suscite la possession, et interprète les paroles prononcées par le Saha. Il paraît très rare que l'un de ces personnages soit aussi un Mpitoka, il existe d'ailleurs certaines rivalités entre ces pouvoirs qui ne sont pas toujours entièrement complémentaires.

. Les acteurs principaux de la cérémonie peuvent être :

- un individu (un malade atteint de Bilo par exemple). Mais dans ce cas la cérémonie comporte toujours une morale implicite ou des injonctions explicites ayant une portée collective (le malade a souffert parce qu'il avait enfreint tel interdit, ou parce que la communauté toute entière avait commis telle faute collective).

- un lignage; c'est le cas le plus général; les cérémonies concernant le cycle de la vie individuelle et les rites de passage, peuvent être considérées - dans leur esprit et dans leur forme - comme des cérémonies lignagères.

- une communauté plus vaste que le lignage, un village par exemple (cérémonies de purification ou rites de fondation).

.. Le rituel proprement dit^{est} toujours bâti sur le même canevas, malgré d'importantes différences de détail.

Avant la cérémonie,

- les forces de l'au-delà se manifestent à un membre quelconque du groupe en lui inspirant des rêves ou en suscitant une maladie ou des incidents dont la répétition donne à réfléchir;

- les personnages compétents, Moasy, Mpisikily, interprètent cette première manifestation afin d'identifier la force dont il s'agit et de déterminer les rites propres à lui apporter satisfaction;

La cérémonie proprement dite,

- le jour choisi, toute cérémonie commence par une invocation. Dans tous les cas, à l'exception du Tromba, c'est le Mpitoka qui assume cette responsabilité très lourde, car il convient de n'oublier aucun des ancêtres connus du lignage, de respecter toutes les règles de préséance dans l'invocation, sous peine de provoquer la colère de l'esprit humilié et l'échec de toute la cérémonie.

- le sacrifice sanglant constitue le moment crucial où l'intensité de la communion atteint son paroxysme. Le boeuf est, par excellence, l'animal du sacrifice, nous y reviendrons. On ne fait appel à des animaux moins précieux (chèvres, volailles) que pour des cérémonies tout à fait mineures. Par contre, les cérémonies importantes peuvent (1) donner lieu à de véritables hécatombes.

Les bêtes sacrifiées sont consommées par tous les assistants, dans une évidente symbolique communautaire.

- La cérémonie se terminera souvent par la prescription d'interdits collectifs nouveaux à caractère temporaire, ou par la solennelle mise en demeure d'une soumission accrue aux "LILIN-DRAZA", à l'enseignement des ancêtres, afin que l'équilibre social rétabli grâce à la cérémonie ne soit plus perturbé à l'avenir.

(1) il voudrait mieux dire "pouvaient" car, nous le verrons, ces hécatombes ont cessé dans la zone de notre étude.

§3. Le rôle cérémoniel du boeuf.

Les boeufs n'étaient pas considérés comme une masse indifférenciée. Il existait dans la société Sakalava, tout un système de catégorisation du bétail.

"Les boeufs sont classés selon leur couleur de robe, le nombre de couleurs retenues voisinant la centaine. Chaque couleur particulière est située dans une des trois grandes classes principales déterminées en fonction des trois couleurs dominantes, noir, blanc, rouge. Les couleurs secondaires découpent des catégories subsidiaires selon la place occupée sur la robe... Enfin, chaque couleur est ordonnée selon sa fréquence d'apparition. Les boeufs qui ont le plus de valeur portent les couleurs les plus rares... Plus la cérémonie est importante, plus la couleur requise est rare... Ceux qui peuvent fournir les bêtes les plus rares font ainsi la preuve de la légitimité de leur statut social...

Ceux qui ne possèdent pas de boeufs ont le même statut que ceux qui n'ont pas d'ancêtres; ce sont des esclaves, des cadets perpétuels... Le roi peut fournir des boeufs à ceux qui n'en possèdent pas car la colère des ancêtres peut retomber sur tous" (1)

L. Molet décrit, à propos de l'ANKAIZINA (2) des années 1950, une situation sans doute très proche de celle du Menabe pré-colonial :

(p. 56) "La taille des boeufs flatte l'orgueil du propriétaire, mais celle-ci n'intervient que faiblement pour la valeur religieuse des sacrifices. Pour ceux-ci, il existe une sorte de barème où le nombre de boeufs plus que leur robe et que leur état est proportionnelle à l'importance sociale de l'individu pour lequel le sacrifice a lieu. Cette échelle de valeurs sociales est particulièrement évidente lors des funérailles... On a souvent soin de faire correspondre le sexe des victimes à celui du défunt. Un troupeau devra donc toujours compter un nombre d'adultes des deux sexes dont le rapport à l'ensemble se rapprochera de celui des adultes d'une famille humaine comportant des vieillards et des enfants. Il semble donc qu'on ait là l'un des principes non exprimé ni même clairement ressenti par les propriétaires des boeufs, qui les guident dans la composition de leurs troupeaux... Il en va de même pour la couleur de la robe : chaque troupeau un peu important (50 à 60 têtes) comportera toujours un ou deux boeufs noirs, en cas de péché grave à expier, puis une majorité de castrats qui conviennent pour un

(1) J. Lombard "La royauté..." op. cit. pp 70-72

(2) Petite région en forme de cuvette au nord de l'île, principalement peuplée de TSIMIHETY, ceux-ci grands éleveurs.

grand nombre de sacrifices pour lesquels le sexe des animaux^{est} différent. Ceux dont la robe particulièrement appréciée devient, lors des "JORO VELO" (1), des animaux consacrés et choyés et dont la seule fonction désormais est d'être la parure du troupeau; ils en deviennent en même temps les principaux reproducteurs". (2)

En principe, chaque individu, chaque groupe concerné par une cérémonie, devait fournir lui-même l'animal présentant les caractéristiques exigées par le rituel. En cas d'impossibilité, on faisait appel au troupeau lignager dans son ensemble. Un troupeau de taille normale permettait, en principe, de faire face aux éventualités ordinaires, des compensations pouvant intervenir à l'intérieur du lignage en faveur du propriétaire réel de la bête sacrifiée.

Dans le cas d'une carence du troupeau lignager, le Mpitoka devait effectuer des démarches pressantes, d'abord auprès de tous les autres voisins ou parents. Des tractations avaient alors lieu et un échange finissait par se réaliser, car tout le monde avait intérêt à ce que les rites fussent respectés.

En dernier recours, le Mpitoka pouvait s'adresser au chef politique noble dont il dépendait ou, même, au souverain. Ces derniers acceptaient toujours de fournir les bêtes nécessaires. C'était d'ailleurs là la justification essentielle de leurs fonctions sociales. En aucun cas, une cérémonie ne devait s'effectuer avec des bêtes ne convenant pas aux règles. Les désastres qui auraient pu résulter de tels manquements dépassaient largement le cadre du groupe familial des contrevenants.

Sous Section 2. L'accumulation lignagère.

Les communautés lignagères et locales étaient confrontées à une perpétuelle menace d'éclatement.

(1) cérémonie propre aux Tsimihity.

(2) L. Molet "Le boeuf dans l'Aukaizina" Mémoire IRSM.
Tanannarive 1953

Si la taille du troupeau descendait au-dessous d'un certain seuil, le groupe ne pouvait plus faire face à ses obligations cérémonielles. De même, si l'effectif des esclaves devenait trop faible, les hommes libres ne pouvaient plus être suffisamment disponibles pour assurer la défense du groupe contre les agressions extérieures. En pratique, dans ces deux derniers cas, le Mpitoka hazomanga voyait ses "sujets" disparaître dans toutes les directions. Les uns revenaient à leur lignage maternel, d'autres s'agrégeaient au lignage de Mpilongo, de Mpiziva, de frères de sang... au hasard des circonstances.

Mais une trop grande abondance suscitait aussi des forces centrifuges. Les riches propriétaires de boeufs ne supportaient pas longtemps leur dépendance à l'égard du Mpitoka et ils saisisaient toutes les occasions pour constituer un nouvel essaim.

De plus - et surtout - un troupeau trop important par rapport aux effectifs de ses gardiens ne pouvait qu'éveiller la convoitise de ses voisins. Le souverain lui-même, alléché par la perspective d'un profit facile pouvait être tenté, sous des prétextes divers, de retirer sa protection au groupe pour mieux le razzier.

La bonne gestion d'un troupeau devait ainsi éviter le double écueil d'une trop grande richesse et d'une trop grande pauvreté. Elle incombait - et c'était là une énorme responsabilité - au Mpitoka hazomanga.

Il fallait donc, selon les circonstances, augmenter, maintenir ou diminuer la dimension du troupeau lignager.

Pour augmenter un troupeau lignager, il n'y avait que deux moyens : l'association avec les troupeaux d'alliés (Mpiziva, Mpilongo, fatidra) et le pillage. Nous verrons comment le pillage constituait, en définitive, un mode institutionnalisé de circulation du surplus en boeuf, permettant le renforcement des prélèvements opérés par le pouvoir central. Le pillage, la guerre, étaient en tout cas, dans le contexte de l'époque, la solution la plus aisée à mettre en oeuvre. C'est en fonction de cet objectif que se faisaient ou se défaisaient les alliances politiques au niveau local ou "national" : l'intégration des communautés locales

au système monarchique central était d'autant plus forte - dans les époques d'expansion de la monarchie - que l'alliance avec le souverain était la garantie de butins fructueux. En période de déclin, tributs et corvées pesaient ^{Plus} lourds que d'hypothétique butins et les groupes locaux obéissaient plus facilement à des tendances centrifuges.

. Pour maintenir le troupeau à un niveau acquis jugé satisfaisant, les problèmes n'étaient pas moins délicats car il fallait bien sûr, se défendre des agressions extérieures, mais aussi veiller à ce que le troupeau demeure composé de façon harmonieuse pour une utilisation cérémonielle optimale. Il pouvait aussi être nécessaire de se débarrasser de bêtes à couleur de robe peu utilisable au profit d'autres plus prisées. Il fallait sans doute, comme le signale Molet dans l'Ankaizina, que le troupeau "compte toujours un nombre d'adultes des deux sexes dont le rapport à l'ensemble se rapproche de celui des adultes d'une famille humaine comportant des vieillards et des enfants." (1)

. La dilapidation des bêtes en surnombre pourrait être utile parfois à la pérennité de la communauté. Elle revêtait une forme institutionnelle lors des funérailles de Mpitoka ou de chefs politique. Ces hécatombes, si surprenantes pour les observateurs étrangers, avaient pourtant une importante fonction de cohésion sociale. Le Mpitoka ou le chef politique étaient les plus riches en boeufs de leur groupe. La destruction de leur troupeau personnel (2) permettait de ne pas transmettre aux héritiers une richesse qui aurait créé d'importantes inégalités au sein du lignage. Elle permettait aussi d'éviter les conflits que n'aurait pas manqué d'engendrer le partage de cette richesse dans un système où les héritiers potentiels étaient très nombreux et les règles fort imprécises. De plus, en assurant la destruction des bêtes en excédent, le lignage réalisait une opération de prestige qui pouvait lui permettre d'élargir ses réseaux d'alliance.

*

*

*

-
- (1) On choisissait en effet l'âge et le sexe des bêtes à sacrifier de façon à établir une correspondance avec l'âge et le sexe de l'acteur principal de la cérémonie.
 - (2) et non comme beaucoup d'auteurs l'ont indiqué de bêtes appartenant à tous les membres du groupe.

Au sein du lignage lui-même, il existait peu de prestations institutionnelles, sinon celles que les esclaves devaient fournir à leurs maîtres au même titre que les enfants des divers ménages. Le Mpitoka ne devait posséder un troupeau personnel plus important qu'à la règle du partage inégalitaire du butin, sur laquelle nous allons revenir, et, peut-être (une seule des traditions que nous avons recueillies mentionne le fait), à des cadeaux reçus lors de son intronisation. Seuls les nobles et les chefs politiques bénéficiaient de prestations régulières de la part de leurs sujets.

Sous Section 3. L'accumulation hiérarchique.

Vers le roi, la noblesse, les chefs politiques locaux, convergeaient un certain nombre de prélèvements, prestations ou tributs, liés à leur statut privilégié et destinés à organiser la reproduction de leurs statuts.

Plus précisément, une partie de ces prélèvements permettait l'entretien du roi, de la cour et de la noblesse (§ 1).

Une autre (§ 2) débouchait sur une accumulation en boeufs et en esclaves directement utilisée à la reproduction de l'ensemble du système (Section 2).

§ 1. L'entretien de la cour et de la noblesse.

Les nobles et les chefs politiques locaux pouvaient imposer à leurs sujets certains prélèvements. Ceux-ci demeuraient généralement très modérés car les sujets avaient toujours la faculté - s'ils le jugeaient souhaitable - de se ranger sous les ordres d'un nouveau chef aux exigences plus modérées.

Le souverain, par contre, bénéficiait de prestations - corvées et tributs - nettement définies.

En ce qui concerne les corvées il existait un régime général et un régime particulier.

Dans le régime général, tous les hommes libres devaient un certain nombre de corvées simples à leur chef politique (qui en bénéficiait au nom du souverain) et à la collectivité dont ils faisaient partie, lorsque l'occasion d'une tâche collective importante se présentait, telle que la reconstruction du village ou du parc commun. La corvée se faisait alors sous forme d'entraide collective dans une ambiance de fête communautaire.

Le régime particulier imposait aux membres de certains clans bien précis d'effectuer au profit du souverain des prestations tout-à-fait spéciales : l'astreinte à la corvée pouvait alors être permanente; il s'agissait alors de véritables fonctions réservées, correspondant le plus souvent à un statut social élevé et donnant le droit à être entretenu au même titre que le souverain.

Ainsi, les membres du clan ANDRIAMBALAHY étaient chargés de la garde du palais royal, les ANTIBEFA contrôlaient l'achèvement des travaux ordonnés par le roi et l'équité des arrêts de justice rendus par les chefs inférieurs, les MANAMA, sortes d'intendants chargés des magasins et des troupeaux, assuraient la nourriture des gens attachés à la Cour, les RANONTOAKA fabriquaient l'alcool nécessaire aux cérémonies royales, les VANGHAZO sculptaient les décorations des cases et des tombeaux royaux... etc...

Plus rarement, certaines parmi ces fonctions spécialisées étaient liées à un statut péjoré : c'était le cas des forgerons ANTAMBIHY (?) et des MITIRIA condamnés à cultiver les plantations royales au même titre que des femmes ou des esclaves.

La mort du souverain et celle des grands chefs étaient aussi l'occasion de corvées spéciales. Certains clans VAZIMBA, par exemple, devaient en ces circonstances préparer certains charmes extraordinaires utilisés ensuite comme protection par le nouveau roi.

• Les tributs étaient fort divers, mais de faible importance. Ils se réduisaient à la fourniture, aux chefs locaux et au souverain, de prémices des produits de l'agriculture et de la

cueillette, au paiement éventuel d'amendes en boeufs, au paiement de menus cadeaux lors de la réalisation de certaines transactions.

Ils avaient le plus souvent une portée toute symbolique. Drury, après avoir récolté le miel de ses ruches crut de son devoir d'en apporter un baquet au chef de son village "car, dans ces occasions, il est d'usage de faire un cadeau à son seigneur. En me voyant apporter une quantité aussi grande, il fut surpris et me demanda pourquoi je lui en offrais autant". (1)

Par ailleurs, les nobles avaient seuls le droit d'abattre des boeufs : "Aucun libre ni esclave n'a le droit de couper le cou d'un animal; s'il n'y a pas de noble pour remplir cette fonction, on peut néanmoins tuer les animaux, mais en sagayant les boeufs ou en cassant la tête des volailles contre une pierre" (2)

En rémunération de ce service, ils recevaient alors la culotte. Cet apport pouvait n'être pas négligeable aux époques de l'année où se déroulaient la plupart des cérémonies lignagères. Chefs et nobles pouvaient ainsi tenir table ouverte et étaler leur générosité sans avoir à porter atteinte à leurs propres troupeaux.

Enfin - et surtout - le souverain et la Cour recevaient de la part de certains clans, des produits rares chez les Sakalava.

C'est ainsi que trois clans VEZO, les TSIMANAVADRAZA, les CHIMALANE, et les TIMANGARO (3) devaient se relayer pour que la table royale fût constamment approvisionnée en poissons de mer frais, salés ou séchés. De même, les MIKEA apportaient le "HIRIKE", tribut apprécié, composé de miel et de hérissons.

En principe, les tributaires venaient eux-mêmes à la Cour, à des dates fixées à l'avance et remettaient leurs contributions après un cérémonial particulier. Exceptionnellement, des agents du souverain, les "FIHITSE" pouvaient aller les collecter

(1) Drury, op. ci. p. 199

(2) A. Grandidier "Souvenirs de voyage..." p. 17

(3) d'après notre informateur HENITENY de Bezezika

directement sur place. Nos informateurs pensent que cela ne se faisait qu'en cas de mauvaise volonté caractérisée de la part des tributaires.

Vers la fin des "temps Sakalava", alors que le déclin de la dynastie Maroseraña était consommée et que commençait à se développer une agriculture Sakalava sédentaire, apparut un système de prélèvement plus moderne caractérisée par des prestations standardisées et régulières : "Les plus modérés parmi les chefs exigent chaque année un VATA de paddy et un de maïs par porteur d'angady (1), la pièce appelée culotte de tout boeuf abattu, des cadeaux pour obtenir la permission de quitter l'agglomération et un droit sur les transactions. En retour, les vieillards, qui ne peuvent travailler et sont démunis de ressources sont nourris par les chefs." (2)

§ 2. L'accumulation hiérarchique en boeufs et en esclaves.

Le butin ramené des expéditions guerrières était partagé de façon irrégulière prvilégiant par ordre croissant les Mpitoka, les parents des chefs politiques locaux, les chefs politiques eux-mêmes, la famille du souverai, le souverain.

Drury donne des indications intéressantes à ce sujet.

"Le lendemain matin, on partagea le bétail que nous avions pris à l'ennemi : mon maître reçut dix boeufs, son frère six, les notables un chacun, les libres un pour deux, et nous, les esclaves, un pour quatre". (3)

Et plus loin :

"L'ANDRIANA (4) reçut trente boeufs, son frère dix et chacun des chefs un; ceux qui avaient pris deux esclaves en consommèrent un et remirent l'autre à leur seigneur, recevant en échange une vache ou un veau." (5)

(1) l'angady - la bêche malgache, à long manche à lame allongée

(2) AYMARD "Le pays Sakalava". Bull. Société géographique Toulouse 1907 pp. 90-126

(3) Drury op. cit. p. 150

(4) c'est-à-dire le chef local

(5) Drury op. cit. p. 205.

Ce mode d'enrichissement des "grands" avait un caractère explicite, admis de tous. La lecture du récit de Drury et certaines traditions que nous avons recueillies ^{dans} ~~de~~ la Maharivo suggèrent fortement l'existence d'un système parallèle de prélèvement.

On sait qu'à l'exception d'un petit noyau central composant la Cour et quelques villages proches, les communautés locales étaient, dans la réalité, très largement indépendantes du pouvoir central, reconnaissant certes la suzeraineté du souverain, mais se gardant bien, la plupart du temps, de demander son accord avant d'entreprendre une opération.

Ce sont donc ces communautés locales, agissant selon leur propre initiative, qui menaient, aux marches du royaume la plupart de ces raids audacieux qui ont forgé la réputation du peuple Sakalava hors de ses frontières. Souvent, les guerriers revenaient pourvus d'un riche butin. Ce butin ramené par un groupe A, ne tardait pas à éveiller la convoitise d'un groupe B, Sakalava lui-aussi mais dépourvu de tout rapport d'alliance avec A. B s'associait alors avec C, groupe Mpiziva ou simple allié politique. Les deux groupes réunis attaquaient A par surprise et le pillaient. Ne pouvant conserver un butin encombrant qui les auraient désignés à d'inévitables représailles, ils dilapidaient une partie des boeufs volés dans des ripailles pantagruéliques, et se débarrassaient des autres en les insérant dans les circuits de traite (cf infra) générateurs d'importants profits pour le souverain.

Le groupe A avait alors le choix entre deux solutions.

La première consistait à s'allier à un groupe pour attaquer le plus vulnérable de B ou de C. Le butin ainsi récupéré était, comme le précédent, en partie dilapidé, en partie introduit dans les circuits de commercialisation de traite.

Dans une autre hypothèse, A portait plainte au souverain. Celui-ci faisait effectuer une enquête et imposait de lourdes amendes en boeufs, ou, en cas de faute très grave, razziait purement et simplement le coupable présumé avec l'aide de la victime.

A la fin de l'opération, le seul bénéficiaire assuré était le souverain percevant des amendes, et des profits sur les bêtes vendues dans le cadre de la traite. Si A avait razzié une centaine de boeufs, à l'origine, la moitié au moins avait disparu dans des formes orgiaques de consommation, la plus grande partie des autres étaient commercialisée à des cours très avantageux ou prélevée sous forme d'amendes. Ainsi, dans le meilleur des cas, après les diverses transformations subies par le butin initial A ou B ne voyait leur cheptel augmenté que d'une dizaine de têtes.

Bien qu'avantageux à court terme pour le souverain, un tel système de circulation du surplus était évidemment vicié par l'énorme gaspillage qu'il suscitait.

Corvées et tributs accumulés pour l'entretien de la Cour contribuaient directement à la reproduction de l'appareil politico-administratif. Boeufs et esclaves accumulés au profit du souverain permettaient la reproduction des statuts et la puissance politique collective.

SECTION 2. ACCUMULATION HIERARCHIQUE ET REPRODUCTION DE LA FORMATION SOCIALE SAKALAVA.

SECTION SOCIALE SAKALAVA.

Sous Section 1. Le contrôle du système matrimonial et la reproduction des statuts.

La clé de la domination hiérarchique résidait dans le système matrimonial dont nous avons déjà montré le fonctionnement simplifié. Comme le fait remarquer J.F. BARE, "l'ensemble du système matrimonial, infrastructure de la hiérarchie politique était, et reste dans une certaine mesure, construit par et pour les Mpanjaka" (1). Ces derniers étaient systématiquement avantagés par ce système qui aboutissait à créer, à leur profit, l'accumulation la plus importante, l'accumulation en

(1) J.F. Baré "Hiérarchies politiques..." op. cit. p.45

hommes, même si, en contre-partie, des boeufs étaient remis aux lignages fournissant non pas les femmes, mais la capacité de procréation.

Les mécanismes que nous avons décrits au chapitre 1 (Section 3. §1.) avec le versement d'une sorte de dot a posteriori, et l'admission consécutive des enfants dans le lignage paternel ne fonctionnaient^{ent} normalement qu'entre lignages de statuts voisins. En pratique, la règle patrilineaire n'était appliquée de façon constante que si le statut du père était supérieur ou à peu près semblable à celui de la mère. Dans le cas où le lignage du père était sensiblement inférieur à celui de la mère, la "dot", proposée par les paternels pouvait être refusé par les maternels, de sorte que ces derniers étaient en droit de conserver l'enfant. Ce refus était systématique lorsque le clan maternel était noble.

"Dans le SORON' ANAKA, l'homme, qui porte la responsabilité du groupe Mpanjaka restreint concerné, refuse symboliquement le boeuf dont l'acceptation supposerait le transfert de la capacité de procréation de la femme dans les groupes vohitse." (1) (2)

D'ailleurs - nous l'avons déjà signalé - même après son admission dans le lignage paternel, un individu pouvait revenir à son clan maternel, surtout si ce dernier jouissait d'un statut supérieur.

En résumé, les "grands" gardaient toujours leurs enfants dans leur clan, les "petits" n'étaient sûrs de les conserver que si leurs épouses étaient d'un statut social inférieur. Ainsi, pour assurer leur reproduction physique, les groupes disposaient d'un nombre de conjoints potentiels de plus en plus limité au fur et à mesure que l'on descendait dans l'échelle sociale.

J.F. Baré remarque justement :

"Le système fonctionne comme si les roturiers, à qui les Mpanjaka enlèvent à chaque union des descendants, étaient ame-

(1) Vohitse = roturier

(2) J.F. Baré op. cit. p. 50

nés à disparaître, à moins qu'une solution de redistribution, résidant peut-être dans les mariages entre femmes Mpanjaka et roturiers de haut statut, n'existe." (1)

Des "fuites" dans le système permettaient, en fait, à l'ensemble de fonctionner et de se renouveler tant bien que mal.

La plus pratiquée fut sans doute celle qui consistait, pour un petit nombre de groupes de statut comparable, à s'enfermer dans des isolats endogames, facilitant beaucoup la recherche d'épouses, même si ces dernières n'étaient pas, pour autant, à l'abri de la convoitise des grands. Deux, trois, rarement quatre groupes de Mpiziva s'associaient souvent ainsi. L'histoire du peuplement de la Maharivo fait apparaître le phénomène comme constant, au moins depuis l'époque où les généalogies que nous avons réalisées donnent des indications précises.(2)

La fréquence des divorces permettait, par ailleurs, aux hommes d'un statut déterminé, de récupérer à la longue les femmes de leur niveau social, enlevées par les Mpanjake alors qu'elles étaient jeunes et belles. Les frustrations étaient violentes (elles apparaissent encore dans les récits alors que le système a cessé de fonctionner depuis plus d'un demi siècle), mais ces femmes vieillies étaient encore capables de procréer et le groupe roturier pouvait ne pas disparaître.

De plus, ces groupes savaient, de temps en temps, organiser des "battues aux femmes" dans les régions limitrophes et quelquefois même parmi d'autres groupes Sakalava. Si le succès couronnait l'entreprise, les femmes capturées constituaient autant de procréatrices potentielles puisqu'aucun interdit matrimonial ne frappait les femmes esclaves.

(1) J.F. Baré op. cit. p. 52

(2) C'est-à-dire deux à trois générations à partir du Mpitoka actuel. Celui-ci étant, en moyenne, âgé d'une soixantaine d'années, cela permet de couvrir à peu près toute la deuxième moitié du XIX^e siècle.

A postériori, il est possible de considérer que c'est au niveau du Système matrimonial que le mode d'exploitation, mis en place par les Mpanjaka et la monarchie, fut le plus durement ressenti par les hommes destatut inférieur, constituant sans doute la contradiction la plus grave dans le fonctionnement pré-colonial du système.

Sous Section 2. Le contrôle de la traite et la reproduction du pouvoir politique.

A l'origine, la clé du pouvoir de la monarchie Maroseraña avait résidé dans son aptitude à regrouper autour d'elle un grand nombre de communautés lignagères, lui permettant ainsi de disposer d'une puissance militaire largement supérieure à toutes les autres.

Aux débuts de l'expansion "Sakalava", les bateaux européens commençaient à toucher la côte avec une certaine régularité apportant armes et munitions. Dès lors, les rapports de force militaires ne vont plus s'appuyer seulement sur le nombre.

En fait, c'est surtout dans le Nord Ouest que les échanges étaient alors concentrés. Depuis des temps très anciens (le X^e siècle, pour certains auteurs) des commerçants islamisés étaient familiers de la côte qui s'étend du cap Masoala à Maintirano. Des comptoirs nombreux et florissants s'y ouvrirent peu à peu, devenant parfois des villes imposantes, telle Nosy Langany, dans la baie de la Mahajamba, qui suscita l'admiration des Portugais avant que ceux-ci ne la rasent (1).

Des bateaux européens avaient touché la côte ouest, dans des circonstances plus ou moins accidentelles. Dès 1529 (2), Les Portugais, les premiers, tentèrent d'établir des relations commerciales suivies avec les chefs locaux. C'est dans le but d'obtenir le monopole de ces relations qu'ils détruisirent systématiquement les comptoirs d'islamisés.

----- :

(1) cf R.P. Luis Mariano in "Collection des ouvrages Anciens..."

(2) voyage des frères Parmentier in "Collection..."

A défaut d'un monopole absolu, ils parvinrent à s'assurer une très forte domination de 1580 à 1640 (1). Ils n'accostèrent pas, ou très peu, dans le Menabe, d'ailleurs presque désert à cette époque et dénuée de toute structure politique cohérente.

A partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle, le déclin portugais s'affirmant, des bateaux de toutes nationalités commencèrent alors à fréquenter le pays : hollandais, anglais, français. L'expansion Maroseraña était en cours; la population augmentait, un pouvoir politique fort se mettait en place. Il devenait possible de passer des accords durables, garantissant la sécurité des transactions. La traite pouvait, dès lors, se développer sur une échelle beaucoup plus considérable.

§ 1. Les Maroseraña et la traite.

Contrairement à une idée répandue chez beaucoup d'auteurs, les Maroseraña n'étaient pas les seuls à commercer directement avec les européens, mais ils contrôlaient l'ensemble des transactions, ce qui leur permettait de multiples profits.

D'abord, les cadeaux offerts en préalable à toute campagne d'échange. Ce n'était pas à négliger (2).

Ensuite, et surtout, chaque opération d'échange donnait lieu à la perception d'un droit au profit ^{du chef} local et/ou du souverain. Des "fonctionnaires" spéciaux étaient chargés de cette perception, facilitée par le fait qu'en raison des risques physiques encourus les voyageurs désireux d'effectuer des échanges étaient absolument contraints de venir se placer sous la protection des chefs des pays traversés, sous peine de pillage immédiat.

Il existait aussi des chaînes d'échange, véritables circuits de commercialisation avant la lettre, permettant l'ache-

(1) Ces dates sont proposées par E. FAGERENG "Contribution à l'histoire de Madagascar" Bul. Acad. Malg XXV 1942-3, pp. 165-174

(2) Voir les impressionnantes énumérations fournies à plusieurs reprises dans la Coll. des ouvrages Anciens et par A. et G. Grandidier "Histoire de Madagascar" in "L'ethnographie de Madagascar" IV, 4 p. 520 (cité en annexes).

minement des produits locaux, boeufs, esclaves et parfois produits agricoles, depuis l'intérieur du Menabe, voire même depuis les hautes terres (1). Les chefs locaux constituaient des relais obligatoires. Le plus souvent, ils prélevaient, dans chaque sens, une partie des produits traversant leur territoire, mais quelques fois, ils jouaient eux-mêmes, directement, le rôle de commerçant, achetant tout ce qui transitait par leur domaine et revendant ensuite pour leur compte.

Dans ces chaînes d'échange, le souverain n'avait pas un rôle fondamentalement différent de celui des autres chefs, mais il avait le privilège de contrôler les ports, c'est-à-dire le dernier chaînon auquel aboutissaient tous les autres. Outre qu'il avait ainsi plus d'occasions de profit, cette situation lui permettait de négocier directement avec les traitants, et, le plus souvent, d'imposer ses conditions.

Pour le roi, le problème était ^{d'abord} de contrôler les points d'accostage afin que nul n'échappe au prélèvement, ensuite d'interdire à ses ennemis l'accès aux armes. Ce monopole devait en principe lui permettre de reproduire à l'infini les fondements de son pouvoir.

Le contrôle des points d'accostage, des "ports", était relativement aisé en raison de la configuration inhospitalière de la côte du Menabe, rectiligne et sableuse, parfois protégée par des récifs et des hauts fonds. En fait, sur les deux cents kilomètres de côte entre MANGOKY et TSIRIBIHINA, seule la baie de LOVOBE et ses abords immédiats avec les villages VEZO de NOSY MIANDROKA, AMBOND RO, LOVOBE et MORONDAVA (2) constituaient des refuges sérieux. BELO/MER, AMBATO, BOSY étaient accessibles à des boutres ou de petites goelettes. Partout ailleurs, les opérations

(1) Les "TANTARAN'NY ANDRIANA" (cf Bibliographie) mentionnent que les sujets du roi ANDRIANONY, le fondateur de l'ethnie Betsileo avait de très nombreux sujets. "On les appela BE-TSI-LEO (les nombreux qui ne sont pas vaincus) car ils se procurèrent des fusils et de la poudre en grande quantité chez les Sakalava." (Tantara, III p.227).

(2) Les trois premiers villages ont aujourd'hui disparu, le quatrième n'est plus à son ancien emplacement.

d'embarquement-débarquement étaient délicates, et ne pouvaient, en tout cas échapper au contrôle des piroguiers Vezo, omni-présents, chargés d'informer le souverain de tout trafic suspect.

Les Sakalava, sujets du roi de Menabe, avaient seuls le droit d'acheter armes et munitions, ce qui n'empêchait pas, nous l'avons vu, certains Betsileo, de s'en procurer en se plaçant à l'extrémité des chaînes d'échange.

Les Merina, par contre, les ennemis héréditaires, semblent avoir été réellement évincés malgré tous leurs efforts. Ils avaient le droit de circuler librement dans tout le Menabe pour y commercer, mais ne pouvaient en aucun cas se procurer des armes.

Drury, dès 1715, a décrit ce trafic

"Les habitants du pays d'AMBOALAMBO (1) viennent vendre dans le pays Sakalava du fer, qu'ils fabriquent en grande quantité, et ils apportent aussi de la soie. Le climat de leur pays n'est pas salubre, car les vallées y sont couvertes de brouillard et pleines de marécages, par conséquent inhabitables et peu favorables à l'élevage du bétail : aussi sont-ils obligés d'acheter des bestiaux. Les montagnes y sont si rocailleuses qu'il y a à peine assez de terre pour creuser les fondations des maisons. Les ambassadeurs (marchands) se plaignirent à moi que Ratsimanongarivo (2) ne voulût pas leur vendre de fusils, ni leur en laisser vendre par ses sujets. Avant que les Européens n'eussent introduit des fusils dans l'île au temps de Lahifoty, leur roi était, paraît-il, plus puissant que celui des Sakalava, mais il n'en est plus de même aujourd'hui." (3)

Plus tard, vers 1825, LEGUEVEL de LACOME signale encore que :

"Les Sakalava continuent à recevoir comme commerçants les HOVAS (4) qui n'ont eu jusqu'à présent aucune concurrence à redouter. Les hovas portent chez les Sakalava des ANTOUKES, ballots de marchandises assorties qu'ils échangent contre des boeufs. Les marchandises consistent en poudre (5), toiles de coton blan-

(1) Nom alors donné à l'Imerina

(2) le roi Sakalava de l'époque, plus connu sous le nom de TRIMANONGARIVO

(3) Drury op. cit. p.359

(4) c'est-à-dire les MERINA

(5) les Merina savaient fabriquer la poudre.

ches et bleues, pièces de mouchoirs à carreaux verts, bleus et rouges, rassades ou verroterie de Venise, pierres à fusil, balles, clous dorés, haches et couteaux." (1)

Les Merina apportaient donc des munitions, mais ils ne pouvaient toujours pas obtenir d'armes.

§ 2. La politique des traitants.

Les traitants, avant 1800, adoptèrent successivement deux attitudes contradictoires :

- le soutien à la politique d'hégémonie des monarques et des chefs les plus puissants;
- le soutien plus ou moins explicite aux ambitions séparatistes des petits chefs ambitieux en quête d'indépendance.

La première attitude offrait des avantages importants. Elle permettait aux traitants de n'avoir qu'un petit nombre d'interlocuteurs lors des négociations préalables et, donc, de limiter le nombre des cadeaux. Les risques physiques encourus par traitants et marins étaient d'autant plus faibles que le pouvoir des principaux chefs était grand.

Dans une première période, cette attitude fut largement dominante, les capitaines de navires allant même, au besoin, jusqu'à prêter des hommes pour aider les chefs les plus puissants dans leurs expéditions, ainsi qu'en témoigne cette anecdote rapportée par le R.P. Luis MARIANO :

"Les capitaines lui ayant demandé s'il avait des esclaves à leur vendre, il répondit qu'il n'en avait pas beaucoup, mais que s'ils lui donnaient quelques-uns de leurs gens pour l'accompagner à la guerre, il leur en fournirait autant que le navire pourrait en prendre... Cette proposition fut acceptée et Chimenatto partit en guerre accompagné de vingt blancs; avec leur aide, il s'empara d'une grande ville où il fit beaucoup de prisonniers parmi lesquels les capitaines eurent l'autorisation de prendre ceux qu'ils voulurent... Les capitaines des deux navires choisirent environ six mille esclaves, qui, avec tout plein de vivres pour leur traversée, ne lui coûtèrent que deux à trois barils de poudre et quelques fusils... A Madagascar, le chef qui a un blanc avec lui est sûr de la victoire..." (2)

(1) Leguével de Lacombe "Voyage à Madagascar et aux îles Comores"
L. DESSESSART 1840 2 volumes.

(2) Coll. Ouvrages Anciens... III 647 (année 1708).

Les inconvénients de la situation ne tardèrent cependant à apparaître.

La paix intérieure avait pour corollaire des difficultés d'approvisionnement. Elle rendait nécessaire l'organisation d'expéditions hors des frontières du royaume, de plus en plus lointaines au fur et à mesure que les voisins avaient été pillés ou s'étaient ralliés. Ces opérations devinrent de plus en plus risquées et meurtrières. Il fallut aller jusqu'aux confins de l'Imerina, puis au-delà heurtant de front la redoutable puissance de la monarchie Merina en pleine expansion. Lorsque le butin était obtenu, il fallait le ramener sur de longues distances à travers des contrées mal connues et hostiles. On se heurtait ainsi à une sorte de loi des rendements décroissants applicable aux opérations de razzias.

Par ailleurs, en ne négociant qu'avec le souverain, les traitants s'abandonnaient aussi à son arbitraire. Cela pouvait avoir des conséquences fâcheuses :

"Le vieux roi Andriandahifotsy, qui était un grand ami des blancs était mort et son fils aîné et successeur, Tsimanengarivo, avait massacré l'équipage d'un brigantin parce qu'il l'avait soupçonné d'avoir empoisonné son père qui y avait bu tant d'"eau de vie qu'il en était mort." (1)

Les traitants eurent alors tendance à penser que la division intérieure du pays favoriserait l'approvisionnement, tandis que les surenchères entre chefs désireux d'avoir les bonnes grâces des traitants permettraient d'obtenir des taux d'échange encore plus avantageux que par le passé.

Mayeur décrit cette politique systématiquement pratiquée sur la côte est. Tout donne à penser qu'elle le fut aussi à l'ouest.

"Par une politique encore plus maladroite, nous n'avons cessé d'attiser le feu de la guerre entre eux, dans l'idée qu'elle était un moyen sûr de nous procurer un plus grand nombre d'esclaves."

(1) Coll. Ouvrages Anciens... III p. 647

Si l'on en croit Mayeur, le fiasco fut total.

"Les prix des esclaves ont varié depuis vingt piastres jusques à soixante-deux, les boeufs de quatre à huit, et le riz, dont la gamelle avait été fixée par les traités à quatre-vingt-dix livres de poids pour une demi-piastre réduite à soixante pour le même prix, sans espoir de retour aux premières stipulations... Aujourd'hui, la concurrence a non seulement fait hausser le prix sur les lieux, mais elle a fait de tous les villages, anses ou barachois situés le long de la côte autant de petits postes où il faut traiter.

Quant à la guerre, la politique des Européens a grandement erré en la considérant comme un moyen de faire fleurir la traite des esclaves. Est-ce au milieu des incendies, des dévastations et de tous les fléaux qu'elle entraîne que le commerce peut étendre ses bienfaits? L'expérience aurait dû faire sentir toute l'inconséquence d'une pareille politique si le raisonnement se taisait." (1)

Sur la côte ouest, l'évolution ne fut sans doute pas aussi nettement défavorable aux traitants. Il est vrai cependant qu'à partir de la fin du XVIII^e siècle, la traite commença à se réorganiser. Le monopole royal s'effrita peu à peu. Les chefs locaux, malgré une soumission de façade, prenaient leurs distances. De nombreux ports incontrôlés se créèrent de la Tsiribihina au cap Saint André. Le centre de gravité de la traite se déplaça définitivement vers le nord-ouest.

Les ANTALAOTRES islamisés virent leur rôle augmenter, surtout de Maintirano à Majunga, devenant peu à peu les intermédiaires privilégiés entre populations locales et traitants, contrôlant plus ou moins directement la sphère politique elle-même.

En même temps, le trafic changeait de nature. Autrefois, le Menabe exportait des esclaves. Désormais, les courants commencèrent à s'inverser. Des boutres arabes, touchant la côte d'Afrique, embarquaient quelques esclaves Makon ou "Mozambique", avant de les débarquer dans le Menabe, en échange de boeufs et, nous le verrons, de production agricole.

(1) Mayeur "De quelques renseignements sur le commerce à Madagascar à la fin du XVIII^e siècle" in Bull Madagascar Mars 1966 n° 238 pp. 276- 277.

CHAPITRE 4. L'évolution pré-coloniale de la formation sociale Sakalava.

A partir de la fin du XVIII^e siècle, les limites du royaume de Menabe ne sont plus susceptibles d'extension.

Au nord, le royaume Sakalava du BOINA est atomisé en plusieurs principautés soeurs, mais la traite y est florissante, de sorte que les armes y sont plus abondantes et plus modernes que dans le Menabe.

Au sud, les BARA et les MAHAFAIY ont démontré qu'ils étaient des adversaires redoutables, combattants agressifs et téméraires, bien armés car ils ont accès à la baie de Saint Augustin. Des expéditions contre eux se sont soldées par des désastres, et les chefs Sakalava n'ont dû qu'à la magnanimité de leurs vainqueurs de ne perdre ni la vie, ni la liberté.

A l'est, sur les hautes terres, le royaume Betsileo a enfin réalisé son unité, et représente désormais une force cohérente. De nombreux clans Sakalava, au cours de l'histoire, s'étaient unis à des groupes Betsileo, notamment par des liens de parenté à plaisanterie, beaucoup plus difficiles à remettre en cause que de simples alliances politiques.

Quant à la puissance Merina - nous allons y revenir -, de plus en plus menaçante, elle ne songe plus seulement à protéger les marches de son royaume, mais à se créer un débouché libre sur la mer afin d'établir des relations commerciales directes avec les européens.

Les possibilités d'expansion territoriale n'existent donc pratiquement plus pour un royaume Sakalava dont la supériorité militaire n'est plus qu'un souvenir.

Or, on s'en souvient, ce sont ces possibilités d'extension à l'infini qui avaient permis autrefois à la monarchie de jouer son rôle de grande rassembleuse d'homme, suscitant la reproduction élargie de la richesse et de la puissance du peuple Sakalava. Il est clair, désormais, que les grandes opérations militaires à caractère "national", qui mobilisaient la quasi-totalité des hommes libres du pays sous le commandement royal, sont devenues hasardeuses et inutiles, alors que des coups de main, bien préparés et rapidement menés par un petit nombre d'hommes peuvent encore rapporter de fructueux butins.

La monarchie est ainsi sur le point de perdre sa fonction économique-militaire. Elle cesse d'être directement nécessaire à la reproduction, simple ou élargie, du mode de production.

Les tendances autonomistes des chefs locaux vont donc se développer. Elles n'avaient d'ailleurs jamais cessé d'exister. Mais, si les liens de vassalité deviennent partout de plus en plus théoriques, ils sont cependant rarement contestés en tant que tels.

En effet, l'appareil idéologique mis en place par la monarchie Sakalava (cf chapitre 1, Section 1) est demeuré intact. Pour tous les Sakalava, la personne du souverain demeure nimbée d'une "aura" sacrée et, la légitimité du pouvoir des chefs locaux vient encore de l'investiture reçue du souverain, même si celui-ci est devenu dans la réalité incapable de se faire obéir hors des limites de sa Cour.

SECTION 1. LA COLONISATION MERINA.

A cette époque, le jeune roi ANDRIANAMPOINIMERINA était sur le point d'achever l'unité de l'Imerina. Pour des raisons politiques évidentes, il lui était nécessaire d'abord de s'ouvrir un accès libre à la mer, ensuite de s'assurer le monopole du commerce des armes apportées par les navires étrangers, qui tournaient de plus en plus nombreux autour des côtes malgaches. Par ailleurs, un lourd et ancien contentieux existait entre Merina et Sakalava.

Depuis fort longtemps, certaines provinces Merina versaient un tribut au roi de Menabe (1). GOUHOT précise même, dans un manuscrit de 1843 que "pendant plus d'un siècle et demi, les OVAS (2) furent forcés de payer aux Sakalaves un tribut que plus de mille des leurs allaient recevoir chaque année à EMIRNE (2) (3)".

Par ailleurs, les razzias Sakalava s'enfonçaient chaque année plus profondément dans le territoire Merina. Des régions excentrées, aux terroirs fertiles, qui auraient pu être prospères et peuplées s'étaient, pour cette raison, peu à peu vidées de leurs habitants (4).

Sous Section 1. La conquête du Menabe. (5)

Fidèle à sa ligne de conduite habituelle, Andrianampoinimerina tenta de mener des négociations aussi loin que possible. Des émissaires parcoururent le pays Sakalava pour obtenir la soumission pacifique des principaux chefs, en indiquant bien nettement que le "roi de Madagascar" ne chercherait pas à prélever le moindre tribut.

Il en résulta, semble-t-il, beaucoup de bonnes paroles et des échanges de cadeaux, mais les choses n'allèrent pas plus loin.

. La conquête

Radama, le fils d'Andrianampoinimerina, organisa les premières expéditions militaires. Les deux premières se soldèrent par dépouvantables désastres, causés par la maladie et la sous-

(1) D'après plusieurs auteurs dont GUILLAIN "Documents..." op. cit.

(2) OVAS= Merina; EMIRNE = IMERINA

(3) GOUHOT "Mémoire historique et descriptif sur l'île de Madagascar" (manuscrit 1843). Archives rue Oudinot MAD 145 202 § 252, p. 258

(4) cf l'excellent article de J.Y. MARCHAL "Contribution à l'étude historique du Vakinankaratra"

(5) Pour tout ce qui concerne les guerres entre Merina et Sakalava, l'ouvrage fondamental est celui de Guillain : "Documents.." déjà cité.

nutrition, la troisième aboutit à des négociations.

Au terme de celles-ci, Radama épousa une princesse Sakalava et un traité de paix fut conclu en des termes assez ambigus pour que les deux partenaires fussent persuadés d'avoir obtenu la soumission de l'autre.

La guerre éclata de nouveau, dès que Radama crut pouvoir exiger le désarmement de ses nouveaux "sujets".

A la mort de Radama, en 1818, la situation était toujours aussi indécise.

En 1834, enfin, profitant d'un conflit de succession opposant le fils et le frère du dernier souverain Sakalava défunt, un corps expéditionnaire Merina, par un coup d'audace, parvint à se rendre maître de celui qui aurait dû être le souverain légitime. On le fit monter sur le trône, l'assignant à résidence dans sa capitale de Mahabo, tandis que son rival s'était enfui vers le nord, ralliant à lui tous ceux qui refusaient d'admettre la domination Merina.

. L'organisation administrative du royaume de Mahabo.

La situation de l'administration Merina était d'une extrême précarité, dans un pays immense, résolument hostile et qui n'avait pas subi de véritable défaite militaire. Tananarive était à plus de quinze jours de marche, dans des conditions idéales. Les fonctionnaires et militaires en place supportaient particulièrement mal le climat et vivaient une atmosphère d'insécurité totale, encore aggravée par les intimidations des sorciers Sakalava, très redoutés par les Merina (1).

On ne pouvait envisager, dans ces conditions, une administration lourde. Les souverains de Mahabo furent donc laissés

(1) Lorsqu'on circule dans la campagne autour de Morondava, les guides Sakalava signalent fréquemment que le passage de telle rivière, ou l'ascension de telle dune, ou l'ombre de tel tamarinier sont interdits aux Merina. Une éventuelle transgression entraînerait la fureur des esprits contre le coupable, de sorte que, aujourd'hui encore, des fonctionnaires Merina subalternes n'osent s'y aventurer.

à la tête de l'ancienne administration Sakalava, à peine réorganisée et modernisée.

Le Menabe contrôlé par les Merina, au sud de la rivière Andranomena, devint une province, "Menabe atsimo" ("atsimo" = du sud) placée sous l'autorité d'un gouverneur général résidant à Mahabo auprès du souverain Sakalava et de sa Cour officielle. Des gouverneurs ("komandy") résidaient dans des "renivohitra" (villes mères) telles Manja et Tsiroanomandidy. A un niveau inférieur, des "zanabohitra" (villes enfants), simples fortins le plus souvent, esquisaient le quadrillage du pays. Ce quadrillage était extrêmement insuffisant, compte tenu de l'immensité des zones à contrôler. Les garnisons comptaient de deux à quatre cents hommes, si l'on en croit Guillain. Mais il s'agissait "en majeure partie de Betsileo ou de Betsimisaraka, captifs, maltraités et malades"(1) qui cherchaient, par tous les moyens, à éviter de combattre, notamment en établissant des liens de *fatiàra* avec la population locale et en désertant, avec armes et bagages, à la moindre alerte.

En fait, l'Administration Merina ne contrôlait véritablement qu'un espace géographique infime : Mahabo et ses environs immédiats, la zone comprise entre les trois principaux postes du delta (Andakabe - Nosy Miandroka - Ambondro) et, dans une certaine mesure, la route unissant Mahabo à Nosy Miandroka - Morandava.

Ailleurs, la domination Merina n'était qu'une fiction et les chefs de poste se seraient trouvés dans une situation intenable s'ils avaient dû obéir aux ordres officiels. En réalité, ils passaient des accords clandestins avec les chefs Sakalava locaux, couvrant leurs activités de brigandage à condition qu'elles ne dépassent pas certaines limites, trafiquant avec les uns et les autres. Ils n'étaient d'ailleurs rémunérés que par un pourcentage sur les impôts et tributs collectés pour le compte du souverain de Tananarive, ce qui, la plupart du temps, n'aurait représenté que des sommes infimes.

(1) Archives Lorient 4 C⁵ 19. Aviso "Le Boursaint" 1889.

Leur isolement était tel qu'ils rompaient aisément les fils ténus les reliant encore à la capitale et à la légalité : Samat, dans une de ses lettres de 1893, signale comme un fait banal qu'un chef du poste Merina de Manja écume la région à la tête d'une bande de pillards (1).

Un système fiscal fut timidement mis en place, à des fins essentiellement politiques.

"Les gouverneurs hova instituèrent des impôts qui, il est vrai, étaient bénins : par an chaque homme versait une mesure de riz, soit environ douze kilogrammes. Puis, toute personne, homme, femme et enfant, payait annuellement un centime par tête : c'était le "vary iraienty isan'olona miaina" mesure d'ordre politique autant que fiscale, qui affirmait la domination de l'Imerina sur le Menabe." (2)

En fait, les rapports des gouverneurs Merina (3) d'Andakabe et de Mahabo laissent transparaître le fiasco à peu près total de cet essai de fiscalité qui semble n'avoir touché que quelques Makoa, contraints d'établir leurs rizières à proximité immédiat des postes.

En 1895, cent vingts mesures de riz furent perçues par le poste d'Andakabe, quatre cent quatre vingts par celui de Mahabo. La plus grande partie de la correspondance des gouverneurs est destinée à apporter de laborieuses justifications à la faiblesse de ces rentrées : la Morondava a changé de lot quatre ans auparavant et les planteurs se sont découragés, le pays en général ne plante presque plus de riz (4) et ne produit plus que des bananes, les corvéables effectuent leurs tâches de façon "hypocrite" ou ne l'effectuent pas du tout, de sorte que les canaux ne sont plus entretenus...

Ces résultats lamentables récompensent bien mal le zèle déployé par les "Komandy" :

-
- (1) Lettre Samat de Janvier 1893. Archives Lorient 4 C⁵46 (B)
(2) Lieutenant Thomassin "Notes sur le royaume de Mahabo". NRE 1900 VI p. 411
(3) Les copies de ces rapports existent aux Archives nationales Malgaches série D40 cf. en Annexes
(4) Nous verrons que cette affirmation est tout à fait inexacte.

"Le premier acte des Hovas a été d'exiger très énergiquement le paiement de l'impôt d'une piastre par tête récemment établi. Le gouverneur de BEFANDRIANA (région d'ANALALAVA) en a commencé la perception à la tête d'une troupe de deux à trois cents hommes réunis en dégarnissant momentanément divers postes. Les Sakalava ont dû payer contre reçu, à défaut duquel tout indigène, rencontré par un officier hova, est emprisonné s'il ne s'est acquitté... Les Comoriens ont été mis en demeure d'opter entre ce paiement et une expulsion immédiate." (1)

En fait, l'Administration Merina ne contrôle que trois catégories de sujets :

- les anciens soldats Betsileo, rendus à la liberté, et qui ont choisi de s'installer dans le pays;
- les esclaves MAKOA, affranchis depuis 1877 et venus se placer sous la protection des postes Merina;
- des esclaves Sakalava, en rupture de bans, ou des hommes libres de très bas statut bénéficiant de divers avantages au contact des Merina (cf infra).

La "noblesse" qui compose la Cour de Mahabo n'est composée que de fantoches ou d'agents de renseignement délégués par le roi du Menabe indépendant. Le souverain de Mahabo ne détient encore une parcelle de pouvoir réel que grâce à un double jeu qui lui permet d'aider et de contrôler dans une petite mesure les mouvements insurrectionnels permanents basés dans la moyenne vallée de la Maharivo (entre Tsimalia et Mandabe). Des liens constants sont entretenus avec le Menabe indépendant, notamment par l'intermédiaire des ~~de~~ de Bosy, résidence du traitant français Léo Samat, actif agent de la subversion anti-Merina. (cf infra)

Sous Section 2. La colonisation économique Merina.

Le contrôle des circuits de traite constituait, nous l'avons vu, l'un des objectifs fondamentaux justifiant les entreprises Merina dans le Menabe. Le développement agricole du pays, dans cette perspective, n'était qu'un moyen destiné à faciliter l'approvisionnement de ces circuits.

(1) Archives Lorient 4 C⁵ 21 (4). Lettre du 4/04/1893. Canonnière "le Sagittaire".

§ 1. Le contrôle des circuits de traite.

. La douane Merina

Dès les premiers jours qui suivirent la conquête, un réseau de postes douaniers fut mis en place sur toute la partie de la côte contrôlée par les Merina.

"Des ressources plus réelles étaient tirées des postes de douane. Il en existait à Ambato, à Ambondro (Morondava). Belo et Andranopasy. Les droits étaient perçus en nature et s'élevaient au 1/10 des marchandises entrantes. Celles prohibées, comme la poudre et les fusils, que des boutres débarquaient par stocks importants sur les points non surveillés, étaient confisqués quand elles pouvaient être saisies.

Sur le produit de ces droits, les 9/10 étaient réservés pour le roi de Madagascar. Le 1/10 restant, représentant encore la 1/100 partie des matières totales importées, était partagé entre le Gouverneur Général du Ménabé soumis, le roi sakalava, le gouverneur de mahabo, le "Kapiteny Ladoany" de Morondava et les officiers hova." (1)

Les anciens circuits Sakalava de commercialisation n'étaient donc pas réellement mis en cause puisque tous les chaî-
nons intermédiaires, autrefois contrôlés par les chefs locaux, pouvaient demeurer en place. Désormais, cependant, armes et munitions monopolisés par l'armée Merina ne rentraient plus dans ce réseau où n'arrivaient plus que des tissus, de la quincaillerie et de mauvais alcools d'importation.

En fait, le contrôle douanier Merina ne tarda pas à apparaître comme une pure fiction. La douane ne disposait pas de la flotille de garde-côtes qui eût été nécessaire, et les villages vëo, témoins d'embarquements et de débarquements frauduleux se gardaient bien d'aller prévenir l'administration ennemie. Dans les postes douaniers eux-mêmes, le contrôle était le plus souvent symbolique :

"A Belo, les deux délégués hovas de la douane avouent eux-mêmes qu'ils ne visitent les embarcations que lorsque ceux qui les montent le leur permettent." (2)

(1) L^t Thomassin op. cit. pp. 411-412
(2) Lorient 4 C5 19 février 1889.

Par ailleurs, dans tous les points de la côte où les rapports de force jouaient en leur faveur, les chefs Sakalava locaux superposèrent purement et simplement leurs propres prélèvements à ceux de la douane Merina. Bien souvent, les "kapiteny ladoany" n'avaient d'autre alternative que de négocier avec ces chefs locaux et d'accepter le partage des droits.

Les chefs Sakalava avaient d'ailleurs les moyens d'imposer leurs conditions aux traitants. Lorsque certaines factoreries prétendaient leur refuser les "cadeaux" traditionnels sous prétexte que la douane avait déjà opéré un prélèvement, ils s'accordaient le droit de pillage jusqu'à concurrence de la valeur estimée des cadeaux.

Le roi de Tuléar, Tompoemena, se rendit célèbre en 1888 par de multiples exactions de ce type (1) qui contribuèrent à affaiblir sérieusement le crédit des Merina dans l'esprit des traitants européens.

. La réorganisation des réseaux de traite

A partir de 1850-1860, la traite dans le Menabe se différencie en trois réseaux distincts :

A. Un réseau "officiel", monopolisé par les Merina et qui permet l'approvisionnement de ces derniers en armes et munitions modernes;

B. Un réseau officiel ne portant que sur les marchandises (importation de tissus et d'alcool principalement, et que la douane Merina contrôle tant bien que mal.

C. Un réseau clandestin, dominé par Antalôôres et Indiens destiné à approvisionner les Sakalava en armes généralement anciennes et de piètre qualité.

(A) Ce sont des commerçants anglais et américains qui approvisionnent les Merina en armement moderne. En 1885, trois maisons de commerce sont installées à Morondava, l'une a son siège

(1) cf Archives Lorient 4 C⁵ 19.

à Boston, l'autre à Port Elizabeth, la troisième dans le Natal. Un agent consulaire américain est en résidence permanente à Morondava et se trouve en relation d'affaires constante avec le gouvernement de Mahabo. Au même moment, les commerçants américains s'installent dans le nord ouest de Madagascar dans le sillage des Merina. Ils se réservent le commerce le plus fructueux, celui des armes, et, par l'influence que cela leur donne auprès des souverains Merina, ils deviennent tout puissants dans les relations commerciales locales.

(B) Les traitants français, mauriciens et réunionnais se sont parfois réjouis de l'avance Merina. Ils en escomptaient une clarification de la situation politique qui leur aurait permis de ne plus avoir à supporter les chantages des roitelets locaux. D'Andranopasy à Tuléar, les installations de factoreries appartenant à des maisons réunionnaises se sont multipliées avec la pénétration Merina. Ces installations fixes permettaient de décupler le volume des échanges et entre 1860 et 1880, des navires passaient avec régularité, plusieurs fois par an, pour renouveler les stocks et embarquer les produits locaux accumulés depuis le dernier passage. La déliquescence du pouvoir Merina vint détruire les brillantes perspectives entrevues. Les pillages incessants des factoreries, quelques meurtres de traitants, conduisirent la plupart des maisons de commerce à se replier sur l'îlot de Nosy-Vé à deux kilomètres environ au large de Tuléar.

Ces maisons officielles, dotées d'un personnel permanent et de bâtiments en dur pouvaient difficilement échapper au contrôle exercé par l'administration Merina sur le commerce des armes. A de très rares exceptions près, elles durent donc se contenter de trafics peu rémunérateurs, n'offrant guère que des tissus, de la quincaillerie et des alcools.

(C) Les Antalaotres, puis les Indiens assurèrent la quasi-totalité du trafic clandestin des armes. Profitant de la nécessité extrême dans laquelle se trouvaient les Sakalava de s'approvisionner en armes et en munition, les Indiens réussirent à accumuler un capital commercial considérable et à constituer des réseaux complexes et diversifiés pénétrant dans les points de brousse les plus reculés, fortement articulés aux rapports sociaux villageois

Les bases de l'appareil commercial indien, toujours en place à l'heure actuelle, furent jetés dès la seconde moitié du XIX^e siècle lorsque se constituèrent ces réseaux clandestins de traite.

La situation de force dans laquelle les Indiens se trouvaient par rapport à leur clientèle Sakalava leur permet de réaliser des affaires extraordinaires :

"Les Indiens ont été les fournisseurs presque uniques des armes qui se trouvent actuellement dans la région. Les grands centres d'échange étaient : Tsimanandratôzana pour le Menabé, Maintirano pour le Mahilaka, Soalala pour le Milanja et l'Ambongo... Avant l'occupation (française), les Indiens étaient les seuls intermédiaires entre les Sakalava et le monde civilisé... Ils n'acceptaient pas de monnaie coupée, faisant seulement du troc... Les Indiens demandaient des prix exorbitants pour des armes de pacotille amenées par boutres depuis les comptoirs anglais, allemands et portugais de Nossi Bé et de la côte orientale d'Afrique. Un fusil à pierre valait huit à quinze boeufs; certaines armes ornées de cuivre, trente à quarante boeufs. Les plaques et clous de cuivre qui ornent les fusils Sakalava étaient vendus fort chers dans des régions où notre monnaie avait été répandue : le clou valait souvent un franc." (1)

Protégés par les chefs locaux, les Indiens se répandirent profondément dans l'arrière pays, installant, en bordure des principaux cours d'eau, d'abord des dépôts provisoires puis des magasins permanents. Ils n'hésitèrent pas non plus à pénétrer dans le royaume de Mahabo, malgré la suspicion dans laquelle ils étaient tenus par les Merina. Ceux-ci n'osaient cependant pas trop s'en prendre à des "citoyens britanniques."

La plupart de ces commerçants indiens étaient des agents des maisons indiennes de gros situées à Diégo, Majunga et, surtout, Nossi Bé. Certains travaillaient pour le compte de maisons britanniques ou allemandes.

Les petits boutres qui apportaient les armes amenaient aussi dans leur cargaison de petites quantités d'esclaves africains, Makoa ou "Mozambiques". Ce trafic ne cessa définitivement qu'avec la conquête française.

(1) Lettre du Cap. REY (27 juin 1902). Archives EMAT Vincennes
05 21 Doc. 42.

• L'évolution de l'offre de produits locaux.

Nous avons jusqu'ici parlé des produits offerts par les traitants, pas encore des produits qu'ils achetaient sur les côtes Sakalava.

A partir de 1820, les exportations d'esclaves devinrent de plus en plus rares dans le Menabe. Les sources traditionnelles d'approvisionnement s'étaient taries : les guerriers Sakalava ne faisaient plus que de rares captifs Betsileo ou Merina, et on ne pouvait songer à les mettre en vente au grand jour. Par ailleurs, l'intrusion Merina avait ramené la paix intérieure, les Sakalava faisant bloc contre l'envahisseur, avaient largement cessé de s'entre-déchirer.

Pour les mêmes raisons, le nombre de boeufs mis en vente avait considérablement diminué. Seul le marché clandestin demeurait bien approvisionné par les Sakalava désireux d'acheter des armes, mais les bêtes cédées provenaient principalement du troupeau personnel du vendeur et non plus du fruit de pillages antérieurs.

Dans ces conditions, les produits offerts aux traitants changèrent radicalement de nature au cours du XIX^e siècle.

Les produits de cueillette, d'abord, prirent une importance qu'ils n'avaient pas auparavant : cauris, coquillages divers, orscille (1), cire et, de plus en plus, bois et caoutchouc. Mais, en raison de leur bonne rentabilité les produits agricoles nobles, le riz en particulier, les pois du Cap, à un degré bien moindre, apparurent en quantité toujours plus importantes dans les transactions.

En raison des difficultés d'acheminement, il ne pouvait y avoir d'autre solution que de produire sur place ces denrées agricoles.

(1) Variété d'algue dont on pouvait extraire un colorant rouge.

§ 2. La colonisation agricole Merina et les débuts de la riziculture irriguée.

L'idée d'une implantation de colons Merina dans le Menabe était fort ancienne. Radama y songea dès 1825, à l'époque où le pays était bien loin d'être pacifié :

"A la fin de janvier 1825, quelques milliers de Hovas, soldats et civils, furent envoyés en diverses parties du Boina et du Menabe pour y construire des villages et s'y établir, afin, par leur exemple, d'apprendre aux Sakalava à cultiver la terre et de leur faire perdre leurs habitudes de rapine et de pillage." (1)

Malgré l'échec de cette entreprise provoqué par la reprise des hostilités, la reine Ranavalona I tenta une seconde expérience :

"... Cette nouvelle ambassade n'arriva pas assez tôt à Tananarive pour prévenir le départ de quelques centaines de colons, hommes et femmes, que la reine envoyait s'établir dans le Menabé. Le but de cette émigration, dont Radama avait donné l'exemple, était de façonner les indigènes aux usages des Merina et à l'obéissance à la reine, et de préparer ainsi la fusion des deux peuplades. Mais, quand les nouveaux colons se présentèrent, le roi sakalava les fit repousser, et les hostilités furent reprises." (2)

En définitive, les seuls colons, qui s'implantèrent réellement dans le royaume de Mahabo, furent les militaires contraints de pourvoir à leur approvisionnement en l'absence de tout service d'intendance.

"Les Merina se gardaient contre les incursions en construisant une chaîne de postes militaires. Chaque poste ayant reçu l'ordre de subsister par lui-même, les soldats ensemencèrent des rizières. C'est à cette époque que de nombreux Betsileo et Sihanaka, la plupart esclaves au service des Hova d'Imerina vinrent se réfugier dans la région d'Ambato-Anjiajia, où le gouverneur les accueillit et facilita leur installation." (3)

Ces "esclaves" étaient, en fait, des militaires enrôlés de force, que l'on encourageait à demeurer sur place à la fin de leur temps.

(1) A. Grandidier "Histoire politique et coloniale" I p. 206

(2) Guillain "Documents..." op. cit. pp. 126-128

(3) Prud'homme "Considérations sur les Sakalava" NRE VI 1900

Des villages apparurent ainsi, aux abords des principaux postes militaires, tels Androvabe et Androvakely, gros village fondés par des militaires Betsileo libérés, tous proches du poste d'Andakabe.

Leur situation demeurerait précaire et ils avaient plus l'allure de forteresse que de simples villages de paysans :

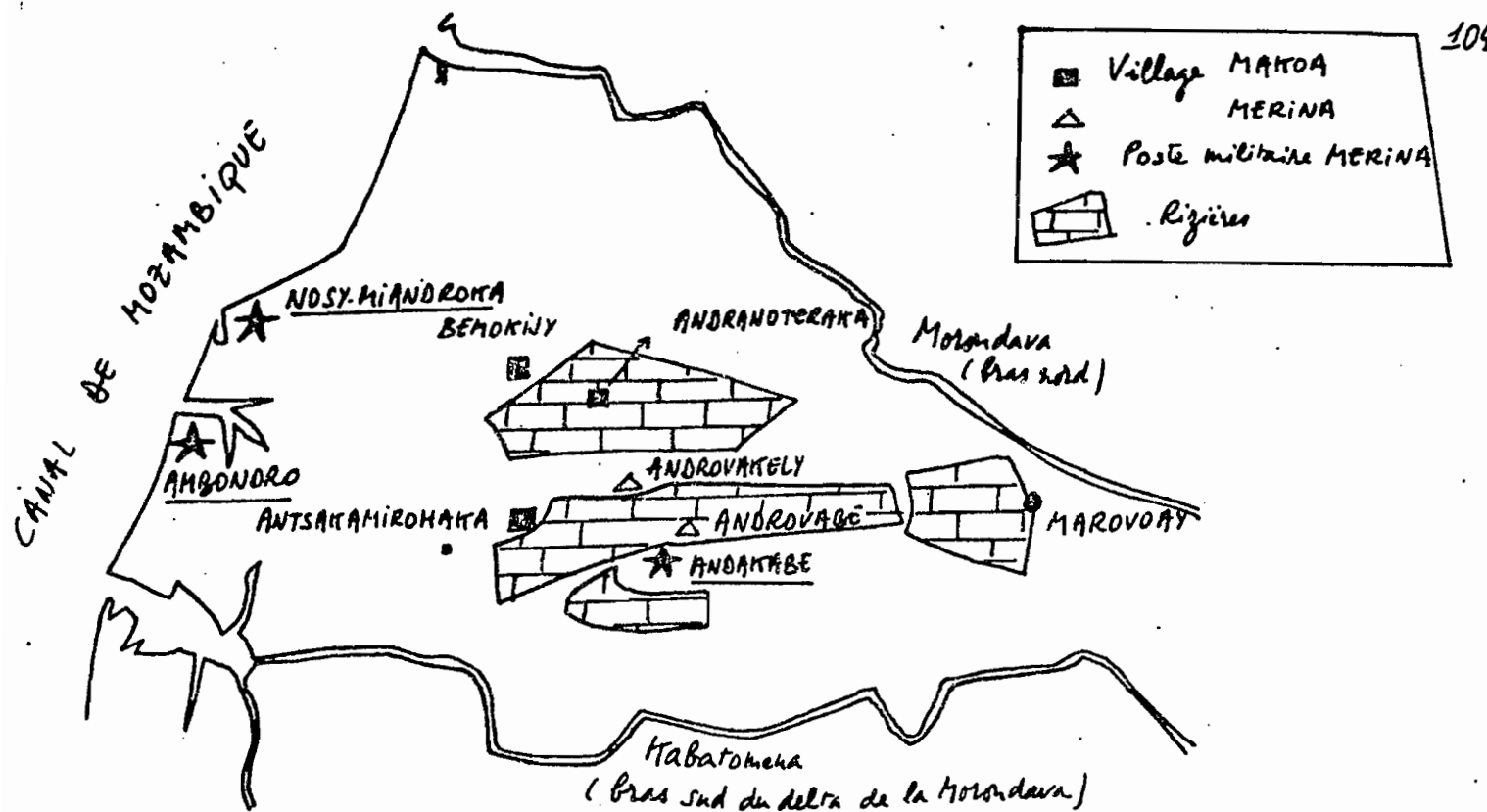
"Enfin, nous arrivons au village hova d'Androvakely, où nous devons passer la nuit. Nous nous trouvons en face d'une palissade, dans laquelle est ménagée une étroite ouverture. Quand on nous a autorisés à entrer, nous passons la porte en levant haut le pied et baissant la tête, car le pas est à la hauteur du genou, et la traverse à la hauteur du col, nous traversons ensuite une haie de nopals ou raquettes qui fait à ce village un mur infranchissable, épais de quatre ou cinq mètres. Entre deux palissades pourvues de portes, nous trouvons une deuxième porte, semblable à la première, et j'éprouve comme une sensation d'emprisonnement."(1)

A peu près à la même époque, quelques Betsileo et Merina s'installèrent aussi aux environs immédiats de Mahabo et notamment à Bezezika (cf carte). D'autres furent parmi les co-fondateurs de l'important village de Marovoay, dans ce dernier cas, après s'être intégrés par des liens matrimoniaux dans des lignages Sakalava déjà en place.

Ces nouveaux villages apportaient une véritable révolution dans l'économie du Menabe. Pour la première fois apparaissaient des terroirs agricoles permanents, organisés autour d'un système d'hydraulique agricole complexe et durable, bâti grâce aux corvées exigées des populations locales, mais aussi grâce à l'entraide pratiquée par les habitants des nouveaux villages.

Très tôt, des Makoa affranchis vinrent s'agglomérer aux terroirs en cours de constitution. La proximité des postes Merina leur apportait une sécurité importante face aux éventuelles entreprises de leurs anciens maîtres; ils purent ainsi fonder les gros villages riziculteurs d'Antsakamirohaka, d'Andranoteraka, puis de Tandrokosy (tous trois proches du poste d'Andakabe), puis celui de Bemokijy (proche du poste de Nosy Miandroka).

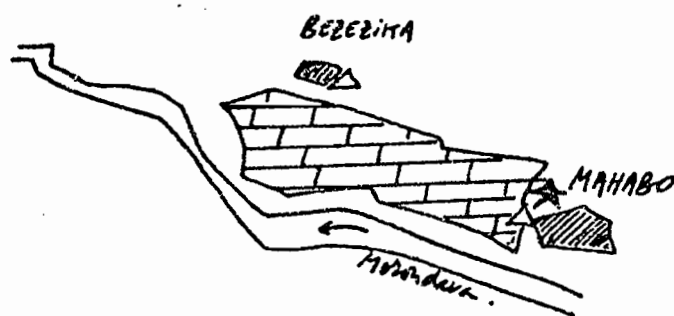
(1) Douliot "Journal..." p.5.



CARTE N° 4. LOCALISATION APPROXIMATIVE DES PREMIÈRES RIVIÈRES
IRRIGUÉES DANS LE DELTA DE LA MORONDOAVA -

(en haut: zone de Nosy Miandroka - actuel Morondava -)
(en bas : zone de Mahabo.)

Echelle approximative : 1/100 000



Cette production, déduction faite de l'auto-consommation villageoise, était intégralement commercialisée par les officiers Merina faisant fonction de collecteurs :

"Jusqu'alors, la totalité des récoltes avait été laissée aux cultivateurs; mais ils ne pouvaient vendre leurs produits qu'aux officiers hôvas, à qui appartient exclusivement le droit de négocier avec les étrangers; et de cette manière ils n'en obtenaient qu'un prix toujours inférieur à celui qu'ils auraient eu s'ils avaient traité eux-mêmes avec les exportateurs. Cela équivaut sans doute à un impôt très fort, mais c'était le seul qu'ils eussent à payer. Quand on les employait à quelque corvée pour Rabémila (le gouverneur), celui-ci les en dédommageait ordinairement en faisant distribuer de la viande et de l'arack aux travailleurs, et donnant quelques cadeaux aux chefs." (1)

En développant suffisamment la riziculture, les officiers Merina pouvaient ainsi espérer disposer d'une monnaie d'échange susceptible d'alimenter les circuits de traite.

*

*

*

Malgré la précarité de leur implantation, les Merina demeuraient présents dans le Menabe, année après année. Les Sakalava durent se résigner à compter avec eux et à s'adapter à la nouvelle situation de fait.

SECTION 2. LES FORMES DIFFERENTIELLES D'ADAPTATION DES GROUPES

LIGNAGES SAKALAVA.

Sous Section 1. L'apparition d'une agriculture Sakalava sédentaire contrôlée par les lignages à haut statut.

Dès les premiers succès Merina, la plupart des "grands" Sakalava avaient fui vers le nord, dans le sillage du souverain libre et de sa Cour. Basés sur les rives de la Tsiri-

(1) Guillain op. cit. p.195.

bihina, ils pouvaient diriger des opérations de guerrilla contre le royaume de Mahabo, sans risque d'être inquiétés par les représailles Merina.

Quelques groupes Mpánjaka, cependant, étaient demeurés dans leur fief, sur les bords de la Maharivo. Les Merina se risquaient rarement dans ces parages, qu'ils étaient pourtant censés contrôler; ils ne s'y attardaient jamais et n'y créèrent pas de poste permanent.

La présence, si proche, de l'ennemi commun eut, pour première conséquence, de faire cesser presque complètement les conflits entre communautés locales, de sorte que, assez paradoxalement, la Maharivo devint pour quelques années un havre de relative tranquillité politique. Les groupes Sakalava du sud-ouest, entre Mangoky et Fiherenena, qui ne jouissaient pas alors d'aussi bonnes conditions migrèrent en assez grand nombre vers la Maharivo, reprenant avec quelques décennies de retard, l'itinéraire des conquérants Maroseraña.

Les villes créées par les exodes en direction de la Tsiribihina furent donc vite et largement comblés, la plupart du temps par des groupes lignagers qui avaient déjà des représentants sur place. (1)

Mais les conditions politiques avaient radicalement changé, et les chefs locaux ne pouvaient plus compter sur les ressources quasi-exclusives du pillage. Dans un pays où l'on ne trouvait ni caoutchouc, ni orseille, ni bois d'essence précieuse, il ne restait d'autre alternative, pour continuer à participer aux échanges, que de se livrer à une agriculture commerciale.

Les Sakalava n'avaient aucun goût pour ce genre d'activité, autrefois réservée aux esclaves :

"Nous autres, Sakalava, nous n'aimons pas l'angady (la bêche), nous n'aimons pas veiller tout un mois sur le riz avant

(1) Nos informations sur les mouvements migratoires reposent sur les généalogies et les traditions orales lignagères des groupes actuellement en place dans la vallée de la Maharivo.

de le moissonner, afin de tenir à l'écart les fody (les oiseaux); ce qu'il nous faut, c'est un Ampingaratsa (un fusil)." (1)

Les techniques de la riziculture irriguée, d'autre part, étaient loin de leur être familières. Quant à la riziculture sèche, les rendements obtenus étaient bien trop faibles pour permettre de commercialiser un surplus important.

A ce moment, de plus, les esclaves désertèrent massivement (cf infra) attirés par les possibilités d'autonomie économique et sociale que leur offraient les Merina.

Les chefs Sakalava furent donc contraints d'utiliser très largement une main d'oeuvre non Sakalava.

Dans la Maharivo, où nous disposons d'informations assez précises, on eut recours le plus souvent à des migrants temporaires venus du sud-est, et plus rarement à d'anciens captifs Betsileo définitivement installés dans le pays.

"Les Ampitonkalofes (2) sont des gens de Vangaindrano qui traversent tout Madagascar pour venir chercher du travail sur la côte ouest où les Sakalava, très paresseux et riches en boeufs leur donnent un ou deux boeufs pour préparer leurs plantations. Ces gens restent une année absents hors de chez eux pour gagner trois ou quatre boeufs, quelquefois dix..." (3)

Douliot confirme cette description en 1891 :

"On trouve (dans la région) quelques excellents travailleurs les Antaimoro ou Ampilokalefo. On les paie en toile ou en poudre : ils reçoivent une brassée de toile (1m80) pour quatre jours de travail; ils font deux fois la besogne d'un Sakalava et après trois mois de fatigues, ils retraversent l'île"

En d'autres circonstances, notamment pour la création du terroir rizicole de Beleo, les Sakalava eurent recours aux services plus permanents de leurs captifs Betsileo, ramenés autrefois des razzias sur les hautes terres.

(1) Propos recueillis par le Rev. Mac Mahon. Antananarivo Annal 1892 p. 389

(2) On les connaît aujourd'hui dans la région sous le nom de Korao.
(3) Grandidier. Carnet de notes manuscrit n° 27. "De Morondava à Manja"

(4) Douliot "Journal" op. cit. troisième excursion.

Ces "captifs", toujours bien traités, n'étaient généralement pas utilisés comme esclaves domestiques : ils vivaient dans des villages indépendants et étaient libres d'établir des relations sociales et matrimoniales avec les autochtones. (1) Les chefs locaux leur accordaient souvent d'importants droits fonciers sur des terres pouvant convenir à la riziculture, à la condition qu'ils effectuent l'essentiel des travaux de construction et d'entretien de l'infrastructure hydraulique, et qu'ils servent ensuite de conseillers techniques pour les diverses opérations culturelles.

En fait, les seuls à pouvoir rémunérer les Ampitonkalaf, les seuls à pouvoir attribuer des terres aux Kofehimando, les seuls à avoir suffisamment de dépendants, d'esclaves et de femmes pour entreprendre la culture du riz, étaient, bien entendu, les chefs locaux, toujours possesseurs de leurs très gros troupeaux de bœufs, que la guerre contre les Merina n'avaient pas entamés.

Une petite partie des rizières nouvellement établies était réservées à l'auto-consommation des villageois. Tout le reste constituait la propriété du chef qui pouvait en commercialiser l'intégralité.

"Resokitsy (le chef d'Andrangory), paraît avoir beaucoup d'autorité. Ses cultures, sur la rive gauche de l'Andragory, sont complètement séparées de celles du reste du village qui se trouvent sur la rive droite dans un terrain moins fertile. Bref, il s'est réservé la part du lion." (2)

Les zones agricoles Sakalava ainsi créées dans la seconde moitié du XIX^e siècle demeuraient peu nombreuses, couvrant une bien faible superficie. De Mandabe à l'embouchure de la Maharivo, les voyageurs n'en décrivent que trois : à Mandabe, dans la région de Fandroa et à Tsimalia. (3)

Mais - toutes les descriptions concordent - il s'agit de très belles rizières irriguées, soigneusement aménagées et entretenues, contrastant violemment avec ce que l'on sait par ail-

(1) Les enfants nés d'unions entre Sakalava et anciens "captifs" Betsileo sont connus dans la région sous le nom de Kofehimando.

(2) Cap. Michel. Tournées administratives d'avril 1900. Archives AIX 2D 172 - Le village d'Andrangory appartenait alors à la zone politique de la Maharivo autres

(3) D'après nos informations, il y eut deux terroirs qui n'ont peut-être eu qu'une existence intermittente, à Berobontsy - Andrambary et à Beleo.

leurs de la riziculture Sakalava pré-coloniale. (1) On y effectuait deux récoltes par an, l'une en mai, l'autre vers octobre. Les rendements pouvaient être excellents.

Mais la naissance de cette agriculture sédentaire ne représentait qu'une façade, car, simultanément, les Sakalava continuaient à mener leur vie d'éleveurs semi-nomades, attendant seulement des jours meilleurs pour recommencer à piller.

On voit alors se dessiner au sein des unités socio-politiques de la Maharivo une organisation à double face.

D'une part, dans la vallée, le long des voies naturelles de communication, de gros villages sédentaires de riziculteurs ont fait leur apparition, à partir de 1840-1850. Tsimalia compte deux cent soixante dix cases vers la fin du siècle (2) et l'ensemble Tsimalia-Lavaravy, au milieu de magnifiques rizières, a près de trois milles habitants. Les chefs politiques locaux ont leur résidence officielle dans ces beaux villages pacifiques décrits par tous les voyageurs qui traversent la région :

"Les villages Sakalava n'ont aucune fortification, aucun retranchement. Des piquets plantés en terre limitent le parc à bœufs, quelques broussailles entourent naturellement la clairière et deux pieux marquent l'entrée des sentiers qui y aboutissent." (3)

Mais sur les plateaux et dans la forêt, à l'écart des routes, la majorité des Sakalava continuent à vivre, comme autrefois, dans de précaires campements de brousse ou dans des repaires plus importants qui servent de bases à leurs entreprises contre les établissements Merina.

"Les villages sont dérobés aux vues, en forêt, avec des escarpements d'un ou plusieurs côtés. Généralement, des abattis impénétrables et dont la profondeur atteint parfois plusieurs centaines de mètres barrent les voies d'accès; des cactus, des palanques protègent les abords immédiats. Un étroit boyau conduit dans le repaire que ferme une porte en rondins : ces rondins sont

(1) Voir notamment, les descriptions du terroir de Tsimalia aux Archives Emat de Vincennes (Journal de marche du 3/10/1900 05 18. Doc. 102)

(2) Archives Aix 2D 172

(3) Douliot "Journal..." op. cit. p.9

fort lourds, posés horizontalement les uns sur les autres, chacune de leurs extrémités glissant entre deux poteaux verticaux : souvent une deuxième piste existe, aussi forte que la première... Ces défenses accessoires ont pour but de donner le temps de fuir, aussi sont-elles fort simplifiées et même supprimées du côté où l'arrivée de l'ennemi est improbable..." (1)

Là, la vie Sakalava traditionnelle n'a pas changé. Dans les communautés locales, toujours structurées autour de familles nobles, le temps continue à se partager entre le gardiennage du troupeau et la préparation de coups de main contre les postes Merina. Le souverain n'intervient plus que comme référence idéologique, mais le pouvoir des chefs locaux est toujours aussi réel et toujours aussi apte à se reproduire.

Sous Section 2. Les possibilités de fuite hors du système par les groupes à bas statut.

A partir de 1877, les esclaves d'origine africaine furent affranchis sur tous les territoires de Madagascar contrôlés par la monarchie Merina. Le Code édicté en 1881 par Ranaivalona II apportait, de son côté, de nombreuses restrictions au commerce des esclaves.

En Imerina, ces mesures furent peu appliquées. Dans le royaume de Mahabo, par contre, les autorités Merina surent les utiliser habilement pour tenter de saper l'autorité de la classe dirigeante Sakalava. Les gouverneurs eurent pour politique constante de protéger les esclaves fugueurs en leur concédant des terres à proximité des postes, en leur avançant même parfois semences et argent.

Les esclaves Sakalava n'avaient pas le même dédain que leurs maîtres pour les tâches agricoles et l'occasion leur était belle d'acquérir l'autonomie économique. Beaucoup s'aggrégèrent à titre individuel à des communautés Betsileo ou Makoa déjà en place, s'intégrant par voie de mariage ou après l'établissement de liens de fraternité de sang. Tous ces groupes manquaient cruellement de bras et les postulants étaient accueillis avec empressement.

(1) Lt Hartmann, rapport de
Archives EMAT Vincennes 05 12; dossier n°1-15 .

En milieu Betsileo, les esclaves Sakalava furent si complètement intégrés que trois ou quatre générations après on ne retrouve guère de trace de leurs origines. Par contre, en milieu Makoa, ils conservèrent davantage leur autonomie, choisissant le plus souvent de fonder de nouveaux clans sur le modèle des clans Sakalava traditionnels. On retrouve aujourd'hui encore, notamment à Antsakamirohaka, plusieurs groupes lignagers qui ont désormais une profondeur généalogique respectable et se souviennent des conditions de leur intégration sociale.

Par ailleurs, nous avons trouvé au moins deux exemples, à Ankilimalinika et à Tsimahavao-Bé, de groupes d'esclaves venus fonder collectivement de nouvelles communautés villageoises autonomes, affectant de faire fonctionner leurs rapports sociaux comme s'ils avaient appartenu à un même clan.

Tous n'étaient pas en rupture de ban. Certains clans riches, contraints de migrer vers le nord, et espérant des jours meilleurs, laissèrent sur place leurs esclaves de confiance avec la mission de veiller sur patrimoine foncier du groupe. Peu à peu ceux-ci prirent l'habitude de se considérer comme les propriétaires légitimes, allant même - puisqu'un statut leur était nécessaire - jusqu'à reprendre le nom du clan et la marque d'oreille de leurs anciens maîtres. (1)

Partout ailleurs, ces anciens esclaves ou même les anciens hommes libres à bas statut n'auraient eu aucune chance sérieuse d'échapper à leur condition sociale.

Dans le royaume de Mahabo, ils pouvaient entretenir une réelle indépendance économique puisqu'ils avaient accès aux meilleures des terres, aux rizières. A terme, cela pouvait leur permettre l'acquisition, sur le marché, de troupeaux assez nombreux pour faire face aux obligations rituelles interlignagères.

En attendant, ils pouvaient se contenter de statuts fictifs, d'autant moins contestés, dans la réalité, que les au-

(1) Nous avons relevé un exemple de cette situation avec le "clan" Maroarivo de Tsimahavao B .

tres habitants étaient aussi des marginaux en provenance d'horizons divers. Par rapport à ces derniers, les anciens esclaves Sakalava avaient même la supériorité morale d'être de vrais "originaires" et de pouvoir faire état d'une alliance - purement imaginaire le plus souvent - avec les forces naturelles locales, avec les ancêtres Sakalava ayant vécu autrefois sur place.

II° PARTIE : LA MISE EN PLACE ,

L'ESSOR ET LES BLOCAGES

DE LA PRODUCTION

MARCHANDE .

La guerre "franco-hova", déclenchée en 1895 se termina par une défaite rapide de la monarchie Merina. Mais des mouvements insurrectionnels violents, au coeur même du pays, obligèrent l'armée coloniale à différer jusqu'en 1897 le projet de pacification de l'ensemble de l'île.

Le commandant Gérard fut chargé de la conquête de l'ancien royaume de Menabe.

"La mission du commandant Gérard consistait à prendre pied dans les régions insoumises du Betsiriry et du Menabe, à les occuper au moyen d'un réseau de postes; à ouvrir une nouvelle communication entre la mer et la région centrale, en utilisant la voie fluviale de la Tsiribimina..., à donner aux pays Sakalaves une administration stable et conforme à leurs besoins." (1)

Ces objectifs furent atteints avec une facilité inespérée en 1897-1898.

Mais, alors que toute résistance semblait avoir cessé, un vaste mouvement de rébellion se déclencha soudain en septembre 1898, violent et coordonné, sur tout le territoire de l'ancien Menabé, à l'exception de la région de Mahabo.

En moins de trois semaines, les troupes coloniales eurent trente tués, dont plusieurs gradés, et plus de soixante dix blessés. Partout ailleurs, à Madagascar, la pacification était pratiquement achevée; le Menabe devint donc l'objectif principal vers lequel convergèrent les meilleures troupes disponibles.

On choisit de pratiquer une guerre totale, en détruisant villages et plantations, en réquisitionnant les troupeaux rencontrés. (2) Patiemment, l'insurrection fut ainsi encerclée, réduite, écrasée.

En 1898, tout le territoire entre Morondava et Tsiribihina fut "nettoyé", l'opération se terminant par la tragédie

(1) Cap. HELLOT "La pacification de Madagascar (octobre 1896-mars 1899) d'après les Archives de l'Etat-Major" Paris 1900

(2) cf "Instructions aux troupes de pacification" in CONDAMY. "Une méthode de guerre coloniale : la conquête du Menabe à Madagascar (1897-1904)". Paris Lavanzelle 1904 342 p.

d'Ambiky au cours de laquelle le roi du Menabe indépendant, Toera, sa Cour et un grand nombre de ses partisans, furent massacrés alors même qu'ils avaient engagé des pourparlers pour se rendre.

En 1899, le Manambolo fut atteint.

En 1900, les derniers chefs rebelles importants se soumirent les uns après les autres. Le pays était à peu près complètement soumis du Mangoky au Manambolo, mais des points noirs subsistaient : la vallée de la Maharivo, base de départ d'éléments insaisissables, les montagnes de l'Antsingy et du Betsiriry, inexpugnables refuges naturels.

Des "opérations de police" exploitant des informations fournies par des indicateurs parvinrent à résorber les dernières poches sérieuses de résistance.

A partir de 1903, les "insoumis" n'étaient plus que des irréguliers, en marge des structures sociales Sakalava. Dès 1904, les effectifs militaires purent enfin commencer à décroître(1).

On put alors songer à esquisser la mise en place d'un système permettant l'exploitation économique du pays : l'époque coloniale venait de commencer.

(1) A la fin 1904, il ny avait plus que 490 soldats "non blancs" et 92 européens dans le Cercle de Morondava, contre 2830 et 480 l'année précédente.

CHAPITRE 5. De la contrainte à l'incitation : la mise en place des mécanismes.

En dernière instance, l'objectif économique le plus immédiat de la colonisation, en pays Sakalava comme ailleurs, consistait à susciter un surtravail de la population autochtone, en appelant surtravail la différence entre la quantité de travail effectivement fournie et la quantité de travail socialement nécessaire pour assurer la reproduction "normale" de la formation sociale.

Ce surtravail n'ayant aucune chance d'apparaître spontanément, il était nécessaire, au moins dans une phase transitoire, de l'imposer par la contrainte, comme l'explique très clairement Galliéri dans ses "Instructions à messieurs les Commandants de cercle" de janvier 1905 :

" Le ravitaillement de nos postes, ainsi que la création de voies de communication et de l'outillage économique de notre nouvelle possession, exigeaient une main d'œuvre immédiate et abondante. Il fallait enfin assurer à nos compatriotes déjà installés dans l'île et à ceux qui allaient venir les bras indispensables à leurs entreprises. Pour atteindre, ces divers objectifs, il était de toute nécessité d'instituer un régime de sujétions passagères, qui, tout en laissant intact le principe de la liberté individuelle, fit, pour les indigènes, une obligation légale de ce travail qui, dans nos sociétés civilisées, s'impose comme une loi naturelle, universellement acceptée. C'est ainsi que je fus amené à créer la prestation par arrêté du 21 octobre 1896." (1)

Les "sujétions" ne devaient être que "passagères", car on envisageait la possibilité d'une évolution "naturelle" vers le travail libre et volontaire. Non sans un bel optimisme, Galliéri estimait que les Malgaches, dans leur ensemble, avaient déjà atteint ce résultat :

(1) J.O. de Madagascar et dépendances n°969 11 janvier 1905
p.12.207.

"Au contact prolongé avec les Européens, leurs besoins se sont accrus dans une large mesure, leur existence est devenue plus compliquée - partant plus coûteuse - et, par une conséquence naturelle, leur activité s'est développée dans la même proportion. En outre, sur nos chantiers publics et au service des colons, ils ont contracté des habitudes de travail et de régularité. Ils ont appris à vaincre leur méfiance des premières années. Le développement de l'instruction, orientée dans un sens franchement professionnel, a grandement aidé à cette évolution." (1)

Dans le même sens, le gouverneur général de Madagascar écrivait en 1916 :

"En principe, en effet, c'est le jeu naturel de l'offre et de la demande qui doit seul régler les relations entre employeurs et employés, ce qui cependant n'exclut pas l'action de l'Administration, en vue de vaincre, par la persuasion, (2) la répugnance qu'ont les indigènes de certaines régions à s'employer chez les colons, et d'une manière générale, à travailler au-delà du strict minimum indispensable, pour leur assurer les moyens d'existence dont ils se contentent présentement." (3)

A la fin de la période transitoire de contrainte, on espérait ainsi que les libres mécanismes du marché constitueraient une incitation suffisante pour que la main d'oeuvre autochtone "libérée" vint offrir spontanément sa force de travail, condition nécessaire à l'exploitation économique de type colonial.

SECTION I. LA CONTRAINTE.

Sous Section 1. Les préalables : le contrôle de la population.

La pacification difficilement achevée, l'Administration coloniale se trouvait confrontée à une situation extrêmement délicate, dans un pays dont elle ignorait presque tout en dépit des remarquables efforts d'un petit nombre de militaires-ethnolo-

(1) J.O. de Madagascar et dépendances n°969 11 janvier 1905
p. 12.207

(2) C'est nous qui soulignons

(3) Archives d'Aix MO3. Circulaire aux chefs des Provinces
(17 mars 1916).

gues (1), et qui paraissait hostile en bloc malgré les protestations de soumission. Pour assurer rapidement le contrôle du pays, la solution la plus simple parut consister dans la réalisation d'une alliance avec la chefferie traditionnelle en vue d'utiliser directement l'appareil idéologico-politique encore en place.

On mit donc le Menabe en marge de l'organisation administrative du reste de Madagascar, en créant à partir de 1904 un "Protectorat intérieur"(2), caractérisé par l'existence d'une administration indigène spécialisée dans l'accomplissement de certaines tâches subalternes et dont la plupart des éléments étaient recrutés parmi la chefferie Sakalava.

"Les protectorats intérieurs qui font l'objet de l'arrêté de ce jour sont, non un système de gouvernement, mais un système d'administration, ce qui est bien différent. Il n'est pas question de soustraire une partie de la Colonie à la législation en vigueur dans les autres circonscriptions, de restaurer une souveraineté autochtone, ni même d'amoindrir ou d'effacer notre autorité au profit de celle de certains chefs indigènes. Il s'agit tout simplement, d'employer ces derniers qui, laissés à l'écart, ne perdraient pas, pour cela, leur influence traditionnelle, mais seraient portés à l'exercer, de façon occulte, à notre détriment; d'utiliser au profit de l'autorité française et pour l'exécution de travaux administratifs, aussi simplifiés que possible, les vestiges d'une organisation politique qui avait acquis, jadis, une certaine cohésion, et les coutumes locales, en ce qu'elles ne sont contraires ni à l'équité naturelle, ni à nos principes libéraux." (3)

On mit ainsi en place une hiérarchie de fonctionnaires autochtones recrutés aussi souvent que possible dans la chefferie pré-coloniale, exerçant les fonctions de chefs de village, chefs de "quartiers", gouverneurs "Maçinika"(c'est-à-dire, à peu près, chefs de cantons); "chef du Protectorat intérieur", ce dernier titre était réservé à celui qui aurait dû être le souverain du Menabe. Tous devaient rendre des comptes devant l'Administra-

-
- (1) Notons en particulier le capitaine Rey, les lieutenants Bühner et Thomassin (cf Bibliographie en Annexes). Les militaires français disposaient en outre des ouvrages de Guillain et de Douliot, et des informations directes fournies par le traitant Léo Samat, très intégré dans la société Vezo. Ils ne semblent pas, par contre, avoir eu connaissance des textes de Grandidier, ni de ceux des missionnaires britanniques qui avaient paru dans l'Antananarivo Annuaire.
- (2) Un système analogue était en place dans le nord-ouest depuis 1900
- (3) Galliéri : "Instructions à messieurs les Commandants de Cercle de Morondara et de Maintirano, sur l'organisation des protectorats intérieurs du Menabe." Archives nationales de Madagascar D 459 (14 juin 1904).

tion militaire (commandants de poste, commandants de Cercle) remplacée à partir de 1912 (1) par une Administration civile (chefs de district, chefs de province). La fonction de cette dernière était, en fait, d'exercer un contrôle aussi étroit que possible des "autorités indigènes" qui devaient supporter presque exclusivement le poids direct des tâches quotidiennes de police générale, de recensement, de collecte de l'impôt...

Un "Conseil des Notables" de six à neuf membres, désignés par l'Administration parmi les autorités locales les plus représentatives, était censé pouvoir exprimer les desiderata et doléances de la population.

Les troubles liés à la conquête, à l'insurrection puis à la répression, avaient provoqué une débandade générale de la population. Les villages des vallées, souvent incendiés par l'armée, avaient de toutes façon été abandonnés. Même après leur "soumission" la plupart des communautés locales préféraient demeurer dans des campements de forêt où elles pouvaient mieux protéger leurs troupeaux en attendant des jours meilleurs. Cette situation n'avait d'ailleurs rien de tragique pour les Sakalava, coutumiers de ces aléas et habiles à vivre agréablement dans le "maquis".

Elle posait par contre un problème urgent à l'Administration française qui rencontrait les mêmes difficultés que les Merina quelques décennies auparavant, ne contrôlant effectivement qu'un petit nombre de villages d'agriculteurs Makoa ou immigrés.

Après quelques tournées de "kabary" (2) en brousse destinées à rassurer définitivement la population, l'Administration entreprit de façon prioritaire une politique de sédentarisation obligatoire axée sur deux thèmes principaux :

- les regroupements de village;
- la limitation et le contrôle des "villages à bocufs".

(1) Le Cercle de Morondava fut transformé en Province civile par un arrêté du 23 décembre 1912

(2) discours publics.

L'habitat Sakalava traditionnel était à la fois très dispersé et très mobile. Les groupements de plus de vingt cases étaient exceptionnels et un village demeurait rarement plus de quatre ans sur un même emplacement. Le Capitaine Rey, le premier, lorsqu'il entreprit de définir une "politique de reconstruction économique et sociale du Cercle de la Tsiribihina", décida de déterminer un petit nombre de sites propices à l'édification de gros villages, à proximité de voies de communications, et d'y transférer, au besoin par la contrainte, toutes les habitations dispersées dans les environs.

Tout individu devait appartenir à l'un des villages reconnus par l'Administration, tout changement de résidence devant être signalé dans le village de départ et dans le village d'arrivée. Les infractions étaient sévèrement réprimées par le Code de l'Indigénat.

Energiquement menée dans la Tsiribihina, puis généralisée à tout le Cercle de Morondava, cette politique aboutit effectivement à la création d'une série de gros villages, le long des principales vallées. Le nouveau village reprenait généralement le nom du plus important des anciens villages de la région, de sorte que les cartes du pays vers 1905-1910 font apparaître une continuité fictive de l'habitat par rapport à l'époque pré-coloniale. En réalité, seuls certains noms demeurent identiques, car les emplacements réels ont changé, les groupes lignages et ethniques ont été profondément brassés sans considération de caste ou de statut. A l'exception de quelques très rares gros villages anciens tels Tsimalia, Androvabe, Androvakely, Antsakamirohaka, Mahabo, Marovoay, tous les autres villages de la région peuvent être considérés comme des créations coloniales.

Il ne faut certes pas exagérer le succès de ces mesures puisque des rapports administratifs de 1927 signalent encore que "l'effort pour fixer la population doit être poursuivi avec persévérance" (1). Il est indéniable cependant que, dans les zones bien contrôlées, au voisinage des principaux axes de communi-

(1) Rapport Economique District Belo 1927. Archives Aix 2 D 60.

cation, un premier pas important a ainsi été réalisé vers la fin d'une occupation laxiste de l'espace.

Si ce relatif succès put être obtenu malgré un recours modéré à la coercition, c'est sans doute que le projet rencontra l'adhésion d'une partie de la population Sakalava, alors confrontée pour d'autres raisons - sur lesquelles nous reviendrons - à la nécessité d'envisager une organisation élargie des rapports sociaux. (1)

Pour compléter cette politique de regroupement de l'habitat, il était indispensable de contrôler les innombrables campements de gardiens de boeufs essaimant dans la brousse, en couronne autour des villages, sous peine de voir ces derniers se vider de leur substance.

On créa donc l'institution des "villages de boeufs".

"Les gardiens de boeufs doivent être choisis par les villageois à raison d'un pour cinquante têtes de bétail et munis d'une carte spéciale. Ils sont cependant responsables des dégâts qui pourraient être commis par les bêtes. Cela permettra d'éviter les disparitions en brousse, notamment de ceux qui disposent d'un petit troupeau... Tout individu autre que le gardien attitré trouvé dans les villages de boeufs sans motif valable notifié à l'avance au chef des gardiens de boeufs sera considéré comme vagabondant en forêt et sera frappé administrativement." (2)

Le contrôle des villages de bocufs s'avéra extrêmement difficile, constituant un véritable cauchemar pour les agents locaux de l'Administration et les rapports de tournée, signalent constamment, d'un ton plein de lassitude, la découverte de "campements" non déclarés.

*

*

*

Dans le même sens que cette politique de sédentarisation obligatoire, une stricte réglementation du "vagabondage" de-

(1) Cette "adhésion" transparait actuellement encore dans les récits de fondation de village.

(2) Rapport sur la situation politique et administrative du district de Tsiribihina 1915. Aix 2D 173

vait permettre de réprimer toutes les tentatives de fuite hors du système. Le flou de cette réglementation (l'article 1 de l'arrêté du 27 décembre 1896 stipule que "tout individu devra justifier de son appartenance à la catégorie de commerçant ou de producteur (1)) permettait en fait de considérer comme fautif tout individu ne travaillant pas pour le compte d'un européen. Une carte d'identité et un livret individuel de travail "portant certificats d'employeurs, salaire mensuel, mode d'engagement, durée du contrat et renseignements sur l'ouvrier" (2) constituaient les seules preuves décisives.

Sous Section 2. L'arsenal de la contrainte.

Les deux clés de voûte de tout le système de contrainte, en pays Sakalava comme dans tous les autres pays coloniaux, étaient la fiscalité et le travail forcé.

§ 1. La fiscalité.

La fiscalité à Madagascar fut définie par un arrêté du 20 novembre 1896, s'inspirant nettement du système fiscal de la monarchie Merina. Ce texte se bornait à reprendre les anciennes taxes et à introduire certains principes de la législation fiscale française, tel l'égalité de tous devant l'impôt.

La situation politique délicate de la côte ouest imposait cependant une grande souplesse d'application : la plus grande partie des "Territoires Sakalaves" fut placée en marge du droit commun.

La possibilité fut reconnue, aux habitants de ces régions de s'acquitter en nature. L'article 7 de l'arrêté Galliéni du 7 mars 1899 stipulait en effet que "jusqu'au moment où l'usage de l'argent se sera suffisamment généralisé en pays Sakalava, les indigènes auront la faculté d'acquitter les impôts et taxes diverses en nature (bœuf, riz, maïs, pois du Cap) et de racheter de cette façon leurs prestations. Le taux de l'équivalence sera

(1) C'est nous qui soulignons

(2) Article 2 de l'Arrêté du 27 décembre 1896

fixé par une décision du Commandant de Cercle suivant le cours moyen des diverses denrées."

Par ailleurs, le pays fut exempté de la taxe sur les boeufs jusqu'en 1912.

Des consignes générales de prudence furent données aux fonctionnaires chargés de l'établissement des rôles et de la perception.

Celle-ci démarra en juillet 1899 dans le district de Mahabo (qui correspondait à la partie centrale de l'ancien royaume de Mahabo), en 1900 dans tout le pays situé au sud de la rivière Andranomena (la totalité de l'ancien royaume de Mahabo), en 1902 dans le secteur de la Tsiribihina (la plus grande partie de l'ancien Menabe indépendant).

On ne percevait alors pratiquement que la taxe personnelle (1). Les difficultés rencontrées donnèrent l'idée d'un impôt collectif qui aurait dispensé de l'établissement des rôles nominatifs et aurait permis d'établir la responsabilité collective des communautés locales :

"Dans chaque district, la taxe serait répartie proportionnellement entre les communes collectivement responsables du paiement; et les Fokon'olona (2) seraient tenus de pratiquer chaque année des cultures communales d'étendue variable dont la vente des produits assurerait le paiement de la taxe des malades, réfractaires, etc... Tous les trimestres, le Gouverneur verserait dans les caisses du Trésor le montant de la taxe échue. On permettrait ainsi la suppression des formalités liées aux versements individuels et une pression serait exercée par les Fokon'olona pour lutter contre les paresseux." (3)

Ce projet ne vit jamais le jour et l'on dû se contenter des modes de recensement et de collecte tout à fait archaïques.

"La comptabilité des impôts à payer se fait de la manière suivante : le gouverneur fend en deux parties longitudinales et s'appliquant exactement une baguette longue d'un mètre... Les

- (1) La "taxe d'abattage" donne des résultats infimes, la taxe d'assistance médicale ne fut portée sur les rôles qu'à partir de 1908, la taxe sur les boeufs à partir de 1912.
- (2) Association réunissant l'ensemble des membres d'une communauté locale. A l'origine, il s'agit d'une institution Merina.
- (3) Lettre du chef de bataillon Millot (3 avril 1904). Archives N. Malgaches D 459.

deux parties sont timbrées au cachet du Cercle. Le chef de village a une baguette analogue fendue en deux parties non timbrées, mais pourvues de tel signe qu'il juge bon.

"Lorsqu'il y a lieu de recenser les contribuables du village, le gouverneur pour l'ensemble du village, le chef de village pour chacun de ses caporaux font coïncider exactement les demi-baguettes, lesquelles sont dénommées "tailles". Au fur et à mesure que les contribuables sont recensés, le gouverneur et le chef de village, les caporaux se rendent compte de l'exactitude du résultat. Une des tailles du gouverneur est le compte débiteur du village envers le Trésor et est laissée au chef de village; une des tailles du chef de village est remise au caporal, chef des contribuables qu'elle concerne.

"Lorsque le chef de village fait un paiement d'impôt, il rapproche sa taille de celle du gouverneur et, quand elles coïncident exactement, on enlève le nombre d'encoches correspondant au nombre de cotes payées. Le chef de village a fait la même opération lors du versement par le contribuable, avec la taille du caporal, lequel doit garder la mémoire des contribuables qui ne se sont pas acquittés.

"Pour que le contribuable ait une preuve du paiement fait, le gouverneur envoie, au commencement de chaque année, aux chefs de village, autant de livrets timbrés du Cercle, portant le nom du village et datés de l'année, que le village a de contribuables. Lors du paiement, le chef de village marque l'empreinte du doigt du payant sur une carte et la lui remet. S'il est possible, le nom du contribuable est en même temps inscrit sur la carte."(1)

Les taux de recouvrement étaient bons (84% en 1901, 98% en 1904, 85% en 1909, 90% en 1911), mais le nombre d'assujettis était faible par rapport à la population réelle : pour une population sans doute supérieure à 150.000 personnes il n'y avait que 4.000 inscrits sur les rôles du Cercle en 1900, 10.000 en 1901, 28.000 en 1905, 40.000 en 1911.

L'Administration dut fournir un effort considérable pour améliorer les recensements et traquer les réfractaires. La lecture des rapports administratifs de l'époque fait même apparaître cette préoccupation comme une véritable psychose obsessionnelle, accaparant l'essentiel du temps, de l'initiative et de l'intelligence des fonctionnaires locaux.

Malgré les bulletins de victoire régulièrement proclamés, les résultats ne furent jamais bons, dans un pays où il

(1) Rapport L^t Col. Toquenne, Commandant le Cercle de Morondava.
7 avril 1904. Archives Nationales Malgaches D 459.

est toujours très facile d'éviter le contrôle des gendarmes en se cachant dans la forêt toute proche pendant la durée de leur passage au village. En 1972, lorsque la taxe personnelle fut supprimée, les rentrées fiscales demeuraient encore à un niveau réel très bas.

§ 2. Le travail forcé.

(A) Corvées et prestations.

On oppose les prestations (1), caractérisées par une réquisition individuelle des travailleurs, sur les bases du rôle fiscal, et destinées à des travaux d'intérêt général, aux "corvées de Fokon'olona" pour lesquelles la réquisition était collective, au niveau de village qui devaient être consacrés, en principe, à des travaux d'intérêt strictement local.

Les prestations" d'une durée souvent modifiée mais toujours - en principe - inférieures à cinquante jours s'effectuaient sur un chantier situé à une distance limitée du village d'origine du prestataire. Elles comportaient une rémunération correspondant à peu près au tiers du salaire offert au travailleur libre.

Il s'agissait, presque toujours, de construire et d'entretenir le réseau des voies de communication, tâche colossale en raison de la pauvreté des techniques mises en oeuvre (2) et

- (1) Arrêté du 21 octobre 1896. Article 1: "Tout habitant valide de seize à soixante ans, de sexe masculin... à l'exception des militaires, miliciens et douaniers en activité de service, sera appelé à fournir chaque année une prestation de cinquante jours au maximum pour le service des Travaux Publics civils ou militaires". Un arrêté du 3 novembre 1920 modifia sensiblement la réglementation. (J.O. de Madagascar et dépendances n°969 du 11 janvier 1905).
- (2) Un rapport annuel de 1948 décrit ainsi les techniques utilisés sur les chantiers de Travaux Publics:
"Les terrassements se font au pic et à l'angady - les transports de pierre ou de terre se font au panier, à dos d'hommes, les empièvements à la dame, bien souvent en bois.
Les bois sont abattus à la hache, équarris à la hache, sciés à la scie de long par des gens qui ne sont pas du métier, transportés à dos d'hommes.
Sur certains chantiers, n'ayant plus de tarière, on perce au fer rouge. La majeure partie des ponts ne sont plus boulon-

toujours à recommencer car les pluies détruisaient régulièrement les réalisations de la saison sèche précédente. Dans les premières années, suivant la conquête, le réseau routier était encore inexistant, un nombre très important des journées de prestataires était réservé au portage, pour l'armée ou pour les commerçants. Ce type de prestations était particulièrement redouté et on enregistra même des troubles sérieux dans les régions où les exigences de l'Administration furent les plus élevées.

Le rendement étant apparu très vite d'une insigne faiblesse, il fut décidé de fixer des tâches (1) dont la sévérité ne cessa de croître avec le temps, de sorte que l'on dépassait considérablement la durée légale pour une rémunération inchangée.

La durée légale des prestations fut fréquemment modifiée, mais presque toujours dans le sens d'un allongement, signe que l'évolution souhaitée vers la libéralisation du travail ne se produisait pas. En 1944, par exemple, alors que les prestations ne duraient plus que vingt jours, "Les indigènes sont retenus sur les chantiers vingt six à trente jours, délais de route non compris, et les prestataires absents une journée doivent recommencer toutes leurs prestations même s'ils étaient à la veille de les terminer." (2)

D'autre part, il était possible de payer ses impôts en effectuant des journées supplémentaires de prestation non rémunérées. Dans un pays où les sources de monnaie étaient extrêmement rares, beaucoup de contribuables étaient contraints à cette solution. De la sorte, il était tout à fait courant, entre 1900 et 1930, d'avoir à accomplir une soixantaine de jours de prestations (3). Toutefois, leur ampleur et leur dureté furent très iné-

nés, les pièces maitresses sont chevillées, les madriers sont attachés avec des lianes." (Rapport annuel 1948 Miandrivazo. Archives Aix 2D 158).

- (1) L'article 9 de l'arrêté du 21 octobre 1896 prévoyait cette possibilité : "Certains travaux pourront être effectués à la tâche. Le taux de conversion de ces travaux en journées de prestations sera, dans ce cas, déterminé par les résidents ou les Commandants de Cercle."
- (2) Archives Aix. Madagascar Missions d'Inspections 185. Lettre du 11 avril 1944.
- (3) Il était possible, à l'inverse, de se faire dispenser de la prestation en s'acquittant d'un impôt supplémentaire, la "taxe de rachat des prestations."

galement réparties selon les zones. Dans les régions où le portage était particulièrement important les limites du supportable furent souvent franchies, comme dans le Manambolo, en 1904, où des troubles éclatèrent à la suite de réquisitions excessives de porteurs pour l'armée. Par contre, les habitants de la Maharivo jouirent d'une relative tranquillité, dans une région où l'on renonça pratiquement à établir un réseau de route acceptable, peut-être dans la crainte que ne se renouvellent les troubles de 1900.

*

*

*

Les corvées de Fokon'olona étaient réglementées avec beaucoup moins de précision. A l'origine il s'agissait d'étendre à l'ensemble de Madagascar l'institution Merina de "l'asam-pokolona", sorte de grande corvée collective, réalisant, à l'initiative des groupes locaux, les principaux travaux publics. Cette institution n'avait pas d'équivalent dans la société Sakalava pré-coloniale où la notion de travaux publics était inconnue. Il existait, nous l'avons vu, tout un ensemble de corvées au profit du souverain mais elles obéissaient à des règles très précises variant d'un clan à l'autre, chaque clan, en tout cas, ayant l'initiative de la répartition des tâches en son sein. Les corvées coloniales de Fokon'olona, furent, dès le départ, peu différentes des prestations, les différences s'atténuant d'ailleurs avec le temps pour disparaître totalement à partir de 1910 : alors qu'elles ne devaient primitivement concerner que des travaux d'intérêt strictement local avec une initiative relativement grande des exécutants qui auraient dû pouvoir choisir les travaux à effectuer, les dates de réalisation et les modalités d'exécution, on s'achemina peu à peu vers un allongement pur et simple de la prestation laissant toute place à l'arbitraire puisque la durée de ces "corvées" n'était pas réglementée. (1)

(1) Galliéni écrivait pourtant en 1904 : "Il importe au plus haut point d'éviter que ces services des fokon'olona dégénèrent en des réquisitions arbitraires de la part des fonctionnaires indigènes et mettent ainsi un obstacle à la bonne marche des entreprises privées... Les services de fokon'olona ne doivent s'appliquer qu'à des travaux de première nécessité et d'intérêt local profitant directement à la communauté, tels que la construction, l'entretien et la réparation des digues et des canaux d'irrigation des rizières, l'entretien des chemins et

Prestations et corvées étaient exécutées de façon anonyme, sans tenir aucun compte des hiérarchies sociales liées à la caste au clan ou à l'âge, le collectif des travailleurs étant placé sous les ordres de "caporaux", souvent un militaire sénégalais redouté et détesté, aisément enclin à abuser de son pouvoir.

(B) Le SMOTIG.

Le Service de la Main d'Oeuvre des Travaux d'Intérêt Général fut créé en 1925 pour pallier les insuffisances du système des corvées et des prestations. L'idée consistait à créer à côté des prestataires ordinaires, un corps de prestataires d'élite recrutés sur la base de la conscription, formés techniquement, étroitement encadrés, suivis médicalement et bien nourris, tenus de demeurer sur les chantiers durant des périodes de plusieurs mois.

Le chef de la province de Morondava décrit ainsi le fonctionnement du Smotig de sa circonscription :

"Dans les camps, le travail est le plus souvent obligatoire. Les ouvriers sont recrutés par réquisition, plus rarement par offres libres. Ce dernier mode de recrutement connaît peu de succès en raison de la grande régularité et de l'importance du travail demandé. Force est donc de recourir à la réquisition notamment pour les travaux d'équipement des routes. Les travailleurs sont logés dans des cases construites par eux-mêmes; ils ont l'autorisation d'emmener leur famille..." (1)

Le Smotig correspondait à un régime de contrainte très nettement plus dur que les prestations. L'encadrement militaire, la discipline rigoureuse donnaient assez exactement l'image d'un bagne. La durée des réquisitions dut être ramenée de six mois à trois mois, car au-delà de ce délai, désertions, accidents et maladies se multipliaient. On parvint ainsi à réaliser des travaux particulièrement durs, tels le percement d'une route acrobatique, en lacets, dans le massif du Bemaraha, mais le coût psychologique

sentiers du fokontany, la destruction des sauterelles, la réparation des dégâts causés par un cyclone, etc., etc." (J.O. Madagascar et dépendances n°969 du 11 janvier 1905 p. 12.209.

(1) Rapport Annuel Morondava 1942. Archives Aix 2D 175.

et politique de telles entreprises apparut exagérément élevé, de sorte que, dans le Menabe, l'expérience ne fut pas renouvelée.

(C) Les cultures obligatoires.

L'idée de contraindre les "indigènes" à effectuer un minimum de cultures est aussi ancienne que la colonisation. Il fallut en effet y recourir dès les premières années de la pénétration militaire pour l'approvisionnement des postes isolés. On pensa de même, à plusieurs reprises, que c'était une condition préalable à l'amélioration des rentrées fiscales :

"Que peut-on en effet tirer en matière d'impôts d'un paresseux irréductible, si aucune disposition légale ne l'oblige à fournir un travail régulier." (1)

Vers 1930, la culture du manioc fut déclarée obligatoire dans tous les villages de la province qui ne commercialisaient pas des quantités suffisantes de pois du Cap. Les difficultés d'application s'avérèrent considérables. Il fallut pourtant revenir à ce système en 1941-42, lorsque la guerre eût créé une situation de pénurie assez désastreuse.

Les mesures suivantes furent prises au début de la saison culturale 1941 :

"Tout indigène libre qui aura fait moins de cinquante vata de paddy et qui n'aura aucune excuse sera dirigé chez un concessionnaire en août, septembre et octobre, c'est-à-dire au moment où le colon a le plus besoin de main d'oeuvre. La culture du pignon d'inde a fait l'objet de Kabary : cinquante pieds à planter et à récolter par tout homme et toute femme au-dessus de dix-huit ans dans chaque village qui sera tenu également de procéder à la récolte sur les pieds naturels. Là encore, si le nécessaire n'est pas fait, les réquisitions de main d'oeuvre seront envisagées. Il en est de même pour la culture de l'arachide. J'ai prescrit à tous de semer toutes les arachides disponibles..." (2)

En 1943, on "améliora" le système avec l'institution du travail minimum."

"Tout homme valide étant réputé agriculteur, s'il ne justifie d'aucune profession, est tenu à ce titre de cultiver au

(1) Rapport Annuel Morondava 1942. Archives Aix 2D 175.

(2) Rapport Annuel Morondava 1941. Archives Aix 2D 175.

moins trois hectares de terrain en riz, maïs, arachide ou manioc." (1)

Des contrôles très lourds devaient être effectués par les fonctionnaires de l'autorité et par les divers agents des services d'agriculture, astreints à trois semaines de tournées par mois. Les villages étaient collectivement responsables et devaient avoir mis en valeur une "surface minimum" égale au nombre de villageois valides multiplié par trois hectares.

L'échec fut total et l'expérience ne fut pas renouvelée.

*

*

*

En définitive, l'arsenal de la contrainte se présente comme un clavier complexe qui permet à l'Administration de doser son action au gré des situations :

"Il faut que l'indigène sente constamment suspendue au-dessus de sa tête l'épée de Damoclès de l'Administration... La seule solution pour y parvenir est l'arbitraire au sens étymologique du mot. Par exemple, si un indigène ne veut pas faire du caoutchouc - ce à quoi aucun texte ne l'oblige - on le punira en lui appliquant un texte sur l'hygiène ou la garde de nuit, texte qu'il aura - par ailleurs - enfreint." (1)

Néanmoins, la contrainte ne devait être considérée que comme un moyen transitoire dans l'attente du moment où l'incitation du marché libre pourrait jouer pleinement.

SECTION 2. L'INCITATION DU MARCHÉ.

La mise en place des structures permettant le fonctionnement du marché constituait une oeuvre complexe dans un pays où les structures de commercialisation héritées de la traite ne pouvaient suffire aux nécessités de l'économie coloniale.

(1) Rapport Annuel District Mahabo 1944 Aix 2D 126.

Il fallait :

- créer de toute pièce une infrastructure marchande permettant la circulation de la monnaie et des produits;
- remodeler entièrement l'appareil commercial de traite pour la collecte des produits;
- créer, objectif fondamental pour l'essor de l'économie coloniale, un marché de la main d'oeuvre.

Sous Section 1. L'infrastructure marchande.

§ 1. La monnaie et la circulation monétaire.

La monnaie, nous l'avons vu, était peu familière aux Sakalava qui l'utilisaient fréquemment comme parure féminine. Dans l'ensemble de Madagascar, comme en pays Sakalava "les seules monnaies ayant cours étaient l'écu de cinq francs, la piastre mexicaine et la piastre d'Espagne; l'indigène, pour faciliter les transactions commerciales était obligé de fractionner ces pièces. Ces fractions représentaient par leur poids une valeur correspondant à 0f05, 0f10, 0f20, 0f30, 0f50, 0f60, 1f25, 2f50. C'est avec ces morceaux de piastres que se faisait l'appoint de la pièce de cinq francs." (1)

En fait, les perles de verre et de cornaline constituaient - nous l'avons vu - la monnaie la mieux acceptée.

Avec l'occupation coloniale, la situation devait évoluer rapidement et la circulation de monnaie française, y compris de monnaies divisionnaires, devait permettre dès 1897 au Trésor de refuser désormais la monnaie coupée, même pour le paiement des impôts. Les sommes injectées dans les circuits locaux par les troupes d'occupation étaient relativement importantes, le tableau suivant, inclus dans le Rapport économique du Cercle de Maintirano (2), en donnera une idée :

(1) Archives rue Oudinot MAD 84¹⁰⁴ pièce n°105 ("note pour le ministre au sujet du retrait de la monnaie coupée à Madagascar." Novembre 1898).

(2) Archives Nationales de Madagascar. Rapport du 11 février 1903.

* Sources de monnaie pour la population indigène dans le district de Maintirano en 1903.

(A) Sommes directement versées par l'Armée

- ravitaillement acheté par les troupes aux indigènes.....	45 525,42 F
- salaires versés pour le portage.....	19 224,37 F
- Salaires versés pour la construction de route.....	55 866,89 F
Total des sommes versées directement par l'Armée.....	183 116,68 F

(B) Autres sommes d'argent

- argent de poche répandu par les troupes.....	100 000,00 F
- salaire versé pour portage par les commerçants.....	30 000,00 F
- vente de boeufs aux commerçants.....	105 500,00 F
- ravitaillement vendu à colons et commerçants.....	9 100,00 F
- salaires reçus par boys et employés indigènes.....	14 000,00 F
- salaires des marins Vezos.....	7 000,00 F
	265 000,00 F

A l'époque, cependant, la plupart des employeurs ou acheteurs, indiens ou européens de brousse, payaient en nature, sous forme de tissus et d'alcools principalement. Les marchandises étant évaluées à leur prix de vente, ce mode de rémunération était particulièrement avantageux pour eux.

Seuls les commerçants européens de Morondava paraissent avoir effectué de façon assez générale leurs paiements en monnaie.

En raison de la rareté du numéraire, les cours, relativement bien fixés pour les paiements en nature, étaient au contraire d'une extrême imprécision pour les paiements en monnaie. Les commandants de Cercle de Morondava signalent à plusieurs reprises avant 1900, que les prix au marché de Morondava variaient dans de telles proportions, d'un jour à l'autre et même d'une heure à l'autre, qu'il était impossible d'établir une mercuriale sérieuse. Les indiens de brousse, de leur côté, pratiquaient des prix tellement fantaisistes que les militaires - leurs principaux clients-

durent, parfois imposer des prix fixes. (1)

Avec le développement de la fiscalité et, surtout, avec les débuts de la perception de l'impôt en boeufs, en 1912, une petite production agricole marchande (cf. infra, chapitre 6) fit son apparition et les boeufs mis en vente commencèrent à être payés en monnaie. En 1912, le fisc parvint à percevoir presque 600 000 francs en monnaie contre moins de 45 000 en 1900.

Le boom sur les produits agricoles, après 1915 (cf. chapitre 6) accéléra encore cette évolution, d'autant que, du fait de la guerre, les grandes sociétés de conserve de viande se livrèrent à des surenchères considérables pour maintenir leurs approvisionnements. En 1916, on estime que 3 000 000 de francs furent mis en circulation dans la province de Morondava pour la campagne de commercialisation des pois du Cap et pour les achats de boeufs effectués par la seule Compagnie Frigorique de la Boanamaray. (2)

Fait nouveau important, la presque totalité de ces trois millions était composée de coupures de papiers. On signale que les coupures de cinq et dix francs circulaient très facilement même dans les points de brousse les plus reculés, alors que celles de cinquante et cent francs étaient pratiquement impossibles à écouler.

La circulation de la monnaie de papier posa aussi des problèmes purement matériels. L'Administration, par exemple, dut recommander aux "indigènes" le port d'étuis en bois bien clos pour traverser les rivières sans détériorer les billets.

D'autres problèmes, plus sérieux, tenaient à la thésaurisation des pièces d'argent par les commerçants, et à l'établissement de cours-papiers distincts des cours métal.

"L'indigène ayant une préférence marquée pour le piastre qui ne risque pas de s'abîmer, il est certain qu'entre deux prix, l'un payable en piastres, l'autre en billets, il choisira

(1) Cercle de la Tsiribihina 1898.

(2) d'après le Rapport économique de la province de Morondava en 1916. Aix 2D 175.

toujours le paiement en piastres. Même le prix en écus est inférieur au prix offert en billets; de ce fait, les billets se trouvent discrédités et nous avons du mal à faire comprendre aux indigènes que le billet vaut le piastre." (1.)

§ 2. Etablissement de marchés et circulation des produits.

L'instauration de rapports marchands suppose évidemment que les produits puissent circuler et s'échanger dans de bonnes conditions. Tout était à faire de ce point de vue dans un pays où n'existaient ni marchés, ni voies de communication digne de ce nom.

(A) Le problème des transports.

Au moment de la conquête, il n'existait, dans tout le Menabe, qu'une voie à peu près carrossable sur les quarante kilomètres séparant Morondava de Mahabo, et une piste muletière en bon état de Mahabo à Mandabe (cent kilomètres environ).

La Morondava était accessible aux pirogues individuelles jusqu'à Mahabo; la Tsiribihina pouvait être remontée sur une cinquantaine de kilomètres, lorsque le fleuve n'était pas en crue.

Partout ailleurs, dans cet immense pays sous-peuplé, seul le portage était possible. C'était un mode de transport extrêmement coûteux. En 1901, un porteur demandait un franc plus la nourriture d'une journée pour transporter vingt cinq kilogrammes de marchandises sur une distance d'environ quarante kilomètres. Un piroguier demandait trois francs par jour, mais il pouvait emporter une charge plus lourde.

Les premières charottes furent signalées en 1904. Elles appartenaient à des Indiens de Morondava ou de Mahabo.

"Les transports sont assurés pour le moment au moyen de chariots indiens montés sur des roues d'un petit diamètre, étroites, légèrement évidées ou, mieux, aux rayons multiples et

(1) Livre-journal du chef de la province de Morondava 1917.
Aix 2D 175.

courts. La caisse du chariot, triangulaire, est terminée par une flèche à deux branches, très rapprochées et se rejoignant à l'extrémité où s'adaptera le joug. Le tout est trainé par des boeufs. La charge utile est de trois cent kilogrammes environ, charge correspondant à peu de chose près au poids du chariot... Les roues ont des arêtes coupantes qui défoncent littéralement pendant la saison des pluies les routes non empierrées." (1)

Entre Morondava et Mahabo, le transport d'une tonne de produits coûtait de quarante à cinquante francs (2). Mais en période de récolte des pois du Cap, les prix montaient jusqu'à cent francs la tonne (3).

Le réseau routier ne put se développer qu'avec une extrême lenteur. En 1913, la route Mahabo-Malaimbandy devint accessible aux animaux de bât, mais, mal entretenue, elle redevint inutilisable à partir de 1926.

Une voie ferrée fut projetée puis laborieusement réalisée entre Morondava et Mahabo avec prolongement jusqu'aux fours-à-chaux de Dabara soit un parcours total de cinquante kilomètres. A peine achevée, en 1934, il fallut l'abandonner (Cf. infra). On dut attendre 1932 pour qu'une véritable politique d'aménagement routier fût entreprise sous forme de plan quinquennal. Cinq cent seize kilomètres de pistes automobiles furent alors mis en chantier.

On peut dire que jusque vers 1935, la nécessité de recourir au portage pour la commercialisation de la production agricole, dans presque tout le Menabe, a très gravement entravé l'essor de l'agriculture marchande.

Les milieux européens colons étaient très conscients du problème et on retrouve constamment dans la presse coloniale de l'époque des articles tels que celui-ci qui sous le titre "Guerre au portage!" concluait :

"Chaque charrette, c'est dix hommes rendus au travail, chaque mulet ou bourrin "GASY" (4), c'est huit hommes, chaque bour-

(1) Rapport politique et administratif Morondava 1918. Aix 2D 174.

(2) Des porteurs auraient demandé quarante francs plus la nourriture de quarante personnes pour un jour

(3) alors que la tonne était payée environ cent cinquante francs au producteur

(4) Gasy = synonyme de malgache dans l'argot colonial.

riquot c'est quatre hommes, chaque boeuf porteur c'est trois hommes, chaque charrue c'est quarante hommes, chaque faucheuse c'est soixante hommes, chaque houe c'est vingt cinq hommes." (1)

De la même façon, il n'existait pas, dans la région de port digne de ce nom. Le "port" de Morondava n'était qu'une rade foraine. Les navires de fort tonnage mouillaient à un mille au large.

"Les marchandises sont embarquées dans les goelettes mouillées ou échouées dans le lagon parallèle à la mer qui forme un bassin intérieur asséché à marée basse et accessible à marée haute à des voiliers de vingt tonneaux. Ces goelettes profitent de la marée montante pour franchir la passe et transborder leur chargement sur les navires. Le débarquement se fait dans les conditions inverses. La passe qui donne accès au lagon se déplace assez souvent et même, quelquefois, elle est envahie par les sables qui la bouchent presque complètement." (2)

Ces opérations étaient longues et périlleuses par gros temps. En 1901, on présente comme un record d'avoir réussi à embarquer cent tonnes en une seule journée. Il en coûtait dix francs par tonne pour l'embarquement ou le débarquement.

(B) La création de foires et marchés.

Dès 1899, un marché hebdomadaire est créé à Mahabo, mais il ne fonctionne qu'au ralenti. Par contre, celui de Morondava, à partir de 1901 fonctionne quotidiennement. On y trouve en abondance des denrées alimentaires apportées par des villageois des environs, par des maraîchers Betsileo et des bouchers Merina. Un interprète y est présent en permanence pour faciliter les transactions avec les européens.

A partir de 1910, on tente de multiplier les marchés en édifiant des installations en dur et en multipliant les incitations. Des marchés hebdomadaires apparaissent à Belo/ Tsiribihina, à Miandrivazo, Malaimbandy, Ankavandra, Mandabe, Manja; des marchés trimestriels aux bestiaux à Beronoha et Mandabe; des Foires annuelles à Mahabao, Belo, Mianorivazo...

(1) "Revue Agricole et Vétérinaire de Madagascar et dépendances. Organe des agronomes, des planteurs et des éleveurs de la Colonie" n°6 avril 1917.

(2) Guide Annuaire de Madagascar 1911. Rubrique Morondava.

Pourtant, malgré cette prolifération, la population va peu au marché. Les Sakalava continuent à effectuer leurs transactions dans l'arrière-boutique de l'Indien, et, sur le marché, le troc demeure largement dominant.

Ce n'est qu'à partir de 1920-1925, après le démarrage du boom agricole (cf. chapitre 6), que les marchés commencent à jouer un rôle économique sérieux. En 1923, à la foire annuelle de Mahabo, le montant des ventes dépassa cent mille francs (dont soixante seize mille francs pour les boeufs, quatorze mille francs pour le riz). La même année, à la foire de Belo, trois cent cinquante boeufs ont été vendus, ainsi que vingt cinq tonnes de manioc et douze tonnes de riz.

Sous Section 2. La mise en place de l'appareil commercial.(1)

. L'héritage de la traite.

Pendant les années suivant la conquête, le réseau commercial de traite demeura à peu près intact, fonctionnant comme par le passé.

Les Indiens surent cependant profiter des circonstances pour renforcer leurs positions. Leur rôle fut assez ambigu pendant la conquête, approvisionnant à la fois les Sakalava insurgés et les troupes coloniales. Ce double jeu n'était pas sans périls et ils furent souvent pillés et molestés, comme à Morondava en 1895. La plupart du temps, cependant, dans le sillage de la troupe, ils rouvrirent très tôt leurs boutiques de brousse et surent en créer de nouvelles :

"Les Indiens de Tsimanandrafozana et de Benjavilo ont accaparé la presque totalité des transactions commerciales; ils suivent pas à pas notre pénétration et installent des succursales à proximité de tous nos postes. Leur trafic porte plus spéciale-

(1) Les meilleures sources pour ce problème, sont : les Guides Annuaire de Madagascar, les Rapports administratifs annuels (partie économique) disponibles aux Archives d'Aix et l'article de Petit-Nicolas "Notes sur le pays Sakalava" in Revue de Madagascar 1904.

ment sur les toiles, lambas, outils, ustensiles de cuisines, le sel et le riz. Cette dernière denrée manquant dans le pays, les Indiens en font venir de Majunga et de Nosi-Be des stocks considérables qu'ils écoulaient sans difficulté dans la population à des prix relativement élevés.

Dans l'intérieur, les paiements se font encore en nature; les Indiens reçoivent des boules de caoutchouc et des bois en échange de leurs produits." (1)

Très vite, ainsi, le réseau pré-colonial de commercialisation put redevenir opérationnel. Des maisons de gros indiennes, à Nosi-Bé et Majunga, approvisionnaient régulièrement les demi-grossistes indiens installés dans les bourgs et les gros villages, à Morondava, Belo, Tsimanandrafoza, Benjavilo, Mahabo... Ces derniers fournissaient des collecteurs et petits commerçants de brousse, disposant de boutiques fixes - c'était alors presque toujours des Indiens - ou se déplaçant dans des zones déterminées, c'était plutôt dans ce cas des Merina, souvent maquignons, parfois approvisionnés aussi par des maisons de gros d'Imera.

Ce réseau très ramifié était particulièrement bien intégré dans les structures sociales villageoises, colporteurs et commerçants de brousse ayant établi, sur tout leur territoire de multiples liens de fatidra ou d'alliances "matrimoniales", à la mode Sakalava. L'ensemble du pays était ainsi desservi et tous les habitants, même dans les points de brousse les plus éloignés, connaissaient l'existence d'au moins une boutique indienne, à quelques heures de marche de leur village, dans le pire des cas.

• Le boom commercial lié à la conquête.

A partir de 1898, l'arrivée massive de troupes coloniales, dotées d'un fort pouvoir d'achat, déclencha un véritable boom commercial sur Morondava et sa région. Des "commerçants" de toutes nationalités et de toutes origines professionnelles affluèrent dans le pays. En 1899, on dénombrait, dans le Cercle de Morondava, onze "commerçants" français, un allemand, deux norvégiens, un turc, deux grecs; en 1904, il y avait vingt quatre français, quatorze grecs, trois turcs, deux allemands, deux an-

(1) Thomassin "Note sur le royaume de Mahabo" NRE VI 1900 pp 338-339.

glais, deux norvégiens, un autrichien et sept "sénégalais", anciens tirailleurs libérés sur place (1). Parmi eux, on rencontrait quelques authentiques professionnels du commerce, tel ce monsieur Bourdon qui sut gérer ses affaires avec tant d'habileté qu'il réalisa quarante mille francs de bénéfice, de 1898 à 1900, en vendant conserves, alcools et marchandises diverses à la troupe. Il sut repartir en France, fortune faite, dès qu'apparurent les premiers symptômes de déclin des affaires.

La plupart d'entre eux, cependant, n'étaient que des aventuriers, dont les activités commerciales servaient seulement de couverture à des activités plus alléchantes (prospection d'or et de pierres précieuses, extorsions diverses à l'encontre des paysans isolés...).

Une nette répartition de la clientèle s'opéra entre les diverses catégories de commerçants. La clientèle des européens se composait "de soldats et d'officiers, de colons, de fonctionnaires, de quelques créoles sans grandes ressources et de missions norvégiennes" (2), les Indiens, eux, se spécialisaient dans la clientèle indigène, ce qui supposait une connaissance approfondie du pays, de sa langue et de ses structures sociales. Leur rôle objectif était peu différent de ce qu'il avait pu être aux temps de la traite.

Mais, au même moment, une catégorie commerciale encore inconnue faisait son apparition : les "Compagnies" européennes. Leurs premières tentatives furent extrêmement prudentes. Il s'agissait plus de reconnaissances que de véritables opérations et l'on songeait bien plus à préparer l'avenir en s'intégrant aux réseaux existant qu'à réaliser des profits immédiats.

La Compagnie Allemande Soost et Brandon tenta d'utiliser les réseaux indiens, en faisant des avances à très long terme et à des taux exceptionnellement avantageux, aux Indiens de brousse qui acceptaient de s'adresser à elle.

La Compagnie Lyonnaise de Madagascar préféra utiliser

(1) Tous ces chiffres sont fournis par les "Guides Annuaire de Madagascar".

(2) Petit-Nicolas op. cit. p.59.

la filière Merina. Elle recruta, comme Agent principal dans la région, l'ancien gouverneur Merina de Mahabo, Razafindrazaka. Ce personnage, haut en couleur, mérite que l'on s'attarde sur sa biographie, très révélatrice de cette époque de transition.

Razafindrazaka naquit à Mahabo, d'un père issu des plus hautes castes nobles Merina qui acheva sa vie comme gouverneur du royaume de Mahabo. Encore très jeune, il hérita de cette charge à la mort de son père. Il montra une autorité et une énergie exceptionnelles dans ses fonctions, et on lui doit l'essor de la riziculture irriguée dans toute la région de Mahabo-Bevoay-Bezezika où les villageois actuels se souviennent encore de son rôle. En fait, il s'attribuait les meilleures rizières, faisait effectuer les aménagements par des corvéables et recrutait des métayers parmi ses soldats.

Dès les débuts de la guerre franco-merina, il sut préparer l'avenir en proposant secrètement ses services aux troupes coloniales, tout en continuant à assumer ses fonctions officielles. De son propre aveu, il servit alors de "guide, d'espion et quelquefois d'interprète au lieutenant Gérard, lors de la première conquête du Menabe en 1897. (1)

Après la victoire française, il abandonna ses fonctions pour devenir prospecteur de la "Société Agricole Immobilière de Madagascar", simple couverture lui permettant de silloner l'arrière-pays montagneux du Bemaraha et du Bongolava, carrefour de tous les réseaux de voleurs de boeufs. Là, il réussit à organiser, à son profit, la plupart de ces réseaux, plaçant ses agents presque toujours des Merina, dans tous les secteurs géographiques clés.

Quand commença la répression de l'insurrection, il proposa ses services à l'Administration française et "donna" tous les chefs Sakalava qui tentaient de le concurrencer. Ses principaux rivaux éliminés, il prit contact avec la Compagnie Lyonnaise qui, bien informée, accepta avec empressement la collaboration

(1) Lettre de Razafindrazaka au Gouverneur Général de Madagascar du 15 mai 1899. Archives EMAT Vincennes 05 12. Dossier n°1-16.

d'un homme qui contrôlait presque tous les réseaux clandestins de commercialisation. Il put désormais effectuer son trafic sans même avoir à effectuer d'avances, car la Compagnie Lyonnaise de Madagascar fournissait elle-même les marchandises servant à rémunérer les divers intermédiaires. Dès 1899, un important dépôt de marchandises fut installé à Morondava.

En fait, Razafindrazaka ne travaillait que pour son compte personnel et la Compagnie Lyonnaise de Madagascar ne voyant pas revenir grand chose en contre-partie de ses avances finit par porter plainte en 1901. Razafindrazaka avait eu le temps de disparaître. La Compagnie Lyonnaise de Madagascar n'avait cependant pas tout perdu dans l'opération car elle héritait du réseau de maquignons Merina mis en place par son agent indélicat et les affaires prospérant rapidement, elle put ouvrir des comptoirs à Morondava, Manja, Mandabe, Masoarivo, lui permettant d'approvisionner régulièrement ses intermédiaires de brousse.

. La normalisation.

L'appareil commercial ainsi mis en place présentait d'importantes anomalies. Il n'y avait pas encore de véritables maisons de gros, mais une multitude d'établissements de demi gros s'approvisionnant aux sources les plus diverses : Nosi-Bé, Majunga, Diégo Suarez, Marseille, Hambourg...) sans aucun groupage.

Les maisons françaises purent progressivement évincer les Indiens de l'import-export grâce à une surtaxation imposée par le Gouvernement Général de Madagascar sur tous les produits venant de pays autres que la France. Condamnés à un rôle d'intermédiaire, les Indiens n'en étaient pas moins inexpugnables dans ce dernier retranchement en raison de la qualité de l'insertion sociale de leurs réseaux.

Une concurrence féroce s'instaura entre des commerçants devenus pléthoriques. Les Merina furent accusés de

créer la subversion en brousse (1), les Indiens eurent à subir plusieurs campagnes de dénominations largement calomnieuses (2). Les "petits" européens s'entre déchirèrent et les faillites se succédèrent à un rythme accéléré dès que les effectifs militaires eurent commencé à décroître, à partir de 1903-1904 .

Au niveau des intermédiaires de brousse, la concurrence atteint son paroxysme à partir de 1915 lorsque les cours du pois du Cap augmentèrent brutalement sur la place de Londres.

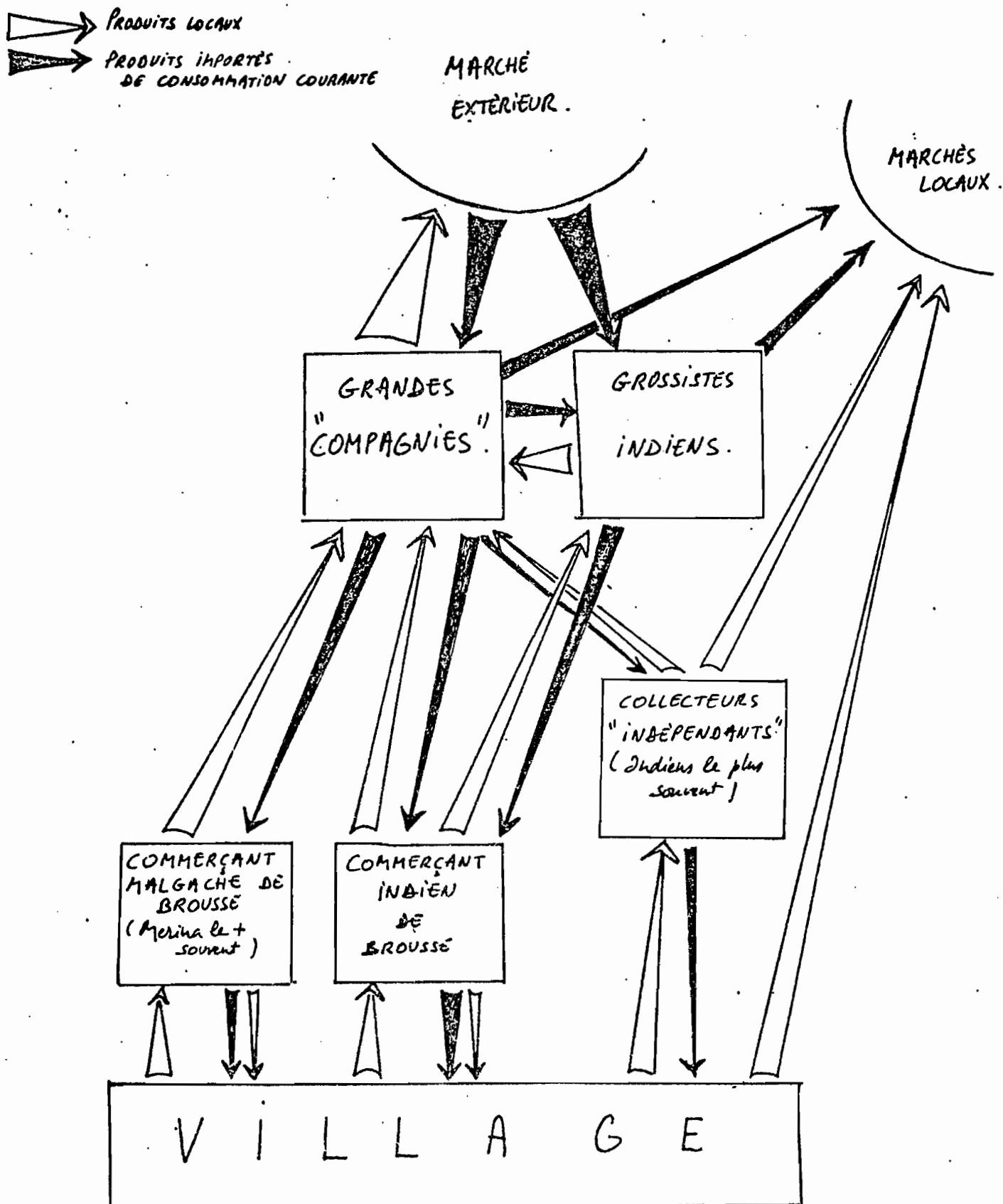
Ces produits étaient encore rares et les collecteurs durent se livrer à des surenchères effrénées pour respecter les contrats passés avec les exportateurs. Beaucoup n'avaient pas les moyens de jouer ce jeu et là aussi les faillites se succédèrent, alors que les Compagnies, capables de financer des stocks importants pouvaient emmagasiner puis réaliser leurs stocks aux meilleurs cours.

Vers 1920 lorsque le boom sur les pois du Cap se ralentit, le circuit de commercialisation qui allait caractériser toute la période coloniale et néo coloniale est en place . Les deux grandes Compagnies françaises (la "Lyonnaise" et la "Marseillaise de Madagascar") ont le monopole de l'exportation des produits locaux. Un petit nombre de grossistes indiens partagent avec les compagnies les projets du collectage.

La structure oligopolistique du marché s'exprime dans des accords passés entre les quelques grands collecteurs divisant le pays en zones d'influence. A partir de cet instant les prix payés aux producteurs purent être maintenus à un taux toujours bas quels que fussent les cours pratiqués sur le marché international. Les collecteurs de brousse, en effet, ne pouvaient

(1) Les maquignons Merina posaient un problème délicat de sécurité. Si on les laissait aller sans armes, ils étaient constamment pillés par des irréguliers Sakalava, si on les autorisait à avoir des armes, ils s'en servaient pour terroriser leurs " clients " désarmés.

(2) Les Archives d'Aix recèlent de multiples documents concernant ces campagnes qui créèrent dans l'Administration un climat de suspicion contre les Indiens, sans cependant déboucher sur des mesures concrètes.



SCHEMA DES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION POUR LES PRINCIPAUX PRODUITS LOCAUX
(APRÈS 1915)

que se soumettre aux exigences de gros collecteurs. Quelques collecteurs indépendants (cf. schéma) échappaient un peu à cette emprise. Il leur arrivait donc de pratiquer des cours légèrement supérieurs, mais ils ne traitaient que de petites quantités et ne pouvaient en tout état de cause, échapper aux fourches caudines des compagnies s'ils désiraient exporter.

La situation de ces petits collecteurs de brousse eût été inconfortable, s'ils n'avaient su, par le jeu des avances sur récolte, extorquer aux villageois une part considérable de leur production.

"La roublardise de l'Hindou consiste à remettre à l'indigène une somme de X francs contre la signature d'un reçu de X + Y francs (1) . Si, 6 mois + tard, la créance n'est pas payée, l'hindou, sous la menace d'une plainte à l'Administration, oblige l'indigène à signer une nouvelle traite de X + Y + Z francs(2) et ainsi de suite, de sorte que l'indigène, pris dans les griffes de l'hindou n'arrive plus à se libérer et acquitte plusieurs fois sa dette initiale. Beaucoup, pour éviter les plaintes, s'engagent au service des hindous pour un salaire de famine."(3)

*

*

*

Du point de vue de l'économie coloniale et de son souci d'obtenir un surplus commercialisable, ce système inélastique à la hausse devenait nettement plus efficace. En pratique, il suffisait d'une hausse des impôts, et surtout, de l'impôt sur les boeufs, pour voir apparaître une production agricole sensiblement supérieure et pour que les défrichements augmentent autour des villages, ainsi qu'en témoignent les "Rapports de tournée" des administrateurs locaux.

(1) La plupart du temps, $Y = X$ (E.F.)

(2) Z est alors égal à $X + Y$ (E.F.)

(3) Rapport politique district Belo 1933. Archives Aix 2D60.

Sous Section 3. Le marché de la main d'oeuvre.

Pour l'Administration coloniale, le problème de la main d'oeuvre se posait en deux temps :

1) Il fallait provoquer l'augmentation du nombre de travailleurs "libres" prêts à offrir leur force de travail sur le marché;

2) Il fallait harmoniser les rapports entre employeurs et employés pour que le meilleur parti fût tiré de la main d'oeuvre ainsi rendue disponible.

§ 1. Les mesures tendant à accélérer la "libération de la main d'oeuvre."

. La première fut évidemment l'abolition de l'esclavage.

Dans la région de Morondava, cette mesure n'eut pas un grand retentissement puisque, nous l'avons vu, la plus grande partie de la population était composée d'esclaves affranchis et libérés dès l'époque du gouvernement Merina.

De toutes manières, l'esclave Sakalava n'était généralement que dans une dépendance très relative à l'égard de ses maîtres, et ce ne sont certainement pas ces derniers qui l'auraient empêché d'aller travailler chez l'Européen. On peut même penser exactement le contraire : il eût certainement été plus facile de passer des accords avec quelques chefs puissants pour qu'ils fournissent, à certaines époques, des contingents de main d'oeuvre servile, que d'imposer la réquisition individuelle d'hommes libres.

. Une deuxième mesure, plus anodine, se révéla infiniment plus efficace. Galliéni en exposa très clairement le principe :

"Il fallait se préoccuper des moyens d'augmenter le nombre des engagements. A une époque aussi rapprochée de la conquête, les populations montraient peu d'empressement à entrer au service de nos compatriotes. Pour combattre cet état d'esprit et venir en aide aux entreprises de colonisation, je me décidai à accorder aux indigènes engagés à des colons français, pour une durée indéterminée, d'abord l'exemption de la

prestation (arrêté du 31 août 1897), puis la dispense du service militaire (arrêté du 29 octobre 1898)." (1).

Le succès de ces mesures fut même excessif :

"Le chiffre des contrats d'engagement augmenta de suite dans des proportions considérables et, à ce point de vue, le but cherché fut largement atteint. Malheureusement, certaines personnes, profitant du désir assez naturel des Malgaches d'échapper à la prestation, passèrent avec eux des contrats purement fictifs, moyennant quelques journées de travail gratuit, fournies de loin en loin, voire même au prix de redevances illicites. Une partie de la main d'oeuvre fut ainsi accaparée, sans profit pour l'intérêt général et au grand préjudice des colons sérieux, qui continuaient à éprouver de réelles difficultés dans le recrutement de leurs travailleurs. Les abus devinrent tels que je dus, à la fin de cette même année 1898, suspendre l'octroi des avantages qui venaient d'être accordés." (1)

Néanmoins, après diverses hésitations (exemptions seulement de la demi-prestation) on en revint au système d'exemption totale en tentant d'en limiter les abus les plus criants.

§ 2. L'organisation du marché.

Les travailleurs volontaires étaient fortement encouragés à signer des "contrats d'engagement". Ils bénéficiaient ainsi de la protection de l'Administration contre tout abus éventuel de l'employeur, et aussi d'un certain nombre de "mesures bienveillantes", telles que l'autorisation de rachat des prestations, la dispense de la garde de nuit, l'exemption totale des corvées de Fokon'olona.

Les "contrats d'engagement" devaient être écrits et visés par l'Administration qui pouvait ainsi vérifier si les clauses correspondaient à la réglementation en vigueur.

"L'obligation du salarié est de fournir le travail promis. Il doit être obligé de s'en acquitter personnellement. Le travail doit être fait avec soin et l'ouvrier doit être tenu de répondre des malfaçons résultant de son fait." (2)

(1) J.O. de Madagascar et dépendances 1904. p. 12.208

(2) Note sur le régime du travail à Madagascar 1926. Archives Nationales de Madagascar D366.

L'employeur, de son côté, a pour principale obligation de payer un salaire égal ou supérieur à un salaire minimum fixé chaque année par le Gouverneur Général de Madagascar.

L'Inspection du Travail devait veiller à l'exécution de cette réglementation.

Le système avait des raisons de mal fonctionner. Comme l'indique Galliéni, en effet, "la réglementation actuelle a donné jour à des abus. D'une part, en effet, certains colons et communautés religieuses ont recherché le visa, uniquement pour s'en servir comme d'un moyen d'action contre les indigènes, sans se préoccuper de remplir vis-à-vis de ceux-ci leurs propres engagements. D'autre part, les Malgaches eux-mêmes se sont souvent trompés sur la portée de cette formalité, comptant qu'elle devait leur procurer certains avantages et certaines immunités qui ne se rapportaient nullement à l'exécution de leurs contrats. L'administration ayant reconnu officiellement leur engagement avec un Européen, ils s'imaginaient qu'ils ne dépendaient plus que de leur employeur, qu'ils pouvaient se soustraire aux charges qui leur incombent, telles que les travaux de fokon'olona et échapper à l'autorité des fonctionnaires indigènes, dont ils n'exécutaient pas les ordres, occasionnant ainsi des difficultés. Encouragés dans cette croyance erronée par des personnes peu scrupuleuses qui leur promettaient une protection illusoire contre les exigences légales de l'administration, il arrivait parfois que des indigènes recherchaient par tous les moyens et même à prix d'argent, les engagements visés par l'autorité et passaient des contrats fictifs dont il était très difficile de prouver le caractère délictueux et, par suite, de poursuivre l'annulation.

Il y a lieu, en outre, d'observer que le nombre des contrats réglementés diminue de jour en jour et que les parties ont une tendance de plus en plus marquée à recourir aux conventions du droit commun." (1)

Dans le Menabe, encore plus que dans le reste de Madagascar, les contrats d'engagement, régulièrement visés par l'Administration demeurèrent extrêmement rares et l'échec de l'institution fut à peu près total. Nous parlerons plus loin des contrats de métayage qui, dans l'esprit du législateur, devaient compléter harmonieusement l'organisation du marché du travail.

(1) Galliéni op. cit. p.12.208.

CHAPITRE 6. Les tentatives de la colonisation agricole et le développement d'une petite production marchande.

A cause de l'impôt, les premières années qui suivirent la conquête coloniale furent marquées par une augmentation très sensible de la production villageoise, et par une activité très accrue des circuits de commercialisation hérités de la traite. Les rapports de production pré-coloniaux ne subirent cependant que peu d'atteintes.

. L'activité accrue des circuits de traite.

La solution la plus simple, pour faire face à la pression fiscale, consistait à recourir d'une manière plus importante aux produits de la forêt. Le caoutchouc et certains bois étaient alors payés assez cher.

Dans les dernières années pré-coloniales, la traite du caoutchouc avait revêtu une certaine ampleur puisque d'après Léo Samat, vingt tonnes de ce produit étaient exportées chaque année. Après une brève interruption pendant la pacification (une tonne par an de 1895 à 1900), l'exploitation reprit, s'accroissant de façon spectaculaire au moment des perceptions fiscales. Dix tonnes de caoutchouc furent ainsi collectées en 1904, douze en 1905, de soixante à cent tonnes par an de 1906 à 1914.

"Les Sakalava se contentent d'exploiter les lianes qui donnent un bon rendement tout en n'exigeant qu'un minimum d'efforts. Une liane, le "voahehy" se trouve partout en abondance et fournit, presque sans travail, un caoutchouc de bonne qualité. C'est celle qui est de beaucoup la plus exploitée du moins sur la rive gauche de la Tsiribihina.

"...ces lianes sont coupées par tronçons de quarante à cinquante centimètres qu'on place verticalement au-dessus d'un récipient dans lequel tombe le latex. Tamarin et citron sont employés comme coagulants... Malgré le massacre, toutes ces lianes repoussent avec vigueur et sont aptes au bout d'un certain temps de produire de nouveau.

"Le caoutchouc est vendu directement aux Indiens et payé de un franc à un franc vingt cinq le kilog. L'impôt auquel les Sakalava viennent d'être assujettis a eu pour effet de tripler ou quadrupler l'exploitation." (1)

La cueillette ne donnait lieu à aucune forme d'entraide. Quand un individu manquait d'argent, ou désirait se procurer des produits d'importation, il partait seul ou avec un ou deux amis ou voisins, ramasser la quantité jugée nécessaire. Il devait en principe se limiter à une zone de la forêt, plus particulièrement réservée aux gens de son village (2). Mais nul évidemment n'effectuait de contrôle.

L'Administration tenta d'établir une réglementation pour éviter les destructions trop massives : la récolte n'était autorisée qu'à certaines périodes; on ne devait pas arracher les racines des lianes...

"Les Sakalava, autorisés à récolter le caoutchouc, sont tenus, en retour, de marcotter un certain nombre de lianes : réhé, reabe ou vahimainty, et de planter des boutures de bokobe et de lombiro. Cette obligation de cultiver le caoutchouc a été facilement acceptée par les indigènes : sept mille marcotages ont été faits en mars 1903, le nombre en sera décuplé fin novembre... Les chefs et les villageois ont accueilli avec empressement la proposition qui leur a été faite de constituer en forêt des plantations de caoutchouc. Les forêts d'une région sont réparties entre les villages de cette région, chaque village détermine les limites de son faritany (3) sous le contrôle de l'Administration, puis le chef partage la forêt entre ses gens..." (4)

Ebène, palissandre, bois de rose furent parfois exploités mais jamais en grandes quantités. Le transport à longue distance de ces bois lourds aurait posé d'énormes problèmes de main d'oeuvre à une époque où les Sakalava avaient coutume, pour s'acquitter de l'impôt, de compter plus sur la débrouillardise individuelle que sur une organisation collective.

(1) Traloux. "Note sur les caoutchoucs, gommes et résines dans le cercle de Morondava" Bulletin Economique 1902 n°3 pp. 251-256

(2) à la suite d'accords entre villages différents de la réglementation ultérieurement établie par l'Administration (cf. citation du capitaine Rey, infra).

(3) Faritany = territoire

(4) Capitaine Rey. "Les richesses forestières du Menabe septentrional". Bulletin Economique. Troisième trimestre 1905 p. 407.

L'Hazomalañy, par contre, est un bois léger et se rencontre à proximité des centres commerciaux. Malgré sa faible valeur marchande, des quantités relativement importantes furent commercialisées :

"A Morondava, l'on voit souvent venir de l'intérieur des bandes de Sakalava apportant de grandes billes de bois, des planches grossièrement sciées qu'ils revendent à l'Administration ou aux commerçants hindous.

"D'autres venus par mer, sur des pirogues chargées de planches vendent sur la plage des bois pour un prix insignifiant : avantage à noter car il permet au colon de s'installer sans grandes dépenses." (1)

L'écorce de palétuviers, enfin, fit l'objet d'une exploitation systématique mais dans le cadre de sociétés industrielles de type capitaliste recrutant des travailleurs "engagés" qui étaient à peu près toujours des immigrants "Antaimoro" ou Antaisaka.

La vente des produits ainsi apportés sur le marché se faisait, en principe, sous le contrôle étroit de l'Administration.

"Les produits apportés par les indigènes sont vendus aux enchères sur le marché construit près de chacun des postes, sous la surveillance du chef de poste ou d'un gradé européen. Il est possible, de cette manière, de diriger la production du caoutchouc, de surveiller les intérêts des indigènes, antérieurement fort méconnus par les commerçants indiens, et de sauvegarder en même temps les intérêts de ces commerçants, en rendant toute fraude impossible et en ne faisant livrer par les indigènes que des produits de première qualité." (2)

La plupart du temps, dans la réalité, les tractations continuaient à se dérouler dans l'arrière boutique de l'Indien, loin des regards indiscrets.

*

*

*

Lorsque le taux de l'imposition augmente et, surtout lorsque l'on commença à percevoir l'impôt sur les bovidés, les

(1) Petit-Nicolas op. cit. p. 7

(2) Capitaine Rey op. cit. p. 409.

ressources de la forêt, caoutchouc et bois, devinrent insuffisantes. Les Sakalava durent alors se résigner à vendre quelques uns de leurs boeufs.

Après la conquête, les troupeaux paraissaient avoir purement et simplement disparu. Le nombre de boeufs officiellement recensés était ridiculement bas : 23.700 en 1900 pour l'immense région qui s'étend du Mangoky à Maintirano (1), 200 pour toute la basse-Tsiribihina! L'Administration semble avoir pendant quelques temps admis l'hypothèse d'une destruction massive des troupeaux liée à la pacification.

En fait, les immenses troupeaux Sakalava s'étaient seulement déplacés, cherchant refuge dans les zones à pénétration difficile, telles les montagnes du Bemaŕaha ou de l'Antsingy, les forêts au sud de la Maharivo... Cette situation eut cependant des conséquences sérieuses, car les troupeaux, insuffisamment gardés, étaient devenus des proies faciles pour les voleurs (2). Ainsi, alors que les circuits officiels de commercialisation des boeufs demeuraient chroniquement sous-alimentés (3), les circuits clandestins fonctionnaient intensément, grâce à l'action des maquignons et chevillards Merina dont Razafindrazaka avait su, autrefois s'entourer. Le commerce des peaux, de la même façon, était particulièrement actif, car les bêtes volées trouvaient des débouchés faciles sous cette forme.

La situation ne commença à se normaliser qu'après 1912 (début de la perception de l'impôt sur les boeufs). A cette époque,

- (1) On en recensera plus de 900.000 dans la même zone en 1921!
- (2) Nous reviendrons sur ce problème
- (3) Un administrateur de l'époque en concluait : "les boeufs sont des objets hors commerce pour les Sakalava". Rapport Economique Morondava 1903. Archives Aix 2D 175. En 1911, le Commandant du Cercle de Morondava écrit encore : "le commerce des bestiaux est à l'état embryonnaire. Les indigènes abattent pas mal de bêtes pour leurs cérémonies rituelles, mais n'en vendent pas. En dehors de quelques villes et postes militaires qui en consomment, en dehors de quelques troupeaux que les (Merina) envoient sur Tananarive, les bovidés ne donnent lieu à aucune transaction importante... La vente de leurs animaux était une chose défendue aux Sakalava; leurs ancêtres se lèveraient de terre pour les maudire s'ils vendaient leurs boeufs uniquement réservés pour les funérailles." (lettre du 20 janvier 1911. Archives Nationales de Madagascar).

les Sakalava riches prirent l'habitude de vendre des bêtes dont la couleur de robe était peu prisee sur le plan cérémoniel; de la sorte, leur statut ne subissait aucune atteinte. Pour d'autres raisons (cf. infra), les vols étaient alors en régression. Les intermédiaires Merina choisirent donc d'augmenter leurs activités non clandestines. On les vit, à cette époque, multiplier les déplacements, de village en village, parvenant ainsi à drainer vers les marchés plus importants des quantités de boeufs non négligeables.

Ainsi, jusqu'aux débuts de la première guerre mondiale, la colonisation n'avait pas apporté de changements structurels aux rapports de production et aux circuits de commercialisation.

Tout va changer avec le "boom" agricole des années 1915-1920.

SECTION 1. LE BOOM AGRICOLE ET L'APPARITION D'UNE RENTE FONCIERE

AU PROFIT DES SAKALAVA.

Au cours de la période suivant immédiatement la conquête, l'agriculture n'avait guère changé dans le Menabe. Un apport régulier d'immigrants, surtout Betsileo, avait permis un certain développement de la riziculture irriguée, et l'apparition de quelques cultures maraîchères à la périphérie de Morondava.

Mais, l'Administration avait entrepris un effort sérieux pour permettre, à terme, une amélioration sensible du niveau des forces productives.

Dès 1899, alors que l'implantation politique était encore bien précaire, elle entreprit de faire retrouver à la Morondava son ancien lit afin de rendre à nouveau opérationnels les canaux d'irrigation creusés à l'époque Merina (1).

(1) d'après le Guide-Annuaire de Madagascar 1899 p. 333.

En 1901-1902, la conception puis la réalisation du Canal Hellot devait permettre des progrès ultérieurs décisifs :

"Le percement du canal Hellot eut une grande importance au point de vue économique; il permit l'irrigation des terres fertiles du delta; ces cultures de toutes natures, en particulier du riz et des pois du Cap, furent entreprises, et aujourd'hui, le delta forme une région très riche." (1)

Tant qu'il fonctionna bien, c'est-à-dire jusque vers 1921, le canal permit de susciter et d'entretenir un fort courant d'immigration d'origine principalement Betsileo.

Les terres irriguables étaient relativement rares et avaient donné lieu à d'importants aménagements hydro-agricoles correspondant à de grandes quantités de travail accumulé. Les propriétaires de rizières - presque exclusivement des colons Merina et Betsileo groupés dans un petit nombre de villages tels Bezezika, Androvabe, Andivakely plus quelques Makoa à Andranoteraka, Antsakamirokaka.... - se trouvaient ainsi dans une situation de monopole par rapport aux nouveaux arrivants venus des plateaux. Des formes de métayage et de location ou de ventes foncières apparurent entre immigrants anciens et nouveaux. Mais dans l'ensemble du Menabe, ce particularisme foncier ne concernait encore que quelques dizaines d'hectares.

Avec un système d'irrigation amélioré et une population agricole sensiblement plus nombreuse, certaines conditions étaient réunies pour une augmentation importante de la production agricole. Cette augmentation allait cependant dépasser toutes les prévisions.

Sous Section 1. Le "boom" agricole. (1915-1940)

• Le pois du Cap, Kabaro en dialecte Sakalava, était cultivé depuis fort longtemps sur la côte Ouest : sa présence est mentionnée dès 1620 aux abords de la baie de Saint Augustin, et les navires qui faisaient relâche dans la région en embarquaient fréquemment de petites quantités pour la nourriture de leurs équipages.

(1) Lieutenant Bührer. "Etudes géographiques et géologiques du Menabe". Bulletin économique 1913 n°1 p. 55.

Les immigrants Betsileo, arrivés dans les premières années qui suivirent la conquête eurent parfois quelques difficultés à se procurer des rizières. Les Baiboho étant presque toujours libres, beaucoup entreprirent alors de les mettre en valeur, principalement par la culture de pois du Cap. Les cours n'étaient pas très élevés (cent cinquante francs par tonne au producteur en moyenne de 1900 à 1914), mais permettaient de réunir assez aisément l'argent de l'impôt.

Pour la première fois, en 1906, la région de Morondava commença à exporter des pois : cent cinquante tonnes. Dès lors, la production devait constamment augmenter (quatre cent cinquante tonnes exportées en 1907, neuf cents tonnes en 1910, près de mille cinq cents tonnes en 1913) grâce à un afflux d'immigrants : il y avait un peu plus de six mille Betsileo dans la province de Morondava en 1901, plus de huit mille en 1905, sans doute onze à douzemille vers 1912.

L'acquisition de terres ne posait guère de problèmes pour ces nouveaux arrivants, à condition qu'ils se contentent de baiboho : les terroirs de villages Betsileo auxquels ils s'agrégaient généralement étaient largement extensibles. Au besoin, il était aisé de demander aux Sakalava voisins, détenteurs de droits d'usage, l'autorisation de mettre en culture de nouvelles terres. L'accord était presque toujours donné.

La production de pois du Cap progressait donc régulièrement, sans susciter de problèmes. La plupart des autres produits agricoles demeuraient stationnaires ou en progression très lente.

A partir de 1914-1915, la situation changea brutalement. Les exigences fiscales avaient brutalement augmenté avec la perception de l'impôt sur les boeufs et les progrès du recensement (1). Au même moment, les cours du pois du Cap augmentèrent brutalement sur la place de Londres : la guerre menaçait d'être longue et les spéculateurs britanniques jugeaient opportun d'ac-

(1) 430.000 boeufs recensés en 1912, 600.000 en 1914, 865.000 en 1918. Chaque bête recensée justifiait le paiement d'une taxe de 0francs50.

cumuler des stocks importants. L'appareil commercial, dans le Me-nabe, était encore - nous l'avons vu - dans une situation assez anarchique, de sorte que la concurrence entre collecteurs résolus à se procurer des pois déboucha sur une hausse vertigineuse des cours à la production : cent cinquante francs la tonne, au début de 1915, deux cent cinquante à trois cent cinquante francs en 1916, cinq cents francs (chiffre moyen) en 1917, de quatre cent cinquante à mille quatre cent cinquante francs en 1919! La frénésie d'achat était telle que l'on payait ce prix même pour des pois de qualité inférieure, triés à la hâte.

Cette situation provoqua une véritable révolution au niveau de la production villageoise.

Ce fut d'abord l'origine d'un brutal afflux de population. Les Betsileo étaient environ douze mille en 1912; on en comptera vingt cinq mille en 1918. Les originaires du Sud-Est, connus sous le terme générique de Korao (1), commencèrent aussi à arriver en masse. A la différence des Betsileo, ils ne trouvaient généralement pas de compatriotes déjà en place depuis longtemps. Ils durent donc s'installer dans les zones désertes, non encore défrichées, particulièrement dans la zone dite de l'interfleuve entre la Morondava et la Kabatomena, en aval de Mahabo (2).

Ce fort mouvement d'immigration, d'abord Betsileo et Korao, puis Antandroy, allait se poursuivre, par la suite, à peu près indépendamment des variations conjoncturelles des cours agricoles.

L'ascension du prix des pois du Cap devait en effet cesser brutalement.

En 1920, les premiers symptômes de mévente apparurent. En mars-avril les cours à la production étaient encore très élevés : de mille quatre cent cinquante à mille cinq cents francs la tonne. Au printemps, la chute s'amorçait : mille francs à la fin de mai,

(1) sont considérés comme Korao, sur la côte Ouest, tous les originaires du Sud-Est, c'est-à-dire principalement les Antaisaka, mais aussi les Antaifasy et les Antambahoka.

(2) nous reviendrons sur les problèmes posés par l'insertion des Korao dans cette région (infra Sous Section 2).

sept cents francs en juin, six cents en juillet, cinq cents en septembre, quatre cents en décembre (1). La baisse se confirma en 1921, avec un cours moyen à trois cent cinquante francs et en 1922 (deux cent cinquante francs).

Pourtant, sous l'effet de l'impulsion initiale, la production augmentait toujours : dix mille huit cents tonnes en 1920, douze mille tonnes en 1921, quatorze mille tonnes en 1922. En 1923, la production diminua de plus de cinquante pour cent (six mille huit cents tonnes seulement), mais cela était dû aux mauvaises conditions climatiques. Le ressort paraissait cependant cassé : jusqu'en 1930, la production annuelle se maintint aux environs de quatre à cinq mille tonnes, retombant ainsi au niveau d'avant le boom, les exportations se stabilisant aux environs de trois mille tonnes par an.

. Mais, à partir de 1929, le riz prend le relais.

Jusqu'en 1920, la région ne produisait pas assez de riz pour ses besoins, malgré les bons résultats permis par l'aménagement du canal Hellot. L'afflux d'immigrants, bons riziculteurs traditionnels suscita un accroissement sensible de la production : vingt cinq mille tonnes en 1919, trente deux mille tonnes en 1922, trente neuf mille tonnes en 1925, cinquante mille tonnes en 1929, malgré les énormes problèmes techniques posés par l'irrigation. Pendant une brève période, la région parvint même à exporter du riz : dix tonnes en 1920, six cents tonnes en 1921, deux mille tonnes en 1922, mille cinq cents tonnes en 1923 et en 1924. En fait, il ne s'agissait pas là d'une véritable production marchande, la plus grande part étant réservée à l'auto-consommation des cultivateurs de pois du Cap.

A partir de 1925, les exportations cessèrent et la région entra dans une période de forte production et cependant de pénurie chronique (2), toutes les augmentations de l'offre étant largement compensées par l'augmentation de la demande correspondant à l'arrivée de nouveaux immigrants. L'insuffisance du

(1) Rapport économique Province Morondava 1920. Archives Aix 2D 175.

(2) l'Administration dut recourir à la taxation pour éviter une hausse exagérée des cours de ce produit vital.

réseau hydraulique de base, malgré les efforts de l'Administration qui creusa à cette époque le très important canal Dabara, explique assez largement cette inadaptation profonde de l'offre à la demande : toutes les installations réalisées devinrent inutilisables peu d'années après en raison de l'ensablement des canaux et du détournement du lit des rivières qui provoquait l'assèchement des prises d'eau.

. La région devait cependant connaître un second boom agricole avec le maïs.

Le maïs sur brûlis forestier constituait, depuis toujours, la principale culture Sakalava. Presque exclusivement destiné à l'auto-consommation, ses cours demeuraient très bas : de cinquante à cent francs la tonne jusque vers 1934.

A cette époque, le marché mondial devint brusquement demandeur de maïs. L'Administration qui cherchait un substitut aux pois du Cap pour développer la production marchande, crut opportun de lancer une campagne de propagande en faveur du maïs. Les cours augmentèrent passant de cent à trois cent cinquante francs en 1935, puis à cinq cents francs en 1937. L'augmentation de la production dépassa tout ce que l'on avait pu imaginer. Alors que la production d'une année ordinaire avoisinait les deux mille tonnes, correspondant aux besoins de l'auto-consommation, on récolta huit mille tonnes en 1934, neuf mille tonnes en 1935, vingt neuf mille tonnes (!!) en 1937, trente mille tonnes en 1938, trente un mille quatre cents en 1939!

Cette expansion prenait les allures d'un véritable désastre. On estime en effet que pour une tonne de maïs, il faut un hectare et demi de brûlis forestier neuf ou trois hectares de brûlis vieux d'un an. L'Administration estimait à plus de cinquante mille hectares les destructions de forêt opérées en 1937-1939.

Le tableau suivant résume l'étendue du désastre dans les forêts de la région de Morondava. (1)

(1) tableau établi d'après les données fournies par le Rapport économique. Province Morondava de 1938. Archives Aix 2D 175.

	Surface fo- restière to- tale avant 1937	Surface in- cendiée au 31/12/1938	Pourcenta- ge de fo- rêt détrui- te
Forêt de Marofandilia	46.000 ha	20.000 ha	43%
Forêt de Marofototre	6.000 ha	6.000 ha	100%
Forêt de Betsipotika	6.200 ha	6.100 ha	96%
Forêt d'Analalaiva	6.940 ha	6.900 ha	99%
Forêt de Befasy	4.250 ha	4.000 ha	94%
Forêt de Manamby- Andrafoty	41.500 ha	2.000 ha	≠ 5%
Total	110.890 ha	45.000 ha	40%

L'Administration réagit aussi énergiquement qu'elle le put, avec les moyens en sa possession : elle dressa un grand nombre de procès-verbaux (deux cent quatre vingt cinq contre des individus, soixante douze contre des collectivités) pour infraction à la législation forestière, mais les collecteurs indiens acceptaient de payer l'amende aux villageois si ceux-ci cédaient leur production à vil prix.

C'était, une fois encore, un véritable coup de folie car l'infrastructure routière et portuaire ne permettait absolument pas d'écouler de pareilles quantités. Les rapports administratifs de 1941 signalent que huit mille tonnes de maïs pourrissent sur les quais de Morondava en attendant un improbable embarquement.

Le reflux survint très vite. La production qui culminait à trente et un mille quatre cents tonnes en 1939 retomba à huit mille tonnes en 1940, quatre mille cinq cents tonnes en 1941, deux mille cent en 1942, mille cinq cents en 1943, c'est-à-dire au-dessous du niveau de l'auto-consommation, les greniers étant pleins.

Que s'était-il passé au juste? Ce sont les Sakalava qui, cette fois, assumèrent l'essentiel de l'accroissement de la production. Mais des Betsileo et, même, des Antandroy participèrent aussi au boom, venant passer quelques mois dans le Menabe,

simplement "pour faire du maïs", sans même chercher à construire de véritables villages, se déplaçant dans la forêt au fur et à mesure des destructions.

Nous comprendrons mieux le sens de cette flambée insolite, lorsque nous étudierons - de l'intérieur - les rapports de production Sakalava. Nous verrons alors que l'inexistence de formes de coopération élargie bloquaient le développement d'une agriculture marchande Sakalava, alors que la culture du maïs pouvait s'effectuer avec une entraide restreinte. La hausse des cours du maïs a donc apporté une solution inespérée à un problème sérieux qui compromettait alors l'adaptation des Sakalava aux nouvelles conditions imposées par la colonisation. Cette solution ne pouvait être que temporaire.

Sous Section 2. Les transformations de la situation foncière dans le Menabe.

• L'apparition d'une propriété foncière permanente dans les villages Sakalava.

La politique de sédentarisation obligatoire ayant été assez largement couronnée de succès, il en résulta, autour des nouveaux villages Sakalava fixes, une certaine cristallisation des droits fonciers acquis. Dans une première phase, avant le boom agricole, l'évolution paraît avoir été différente selon la nature des terres considérées. (1)

En zone forestière, les anciens droits d'usage temporaire se muèrent en un droit d'usage collectif permanent. A l'intérieur de la zone forestière réservée au village, tout habitant pouvait - sans consulter quiconque - s'attribuer une parcelle. La mise en valeur, marquée par l'abattage des plus gros arbres et, éventuellement par la construction d'un enclos donnait naissance à des droits d'usage personnalisés durant aussi longtemps que la mise en valeur effective. Il nous est apparu, au moins dans le cas de Beleo, que le contrôle exercé par les Mpitoka sur ces droits

(1) Nous fondons cette description sur les informations recueillies en 1970 dans le village de Peleo (vallée de la Maharivo).

personnalisés était extrêmement limité, sauf en cas de conflit avec un autre membre de la communauté villageoise.

Dans les zones de baiboho, encore peu utilisées à l'époque, tout se passe comme s'il avait existé un droit éminent de la communauté, n'excluant pas le développement de droits d'usage personnalisés permanents. Nous entendons par là - que le droit d'usage personnalisé ne cesse pas avec la mise en valeur (nous avons vu plusieurs exemples d'enfants héritant de parcelles de baiboho que leurs parents avaient cessé de mettre en valeur depuis plusieurs années); - que les droits du détenteur n'existent que du fait de son appartenance à la communauté villageoise. S'il quitte le village sans espoir de retour, ses droits cessent automatiquement au profit de ses plus proches parents. De même, si la communauté toute entière quitte les lieux, les individus qui la composent n'ont plus aucun droit particulier sur les terres qui redeviennent entièrement libres. (1)

Le tableau ci-dessous pourrait résumer cette évolution :

	Zone forestière	Baiboho
Epoque pré-coloniale	Droits d'usage collectifs temporaires	Droits d'usage temporaires (collectifs et personnalisés)
Débuts colonisation	Droits d'usage collectifs définitifs + Droits d'usage personnalisés temporaires	Droits éminent permanent de la communauté + Droits d'usage personnalisés permanents

(1) Nous avons eu un exemple de cette sorte à Beleo, où les habitants de Marobengy (à deux kilomètres au Nord-Est) quittèrent leur village vers 1960. Les habitants de Beleo inclurent sans aucune hésitation les terres de Marobengy dans leur propre terroir. Le retour ultérieur d'un habitant de Marobengy n'entraîna aucune restitution, mais l'attribution de nouveaux droits liés à sa nouvelle appartenance à la communauté de Beleo.

- L'arrivée d'immigrants et l'apparition d'une rente foncière au profit des Sakalava.

A partir de 1915-1916, les capacités d'accueil des villages d'immigrants déjà constitués devinrent à peu près nulles. Les Sakalava commencèrent donc à recevoir des demandes massives d'immigrants cherchant à obtenir des terres.

* Dans les zones les plus favorables aux pois du Cap, où l'occupation du sol était naturellement la plus forte, on en vint rapidement au métayage.

Certes, il existait toujours, pour des isolés, la possibilité de s'insérer dans les communautés Sakalava propriétaires de la terre, par les méthodes traditionnelles : alliances matrimoniales ou Fatidra. Cette solution n'était cependant praticable que par un petit nombre d'individus.

Le métayage n'était pas inconnu dans la région : depuis l'époque de la domination Merina il était de pratique courante sur les rares rizières disponibles. La situation créée par le boom sur les pois du Cap permit d'étendre l'institution aux baiboho. Deux formules étaient pratiquées couramment : si la terre n'était pas défrichée, le bailleur ne prélevait que le tiers de la récolte; dans le cas contraire il en prélevait la moitié. Le bailleur Sakalava était peu interventionniste. Il ne fournissait en général ni semence, ni outil, mais avait la réputation de se montrer libéral au moment du partage.

Le phénomène du métayage a incontestablement accéléré l'évolution du droit foncier Sakalava vers des formes d'appropriations personnalisées et permanentes. Il est significatif de constater que même lorsque les terres données en métayage n'étaient pas encore défrichées (elles auraient donc dû logiquement donner lieu à des droits collectifs), le bailleur était toujours un membre précis de la communauté. Nous reviendrons sur ce problème important dans le chapitre 8.

* Dans les zones inhabitées et incultes, on aboutit aussi au métayage en faveur des Sakalava, mais par des procédés moins

nets. Le "quartier" (1) Korao d'Ambalatskao, dans l'interfleuve, donne un bon exemple de cette situation. (2)

La région d'Ambalatsako était absolument déserte lorsque les premiers Antaisaka choisirent de s'y installer, "à l'époque où il n'y avait pas encore de charrettes." Des Sakalava d'Antevamena, et même d'Analalaiva et d'Ambinda, dans un rayon de six à dix kilomètres avaient coutume d'y mener parfois leurs troupeaux, ou, plus exactement, de faire traverser cette zone à leurs troupeaux en marche vers les vastes pâturages situés plus au Sud. Il s'agissait donc de droits d'usage collectifs particulièrement flous.

Une première vague d'immigrants Korao, entre 1900 et 1915, put effectivement fonder un petit nombre de micro-villages (Ambalatsako, Boka, Ambararata, Soatanim-Bary...) et défricher l'espace alentour sans être inquiétés par quiconque.

Après 1915, en plein "boom", les Sakalava des environs se souvinrent soudain de leurs droits. Ils procédèrent alors de deux façons :

. Certains se présentèrent directement aux Korao et firent la démonstration de la plus grande ancienneté de leurs droits. C'était chose aisée, car il était toujours possible de trouver un ou plusieurs vieillards témoignant de bonne foi, que, jadis, les troupeaux d'un ascendant du prétendu propriétaire, étaient venus paître à l'emplacement contesté. Les "kabary" se terminaient à l'amiable, le "propriétaire" Sakalava acceptant de ne pas chasser l'immigrant à condition que celui-ci lui remette désormais la moitié des récoltes. Les rapports de force ne jouaient pas en faveur des Korao, bien fragilement implantés à cette époque. Tous acceptèrent le marché de plus ou moins bonne grâce.

(1) Le quartier est une unité administrative correspondant généralement au quart d'un canton.

(2) Nos informations proviennent ici de nos enquêtes directes effectuées dans le quartier en 1970 et, surtout, des textes enregistrés à Ambalatsako par G. ROY en 1964 (cf. bibliographie).

. d'autres Sakalava, apprenant que des Européens convoitaient des terres dans la région, négocièrent directement avec eux, obtenant quelques menus avantages en échange de la cession de parcelles cultivées depuis plusieurs années par les Korao. Ces derniers apprirent ainsi un jour qu'ils étaient devenus les métayers d'Européens auxquels ils devraient désormais remettre la moitié de leurs récoltes.

Ainsi, à partir des années 20, les villages Sakalava commencèrent à s'entourer de cultures permanentes. Tous les rapports de tournée des administrateurs coloniaux en font foi. Mais, dans la plupart des cas, ce sont des métayers immigrants qui étaient les vrais responsables de la mise en valeur.

En fait, un examen plus attentif des conditions concrètes d'adaptation des Sakalava à la situation créée par l'apparition d'une rente foncière potentielle permet de distinguer d'importantes différences.

Par exemple, les Sakalava vivant dans le delta au début de l'époque coloniale semblent avoir réagi de trois façons principales, en fonction de leur statut et de l'importance de leurs troupeaux.

a) Ceux qui pouvaient bénéficier de la rente foncière offerte par les immigrants sont dans l'ensemble restés sur place, s'adaptant tant bien que mal aux nouvelles conditions. Ils sont restés plus aisément lorsqu'ils possédaient peu de bêtes. Dans le cas contraire, les groupes familiaux ont eu tendance à se scinder, une partie restant sur place pour bénéficier de la rente foncière, une autre partie se rendant dans le nord ou, plus rarement, vers la Mahariva, afin d'assurer l'existence du troupeau.

b) les propriétaires de troupeaux de petite ou moyenne dimension, ne bénéficiant pas directement de la rente foncière, ont eu tendance à se déplacer de quelques kilomètres seulement, s'installant immédiatement au nord du delta, sur la rive droite de la Morondava, fondant ou augmentant les villages de Mangily, Andronalafotsy, Bulobaka... Là, il était encore possible de pratiquer la culture du maïs sur brûlis, à condition d'organiser certaines rotations, et quelques pâturages demeuraient accessibles dans la fo-

rôt de Mangily, malgré les énormes concessions attribuées à des étrangers dans la région d'Andranomena-Marofandilia.

c) Les propriétaires de troupeaux importants ont migré de façon beaucoup plus radicale, vers la Tsiribihina et la Manambolo, au nord, suivant ainsi la voie des migrations historiques de l'ethnie, ou plus rarement, vers la Maharivo et l'Andrangory au sud. La forêt de Mahaboboky, au sud de la Maharivo, immense et encore à l'époque pratiquement inconnue des Européens, permettait d'abriter d'immenses troupeaux loin de tout contrôle fiscal sérieux.

Pourtant, même dans les zones où une activité de type traditionnel avait pu être préservée, d'importantes adaptations s'avérèrent nécessaires. En particulier, pour faire face aux besoins d'argent liés à l'impôt et aux divers achats de produits importés devenus indispensables, les Sakalava se résolvant difficilement à vendre une partie de leur troupeau n'eurent souvent d'autre alternative que de devenir eux-aussi agriculteurs afin de tirer profit de la hausse des prix des produits agricoles.

Sous Section 3. Le développement d'une agriculture Sakalava sédentaire.

L'abolition de l'esclavage avait révolutionné les rapports de production, scindant les Sakalava en deux catégories. D'une part, les anciens hommes libres, propriétaires de boeufs et peu enclins à se livrer à des tâches agricoles; d'autre part, les anciens dépendants, démunis de troupeaux, mais familiers des techniques agricoles pré-coloniales. Ces dernières, telles le maïs sur brûlis forestiers, étaient cependant fort différentes des techniques culturales utilisées pour les pois du Cap et la riziculture irriguée. De la sorte, pour les deux catégories, l'adaptation fut difficile. Le problème majeur semble avoir résidé dans la nécessité de définir des formes de coopération qui n'existaient pas dans le système de production traditionnel. Les informateurs, interrogés sur l'histoire des formes de travail dans la région, mentionnent tous les blocages qui apparurent alors. Les solutions différèrent selon qu'il y avait ou non sur place des immigrants déjà coutumiers des formes élargies de coopération

agricole. Ces immigrants étaient nombreux dans le delta de la Morondava, assez rares dans la vallée de la Maharivo.

Il s'agissait, en dehors des rapports de métayage, d'utiliser la compétence technique et la force de travail des immigrants pour surmonter ces blocages.

Le problème majeur - surtout pour la culture du pois du Cap - était constitué par le défrichement, tâche très lourde, imposant le recours à une entraide élargie qui, nous verrons plus précisément pourquoi (chapitre 7), n'était pas dans les moeurs Sakalava de l'époque.

Dans les zones à forte population d'immigrants, ces derniers furent purement et simplement salariés pour effectuer cette tâche. Le mode de rémunération était très variable.

Tantôt, le maître d'oeuvre payait les impôts des "salariés" et leur versait une petite redevance supplémentaire, presque toujours en nature (surtout sous forme de boeufs), tantôt il les rémunérait, au moment de la récolte, par une partie du produit. Ce n'était donc pas encore du salariat puisque la rémunération n'était pas directement fonction de la durée de la prestation; ce n'était plus tout à fait du métayage.

Une autre méthode - qui semble avoir été plus rare - consistait à céder gratuitement le terrain en friche à des immigrants pendant une durée limitée, n'excédant pas trois ans. Passé ce délai, le propriétaire rentrait dans ses droits et trouvait une terre directement utilisable.

Dans la vallée de la Maharivo, où les immigrants étaient rares, il ne fut guère possible de procéder de la sorte. On utilisa là aussi plusieurs types de solutions.

En premier lieu, il existait sur place un petit nombre de concessions Merina ou Betsileo (notamment à Ambohibary, Ambahivahibe, Volohy) qui pour les travaux importants, recrutaient la seule main d'oeuvre disponible, celle des villages Sakalava alentours. Ce recrutement s'opérait selon les modalités traditionnelles, c'est-à-dire que le planteur Merina ou Betsileo, était, généralement

lié par le fatidra à un notable Sakalava. Celui-ci convoquait les membres de son clan et ses alliés pour effectuer les travaux demandés dans le cadre de grandes festivités calquées sur le modèle des grandes cérémonies communautaires.

Quelques riches chefs de clan Sakalava s'inspirèrent de cet exemple et procédèrent ainsi dans leur village (ce fut le cas à Befasy, notamment vers 1920) réalisant à leurs frais des défrichements qui profitèrent ensuite à tous les villageois ayant participé au travail.

Dans d'autres cas, il semble y avoir eu de véritables concertations collectives pour décider de la marche à suivre. Des réunions de Fokon'olona, notamment à Beleo, eurent lieu sur ce thème et aboutirent à de grandes séances de travail communautaire réalisées, cette fois, sans les festivités traditionnelles. Les zones défrichées étaient ensuite réparties entre les participants avec attribution de droits personnalisés.

Enfin, l'Administration coloniale, pour obtenir certaines prestations et corvées avait jugé commode de diviser chaque village en un certain nombre de parties désignées par les villageois du nom de "Doky Doky" (1). Chaque "Doky Doky" fournissait un nombre égal de travailleurs sous la responsabilité d'un chef de Doky Doky désigné par l'administration et responsable devant elle. La division du village en parties s'opérait selon des critères purement géographiques, sans tenir aucun compte des rapports de parenté. En cas d'inexécution de la tâche fixée, les membres du groupe étaient frappés de certaines sanctions collectives. Cette institution purement coercitive fut parfois reprise (à Bezezika notamment) pour organiser, librement cette fois, les travaux collectifs indispensables.

Le défrichement achevé, il devenait possible d'effectuer la plupart des autres tâches culturelles dans le cadre de l'entraide familiale restreinte, tout-à-fait familière aux lignages Sakalava.

(1) ce terme désigne les brins de riz que l'on unit en gerbe au moment du repiquage.

Dans l'ensemble, ce démarrage d'une agriculture Sakalava sédentaire s'effectua dans de fort mauvaises conditions : l'inexpérience des Sakalava en matière de technique agricole, la persistance d'une idéologie ne valorisant pas, loin de là, le travail agricole, l'inadéquation des formes traditionnelles de coopération se prêtant mal aux nouveaux types de culture sont autant de raisons qui contribuent à expliquer ces difficultés. Très souvent, de plus, les Sakalava n'ont pas su ou n'ont pas pu défendre leurs droits fonciers. Plusieurs exemples montrent des propriétaires Sakalava s'endettant auprès de leurs métayers Betsileo, plus besogneux et contraints de donner leur terre en gage. (1)

SECTION 2. LA CONFISCATION DE LA RENTE FONCIER SAKALAVA PAR LA COLONISATION ETRANGERE.

Avant 1920, la petite et moyenne colonisation agricole ne s'était pas véritablement manifestée : dix parcelles représentant seulement deux cent soixante six hectares avaient alors été immatriculées dans la région de Morondava (2). La quasi totalité de l'augmentation de la production agricole provenait donc de l'économie villageoise.

A partir de 1920, la rente foncière dont commençaient à bénéficier les Sakalava éveilla progressivement la convoitise des "colons" étrangers, en quête de moyens d'enrichissement rapides. Ces colons étaient d'origine très diverses. On trouvait parmi eux quelques aventuriers évincés des affaires commerciales à la suite de la normalisation du réseau de distribution, des commerçants sérieux désireux d'élargir le domaine de leurs affaires, des militaires libérés, quelques repris de justice... mais aucun agriculteur de profession.

(1) cela semble avoir été le cas dans le village de Marovoay où toute une partie du terroir est ainsi passée aux mains des immigrants.

(2) Nous parlerons plus loin des "grandes" concessions qui avaient déjà été attribuées à cette époque.

A tous ces personnages avides de profits rapides, ne disposant pour la plupart ni de capitaux, ni de crédit en banque, ni même de connaissances techniques particulières, la "loi sur les concessions de terre" du trois mars 1896 (1) offrait de merveilleuses perspectives.

La réglementation permettait à tous ceux qui en faisaient la demande, "à condition de prouver l'existence de ressources permettant la mise en valeur" (2), d'obtenir l'attribution de "concessions" à titre provisoire ou définitif (3), gratuit (seulement dans le cas où le demandeur était de nationalité française) ou onéreux (mais les prix étaient ridiculement bas pour des non-malgaches). Une procédure d'"immatriculation" décidait de l'attribution de la concession demandée. Une enquête était effectuée pour savoir s'il existait des "oppositions" à cette attribution, émanant par exemple de "propriétaires traditionnels."

En cas d'opposition, le Service des Domaines effectuait un rapport dont les conclusions étaient reprises par le Tribunal dans une décision immédiatement exécutoire. Le droit français tolérait le droit foncier traditionnel à condition qu'aucune contestation n'intervienne. Dans ce dernier cas, par exemple lors d'une demande de concession contestée par les propriétaires traditionnels, la jurisprudence paraît constante (4) :

1. les droits collectifs ne sont reconnus en aucun cas.
2. les droits d'usage personnalisés ne sont reconnus que si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- la mise en valeur doit être constante et osten-

-
- (1) complétée par un arrêté Gallieni du dix février 1899 "réglementant l'attribution des terres domaniales" et un décret du vingt huit septembre 1926.
 - (2) en pratique, le fait d'être européen constituait généralement une preuve suffisante.
 - (3) le titre provisoire devenait définitif si, au bout d'un certain temps, une enquête du service des Domaines démontrait la mise en valeur
 - (4) nous avons dépouillé les Archives des Domaines et les Archives du Tribunal d'Instance de Morondava. C'est monsieur Philibert RANDRIAMIDONA qui a bien voulu se charger de cette dernière tâche après notre départ de Madagascar. Nous l'en remercions bien vivement.

sible; la notion de jachère n'est pas admise;

- la procédure de contestation doit être menée par le détenteur du droit d'usage et non par d'autres membres de sa communauté;

- il ne doit exister aucune contestation antérieure entre autochtones à propos de ces droits personnalisés.

Dans la pratique, cela aboutit, au moins avant 1930-1940, date à laquelle certains Malgaches surent trouver des parades, à donner gain de cause aux demandeurs européens ou indiens lors de presque tous les litiges. Il suffisait, par exemple, à ceux-ci, de soudoyer un paysan quelconque - avec la simple promesse de le recruter ensuite comme métayer - pour soulever un litige et conduire à la non-reconnaissance des droits d'usage traditionnels.

Une fois la "concession" attribuée, l'Administration des Domaines faisait généralement preuve d'une extrême mansuétude à l'égard des nouveaux colons :

"J'ai été frappé de la superficie très faible des terres réellement mises en valeur et productives par rapport aux étendues très grandes concédées à titre définitif et considérées comme mises en valeur. Certains colons travaillent pendant quelques années leurs concessions jusqu'à la délivrance du titre définitif; lorsqu'ils ont leur titre de propriété, ils louent leurs terres aux indigènes soit pour la culture des rizières, soit comme pâturage. Ensuite, ils prennent de nouvelles terres en concession, recommençant la même opération... Ces colons se créent ainsi des revenus avec peu de capitaux et sans effort." (1)

les accaparements de terre, ainsi autorisés par la législation foncière coloniale, se répartirent en deux vagues principales :

- d'abord, dans les toutes premières années suivant la conquête, de grandes sociétés de colonisation carressèrent un instant le projet d'une propriété de type latifundiaire;

- après 1920 et pendant toute la durée du boom agricole, une petite et, parfois, moyenne colonisation obtint de confisquer à

(1) Administrateur Claude (1918) cité par J. KOERNER "La colonisation agricole du nord-ouest de Madagascar". Revue économique Madagascar n°34, 1968-1969 p. 170.

son profit l'essentiel de la rente foncière dont les Sakalava avaient réussi à bénéficier.

Sous Section 1. La "grande" colonisation et le projet latifundiaire.

La véritable colonisation agricole, celle qui visait à mettre en oeuvre des formes de production originales pour le pays, conçut très tôt d'ambitieux projets pour le "développement" de la côte ouest de Madagascar. Ailleurs, en effet, les grandes sociétés de colonisation se heurtaient à des populations trop denses, et devaient limiter leurs ambitions. Le Menabe, par sa population clairsemée et mal fixée au sol, paraissait convenir aux projets les plus ambitieux, d'autant que le Ministère français des Colonies était alors, entre 1890 et 1910, favorable aux immenses concessions territoriales, les seules capables - pensait-on alors - d'attirer les capitaux et de les faire fructifier. (1)

C'est ainsi qu'en 1899, un certain M. de Boulogne se fit attribuer une concession de 250.000 hectares au nord de la Tsiribihina, tandis que la Société "La Grande Ile" obtenait, en 1902, 110.000 hectares dont 43.000 dans le Cercle de Morondava.

Les conditions d'attribution de ces énormes concessions méritent que l'on s'y arrête un instant pour comprendre le climat très particulier dans lequel baignait alors la colonisation économique de Madagascar.

. Vers 1890, le gouvernement Merina avait octroyé une concession à une société britannique pour l'exploitation de l'or dans la région d'Ankavandra. Cette concession fut peu après annulée, la société attributaire ayant omis d'exécuter les clauses prévues dans le contrat. Un certain M. de Boulogne racheta les droits (?) de cette société, et, après la conquête française, se présenta au

(1) c'est l'époque où la Compagnie Occidentale de Madagascar obtenait, dans le nord-ouest, la concession de 1.500.000 hectares pour cinquante ans avec exemption de tout impôt foncier et de la taxe minière pendant dix ans!

Ministère des Colonies pour obtenir des "compensations". D'abord éconduit, il finit, après une brève campagne d'intoxication, par se faire attribuer une concession de 250.000 hectares, à titre gratuit (!!), à choisir dans l'ouest malgache, "en vue d'y créer des entreprises agricoles, minières et forestières, ainsi qu'un service de navigation fluviale" sur trois fleuves côtiers, dont la Tsiribihina.

La seule condition était de démontrer une mise en valeur effective. Celle-ci serait considérée comme acquise si, dans un délai de six ans, le concessionnaire parvenait à introduire dix mille boeufs ordinaires ou mille boeufs sélectionnés ou s'il pouvait démontrer la mise en culture de vingt cinq mille hectares.

En fait, de Boulogne avait dépensé tout son maigre capital pour impressionner le Ministère des Colonies; il ne connaissait pas le pays, n'avait eu aucun contact avec la population et pensait résoudre ses problèmes de main d'oeuvre en recrutant comme contremaîtres des colons espagnols d'Oranie. Tout donne à penser que de Boulogne cherchait en réalité à revendre ses droits, devenus tout-à-fait tangibles grâce à son coup de bluff.

Confronté aux réalités, le personnage apparut sous son vrai jour et le Ministère des Colonies, sur intervention de Galliéni, s'empessa d'annuler la concession par un décret du vingt quatre décembre 1900. (1)

. La Société "la Grande Ile" présentait plus de garanties. Elle était composée par un groupe de commerçants bordelais qui avaient financé les études préalables à la construction du chemin de fer de Tananarive à la côte Est. Deux décrets de 1902 et 1906 lui accordèrent une concession de 110.515 hectares "pour lui tenir compte des services rendus à la Colonie". Sur cet ensemble 43.000 hectares furent choisis par la société dans le Cercle de Morondava (2). Ces immenses domaines englobèrent évidemment des zones ha-

(1) ces informations figurent dans le dossier "Boulogne" aux Archives Nationales de Madagascar D 179 S.

(2) 18.000 hectares à proximité de Morondava, et sur la vallée de la Maharivo, 11.000 hectares environ dans la région de Belo, 16.000 hectares dans le Manambolo.

bitées. Les concessionnaires étaient tenus de "respecter les villages indigènes, leur réserver la zone de culture nécessaire à leurs besoins et laisser aux habitants la faculté d'abattre le bois nécessaire à leurs usages courants." (1)

Dans des conditions analogues, la "Compagnie Foncière et Minière" obtint 75.000 hectares et la "Compagnie Agricole Industrielle et Commerciale" (C.A.I.C.) 2.700 hectares d'excellents baiboho en bordure de la Tsiribihina.

En fait, cette "grande" colonisation ne dépasse guère le stade des projets. Avant 1930, elle eut exclusivement recours à des métayers travaillant dans les mêmes conditions techniques qu'autrefois. En tout état de cause, vers 1940, un millier d'hectares seulement appartenant aux grandes sociétés de colonisation étaient effectivement mis en valeur, presque exclusivement par voie de métayage.

Dans la réalité, il est probable que ces sociétés ne cherchaient qu'à spéculer sans risques sur l'augmentation de la valeur des terrains qui ne pourraient manquer de résulter de l'évolution économique prévisible du pays. L'Administration ne pronça à leur égard aucune annulation de concession pour cause de mise en valeur insuffisante.

Sous Section 2. Les accaparements dûs à la petite colonisation.

• La petite colonisation avant le boom agricole.

Les petits colons se maintinrent longtemps à l'écart du Menabé. Le climat y était dur en saison chaude, la main d'oeuvre difficile ou impossible à recruter, les routes manquaient pour écouler l'éventuelle production agricole.

Il y eut quelques précurseurs, tel Léo Samat qui, depuis 1860, faisait cultiver une quinzaine d'hectares de légumes et de fruits dans les environs de Morondava, grâce à la main

(1) Archives Nationales Madagascar D 179 S.

d'oeuvre fournie par la famille de sa femme Sakalaya. Ou ce sergent Delpnech, mort à la tâche vers 1902, après avoir tenté de mettre en valeur quatre vingts hectares de baiboho à Andranoteraka.

La petite colonisation agricole demeura, jusque vers 1915-1920, un phénomène tout-à-fait marginal, ainsi qu'en témoigne le tableau ci-dessous.

Terres immatriculées par la petite colonisation étrangère avant 1920. (1)

(la zone considérée correspond à l'actuelle sous-préfecture de Morondava et à une grande partie de celle de Mahabo).

Année d'immatriculation	Nombre de parcelles	Surfaces correspondantes	Cultures principales	Nationalité du propriétaire			
				Français	Indiens	Grecs	Syriens
Avant 1905	3	113ha	Arbres fruitiers, légumes, furrage	3(113ha)			
1906-1910	3	101ha	1/2 Rizières 1/2 Baiboho	2(56ha)		1(45ha)	
1911-1915	2	52ha	Pois du Cap		1(11ha)		1(41ha)
1916-1920	4	62ha	Pois du Cap	1(19ha)	3(43ha)		
Total	12	328ha		6(188ha)	4(54ha)	1(45ha)	1(41ha)

Les trois concessions immatriculées avant 1905, étaient définitivement abandonnées à cette date. Leur mise en valeur totale avait atteint un maximum en 1901 avec quarante cinq hectares. On peut estimer à moins de cent hectares la mise en valeur réelle sur l'ensemble de ces concessions avant le boom agricole.

(1) Les sources de ce tableau proviennent des Archives d'Aix (2D 172) et de notre fichier-concessions (cf. en Annexe).

. La vague d'accaparement.

A partir de 1920, Européens et Indiens commencent à multiplier les demandes d'immatriculation. Les terres qu'ils convoient en premier lieu sont les meilleures parmi celles déjà mises en valeur, déjà pourvues de propriétaires traditionnels. Tous les moyens seront bons pour évincer ces derniers, dans un climat de dol et de violence.

Le tableau ci-dessous donne un bref raccourci du phénomène (1).

Mode d'acquisition par des non-malgaches de terres appartenant auparavant à des Sakalava, en fonction de la date d'immatriculation par le nouveau propriétaire. (petite et grande colonisation).

	Avant 1920	1920 1929	1930 1939	1940 1953	Date in- connue	Total
	Nb Surface	Nb Surface	Nb Surface	Nb Surface	Nb Surface	Nb Surface
Sousie d'un débiteur	2 54	7 126	5 50	4 142		18 372
Occupation de fait sans accord des Fokon'olona	5 32.903			2 3.044		7 35947
Exactions diverses(2)	1 48	2 21	13 783	7 868	1 11	24 1731
Accords passés avec le ou les Fokon'olona			2 107			2 107
Achat dans des formes régulières	1 8	1 84	3 89	4 93		9 274
Total	9 33.013	10 231	23 1029	17 4.147	1 11	60 38431

(1) Nous rappelons que les chiffres indiqués ne concernent que la sous-préfecture de Morondava et une très petite partie de celle de Mahabo. Les chiffres indiqués auraient été fortement multipliés si les sous-préfectures de Miandrivazo et de Belo

(2) cf. page suivante

On remarque immédiatement que onze immatriculations sur soixante représentant à peine 1% des surfaces ont été effectuées dans des conditions régulières.

En valeur absolue, les surfaces qui passèrent ainsi sous le contrôle de la colonisation étrangère peuvent ne pas paraître considérables. Mais il s'agissait, la plupart du temps, des meilleurs baiboho du delta, situés dans une aire géographique très réduite (3). Quelques terroirs, particulièrement bien placés, tels ceux de Tsimahavao, Antsakomeloka, Ampasy, tous proches de Morondava, se trouvèrent amputés, en une quinzaine d'années, de soixante à soixante quinze pour cent de leurs meilleures terres.

SECTION 3. LES RAPPORTS DE PRODUCTION ISSUS DE LA COLONISATION.

Les bouleversements enregistrés dans la propriété foncière eurent une influence déterminante sur les rapports de production.

Sous Section 1. Le travail sur les concessions : métayage et salariat.

§ 1. Les métayages.

Le système de métayage était le plus simple à mettre en pratique pour des "propriétaires" n'ayant ni expérience professionnelle dans le domaine agricole, ni capitaux à investir. Trois types de métayage furent utilisés par la colonisation.

Tsiribihina avaient pu être prises en considération, ces deux dernières ayant été fortement touchées par la fièvre du tabac.

- (2) Les principales exactions relevées sont : achat dans des conditions nettement dolosives, dépassement -lors de l'immatriculation- des limites régulièrement attribuées par le vendeur ou le cédant, accord passé avec un individu isolé alors qu'il s'agissait d'une propriété collective.
- (3) Presque toutes les terres immatriculées se trouvaient à l'intérieur du triangle isocèle formé, à partir de Mahabo, par les deux bras de la Morondava, la base du triangle ayant environ dix kilomètres, sa hauteur quarante.

- le métayage classique avec diverses variantes;
- le métayage avec fourniture gratuite de terres pour les cultures vivrières;
- ce qu'on a appelé improprement le "métayage" tabac et qui n'était, en fait, qu'une forme de tâcheronnage.

. Le métayage classique. Il s'agit du système que pratiquaient déjà les autochtones entre eux. Le bailleur prélevait un tiers de la récolte si la parcelle fournie n'était pas défrichée, la moitié dans les autres cas.

Beaucoup de variantes existaient quant aux apports du bailleur. En principe, dans le métayage à moitié, celui-ci aurait dû fournir outils, semences et - c'était la coutume pour le métayage entre Malgaches - il aurait dû payer l'impôt de son métayer.

En fait les colons européens considérèrent presque toujours que outils, semences et impôts n'étaient que des avances, dont il convenait de se rembourser au moment de la récolte. De plus, sur les grandes concessions, le colon possédait généralement un magasin de vente au détail auprès duquel le métayer se fournissait à crédit. Les "taux d'intérêt" étant à la discrétion du propriétaire, celui-ci opérait en fait, lors de la récolte, un prélèvement beaucoup plus élevé que celui qui aurait dû lui revenir normalement.

Les contrats étaient verbaux et renouvelés au début de chaque saison culturale.

En contrepartie de ces inconvénients, le métayer restait extrêmement libre, grâce à l'absentéisme à peu près total du bailleur "qui ne venait sur la concession que pour recruter de nouveaux métayers et pour prendre sa part" (1). Il menait donc les opérations culturales à sa guise, et semble même, la plupart du temps, avoir pu choisir les cultures pratiquées.

(1) Rapport Economique Belo 1932.

• Le métayage avec fourniture de terres pour les cultures vivrières.

Pour que les métayers acceptent de se livrer à des cultures industrielles ou à des cultures purement commerciales, il s'avéra nécessaire de pourvoir à leur auto-consommation surtout lorsqu'il s'agissait d'immigrants qui n'avaient pas eu la possibilité de s'intégrer dans les communautés villageoises voisines.

La solution la plus couramment adoptée consistait alors à attribuer aux métayers des lots de terre supplémentaires leur permettant notamment de cultiver le riz nécessaire à leurs besoins. Sur ces lots, ils n'avaient aucune redevance à payer.(1)

• Le "métayage" tabac.

Cette formule, très répandue dans les districts tabacoles du Betsiriry (2) s'apparentait bien plus au tâcheronnage qu'au métayage.

Le colon fournissait les graines, surveillait continuellement l'état de la plantation, contrôlait directement les opérations de conditionnement, le triage et le séchage.

"Le métayer indigène reçoit pour prix de son travail, non une part sur la récolte comme le voudrait le métayage pur, mais un salaire proportionnel à sa production qu'il livre toute entière au colon. Ce pourrait être un système de participation au bénéfice, si toutefois le métayer avait un droit de regard sur les affaires traitées. C'est plutôt un système de vente forcée à un monopoleur." (2)

Collos (3) donne des précisions sur ce système d'achat et de vente.

"Le colon achète au métayer toute sa récolte (de quatre vingts à quatre vingt cinq francs par kilogs) quelle que soit la qualité du tabac; puis il procède au séchage, à la fermentation et au triage, puis au transport jusqu'à Morondava où réside la Mission des tabacs. S'il y a agrément, le tabac est acheté à deux cent:

(1) ce système est encore pratiqué sur la grande concession de sisal de la S.I.A.M. à Beroboka-Analabe

(2) Rapport Annuel Morondava 1943. Aix 2D 176

(3) M. Collos "Monographie du district de Mahabo". Mémoire ENFCM n°8 1954.

ou quatre cents francs par kilogs plus une ristourne qui peut être égale au prix d'achat au kilog au métayer. Le colon obtient un bénéfice égal au triple du prix d'achat du kilog au métayer. Il existe de plus un système pour obliger le métayer à se fournir au magasin du colon pour tissus et vivres. Comme il n'est payé qu'après l'agrément, il doit acheter à crédit."

Diverses irrégularités, avantageant toujours le colon, aggravaient encore le système :

"Mais il faut voir maintenant le revers pour l'indigène. Un produit qu'il pourrait vendre de trois à quatre francs le kilogramme à la Régie française, lui est à peine payé deux francs par le colon. L'Européen récupère donc à "gros intérêt" l'argent placé.

"Il semble à première vue impossible que l'indigène ne s'aperçoive pas de la spoliation dont il est l'objet, pourtant cela est. Il faut voir comment se passent les choses, lorsque l'indigène se présente à la bascule avec son tabac.

"Si le planteur est illettré le procédé est des plus simples : annonce d'un faux poids. Si l'indigène est capable de vérifier lui-même le poids indiqué par la bascule, on commence par lui déclarer qu'une partie de son tabac est de qualité inférieure, qu'il n'est pas tout à fait sec et on lui impose une réfaction assez forte pour l'humidité ou pour le tabac soit disant à éliminer. Résultat : vol à l'indigène de trente à quarante pour cent de ce qui lui est du." (1)

Le métayage-tabac correspondait ainsi à un régime d'extorsion particulièrement sévère. La chose n'avait pas échappé à l'Administration.

"De cette (inspection), il résulte de façon péremptoire que le métayer est à la merci complète du bailleur qui ne lui donne en définitive pour toute rétribution que ce qu'il veut bien lui donner. Chaque métayer qu'il le veuille ou non est le client obligatoire du commerçant qui est le bailleur. Et ceci peut expliquer le nombre excessif de métayers attirés et maintenus sans nécessité apparente sur les propriétés." (2)

Tous les efforts de l'Administration pour améliorer la réglementation et la faire respecter demeurèrent lettre morte.

§ 2. Le problème du recrutement des métayers.

La plupart du temps, les villageois expropriés se virent offrir la possibilité de travailler comme métayers sur

(1) Rapport Economique Miandrivazo 1932. Archives Aix 2D 158
(2) Archives AIX. Missions d'Inspection (1944) 185.

les terres dont ils étaient autrefois les propriétaires. Les appétits étaient tels que, très souvent, les concessionnaires n'attendaient pas la fin des formalités d'immatriculation pour imposer leurs exigences aux villageois.

"De nombreux Hindous qui ne possèdent pas de titres de concession, prennent prétexte du fait, qu'ils en ont sollicité l'octroi pour s'emparer des récoltes indigènes. D'autres Hindous exigent des redevances de tous les propriétaires de troupeaux traversant leurs concessions alors que celles-ci ne sont même pas encore immatriculées." (1)

D'autres concessionnaires, détenteurs de titres réguliers, laissèrent les villageois effectuer leurs plantations sans les prévenir de leur nouvelle situation et se présentèrent au moment de la récolte pour s'en faire attribuer la moitié. (2)

Tous les moyens étaient bons pour contraindre les paysans à s'exécuter.

En 1928, le directeur de la "Grande Ile" fit incendier les soixante neuf cases du village de Belengo sous prétexte qu'une amende qu'il avait lui-même infligée, n'avait pas été payée. Il estimait d'autre part que ses "métayers" avaient un rendement insuffisant. (3)

La C.A.I.C. en 1932 traîna des habitants de Tsimanadrafoza devant les tribunaux pour "vol de récolte" : ils avaient refusé de remettre la moitié de leur récolte sur des cultures qu'ils avaient entreprises avant que la C.A.I.C. n'ait obtenu son titre de propriété.

Ces procédés eurent très souvent pour résultat de provoquer l'exode massif des habitants des villages concernés :

"Le village d'Andrapomivalika autrefois fort de deux cent dix contribuables - n'en aura plus en 1944 que quarante huit - après en avoir eu cent soixante en 1943 - les indigènes préférèrent quitter le village que de cultiver du pois du Cap "à la part" (deux tiers ou moitié) sur les concessions qui occupent presque

(1) Rapport pol. Beleo 1932. Archives Aix 2D 60.

(2) Rapport pol. Belo 1943. Affaire Molo et rapport pol. Belo 1928. Archives Aix 2D 60.

(3) Rapport pol. Belo. 1928 Archives Aix 2D 60 (Section 1).

tout le territoire de leurs villages. Les concessions n'étant d'ailleurs pas mises en valeur - des demandes de mise en réserves indigènes ont été établies par le Chef du District, représentant légal des fokonolona, dès la constatation de non-mise en valeur."(1)

Dans le delta, des villages presque entiers tels Ankirijibe, Andimaka, Tsimahavao Be cédèrent la place pour migrer à faible distance, notamment sur la rive droite de la Morondava, dans des zones où il n'y avait pas encore de concessions. Ils fondèrent ainsi, ou augmentèrent les villages de Mandrano, Soaserana, Mangily...

Parfois, malgré les difficultés dans lesquelles ils se trouvaient, des villageois refusèrent de partir, se contentant de cultiver les quelques terres délaissées par les colons, mais refusant de travailler pour eux. Ceux-ci eurent alors recours à des immigrants, qui jouèrent le rôle de briseurs de grève. Des conflits surgirent alors entre propriétaires traditionnels et métayers immigrants. L'autorité administrative dut intervenir à plusieurs reprises (2).

De façon générale, les colons réagirent de deux manières aux défections des occupants traditionnels :

- d'abord en offrant à tous ceux qui acceptaient de venir travailler sur leur concession une protection efficace contre les tracasseries administratives;

- ensuite en utilisant tous les procédés en leur pouvoir pour amener à composition les villageois demeurés indépendants.

En protégeant les métayers contre l'Administration, les concessionnaires créaient en leur faveur une très importante rente de situation. On sait que tous les Malgaches travaillant pour le compte d'un Européen étaient dispensés de corvées et prestations. C'était déjà là un avantage substantiel. Mais, en plus, beaucoup de concessionnaires affectaient de considérer que leur domaine était placé hors de la compétence de l'Administration. Ils s'opposaient à l'intrusion des patrouilles de gardes indigènes ou de

(1) Rapport Annuel Mahabo 1943. Archives Aix 2D 126 A
(2) Rapport politique Belo 1932. Aix 2D 60.

gendarmes cherchant à effectuer des contrôles fiscaux ou enquêtant sur des vols de boeufs. La plupart des administrateurs locaux, peu soucieux de provoquer des complications, préféreraient donc accepter bon gré mal gré, cette situation, en affectant, dans leurs "Rapports", de s'en lamenter.

"C'est au travail de l'indigène seul que doivent de prospérer les quelques exploitations du district. Cela n'empêche pas le colon d'exploiter l'autochtone d'une manière éhontée. Un pareil auxiliaire doit naturellement être l'objet d'égards particuliers. C'est pourquoi on lui donne à entendre qu'il sera protégé contre les exigences de l'Administration, s'il accepte de travailler pour le colon. L'engagé ou le métayer qui ignore l'exploitation dont il est l'objet n'a donc pas peur de son employeur qui le ménage d'autant plus que son rendement est plus important." (1)

Et dans le même sens :

"La très grosse majorité de la population indigène vit sur des plantations européennes où elle est employée. Elle forme autant de communautés d'intérêts qu'il existe de concessions, vivant dans l'état d'esprit entretenu que rien ne peut se faire sans l'intermédiaire de l'employeur, état d'esprit résumé par l'appellation qu'elle se donne : "Mpiasan Ny Vazaha" (2) (3).

. L'intimidation exercée sur les villageois "indépendants" pouvait revêtir des formes diverses :

"Le villageois est constamment en lutte ou en contestation avec l'Européen ou avec ses commandeurs. Il proteste contre l'accaparement de ses terrains de culture par le "Vazaha" qui, de son côté, s'efforce de faire croire au "bourjane libre" qu'il a travaillé sur un territoire concédé et ce, dans le but de l'obliger à lui céder gratuitement une partie des produits récoltés. Comme le bornage des terrains concédés n'a jamais été fait, sauf pour quelques rares propriétés, l'indigène du village se croit en faute et cède aux exigences du colon qui abuse ainsi de son ignorance pour le voler..."

Et plus loin :

"...Quant au "bourjane" resté au village, on cherche, en le brimant, à le dégoûter de son indépendance. On essaie de lui enlever ses terrains de culture, on l'oblige à livrer ses récoltes au concessionnaire voisin en lui faisant croire que les parcelles cultivées par lui font partie des terrains concédés et en lui donnant à entendre qu'en cas de refus il sera poursuivi en justice. Maugréant contre l'injustice dont il est l'objet, mais n'osant porter plainte contre le "Vazaha", le "bourjane" se laisse dépouiller

(1) Rapport pol. Miandrivazo 1934. Aix 2D 158.

(2) c'est-à-dire "les travailleurs de l'étranger"

(3) Rapport Annuel Miandrivazo 1945. Aix 2D 158.

ler. C'est lui, également, qui est obligé de supporter le poids de toutes les corvées de Fokon'olona dont les travailleurs de concession sont dispensés." (1)

Dans les districts tabacoles, il existait une arme supplémentaire : la Mission des Tabacs refusait l'agrément aux producteurs villageois isolés quelle que fût la qualité de leur tabac; ceux-ci, s'ils désiraient obtenir une rémunération, n'avaient d'autres possibilités que de vendre leur récolte au "Vazaha" qui les payait encore plus mal que ses métayers.

Ces rapports d'extorsion fondés sur la force brutale devaient être profondément entrés dans les moeurs, car, même après l'indépendance, certains des colons européens encore en place recouraient à ces méthodes pour obtenir de la main d'oeuvre.

En 1971, manquant cruellement de travailleurs pour sa concession de coton, M. P... eut l'idée de faire boucher au bulldozer les canaux d'irrigation alimentant les villages de riziculteurs situés à la périphérie de sa concession. Il espérait ainsi que, privés de ressources, les villageois viendraient en masse proposer leurs services. (2)

*

*

*

Par ce mode de recrutement très particulier, on en arriva à une situation assez paradoxale.

D'une part, presque tous les villageois se retrouvaient plus ou moins métayers du Vazaha, puisque le refus de cette situation leur aurait créés de graves ennuis, mais ils se contentaient généralement d'effectuer le strict minimum de cultures leur donnant le statut de métayers.

(1) Rapport Annuel Circonscription Agricole Morondava 1933
pp. 16-17. Archives Aix 2D 176

(2) Après l'intervention du sous-préfet de Morondava, l'affaire se termina à l'amiable, mais P. dut réparer les dégâts causés et sacrifier un boeuf qui fut consommé par les villageois lésés.

D'autre part, malgré cette surabondance de métayers, les colons manquaient cruellement de main d'oeuvre.

Une inspection effectuée en 1943 dans une concession tabacolé de Besalensy faisait apparaître que :

"Sur un total de 425 :

75 métayers n'ont rien produit en 1942
47 ont produit moins de 25 kilos
58 ont produit entre 25 et 50 kilos
110 ont produit entre 50 et 100 kilos
112 ont produit entre 100 et 200 kilos
16 ont produit entre 200 et 300 kilos
7 ont produit entre 300 et 400 kilos

La moyenne générale de production s'établit à 80 kilos de tabac par métayer alors que le minimum exigé par l'arrêté du 11 septembre 1941 correspond à 200 ou 250 kilos pour 8.000 pieds repiqués." (1)

Ainsi, 23 métayers sur 425 produisaient une quantité égale ou inférieure au minimum légal.

Dans ces conditions, les colons durent constamment recourir au salariat pour compléter leurs effectifs, notamment lors des tâches culturales les plus importantes.

Or, le problème de recrutement de salariés ne put jamais être résolu de façon satisfaisante. Certes, on trouvait parfois des immigrants de fraîche date, acceptant de s'embaucher pendant quelques jours. Mais ils désertaient, sans préavis, avec la plus grande facilité, soit pour rentrer dans leur pays, soit parce qu'ils avaient trouvé un moyen de s'intégrer dans une communauté villageoise des environs. Cette main d'oeuvre flottante n'était d'ailleurs presque jamais disponible lors des grands travaux agricoles, au moment où on en aurait eu le plus besoin, car elle se consacrait, en priorité aux cultures villageoises demeurées libres.

Quant aux Sakalava, ils n'acceptaient de se salarier que sous l'empire de la plus extrême nécessité :

(1) Archives Aix. Missions d'Inspections (1942). 185

"Sakalaves et Bara sont impropres au salariat. Le Sakalava ne s'emploie que faute de pouvoir par la vente de ses boeufs, ou le produit de ses cultures, ou le vol, payer ses impôts. Mais il ne travaille que juste le temps nécessaire à acquérir le montant de ses impôts." (1)

Sous Section 2. L'évolution de la production villageoise.

L'économie villageoise, vers 1925-1930, perdit un terrain considérable - au sens propre et au sens figuré - par rapport à l'économie coloniale.

Malgré l'absence de statistiques fiables, on peut estimer très grossièrement que la colonisation contrôlait plus de 70% des meilleurs baiboho à pois du Cap, environ 40% des rizières, et plus des trois quart de la production marchande (toute la production de tabac, 80% de la production de riz, 75 à 80% de la production de pois du Cap, 30% de la production de maïs). (2)

La production villageoise paraissait menacée d'étouffement et condamnée à court terme. Pourtant la colonisation s'avéra incapable de continuer son expansion et même de conserver les avantages acquis, et cela, dans une très large mesure, pour des raisons tenant aux caractéristiques même de l'économie coloniale telle qu'elle s'était réalisée dans le Menabe. Nous analyserons ce phénomène dans le chapitre 7.

A partir de 1930-1935, l'économie villageoise put enfin reprendre son expansion, grâce à l'apparition d'une vague d'"immatriculations indigènes" qui permit de sauver les droits fonciers autochtones qui pouvaient encore l'être, et grâce à une politique systématique de mise en culture des terres de seconde zone qui, malgré la faiblesse de leurs rendements, permirent à l'économie villageoise d'assurer son auto-subsistance sans passer par les fourches caudines du colon.

(1) Rapport Annuel Morondava 1923. Aix 2D 174

(2) d'après diverses estimations figurant dans les Rapports Annuels Morondava de 1925 à 1932.

• Les "immatriculations indigènes".

La procédure de l'immatriculation était, en principe, ouverte aux Malgaches. Mais, avant 1930, l'Administration semble ^{avoir} opposé une tactique d'obstruction systématique aux demandes - d'ailleurs rarissimes - émanant de paysans locaux. Seuls, quelques "anciens combattants" et des fonctionnaires Merina parvinrent à obtenir de petites concessions. Après 1930, l'Administration semble avoir entrevu l'inévitable fiasco qui guettait la colonisation européenne.

La colère commençait d'ailleurs à gronder devant les spoliations répétées :

"De nombreux incidents se sont produits en 1934. A différentes reprises les Chefs de district se virent dans l'obligation d'intervenir pour protéger des colons européens molestés par les indigènes. Quelques bornages ont dû être interrompus en raison de l'attitude menaçante des habitants des agglomérations voisines.

Cette mentalité, toute nouvelle, est à surveiller de très près." (1)

L'Administration changea alors d'attitude et entreprit des campagnes d'information pour exposer leurs droits aux paysans locaux (2). La procédure demeurait longue, incompréhensible, très coûteuse pour un paysan, mais elle n'était plus entièrement inaccessible : 886 hectares furent ainsi immatriculés par trente et un propriétaires entre 1930 et 1949.

(1) Rapport politique Morondava 1934. Archives Aix

(2) L'un des thèmes qui reviennent alors fréquemment dans les rapports administratifs concerne l'intérêt qu'il y aurait à encourager l'attribution de petites concessions aux indigènes, "afin de développer en eux la notion de propriété individuelle" (cf. notamment les Rapports Economiques Belo 1932-1933-1934. Aix 2D 60).

Terres immatriculées par des Sakalava Masikoro avant 1950 dans la sous-préfecture de Morondava (plus une partie de la sous-préfecture de Mahabo).

	Terres immatriculées par des Sakalva Masikoro		Surfaces totales immatriculées (2)	% (1)/(2)
	Nombre	Surface(1)		
Ava t 1930	1	16 h.	34.090 h.	-
1930-1934	16	675 h.	2.617 h.	31 %
1935-1939	8	143 h.		
1940-1944	3	16 h.	1.838 h.	2 %
1945-1949	4	36 h.		
Total avant 1950	32	886 h.	38.545 h.	2,2 %

Ces 886 hectares constituaient évidemment une proportion infime de l'ensemble des terres appartenant à des Sakalava dans la région. Il s'agissait, presque toujours, de circonstances particulières :

- lorsque le terroir villageois était l'objet de convoitises trop pressantes de la part d'immigrants ayant déjà des attaches familiales sur place et donc le droit d'émettre certaines prétentions fondées sur le droit traditionnel; ce fut souvent le cas dans les villages ayant depuis longtemps accueilli des immigrants comme Bezezika, Bemanonga et les villages de la périphérie de Morondava;

- lorsque, à la mort d'un propriétaire traditionnel, sa succession provoquait des contestations que les instances traditionnelles ne parvenaient pas à trancher, il arriva fréquemment que l'une des parties fut amenée à requérir l'immatriculation, aggravant d'ailleurs ainsi le conflit en cours;

- si le propriétaire désirait s'endetter auprès d'un étranger, il était fréquemment poussé par son créancier à demander l'immatriculation de la terre servant de gage.

Dans les faits, avant 1950, les demandes d'immatriculation émanant de Sakalava demeurèrent tout à fait exceptionnelles. Surtout, on ne peut pas dire que la procédure ait alors permis à une quelconque catégorie Sakalava (notables, commerçants...) de déboucher sur des formes significatives d'inégalités foncières.(1)

• La mise en culture de terres de seconde zone.

Malgré sa mansuétude à l'égard des colons, l'Administration avait toujours eu pour politique de maintenir, autour des villages existant, des zones réservées aux villageois. Le Service des Domaines, d'ailleurs, accordait peu de grandes concessions à des individus : peu de propriétaires européens possédaient plus de cent hectares dans le delta, bien qu'ils aient effectué des demandes portant sur des surfaces bien plus considérables.

De la sorte, les villageois avaient presque toujours à leur portée des terres libres, très souvent de qualité inférieure, ~~mais utilisables cependant à condition d'effectuer des rotations.~~

Un peu partout, ainsi, les villages entreprirent de défricher ce qui pouvait l'être. La plupart du temps, les parcelles étaient défrichées avec l'aide d'immigrants. Ensuite, la mise en valeur était effectuée partie en exploitation directe par le propriétaire traditionnel Sakalava, partie avec des métayers immigrants. Les bons rapports généralement entretenus avec ces métayers permettaient de les associer aux quelques circonstances où s'imposait le recours à une entraide élargie. Assez rarement, la main d'oeuvre complémentaire était recrutée sous forme de salariés. Seuls les Antaisuka acceptaient aisément de tenir ce rôle.

Ainsi en quelques années, les rapports de production se trouvèrent profondément et irréversiblement transformés, débouchant sur des modes complexes d'articulation entre les divers groupes humains en place.

(1) Si cette remarque est vraie pour les Sakalava Māsikoro (les Sakalava de l'intérieur) elle l'est beaucoup moins pour les Vezo (les Sakalava de la mer) dont certains clans réussirent à cette époque à se tailler d'importants domaines fonciers.

Avant le boom, l'articulation dominante était celle qui faisait des immigrants les métayers des Sakalava, ces derniers étant les bénéficiaires quasi-exclusifs de la rente foncière.

Après le boom et l'intervention de la colonisation étrangère, l'agriculture marchande lignagère a eu tendance à prendre les formes suivantes :

1) une petite agriculture marchande Sakalava indépendante, apparue après 1930;

2) une agriculture immigrée indépendante, dans les anciens villages immigrants qui n'ont pas été atteints par les expropriations coloniales;

3) une agriculture pratiquée par des migrants métayers de propriétaires fonciers Sakalava (c'est la survivance de l'articulation dominante initiale entre Sakalava et migrants);

4) une agriculture villageoise (migrants ou Sakalava) pratiquée sur des concessions étrangères au bénéfice de la colonisation. Ce mode d'exploitation est devenu largement dominant, au cours de la période, dans tout le delta de la Morondava.

CHAPITRE 7. Le naufrage de la colonisation agricole et les tentatives publiques et para-publiques de relance de la production marchande.

SECTION 1. LES DIFFICULTES GENERALES DE L'AGRICULTURE MARCHANDE.

Tout au long de la période coloniale, l'agriculture marchande se heurta à de graves difficultés qui interrompirent son essor avant de la conduire à une déconfiture presque totale.

Parmi l'ensemble de ces difficultés, deux jouèrent un rôle particulièrement déterminant. La première est liée à un abaissement du niveau général des forces productives dans tout le Menabe, ce phénomène étant tout-à-fait contraire à l'évolution que l'on aurait pu prévoir à priori; la seconde est à mettre en rapport avec la mauvaise rémunération d'ensemble des produits agricoles qui finit par décourager les producteurs, colons ou paysans, ces derniers ayant de plus en plus tendance à ne plus assurer que les besoins de leur auto-consommation.

Sous Section 1. La tendance à l'abaissement du niveau général des forces productives.

§ 1. La dégradation de l'éco-système.

Des déforestations massives et désordonnées avaient été opérées. Certaines étaient dues à la frénésie destructive liée au boom sur le maïs; les plus importantes cependant provenaient de l'existence d'une population devenue trop nombreuse pour la pratique de cultures extensives fondées sur la technique du brûlis forestier. Il en résulta à la longue - c'était inévitable - des modifications sensibles de la situation hygrométrique et climatique : les pluies ont eu tendance à devenir plus rares et plus violentes, des inondations catastrophiques succédant à de longues sécheresses.

Ce fut l'origine d'une évolution, toujours en cours à l'heure actuelle, vers la désertification et vers l'aggravation du caractère fantasque des fleuves.

. Les fleuves du Menabe manquent d'eau une grande partie de l'année, mais des crues brutales surviennent parfois avant de disparaître en quelques heures. Les lits sont de plus en plus mal fixés, changent de tracé plusieurs fois par an, s'ensablent; les baiboho fertiles sont emportés ou recouverts de sables, les alluvions se fixent mal.

L'irrigation devient en même temps toujours plus difficile à assurer. Les canaux sont perpétuellement obstrués, leurs prises d'eau doivent être plusieurs fois déplacées au cours d'une même saison des pluies :

"De nombreuses rizières ont été abandonnées dans la région de Befotaka-Ankilivalo. Ce phénomène est lié à l'affouillement du lit de l'Andranomena de son cours inférieur, de sorte que de très nombreux canaux indigènes branchés sur l'Andranomena sont désormais à sec. Cet affouillement a tendance à remonter vers l'amont. Il serait sans doute utile de construire un radier pour interrompre l'érosion remontante." (1)

Le problème technique posé par l'ensablement des canaux apparaît comme un leitmotiv dans tous les rapports administratifs après 1920 et surtout 1940.

En 1933, alors que les travaux de construction du canal de Dabara sont encore inachevés, la prise d'eau est déjà rendue inutilisable par des bancs de sable. (2)

En 1941, le canal Hellot est tellement ensablé que "c'est à peine si, par endroits, on retrouve la trace du canal." (3)

En 1944, "la Morondava ayant brutalement déjeté son cours vers le sud, le canal Dabara n'est plus alimenté en eau. Malgré des centaines de journées de Fokon'olona, il a été impossible de remédier à cette situation. On a finalement construit des barrages artificiels pour diriger l'eau vers la prise du canal. Ces barrages ont été perpétuellement démolis... A chaque crue, il est

(1) Rapport Annuel Mahabo 1944. Aix 2D 126

(2) Archives Aix. Mission d'Inspection des Colonies. Dossier 18-27

(3) Rapport Annuel Morondava 1941. Aix 2D 176.

nécessaire de battre le rappel des cultivateurs car l'absence de prise provoque un effondrement des berges à l'entrée du canal, et un ensablement qui peut atteindre un mètre cinquante à deux mètres sur quatre ou cinq kilomètres." (1)

. La sécheresse croissante est aussi lourde de conséquence : les nappes phréatiques se sont enfoncées, diminuant considérablement l'importance des zones utilisables pour les cultures de décrue :

"La rivière Maharivo a de moins en moins d'eau... On assiste à un recul en profondeur très net de la nappe phréatique... Les baiboho ne pouvant plus être cultivés le long des cours d'eau, les habitants du canton de Befasy ont de plus en plus tendance à étendre les cultures de maïs sur brûlis de forêt, accélérant la dégradation de la forêt et la tendance à la désertification. De nombreuses rizières coutumières sont abandonnées faute d'eau d'irrigation..." (2)

Partout les surfaces utilisables pour la riziculture sont en régression.

En 1948, le Rapport Annuel de Mahabo indique que "les trois canaux en service irriguent, plutôt mal que bien, six mille hectares, alors que la plaine dans son ensemble compte vingt mille hectares qui seraient directement utilisables s'il y avait de l'eau... Vers 1930, il y avait dix mille personnes de plus dans cette région."

Dans la Maharivo, la situation est encore pire :

"Une importante concession européenne sur laquelle existaient autrefois plus de mille hectares de rizières n'en a plus en état que deux à trois cents." (3)

Les rizières de Befasy, Beleo et des terroirs situés plus en aval, étaient pratiquement toutes abandonnées en 1970-71.

Dans l'Andranomena, les grandes concessions de Marofandilia et d'Andranomena-Tandila ont dû cesser la riziculture,

(1) Rapport Annuel Mahabo 1944. Aix 2D 126

(2) bureau d'Etude du Service de la Conservation des sols. "Etude de l'évolution des sols ferrugineux tropicaux (sables roux) dans la région de Befasy-Morondava" 1958 (?). Les conclusions de ce rapport quant à la dégradation des sols sont extrêmement alarmantes.

(3) Rapport Circagri Morondava 1955.

puis renoncer à toute activité en raison de la sécheresse. Actuellement, les villageois cultivent en exploitation directe, maïs et arachide sur les anciennes rizières. Les colons, toujours propriétaires légaux ont quitté le pays.

L'élevage lui-même est compromis par cette situation :

"Le milieu naturel a été modifié... par la destruction des forêts... D'où le dessèchement des pacages de saison humide, l'ensablement des sources, la baisse du niveau des cours d'eau compromettant l'abreuvement..." (1)

Sous l'effet de la déforestation, la fragilité des sols, déjà grande à l'origine, ne cesse de s'aggraver, d'autant plus que l'Administration avait cru opportun d'encourager le développement de la culture de l'arachide, pour remplacer le pois du Cap dont les débouchés paraissent de plus en plus douteux.

"Ce danger de déséquilibre économique se double d'un danger plus grave, celui de la dégradation des sols. Le dépassement enregistré (2) sur nos prévisions de cette année prouve que les précautions prises pour limiter les dégâts par la délimitation de périmètres autorisés pour la culture de l'arachide sont inopérantes. D'une part les cultivateurs défrichent en dehors des périmètres sans qu'une répression efficace puisse être mise en oeuvre, et d'autre part, en dépit de tous les avertissements, ils ne respectent pas l'obligation de la jachère trouvant naturellement plus simple de réensemencer les terrains déjà défrichés pour la campagne passée.

"L'extension de l'arachide dans ces conditions est en contradiction flagrante avec toutes les recommandations des conférences internationales pour la mise en valeur des T.O.M.

"Vous ne devez y apporter aucun encouragement, mais au contraire, répéter inlassablement les principes valables pour une extension contrôlable, modérée et rationnelle de cette culture." (3)

L'application de ces restrictions sera d'autant plus difficile qu'à partir de 1960-1965, l'arachide est le seul produit agricole qui se vend bien. S'ils veulent payer l'impôt, les paysans n'ont souvent d'autre possibilité que de "faire" un minimum d'arachides.

(1) Rapport Services de l'élevage Morondava 1933

(2) il s'agit des zones que l'Administration pensait réserver à la culture de l'arachide.

(3) Rapport Annuel Circonscription Agricole Morondava 1957. (Archives Services Elevage Morondava).

§ 2. Les échecs dans la mise en place d'une infrastructure économique.

Les Services Techniques dépendant de l'Administration manquaient sans doute de moyens adaptés à un environnement aussi difficile. Ils donnent en tous cas l'impression constante d'avoir été dépassés par les événements. Les ponts s'effondrent au lendemain de leur inauguration, des routes essentielles sont inutilisables neuf, dix et même onze mois par an...

Le chemin de fer de Morondava à Mahabo, grandiose projet des années 1920, coûte 108.063 jours de prestations plus 2.978.428 francs de l'époque. A peine achevé, en 1934, après dix ans d'efforts, on s'aperçut qu'il n'avait aucune espèce d'utilité :

"Jamais cette ligne tant réclamée n'a effectué le moindre transport utile; le matériel roulant nécessaire à cet effet n'existe du reste pas... Cette voie doit s'ajouter à la liste des entreprises dispendieuses vouées à disparaître sous l'action de la trousse sans avoir été à même de rendre le moindre service." (1)

On entreprit donc, pour le sauver de la rouille, un lent démontage de la voie, toujours grâce à la main d'oeuvre prestataire. Réambarqués à grands frais, les rails aboutirent enfin dans l'exploitation minière de la Sakoa, proche de Tuléar.

Ce n'est nullement là un cas isolé.

En 1933, le canal Dabara en construction, depuis huit ans avait déjà coûté 211.646 journées de prestation et 976.640 francs.

"Pourtant, le canal n'est pas encore entièrement creusé; le réseau des canaux accessoires n'existe pas... Dans le meilleur des cas, le canal ne donnera de l'eau que pendant la saison des pluies... Les efforts considérables d'irrigation entrepris par l'Administration depuis dix ans ont été en pure perte... Si les statistiques officielles de 1923 étaient exactes, il faudrait admettre que, en nous substituant aux indigènes, les stériles efforts d'irrigation que nous avons poursuivis dans la plaine de Mahabo ont entraîné une régression dans la production." (2)

(1) Mission d'Inspection des Colonies. Dossier 18-24. Archives Aix
(2) Mission d'Inspection des Colonies. Aix doc. cit.

Le réseau routier demeura pendant toute l'époque coloniale - et est toujours à l'heure actuelle - dans un état désastreux. En saison des pluies, on ne peut toujours pas s'écarter sans risques de l'axe bitumé Morondava-Mahabo. La route d'intérêt national qui est censée unir Mahabo à Tananarive par Ambatofinandrahana et Ambositra, était encore, en 1972, d'un accès difficile même pour les Land Rover, de novembre à avril. Seuls les camions Mercedes à deux ponts circulent pendant cette période, mais le coût d'acheminement des marchandises demeure considérable.

La politique de travaux-publics au rabais, à laquelle l'Administration coloniale dût se résigner, aboutit ainsi à un fiasco complet et au gaspillage, en pure perte, d'un nombre colossal de journées de travail forcé. Le Menabe, avec ses conditions naturelles difficiles, ne pouvait se contenter d'aménagements provisoires.

Dans le même sens, l'apport purement technologique de la colonisation agricole s'est avéré extrêmement faible.

Le choix du système du métayage comme mode principal de mise en valeur n'était pas une incitation à l'amélioration de productivité. On ne cessa donc d'utiliser les techniques traditionnelles. Les premières charrues sont signalées à Mahabo en 1933, mais un rapport de 1940 reconnaît qu'elles rouillent sous des hangars et que "personne ne paraît savoir ni souhaiter s'en servir."

Les automobiles resteront un objet de curiosité jusque vers 1950. On ne trouve d'ailleurs pas, avant cette époque, de mécanicien compétent et il faut des semaines pour avoir une pièce de rechange.

La diffusion méthodique de techniques culturelles "améliorées" ne commença guère avant 1955 et n'enregistra à peu près que des échecs, nous y reviendrons.

Dans le domaine de l'élevage, les tentatives d'amélioration apportées par les "Fermes Modèles" échouèrent toutes lamen-

tablement, faute de moyens et faute d'insertion réelle dans le monde villageois.

"L'exemple de la Ferme de Tsimahavao est nul... Les indigènes se désintéressent complètement de la question et s'il est arrivé qu'ils aient envoyé des vaches à la saillie, ce fut toujours sous l'effet d'une pression administrative, et bien souvent, les vaches envoyées n'étaient même pas en chaleur." (1)

Parallèlement, les techniques culturelles traditionnelles, conçues pour un usage extensif, ne pouvaient manquer de se dégrader. Les longues jachères, pourtant indispensables après deux ou trois récoltes sur "hatsaka", étaient le plus souvent impossible sur des terroirs villageois fixes et restreints, du moins dans le delta. (2)

Les bœufs durent sans cesse reculer devant les cultures, pour se trouver relégués dans des pâturages d'étendue limitée et souvent très éloignés des villages. Le gardiennage en souffrit; les bêtes, davantage livrées à elles mêmes devenaient ainsi des proies plus faciles pour les voleurs.

Sous Section 2. La faiblesse générale des cours des produits agricoles.

Les principales cultures commerciales de la région de Morondava, riz, pois du Cap et, à un degré moindre, maïs et arachides, furent dans l'ensemble assez mal rémunérées, tout au long de l'époque coloniale, à l'exception des brèves périodes de boom où les cours devenaient anormalement élevés.

De plus, sur l'ensemble de la période, on assiste à une dégradation très nette des termes de l'échange des produits agricoles, d'où la faiblesse accrue des incitations à la pratique des cultures marchandes.

(1) Rapport Annuel-Elevage 1943. Archives Morondava

(2) dans la vallée de la Morondava, il n'y a pas encore de véritable sur-utilisation des sols.

§ 1. Les particularités du marché des principales cultures commerciales.

. La production de riz, nous l'avons vu, était chroniquement inférieure aux besoins de l'auto-consommation. Pour éviter les cours trop élevés qui n'auraient pas manqué de résulter d'un marché libre, l'Administration établit des taxations autoritaires, rigoureusement contrôlées.

Dans ces conditions, la culture du riz ne pouvait guère être rémunératrice, dans une région où les rendements demeuraient très inférieurs à la moyenne nationale (1). Les colons ne "firent" du riz que pour assurer la consommation de leurs métayers et salariés.

Dans les villages, la quantité commercialisée serait demeurée quasiment nulle si les commerçants Indiens, par leur système d'avance sur récoltes, n'avaient réussi à extorquer une partie de la production. Il ne s'agissait d'ailleurs pas là d'une véritable mise sur le marché, puisque la plus grande partie des tonnages achetés à vil prix lors de la récolte, revenaient aux producteurs paysans, au prix fort, lors de la soudure. Les quantités réellement insérées dans les circuits de commercialisation demeurèrent toujours très faibles et presque exclusivement destinés à l'alimentation de la ville de Morondava.

. Le marché du pois du Cap, quant à lui, obéissait à des contraintes tout-à-fait particulières, tenant à l'aspect monopolistique de la demande britannique (2).

(1) Un rapport administratif de 1949 (Rapport Annuel Circagri Morondava 1949. Aix 2D 177) montre que l'exploitation d'un hectare de rizière rapporte dans de bonnes conditions, un bénéfice de 750 francs, en admettant que le collecteur aie payé le prix normal (ce qui n'était presque jamais le cas). Or, la même année, dans certaines zones mal desservies, en période de soudure, le riz blanc au détail, malgré les taxations, atteignait le prix de soixante francs par kilogramme. La culture n'était donc rémunératrice que pour le collecteur et le détaillant.

(2) P. Ottino a étudié d'une manière très complète le mode de détermination des prix du pois du Cap dans son ouvrage sur "Les économies paysannes malgaches du bas Mangoky" (pp. 221-236).

"Si les pois du Cap de Morondava ont eu cette année des difficultés à s'écouler, encore que la campagne de vente soit loin d'être achevée, cela tient à plusieurs raisons qui ne sont pas nouvelles.

"Ces motifs sont de deux sortes :

"C'est en premier lieu le monopole anglais, c'est-à-dire l'absence de concurrence. Le marché anglais n'est pas élastique. Il ne peut absorber un surcroît de production. Les Anglais étant fort bien renseignés, chaque fois que la production de la Province dépasse leurs besoins, ils en profitent et on ne saurait les en blâmer, pour baisser les prix, mais en définitive ils absorbent toujours le même tonnage. Les Services de la Province ont toujours été impuissants à proportionner la production à cet impératif. D'où un caractère en dents de scie des cours CAF, une spéculation effrénée et beaucoup de mécomptes dont le producteur fait en définitive les frais.

"Le planteur malgache est donc très porté à abandonner le pois du Cap, il l'a fait dans tous les secteurs où il pouvait le faire.

"Dans bien des cas cependant la culture du pois du Cap reste irremplaçable.

"Ces difficultés prennent un caractère plus aigu à Morondava. Le pois du Cap s'y trouve presque à la limite Nord de sa zone d'extension et il n'y trouve pas des conditions écologiques idéales. Ceci tient surtout aux pluies plus tardives, aux crues plus prolongées des rivières, d'où un décalage des semis et de toute la saison.

"La récolte se fait un mois après celle de Tuléar avec deux inconvénients :

- a) - les ventes de Morondava commencent alors que Londres est déjà largement approvisionné;
- b) - les récoltes sont exposées à la pluie et la qualité des pois du Cap s'en ressent fréquemment.

"La "mauvaise qualité" des pois de Morondava a été trop souvent invoquée pour que j'y insiste. Il faut noter qu'elle tient à une mauvaise organisation de la récolte et à un abandon quasi total de la sélection des semences beaucoup plus qu'à une notion de "terroir" contre laquelle on ne saurait lutter. Morondava peut produire des lots aussi beaux que ceux de Morombe, à condition que le cultivateur y apporte tous ses soins.

"Partout où le pois du Cap pouvait être abandonné dans l'état des choses, il l'est déjà. Belo Tsiribihina produisait en 1947 deux mille tonnes de pois du Cap et n'en produit plus." (1)

Quant au maïs, après la vague de folie de 1937-1939, ses cours demeurèrent désespérément bas. La plupart du temps les

(1) Rapport Circagri Morondava 1958.

prix planchers imposés par l'Administration, furent considérés comme trop élevés par les collecteurs qui cessèrent totalement leurs achats. L'Administration, pour ne pas trop léser les producteurs villageois, dû, très souvent, accorder des dérogations et autoriser l'achat au dessous du prix plancher.

Consciente du problème, l'Administration s'efforça constamment de trouver des cultures commerciales de remplacement, capables de mieux rémunérer les efforts des producteurs. Le tabac pousse bien sur les baiboho de la région de Morondava, mais les terrains étant légèrement chlorurés, les feuilles sont incombustibles et impropres à la consommation.

Le coton, nous y reviendrons, a donné quelques résultats favorables. Une concession européenne, celle de Bevantaza, et plusieurs organismes para-publics tentent actuellement d'en étendre la production. Mais l'économie villageoise est jusqu'à présent restée hostile à cette culture qui impose le recours fréquent à des encadreurs et à des conseillers étrangers. On voit mal d'ailleurs, comment la production villageoise, avec ses moyens archaïques, pourrait concurrencer les plantations mécanisées qui produisent actuellement du coton.

Quant à l'arachide, malgré sa relative rentabilité, l'Administration cherchait et cherche encore à en freiner le développement pour ne pas aggraver une déforestation déjà désastreuse. Les tentatives de culture des arachides sur baiboho, et non plus sur brûlis forestiers, n'ont pas donné de résultats concluants.

A la fin de l'époque coloniale, alors que le déclin du pois du Cap comme culture commerciale dominante, était devenu évident, un rapport administratif concluait :

"Dans l'immédiat si la culture des pois du Cap doit disparaître entièrement, dans la grande majorité des cas elle ne sera pas remplacée. Il n'existe en effet au point de vue agronomique que des possibilités encore hypothétiques et soumises à expérimentation parmi lesquelles on doit retenir les cultures fourragères et cotonnières. Mais ces possibilités ne sauraient intervenir sur des vastes surfaces avant cinq ou dix ans." (1)

(1) Rapport Circagri Morondava 1957.

Les statistiques précises font défaut; il est pourtant possible d'affirmer que les termes de l'échange des produits agricoles se sont constamment dégradés. Il n'en est pas résulté, comme on aurait pu l'espérer, une hausse de la quantité produite au niveau villageois, mais tout simplement une réduction de la consommation des produits manufacturés. Parallèlement la colonisation étrangère a peu à peu renoncé à l'idée de s'enrichir grâce au secteur agricole. Seul le secteur commercial est apparu capable de susciter des profits rapides et importants.

SECTION 2. LES DIFFICULTES ET LE NAUFRAGE DE LA COLONISATION

ETRANGERE.

La colonisation agricole étrangère, confrontée aux difficultés générales de l'agriculture marchande a dû, en plus, faire face à un certain nombre de problèmes spécifiques. Dans l'impossibilité de les résoudre de manière satisfaisante, elle a peu à peu sombré corps et biens.

Sous Section 1. Les difficultés propres à la colonisation étrangère.

La colonisation n'a pas su ni pu créer les conditions de sa propre reproduction, d'abord à cause du système d'exploitation purement parasitaire qu'elle a choisie et qui interdisait toute expansion véritable; ensuite parce qu'elle s'est trouvée confrontée à un problème de main d'oeuvre qui, dans le contexte, était à peu près insoluble.

§ 1. Les formes purement parasitaires de la mise en valeur coloniale.

A de très rares exceptions près, la colonisation agricole, n'apportait ni innovation technique, ni rapports de production plus efficaces. Elle se contentait de rançonner le système de production villageois, grâce au système du métayage.

Malgré ses désagréments, une telle situation aurait pu, à la longue, se révéler bénéfique, si le surplus ainsi extorqué avait débouché sur une accumulation productive que l'économie villageoise autonome n'aurait pu susciter.

En réinvestissant dans leur exploitation les profits réalisés sans apport initial, les colons auraient pu créer une situation dynamique permettant la reproduction élargie de leurs profits et la généralisation des rapports marchands.

Les colons de l'entre-deux guerres étaient des aventuriers parfois audacieux; certainement pas des entrepreneurs dynamiques au sens où l'entend Schumpeter. Avec le recul du temps la gestion de leur exploitation paraît avoir été totalement irrationnelle et relever plus de la psychanalyse (1) que de l'analyse économique. En tout état de cause, on ne peut comprendre leur comportement si on oublie que, pour la plupart d'entre eux, l'activité de planteur ou de colon était ou bien secondaire (l'activité principale était généralement dans ce cas le commerce) ou bien temporaire (il s'agissait alors de gagner le maximum d'argent dans le minimum de temps).

Dans le premier cas, leur activité de colon était une sorte de jeu dans lequel on ne risquait pas de perdre, mais où l'on ne savait combien on allait gagner. On se contentait aisément de gains faibles ou nuls, puisque les activités principales continuaient à être largement rémunératrices. En cas de gain fort ou très fort, on "flambait". C'était alors des beuveries extraordinaires au champagne, des parties de poker effrénées (2), ou tout simplement, des voyages en Europe, avec séjours dans des palaces internationaux jusqu'à dilapidation complète des sommes gagnées.

Jusque vers 1950, on ne trouve pratiquement pas d'exemple de colon investissant dans sa concession une proportion importante de ses profits. L'Administration comprit très tôt qu'il n'y

(1) O. Mannoni a fait l'esquisse de l'analyse de ces motivations inconscientes dans sa remarquable "Psychologie de la colonisation" (Ed. Seuil 1950)

(2) le "folklore" européen de Morondava fourmille d'anecdotes extraordinaires, qui, de l'avis de plusieurs témoins, ne sont pas imaginaires.

avait rien de bon à attendre d'une colonisation reposant sur de telles bases. Et cela d'autant plus que les colons, pour recruter leurs métayers ou leurs "engagés" les protégeaient contre les tracasseries fiscales ou policières, les dressant délibérément contre l'Administration.

Les conflits dès lors furent incessants. Après 1930, les rapports officiels comportent une importante partie, souvent de plusieurs pages, destinée à rendre compte du contentieux opposant Administration et colonisation. Le rôle de cette dernière apparaît, dans ces textes, comme très fortement péjoré.

Les colons, eux, s'attaquaient avec une hargne étonnante à tous les fonctionnaires -souvent des nouveaux arrivés dans la colonie - qui se croyaient autorisés à faire réellement respecter les réglementations protégeant les "indigènes" : campagnes de presse véhémentes (notamment dans "Le Madécasse"), dénonciations, pétitions adressées au Gouverneur Général de Madagascar, menaces verbales parfois...

L'image des Européens offerte aux Sakalava n'était guère flatteuse.

D'un côté, une Administration incompréhensible, paperrassière, distante, tracassière, incapable de communiquer avec la population autrement que par des injonctions, des menaces et des sanctions.

De l'autre, des aventuriers, avides et brutaux, utilisant avec cynisme les rapports de force créés par la situation politique. Pourtant, ces colons avaient le mérite d'être plus accessibles. Certains savaient se faire comprendre en langue Sakalava. On pouvait leur parler et se faire écouter. On préférait, en définitive avoir affaire à eux qu'à l'Administration.

L'image stéréotypée du "Vazaha" qui naquit alors continue à influencer profondément les Sakalava et les Malgaches de la côte ouest, même si parmi les "Vazaha" il y a, depuis l'indépendance, beaucoup de citoyens malgaches (1).

(1) les Sakalava considèrent comme "Vazaha" les fonctionnaires

§ 2. Le problème de la main d'oeuvre.

Le marché de la main d'oeuvre n'a jamais convenablement fonctionné pour des raisons qui dépassent le cadre de la seule colonisation agricole. En fait - nous y reviendrons dans la troisième partie - il n'y a jamais eu de véritable 'libération' des travailleurs autochtones à l'égard des rapports lignagers.

Dans le meilleur des cas, il y eut des périodes transitoires au cours desquelles certains individus - notamment des migrants arrivés depuis peu - purent se trouver provisoirement disponibles dans l'attente d'une nouvelle réinsertion sociale.

Le métayage, seul, assurait une certaine continuité dans la présence des travailleurs, mais il provoquait, nous l'avons vu, un désastreux sous-emploi de la main d'oeuvre.

Quant aux salariés, leur humeur paraissait fantasque aux colons :

"A la fin d'octobre, j'avais réussi à embaucher neuf hommes; à la fin de novembre, j'en avais trente sept et au trente et un décembre, j'atteignis le chiffre de quarante que je ne voulais pas dépasser à ce moment. Mon caporal recevait soixante quinze francs par mois, l'assistant-caporal soixante francs et les autres cinquante francs, ainsi qu'une ration de trois kapoaka (1) de riz par jour. Tous étaient de Farafangana (2), sauf deux Sakalava.

"Le huit janvier, l'assistant caporal me demanda une augmentation de gages que je refusai de lui accorder. Le lendemain, sans prévenir, il quittait le chantier ainsi que neuf ouvriers. Le trente et un janvier, trois hommes cessaient, dont les deux Sakalava qui demandaient à devenir métayers sur la concession, ce qui leur fut accordé. Le vingt et un février, quatorze hommes désertaient encore, et le cinq mars sept autres suivaient cet exemple. Il ne restait plus alors que cinq hommes et le caporal.

"Pendant ce temps... les ouvriers ont été régulièrement payés... Des colons voisins paient leurs ouvriers quarante et quarante cinq francs par mois, tandis que les miens recevaient cinquante francs... Je dois ajouter que de semblables désertions

malgaches non Sakalava et principalement les Merina qui constituent l'essentiel du personnel de l'Administration locale.

(1) un kapoaka = une boîte de lait Nestlé

(2) des Korao par conséquent.

ne se sont pas produites seulement chez moi. Ainsi, monsieur D... a perdu sa récolte de maïs faute d'hommes pour entretenir sa plantation. Une autre exploitation, celle de monsieur Le B... a été désertée par ses engagés de Farafangane." (1)

En 1933, le fait n'est d'ailleurs pas présenté comme exceptionnel, il y eut cent désertions sur moins de quatre cents "engagés" dans le district tabacole de Miandrivazo (2). On retrouve chaque année des chiffres comparables, dans les rapports administratifs.

Toujours en 1933, le chef du district de Mahabo désirant recruter des salariés pour le Service des Travaux Publics fit placarder, dans les villages, des affiches en malgache annonçant que tout retardataire dans le paiement de l'impôt pourrait se mettre en règle par ce travail. Il n'y eut pas un seul volontaire et il fallut recourir à la contrainte. (2)

Aucune évolution favorable vers la "libération" de la main d'oeuvre ne se produisait en fait. Pendant la seconde guerre mondiale, il fallut même restaurer un système de contrainte digne des toutes premières années de la colonisation.

La suppression du travail obligatoire, en 1945, aboutit à une aggravation considérable de la pénurie de main d'oeuvre : les colons ne trouvèrent plus, ni métayers, ni salariés. On assista même alors aux premières "grèves" : les maçons, menuisiers et charpentiers du poste administratif de Mahabo, interrompirent les travaux en cours après qu'on leur ait refusé une demande d'augmentation (3). En fait, ils étaient tous rentrés dans leur village pour se livrer à la riziculture considérée alors comme plus rémunératrice.

Cette "carence" de la main d'oeuvre autochtone est le signe que le système de production colonial n'a pas réussi à s'articuler véritablement sur le mode de production villageois.

(1) lettre de monsieur V., colon, cité dans le Rapport Politique Annuel Morondava 1926. Archives Aix 2D 174.

(2) Rapport main d'oeuvre. District Mahabo 1933. Archives Aix 2D 126

(3) Mahabo. Rapport Annuel 1946. Archives Morondava.

Les deux systèmes, nous le verrons plus clairement au cours de la troisième partie, sont seulement juxtaposés.

La société coloniale s'est contentée de prélever sans effort, sans investissement et sans risque les fruits modestes d'un surtravail imposé par la contrainte à la population Sakalava. Cette dernière n'avait aucune raison de chercher à s'intégrer davantage dans les rapports marchands puisque ses besoins étaient assurés de façon satisfaisante dans le cadre "traditionnel". Elle a seulement dû se résigner, pour acquérir les jetons nécessaires au paiement de l'impôt, à pratiquer un minimum de cultures commerciales ne jouant qu'un rôle tout à fait marginal, dans les temps de travaux ainsi que dans l'ensemble des activités sociales.

Sous Section 2. Les formes du naufrage.

La seconde guerre mondiale porta un coup très dur à une colonisation déjà chancelante. Beaucoup de colons furent appelés sous les drapeaux et négligèrent, plus encore qu'autrefois, leurs exploitations. Les cours des produits agricoles furent taxés, les exportations interrompues... Après 1945, et surtout après la rébellion de 1947 (1), il devint évident que la page de la colonisation rentière était tournée, au moins sur la côte ouest. L'abolition de l'Indigénat et du travail forcé, la création d'un collège électoral malgache élisant deux députés "nationalistes" à l'Assemblée Constituante française, l'attribution d'un statut spécial à Madagascar (2), les campagnes électorales pour les élections de janvier 1947 aux Assemblées provinciales... l'univers familial aux colons s'effondrait autour d'eux. Les rapports de force ne jouaient plus en leur faveur dans les mêmes proportions qu'autrefois. Toutes leurs difficultés d'avant-guerre n'allaient cesser de s'aggraver.

(1) il n'y eut aucun trouble, en 1947, sur la côte ouest, seulement un regain de "propagande nationaliste" dans les villes et les principaux bourgs, et la constitution d'un syndicat C.G.T. de travailleurs ruraux.

(2) l'île était divisée en cinq provinces dotées d'une très large autonomie budgétaire avec, pour chacune, une Assemblée provinciale. Vingt cinq délégués de ces Assemblées constituaient une Assemblée représentative centrale siégeant à Tananarive.

La plupart s'enfermèrent alors dans des récriminations stériles contre l'Administration "coupable d'abandon et de lâcheté". Un petit nombre tenta de sauver les meubles en s'associant aux mouvements nationalistes les plus modérés.

Le déclin de la colonisation devint alors extrêmement rapide. Beaucoup de colons commencèrent à se désintéresser de leurs concessions, cédant leurs droits à vil prix lorsqu'ils trouvèrent des acquéreurs, ou tout simplement, renonçant à rechercher des métayers devenus moins dociles que par le passé. Beaucoup d'excellents baiboho du delta retournèrent ainsi progressivement à la brousaille.

L'Administration des Domaines prononça quelques annulations de concession pour cause de mise en valeur insuffisante (un peu plus du tiers des surfaces totales dont disposait la colonisation retourna ainsi au domaine public). Elle fit pourtant preuve d'une extrême mansuétude et la plus grande partie des deux tiers restant aurait mérité de subir le même sort.

La régression territoriale de la colonisation agricole privée apparaît dans le tableau ci-dessous : (1)

	Immatriculations au profit de la colonisation		Annulations prononcées par le service des Domaines		Vente à cultivateurs malgaches ou à l'Etat		Total des surfaces retranchées à la colonisation agricole.
	Nombre de parcelles	Surfaces (en hectares)	Nombre	Surfaces	Nombre	Surfaces	
Avant 1919	6	32.223	-	-	-	-	-
1910-1919	10	943	-	-	-	-	-
1920-1929	16	690	-	-	-	-	-
1930-1939	33	1.378	3	130	-	-	130 ha
1940-1949	21	1.374	4	12.519	1	77	12.596
1950-1959	4	3.185 (*)	1	52	1	83	52
depuis 1960	-	-	3	1.520	4	1.825	3.345
TOTAL	90	39.793	11	14.221	6	1.985	16.123

On peut retenir de ce tableau l'idée que la colonisation a rétrocedé, depuis 1940 (en fait depuis 1945), quarante pour cent des surfaces qui lui avaient été attribuées.

Ces indications sont encore plus probantes si l'on se réfère à l'importance de la mise-en-valeur des concessions appartenant toujours à la colonisation étrangère.

	Surface totale des conces- sions	Surfaces non mises-en-va- leur le 31/06/1972	pourcentage de mise-en- valeur
Petite colonisation	3.971 ha	846 ha	21,5 %
Grande colonisation	19.699 ha	5.280 ha	26,8 %
Total	23.670 ha	6.126 ha	25,9 %

En 1972, un quart seulement des terres, appartenant encore à la colonisation étrangère, étaient mises-en-valeur. Ce n'est pas là un petit paradoxe à une époque où les économies villageoises se heurtaient à un problème crucial de manque de place.(2)

On assiste d'ailleurs à l'heure actuelle, à un phénomène de "squatterisation". De nombreux migrants, arrivés depuis

(1) Toutes les informations quantitatives de ce tableau et du suivant ont pour origine le fichier des terres immatriculées que nous avons constitué en 1972 (cf. Annexe)

(*) La reprise apparente des immatriculations entre 1950 et 1959 s'explique en fait par l'attribution de deux concessions. D'abord une concession de sisal de 1.699 ha, près de Bezezika, qui ne connaîtra jamais le moindre commencement de mise en valeur. Ensuite une concession appartenant à la Compagnie Générale des Oléagineux Tropicaux (de 1.345 ha) et destinée à des essais de culture de l'arachide. Il ne s'agit déjà plus de la colonisation privée classique.

(2) il est permis de penser que la désaffectation serait encore plus grande si le prochain démarrage de l'opération SODEMO (cf. infra) ne laissait entrevoir une prochaine plus-value des terres du delta. Pour beaucoup de colons encore en place, il s'agit avant tout de pratiquer une mise-en-valeur minimum pour éviter les contestations le moment venu.

peu, mettent en culture des terres qui ont en réalité des propriétaires étrangers. Les Sakalava, rendus méfiants par leurs avatars du passé, n'osent généralement pas procéder de la sorte. Pourtant, dans la plupart des cas, les propriétaires officiels ne donnent aucun signe de vie.

En établissant notre fichier des terres immatriculées, nous avons trouvé dix sept concessions appartenant à des colons européens abandonnés par eux, partiellement ou totalement réoccupés par des villageois généralement non Sakalava.

* Concessions appartenant à des non malgaches et utilisées de manière illégale par des paysans autochtones (en 1972).

Propriétaires	Nombre de concessions	Surfaces totales immatriculées	Surfaces mises-en-valeur illégalement
Français	5	627 ha	226 ha
Indiens	7	446 ha	94 ha
Autres étrangers	4	995 ha	129 ha
Sociétés	1	4.349 ha	800 ha (estimation très approximative)
Total	17	6.417 ha	1.249 ha

La plus grande partie des cinq mille hectares de terres encore incultes est en général d'ores et déjà utilisée comme pâturage par les habitants des villages environnants.

La colonisation étrangère en 1972.

La colonisation agricole étrangère donnait, en 1972, l'impression d'une survivance quelque peu anachronique et condamnée à court terme, sous sa forme autrefois dominante de petites concessions appartenant à des particuliers. Cette forme ne représente plus que huit cent quarante six hectares de mise en valeur effective, soit à peine treize pour cent de l'ensemble.

	Français	Indiens	Autres étrangers	Sociétés	Total
Nombre de parcelles	28	29	11	5	73
Surfaces totales	1.386ha	1.588ha	997ha	19.699ha	23.670 ha
Surfaces effectivement mises en valeur	369ha	359ha	118ha	5.280ha	6.126 ha
% de mise en valeur	26,5 %	22,6 %	11,8 %	26,8 %	25,9 %

Les "Sociétés" par contre demeurent compétitives pour les cultures industrielles, notamment pour le coton (1) grâce à l'importance des moyens techniques mis en oeuvre (tracteurs modernes, avions pour répandre l'insecticide...).

Les produits agricoles "classiques" ne représentent plus que 1.346 hectares, soit un peu plus de 20 % des surfaces utilisées :

Cultures effectivement pratiquées sur les concessions étrangères encore mises en valeur (1972), (il s'agit de surfaces).

	Riz	Pois du Cap	Riz et Pois du Cap associés	Cultures vivrières diverses	Coton	Sisal	Total
Français	72	60	199	38			369 ha
Indiens	65	183	64	47			359 ha
Autres étrangers		67	35	16			1.188ha
Sociétés	195			305	280	4.500	5.280ha
Total	332	310	298	406	280	4.500	6.126ha

Le mode de faire-valoir utilisé sur les concessions étrangères est presque exclusivement le métayage. Dans une concession importante, cependant, spécialisée dans le coton, le gérant européen n'a désormais recours qu'à des salariés.

Il dispose d'abord d'une quarantaine d'Antandroy, recrutés directement dans leur pays d'origine, et amenés en camion jusqu'à la concession. Les conditions de travail sont extrêmement dures : 150 FMG par jour en 1972 (2) pour 9h30 de travail (5h30 - 12h et 14h - 17h). Aucun Sakalava, peu de Korao n'acceptaient de telles conditions.

Pour les plus grands travaux, on a recours à des salariés occasionnels, recrutés dans les villages voisins : le sarclage est rémunéré de 250 à 300 FMG la ligne; un travailleur entraîné peut en effectuer deux dans une journée. La récolte est payée au poids, de un à deux FMG du kilog. Les plus rapides parviennent difficilement à gagner plus de 100 FMG par jour.

Les labours et les semailles sont mécanisés.

SECTION 3. LES TENTATIVES DE RELANCE DE LA PRODUCTION MARCHANDE

A PARTIR D'INITIATIVES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES.

Tant que l'on croyait encore à l'avenir de la colonisation privée, le rôle économique de l'Administration s'était limité à la création d'une infrastructure politico-juridique et économique, destinée à permettre la reproduction élargie des rapports marchands sous l'impulsion de la colonisation agricole.

L'échec de cette dernière coïncidait avec l'avènement, dans le monde entier, de l'idéologie du développement justifiant la mise en oeuvre de politiques nationales de "progrès" économique.

(1) l'avenir du sisal, en effet, paraît bien limité
(2) à cette époque 1 FMG = 2 centimes français.

Le Menabe constituait le type même de la région sous-développée, offrant un contraste criant entre des réalités assez lamentables et des potentialités que la plupart des experts s'accordaient à reconnaître comme très importantes.

On assista ainsi, dès le début des années 50, à une impressionnante succession d' "actions", d' "opérations", de "projets de développement", visant à créer, enfin, les conditions d'un élargissement auto-cumulatif de la production marchande.

Les responsables firent principalement porter leurs efforts sur deux plans:

- Au niveau de la production villageoise, on tenta de développer la productivité d'ensemble, d'abord par diverses actions de vulgarisation portant sur les techniques et sur la diffusion de cultures nouvelles (Sous-Section 1); ensuite en suppléant certaines carences de la production villageoise, par l'intervention directe et fortement mécanisée d'organismes publics ou para-publics, lors de certaines tâches culturelles (Sous-Section 2);

- Au niveau des circuits de commercialisation, on tenta divers types de réorganisations visant à "moraliser" les pratiques, c'est-à-dire, en fait, à éliminer l'emprise des indiens afin de permettre une meilleure rémunération des producteurs directs (Sous-Section 3).

Sous Section 1. L'intensification des actions de vulgarisation.

Des efforts importants de recherche furent effectués (1) pour :

- améliorer le rendement des cultures déjà connues dans le pays;

(1) L'Administration n'avait pas attendu 1950 pour ces efforts de recherche. Dès 1905, par exemple, des essais furent tentés pour introduire la culture du coton et furent périodiquement repris jusqu'au déclenchement de la seconde guerre mondiale. Mais les moyens mis en oeuvre étaient alors insignifiants.

- adapter aux conditions locales des cultures nouvelles susceptibles de remplacer les anciennes cultures marchandes,

L'I.R.A.M. (1) dispose depuis 1955 de deux stations de recherche, l'une sur sables roux, l'autre sur alluvions.

"Le but est d'essayer de mettre en évidence les diverses possibilités culturelles de ces deux types de sol : sable roux et alluvions, et suivant deux méthodes : culture irriguée et culture sèche. Le système d'irrigation varie selon le type de sol : par aspersion sur sable roux et à la raie sur alluvions. Toutes les plantes vivrières (destinées à l'auto-consommation) ou spéculatives ont été éprouvées sur ces carrés d'essais." (2)

En ce qui concerne la vulgarisation, toutes les méthodes classiques furent utilisées. L'énumération des actions entreprises dans ce cadre, n'offre d'intérêt que pour montrer l'importance et la diversité des efforts fournis.

Les C.A.R. et les C.R.A.M. (3) entreprirent, vers 1955, une politique d'incitation et de démonstration, accompagnée de distribution de semences sélectionnées remboursables lors de la récolte. La formule retenue était celle de l'encadrement lâche, permettant de toucher beaucoup de paysans malgré des moyens assez réduits.

L'insuccès ayant été à peu près total, on entreprit, par la suite, toute une série d'"opérations-pilotes" fondées, cette fois, sur l'encadrement étroit de groupes restreints, et misant sur l'espoir que les acquits se généraliseraient comme une tâche d'huile....

La F.A.O. (4), Misereor (5) et le "Secteur-Pilote de

(1) Institut de Recherche Agronomique de Madagascar

(2) V. Rakotoarivelo. "Le projet Morondava" Revue Géographique Madagascar n°16 Janvier-Juin 1970.

(3) C.A.R. = Collectivités Autochtones Rurales; C.R.A.M. = Collectivités Autochtones Rurales Modernisées.

Il s'agissait de structures administratives destinées à coordonner les interventions en milieu rural. C.A.R. et C.R.A.M. ont fonctionné entre 1950 et 1958.

(4) Food and Agriculture Organization, l'un des organismes spécialisés dépendant de l'Organisation des Nations Unies.

(5) Organisation confessionnelle philanthropique qui a le siège de ces activités en République Fédérale Allemande.

l'Andranomana" (1) concentrèrent leurs efforts sur la diffusion des techniques de riziculture améliorée (2).

Les vulgarisateurs du Secteur de l'Andranomana créaient dans chaque village de leur compétence une rizière de démonstration utilisant la méthode améliorée avec boeufs, charrues, planeuses, sarcleuses.

L'action F.A.O.-Misereor, concentrant tous ses efforts sur le village Betsileo d'Androvakely, s'efforce, depuis 1966, de former des planteurs-pilotes connaissant les techniques de la riziculture améliorée, sachant utiliser la charrue attelée à la place du piétinage traditionnel et capables de fabriquer sur place du petit matériel agricole.

La Compagnie Générale des Oléagineux Tropicaux, pour l'arachide, la Compagnie Française des Textiles, pour le coton, effectuaient des recherches d'amélioration variétale et diffusaient des conseils techniques. Seuls les colons les plus importants, et les organismes tels l'A.M.V.R. (cf. infra) eurent recours d'une manière suivie à leurs services.

La "Ferme-pilote" de Mahabo a effectué diverses tentatives pour implanter et diffuser des cultures entièrement nouvelles dans la région, telles le Sorgho fourrager, le soja, les piments...

Sous Section 2. La création d'un secteur public ou para-public de production.

§ 1. Les "entreprises de défrichement de labour".

Le problème du défrichement, nous l'avons vu, était l'un des plus difficiles à résoudre pour la société villageoise, disposant de moyens techniques très limités et peu apte à

(1) dépendant de la C.A.R. de Mahabo

(2) ces techniques sont caractérisées par la pratique du repiquage en ligne, alors que le repiquage traditionnel s'effectue "en foule".

mettre en oeuvre de façon durable des formes élargies de coopération. Certains défrichements, notamment dans les forêts à baobab qui abondent dans le pays, étaient techniquement irréalisables pour une communauté villageoise ordinaire.

L'idée s'imposa donc très vite de faire effectuer ces tâches par les divers organismes d'intervention, dotés de moyens mécaniques importants, tels que tracteurs, tronçonneuses, pelles mécaniques... Les paysans rembourseraient partie ou totalité des frais engagés grâce aux revenus obtenus avec les premières récoltes.

Dès 1953, la C.R.A.M. de Mandabe proposa ses services pour défricher les terres destinées à la culture de l'arachide dont on souhaitait alors l'extension. Elle disposait pour cela de quatre tracteurs, de trente six boeufs de trait et de vingt charrues. Elle fonctionnait "comme une entreprise de labour venant en aide aux cultivateurs contre rémunération calculée au plus juste." (1)

Selon le même principe, la C.R.A.M. d'Ankilizato, en 1955, procéda au défrichement et à l'aménagement en rizières d'une plaine de mille hectares. Il fallait pour cela construire deux barrages, tâche qui dépassait largement les possibilités des communautés locales.

Diverses opérations du même ordre furent réalisées à Mahabo et Ankilivalo. Après l'indépendance, des "unités-pilotes" sous le contrôle de l'A.M.V.R. (2), puis le Syndicat des Commerces de la Préfecture de Morondava (S.C.P.M.) reprirent le même type d'action, notamment dans la forêt de baobab d'Andranomena-Marofandilia où l'on tenta de créer d'importantes plantations d'arachides.

(1) Rapport Circagri Morondava 1953

(2) les Aires de Mise en Valeur Rurales étaient des zones placées sous une législation foncière d'exception, à l'intérieur desquelles toutes les actions de développement agricole étaient confiées à la "Centrale d'Équipement Agricole et de Modernisation du Paysannat" (C.E.A.M.P.) qui dépendait du Ministère de l'Agriculture.

§ 2. Le système des planteurs associés.

Comme dans le cas des entreprises de labours, il s'agit d'effectuer à la place du "planteur" villageois certaines tâches culturales qui peuvent être utilement mécanisées. Un organisme, public ou para-public, se charge de l'exécution de ces tâches, laissant au paysan le soin d'effectuer toutes les autres. Celui-ci est tenu de vendre toute sa production à l'organisme qui se rembourse alors de ses frais calculés au plus juste.

Deux opérations majeures ont été entreprises dans cette perspective :

- l'opération coton de l'A.M.V.R.;
- la mise-en-valeur de dix mille hectares de la plaine de Morondava dans le cadre de la S.O.D.E.M.O.

(A) l'A.M.V.R. a proposé à des immigrants de les associer à la culture d'environ deux cent cinquante hectares de coton à Ankilivalo, à quelques kilomètres au nord de Mahabo. L'A.M.V.R. prenait à sa charge les principales opérations culturales, ne laissant effectuer aux paysans que le dernier sarclage, le battage, la récolte et l'arrachage. Le coton leur était ensuite acheté à 17 FMG par kilog. On leur retenait cependant 3.000 FMG à l'hectare pour contribuer aux frais de fourniture d'herbicide.

(B) la S.O.D.E.M.O. ("Société de Développement Economique pour la région de Morondava") est un organisme d'Etat chargé d'assurer la mise en valeur de dix mille hectares de terres situées dans la plaine de la Morondava. La première phase, entamée en 1973 doit s'achever en 1978.

"L'opération comporte d'importants travaux d'irrigation, notamment la construction d'un barrage à Dabara sur la rivière Morondava, la réfection des canaux existants, la construction de cent deux kilomètres de canaux secondaires sans compter les canaux tertiaires et quaternaires ainsi que les installations de drainage divers.

"L'opération prévoit en outre l'amélioration et la construction de nouvelles routes secondaires. Sept kilomètres de routes nouvelles et quatre vingt trois kilomètres de piste d'exploitation seront également aménagés.

"La mise en valeur des dix mille hectares en question sera répartie de la façon suivante : deux mille sept cent hectares

seront cultivés de tabacs et d'arachides à Analava; mille neuf cents hectares seront consacrés au coton à Ankilivato; et quatre mille sept cents hectares seront aménagés en rizières dans la région de Mahabo, notamment.

"Une infrastructure sociale sera par ailleurs implantée : des hôpitaux, des dispensaires, des écoles...

"Dix villages seront créés pour accueillir les exploitants agricoles. Les dix autres villages déjà existants seront améliorés. Le programme prévoit la réalisation de maisons polyvalentes de marchés et de locaux administratifs (puits, lavoirs, centre de baignade...).

"L'opération est financée par un crédit accordé par la "Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement" et l'Agence Internationale du Développement d'un montant de 15,3 millions de dollars." (1)

En ce qui concerne plus précisément les rizières, le projet a pour but "d'accroître la production des rizières de la région de Morondava tout en réduisant le gaspillage d'eau... La restructuration des rizières ferait entrer globalement la population dans un système d'économie d'échange. Il serait également souhaitable, en augmentant la surface de l'exploitation, de dégager un peu de main d'oeuvre pour les autres opérations de mise-en-valeur, car le taux d'accroissement de cette population est réduit, de l'ordre de 12/000 seulement..."

"Les travaux envisagés consistent en un remaniement complet des réseaux d'irrigation et de drainage, en l'adjonction de chemins d'exploitation et en un remaniement du parcellaire; le but recherché sera double :

- placer l'agriculteur dans un contexte lui permettant d'adopter les méthodes culturales modernes (maîtrise de l'eau, variétés à haut rendement, culture attelé, chemins...);
- éviter les gaspillages d'eau." (2)

Le projet s'attache aussi à résoudre les problèmes posés par la commercialisation, ce qui devrait lui permettre de contribuer à sa propre rentabilité et de rationaliser des circuits actuellement peu efficaces.

"Les achats de riz seront obligatoirement réalisés par l'organisme officiel et un montant de 2.000 à 3.000 F/t paddy sera prélevé par cet organisme pour amortissements et frais d'entretien du réseau. Pour éviter les fraudes, il suffira de contrôler cinq points : les ponts de Dabara, de la Beritsoka et de la Kabatomena, le bac de Belo/T et l'entrée de la ville de Morondava." (2)

(1) "La S.O.D.E.M.O. s'installe à Morondava". Madagascar-Matin du 23 janvier 1973.

(2) projet P.N.V.D.-F.A.O. "Requête".

§ 3. Les exploitations en régie.

Il s'agit de la forme la plus complète d'intervention étatique. L'exploitation est en effet entièrement menée par un organisme public qui recrute une main d'oeuvre de salariés. Ceux-ci se voient attribuer des parcelles de terre pour y effectuer leurs cultures vivrières. Chaque salarié reçoit en général un tiers d'hectare de rizière, et un tiers d'hectare pour des cultures diverses.

Des villages neufs, en dur, dotés d'installations collectives et d'un équipement sanitaire sont édifiés sur l'exploitation et accueillent les salariés, presque tous des immigrants, principalement Antandroy.

En attendant de pouvoir généraliser le système du paysannat associé, l'A.M.V.R. a entrepris selon la formule de la régie la plupart de ses cultures de coton. Les salariés reçoivent 150 FMG par jour, peuvent cultiver deux tiers d'hectare pour leur auto-consommation et sont logés dans le village modèle de Tanandava-Vaovao. Pour la récolte, qui exige une main d'oeuvre plus nombreuse on a recours à des salariés occasionnels payés à la tâche, 5 FMG par kilog en moyenne.

Le système de la régie est généralement considéré comme transitoire, destiné à former des cultivateurs modernes capables ultérieurement, d'assurer eux-mêmes l'exploitation de cultures industrielles avec l'appoint technique d'organismes publics.

§ 4. Les systèmes mixtes : l'exemple de l'orangerie de Bezezika.

A trente trois kilomètres à l'est de Morondava, en bordure de la route bitumée qui unit Morondava à Mahabo, l'orangerie de Bezezika constituait l'une des réalisations les plus ambitieuses jamais entreprises à Madagascar. Mille hectares furent d'abord défrichés pour être plantés en citronniers (40 %), orangers (35 %), pamplemousses (25 %). Dans une phase ultérieure, l'exploitation devait s'étendre sur cinq mille hectares, ce qui en aurait fait la plus grande agrumeraie du monde.

Le S.C.P.M.⁽²⁾ était le maître d'oeuvre de l'opération. La culture, très largement mécanisée, obéissait aux normes les plus modernes : le technicien israélien responsable avait tenté de transposer les méthodes actuellement pratiquées en Floride. La clé de voûte du système résidait dans un système d'irrigation par aspersion ultra-moderne. Une station de pompage permettait de prélever 3.500 m³ à l'heure sur la Morondava. Dans la phase ultime du projet, il aurait fallu, en saison sèche, pomper toute l'eau de la Morondava. (1)

Des usines de conditionnement et de fabrication de jus de fruit devaient compléter l'ensemble.

Dans l'esprit des promoteurs, les systèmes de la régie et de l'association allaient être combinés, la régie étant dominante au départ et perdant progressivement son importance au profit de l'association.

Lorsque nous avons visité l'orangerie, en 1972, le S.C.P.M. n'utilisait encore que des salariés payés 140 FMG par jour pour les femmes, 150 FMG pour les hommes. Les planteurs associés, dans une phase ultérieure auraient reçu des lotissements de un à deux hectares, mais auraient dû acheter les tuyaux nécessaires à l'irrigation de leur parcelle. L'organisation commune aurait été responsable du pompage, de l'entretien d'ensemble, de tous les travaux mécanisés, du conditionnement, de la commercialisation, ainsi que de l'encadrement des cultivateurs. En contre partie, ces derniers auraient été tenus de vendre toute leur production au S.C.P.M. à un prix imposé, tenant compte de l'amortissement et du remboursement des frais généraux.

Les frais étaient estimés à 5.000 FMG par tonne d'agrumes. Le prix à l'exportation étant fixé à 10.000 FMG par tonne, il était donc possible de payer 5 FMG par kilog au producteur, ce qui était alors considéré comme assez satisfaisant.

(1) l'assèchement inévitable des canaux d'irrigation appartenant aux riziculteurs situés en aval semble avoir été perçu, par les promoteurs du projet, comme un moyen supplémentaire d'obtenir de la main d'oeuvre.

(2) Syndicat des Communes de la Préfecture de Morondava.

Sous Section 3. La réorganisation des circuits de commercialisation.

Il s'agissait de diminuer ou de faire disparaître totalement le prélèvement opéré par l'appareil commercial indien. on considérait celui-ci comme excessif, compte tenu des divers systèmes de prêts usuraires existant, et on lui reprochait de ne déboucher sur aucune accumulation productive, les Indiens se contentant la plupart du temps de se livrer à des spéculations foncières et immobilières.

Le projet visant à éliminer les Indiens est plus ancien, même, que la colonisation. Les traitants pré-coloniaux y songeaient déjà, et beaucoup espéraient que la conquête coloniale leur donnerait satisfaction. Il fallut renoncer à cet espoir, même lorsque l'Administration coloniale fut très solidement implantée. Plusieurs campagnes, parfois véhémentes (1), furent entreprises. Toutes furent impuissantes, car il n'existait pas alors de solution de remplacement.

Avec les organismes publics et para-publics qui apparurent après 1950, disposant de moyens financiers importants et relativement libérés des notions de rentabilité immédiate, on put caresser l'espoir d'un résultat prochain.

En 1953, la C.G.O.T. obtint ainsi temporairement le monopole du collectage de l'arachide. Elle ne jouait, d'ailleurs, que le rôle d'un collecteur secondaire puisqu'elle revendait ses acquisitions aux Compagnies européennes de Morondava qui se chargeaient ensuite de l'exportation.

Les C.A.R. ou C.R.A.M. de Mahabo, Ankilizato et Mandabe prirent le relais de la C.G.O.T. en y ajoutant la collecte du riz, mais de façon non monopolistique cette fois. Elles achetaient à un prix élevé dans l'espoir d'écraser "librement" la concurrence indienne. Ce dernier objectif était exprimé très nettement : on

(1) notamment sous le régime de Vichy qui ajoutait la xénophobie aux arguments habituels (cf. Rapport Politique Annuel Morondava 1940 et 1941).

espérait que le financement des C.A.R. et C.R.A.M. par le F.D.E.S., durerait assez longtemps pour décourager les Indiens. C'est le contraire qui se produisit, nous le verrons.

Après l'indépendance, le Syndicat des Communes obtint le monopole de la commercialisation des pois du Cap, ainsi que le droit de s'occuper de celle de l'arachide. Les quantités de pois du Cap commercialisées chaque année étant considérables, l'offensive contre les commerçants indiens devenait sérieuse, d'autant que le S.C.P.M. était autorisé à pratiquer une politique de prix ascensionnels : 15 FMG par kilog en 1965, 18 l'année suivante, 25 FMG, enfin, en 1968.

Les résultats pouvaient paraître impressionnants en 1969 : le S.C.P.M. avait collecté 6.500 tonnes de pois du Cap (dont 5.600 pour l'exportation), 1.420 tonnes d'arachides (dont 380 pour l'exportation) ainsi que 390 tonnes de maïs et 160 de lentilles (nouvelle culture tentée dans le district de Belo-Tsiribihina).

L'entreprise allait cependant aboutir à un échec retentissant.

L'organisation de "coopératives agricoles d'approvisionnement" à Mahabo, Mandabe, Morondava, aurait dû compléter l'entreprise d'assainissement des réseaux de commercialisation, notamment en ce qui concerne le paddy et les arachides. Il ne s'agissait pas de véritables coopératives, mais de structures para-étatiques destinées à faciliter et à hâter la mise en place d'organismes coopératifs.

On obtint ainsi, quelques résultats appréciables pour le paddy, à Mahabo, avec 780 tonnes collectées en 1967, 1.400 en 1969, 1.650 en 1970; pour l'arachide à Mandabe avec 1.500 tonnes en 1967 et 1.400 en 1969.

En octobre 1973, enfin, la S.O.D.E.M.O.a obtenu le monopole de la commercialisation du riz, avec l'autorisation d'acheter tous les stocks détenus par les anciens collecteurs.

Sous Section 4. L'échec des initiatives publiques et para-
publiques.

A l'heure où démarr , avec la S.O.D.E.M.O., la plus importante de toutes les opérations entreprises dans la région, on ne peut éviter de faire un constat d'échec lorsqu'on tente un bilan de toutes ces initiatives.

La déconfiture du Syndicat des Communes (1) a démontré, aussi nettement que possible, la victoire du système commercial indien dans l'épreuve qui lui avait été imposée. Cette victoire tient, pour l'essentiel, à la bien meilleure adaptation du réseau commercial indien, caractérisé par sa souplesse, son omniprésence et, surtout, par son habile insertion dans les structures sociales traditionnelles. Par le jeu des avances sur consommation, les Indiens excellent à créer des liens de dépendance personnelle qui leur assurent des fournisseurs fidèles, et ils jouent un rôle nécessaire de banquiers dans des conditions que ne pourrait accepter aucune Banque officielle (prêts sans échéances fixes, garanties verbales...). Ils pratiquent d'autre part des formes de troc qui apparaissent parfois plus avantageuses que la rémunération en monnaie, aux paysans habitant des villages éloignés.

Par contraste les organismes à structure bureaucratique apparaissent singulièrement inadaptés. Ils se heurtent au coût du collectage lointain, aux frais de groupages. Leurs problèmes de financement les conduisent souvent à payer leurs fournisseurs par bons, remboursables à une date plus ou moins éloignée... Enfin, les paysans ont de la répugnance à traiter avec des organismes anonymes qui ne peuvent accepter aucun marchandage et qui sont en extériorité absolue par rapport aux structures sociales villageoises.

Le fiasco des "opérations" entreprises au niveau de la production n'a pas été moins complet que celui qui a frappé les tentatives de réorganisation du système commercial.

(1) A la date du 31 décembre 1972, le S.C.P.M. enregistrait un déficit de 272 millions de FMG (!); les enquêtes effectuées alors découvrirent une gestion aberrante et partiellement frauduleuse.

Du point de vue de la vulgarisation, les effets enregistrés en 1972 étaient quasiment nuls. L'opération F.A.O.-Mise-reor d'Androvakely, menée avec une compétence, un dévouement et un sérieux extraordinaires par trois techniciens autrichiens et allemands, a dû, chaque année, réviser ses objectifs et les fixer à un niveau plus modeste. Les résultats, en 1972-1973, paraissaient infimes par rapport aux efforts et à la compétence déployés.

Les interventions au niveau de la production aboutirent à des échecs beaucoup plus brutaux. Plusieurs zones défrichées par le S.C.P.M. en tant qu'entreprise de labour, s'avérèrent, après coup, impropres à la culture de l'arachide. Ailleurs, les paysans concernés furent absolument incapables de rembourser, même partiellement, les sommes avancées.

Les opérations-coton, mieux réussies sur le plan technique, se heurtaient à des problèmes considérables pour le recrutement de salariés et de planteurs associés.

Quant à l'orangeaie de Bezezika, on peut aujourd'hui penser qu'il s'est agi d'une monumentale escroquerie, du même ordre que l'invraisemblable construction de l'abattoir de l'A.G.M. (1). Aucun débouché n'ayant été prévu pour la très importante production d'agrumes, il a fallu, en 1973, détruire sur place plusieurs tonnes de fruits.

On envisage sérieusement de procéder à l'arrachage d'une partie des arbres en surnombre. Aucune usine de conditionnement ou de jus de fruit n'a encore été réalisée.

Mauvaise gestion, erreurs techniques, escroqueries financières n'expliquent pas l'ampleur des échecs enregistrés.

(1) La Société de Développement Anéricano-Gréco-Malgache (A.G.M.) a construit en 1971 un extraordinaire abattoir industriel à Morondava, capable de traiter deux cent cinquante boeufs par jour. L'opération qui a coûté plus de cinq millions de dollars, à l'Etat malgache se révéla par la suite comme une gigantesque escroquerie financière.

Il est tout à fait certain que les populations locales, les Sakalava en particulier, ont largement contribué aux échecs en refusant toute participation active aux diverses opérations entreprises.

Reprenant les stéréotypes des premiers colonisateurs, de nombreux experts à la recherche d'une explication, ont cru la trouver dans la paresse, l'insouciance et l'irresponsabilité des populations locales.

Nous essaierons de montrer, dans la troisième partie, que les blocages qui caractérisent actuellement la société Sakalava ont des mobiles plus complexes qu'un simple atavisme psychologique.

III[•] PARTIE : LA FORMATION SOCIALE
SAKALAVA DANS LES
RAPPORTS MARCHANDS .

CHAPITRE 8. Le renouvellement des bases de l'organisation sociales Sakalava : des communautés de parenté aux communautés de résidence.

Le système hiérarchique mis en place par la noblesse, à son profit quasi-exclusif, constituait l'épine dorsale de l'organisation pré-coloniale. Le premier impact de la colonisation eut pour conséquence, largement involontaire, de remettre en cause la plupart des mécanismes importants de fonctionnement de ce système, portant ainsi un coup fatal à son aptitude à se reproduire.

SECTION 1. L'EFFONDREMENT DU SYSTEME HIERARCHIQUE.

Nous envisagerons d'abord les atteintes portées aux bases du pouvoir des anciennes classes dirigeantes (Sous Section 1). Nous tenterons ensuite d'apprécier les raisons de l'échec des stratégies mises en oeuvre par ces classes pour maintenir leur statut et leur pouvoir.

• Sous-Section 1. La disparition des bases du pouvoir hiérarchique.

L'intrusion coloniale allait directement porter atteinte aux principales composantes du patrimoine des classes dirigeantes Sakalava, compromettant ainsi l'aptitude de celles-ci à reproduire les conditions de leur pouvoir.

§ 1. Les atteintes aux grands troupeaux.

Au cours de la répression de l'insurrection de 1898, les troupes coloniales avaient pour instruction de réquisi-

tionner tous les troupeaux rencontrés. Une brève enquête permettait de déterminer si le propriétaire était "loyal". Dans le cas contraire, les boeufs étaient mis en fourrière avant d'être utilisés pour les besoins de la troupe ou, dans la majorité des cas, redistribués à titre de récompense, aux villages acceptant sans difficulté de faire leur soumission. Nobles et chefs ayant été parmi les derniers à se rendre, furent les principales victimes de ce type de redistribution.

Le plus gros troupeau de la région de Morondava était celui de la reine de Mahabo, dispersé entre plusieurs pâturages dont les principaux étaient la vallée de l'Andrangory (à une quarantaine de kilomètres au sud de Mahabo) et la forêt située au nord de l'actuel village de Bezezika (1). Il fut intégralement saisi, malgré la reddition de la reine, et cinq mille bêtes furent vendues aux enchères en 1898.

De façon moins drastique, mais tout aussi efficace, l'impôt sur les boeufs, perçu à partir de 1912, devait porter un autre coup sérieux aux plus gros troupeaux, pour lesquels l'évasion fiscale était particulièrement difficile, et qui, de toute façon, devenaient indésirables au fur et à mesure du développement de l'agriculture.

D'abord relativement discret : (0francs 50 par tête de bétail en 1912, puis 0franc 60 à partir de 1915), il passe à 1franc 50 en 1921 et 7francs 50 (!) en 1927. Ce chiffre excessif est d'ailleurs ramené à 5 francs dès 1928. (2)

Ce sont pourtant les vols de boeufs qui portèrent l'atteinte la plus sévère aux grands troupeaux nobles.

Avec la colonisation, en effet, les vols de boeufs vont changer radicalement de nature, échappant désormais presque totalement au contrôle de la chefferie traditionnelle.

(1) Bezezika ("beaucoup de . . .") doit d'ailleurs son nom à l'importance des troupeaux qui y séjournaient alors.

(2) au cours de cette période, une journée de travail est payée de 1 à 2francs 50. En 1927, un boeuf vaut en moyenne 150 francs.

Ce sont au contraire les troupeaux des chefs qui vont devenir les principales victimes, d'abord parce qu'ils sont encore les plus importants et donc les plus difficiles à garder, ensuite parce que les voleurs vont utiliser délibérément ce moyen pour modifier les rapports de pouvoir existant.

A partir de 1898 apparaissent des bandes de pillards d'un type nouveau. Elles sont à peu près permanentes, n'ont pas d'insertion dans les structures sociales villageoises. Elles recrutent leurs membres parmi toutes sortes d'éléments marginaux dont la pénétration coloniale a favorisé l'éclosion : déserteurs des chantiers de travaux-publics, immigrants (Antaisaka) en conflit avec leurs employeurs, esclaves Sakalava désirant briser leurs liens de dépendance, anciens voleurs de grands chemins...

Les Sakalava sont minoritaires dans ces bandes composées surtout de Bara et d'Antaisaka, plus rarement d'Antandroy, qui errent de repaire en repaire dans la forêt et dans les montagnes au nord-ouest de la Tsiribihina, terrorisant les villages isolés.

Ces pillards sont armés de quelques fusils et de sagaies, et font usage de leurs armes. Ils n'hésitent pas, à tirer un village entier et à laisser des morts et des blessés sur le terrain en cas de résistance.

Pour la chefferie Sakalava, ces bandes sont doublement dangereuses. D'abord, elles pillent sévèrement leurs troupeaux. Ensuite, elles ont tendance à acquérir le monopole de l'approvisionnement des réseaux clandestins de commercialisation et cherchent à en évincer les chefs qui tentent encore d'utiliser à leurs profit les vols de boeufs. (1)

Elles sont hors-la-loi Sakalava aussi bien que hors-la-loi française. Les chefs Sakalava, après leur soumission, vont

(1) les stratégies de Razafindrazaka (cf. chapitre 5) visant à éliminer la chefferie des circuits clandestins de commercialisation, s'appuyaient sur ces bandes de pillards.

d'ailleurs collaborer étroitement avec l'armée coloniale, puis avec la gendarmerie, pour tenter de les démanteler. (1)

Après 1915 et, surtout, 1920, quelques bandes subsistent encore, mais elles ont de plus en plus de difficultés, n'opérant plus que dans une rayon limité autour des montagnes du Bemaraha et de l'Antsingy. C'est une autre forme de vol qui prend alors le relais.

Il s'agit de petits groupes, rarement plus de cinq ou six hommes, à peu près sans armes, évitant soigneusement les villages, qui organisent méthodiquement des expéditions, parfois extrêmement fructueuses, contre les troupeaux les plus mal gardés.

Ce sont, la plupart du temps des immigrants, employés comme métayers sur des concessions européennes. Ce statut leur assure une quasi-impunité, car la gendarmerie évite de froisser les susceptibilités des colons et les villageois volés n'osent pas s'en prendre au "Vazaha" que l'on suppose complice :

"Les métayers partent à trois, quatre, ou cinq, munis d'un laissez-passer de leur employeur européen; ils se promènent pendant un certain temps, puis disparaissent brusquement... des troupeaux aussi disparaissent par hasard au même moment et prennent la direction de la concession - refuge. Les malheureux propriétaires suivent bien les traces de leurs bêtes - les aperçoivent quelquefois - mais ne les récupèrent presque jamais. En effet, s'ils osent s'aventurer sur les concessions "européennes" tous les métayers, avec ensemble, les rouent de coups, pour avoir osé s'introduire sur une propriété privée. Et les pauvres gens doivent s'estimer heureux de n'avoir pas été livrés à l'européen; s'ils s'adressent aux patrouilles de garde indigène, et réussissent à se saisir d'un ou plusieurs voleurs, pris avec leurs boeufs - pendant la nuit, uée attaque en masse, à main armée, libère les voleurs et fait disparaître les boeufs pendant que le milicien prend honteusement la fuite." (2)

En définitive, les vols les plus fréquents, au cours de cette première période coloniale, sont le fait d'individus isolés, s'emparant, au hasard des circonstances, d'un petit nombre

(1) les réseaux d'information contrôlés par la chefferie permettront une répression méthodique et précise. Les Archives de l'époque foisonnent de rapports où figure la description détaillée (nom, âge, origine géographique, signalement) de tous les membres composant les bandes en activité.

(2) Rapport district Mahabo 1923. Archives Aix 2D 126 A.

de bêtes, avant de les revendre, à des intermédiaires marrons qui ne leur en donnent qu'un prix dérisoire. La victime réagit alors, presque toujours, en volant à son tour et en s'adressant aux mêmes intermédiaires qui sont, en fait, les seuls véritables bénéficiaires de l'opération.

Nobles et chefs ont tenté d'obtenir le monopole de ce rôle d'intermédiaires. En réalité, ils en ont été radicalement évincés.

Certains nobles, avant la reddition complète, de 1904, semblent avoir tenté de noyauter, puis de contrôler quelques bandes de voleurs, d'abord pour s'associer à leurs profits, ensuite pour disposer d'une force armée capable d'être utilisée dans la subversion anti-coloniale.

On ne connaît malheureusement de ces manoeuvres et de leurs résultats que ce qu'en rapportent les administrateurs coloniaux. Pour autant que l'on puisse en juger, l'institution du Protectorat Intérieur (1) semble avoir compromis ces efforts, sans doute par le contrôle très sévère qu'elle imposait aux chefs et aux notables; peut-être aussi parce qu'elle leur a laissé entrevoir d'autres possibilités de profit moins aléatoires.

En définitive, malgré l'absence totale de statistiques utilisables, on peut retenir :

1°) qu'il n'y a plus de grands troupeaux au sud de la Tsiribihina, après 1925-1930;

2°) que les grands troupeaux qui demeurent encore, au nord de la Tsiribihina et dans le Manambolo sont en forte régression, l'intensité de cette régression ne cessant d'ailleurs de s'accroître avec le temps.

(1) cf. la sous section 2 infra.

§ 2. Les conséquences, pour les lignages riches, de l'abolition de l'esclavage.

Dans beaucoup de régions de la côte ouest, parmi les groupes Sakalava, l'abolition ne changea tout d'abord pas grand chose aux rapports maîtres-esclaves.

R. Waast signale que, dans le nord-ouest, "privée de ses ressources antérieures, la chefferie les avait dans un premier temps remplacées en louant - fort cher - ses anciens esclaves aux fermiers européens; c'était la seule main d'oeuvre disponible; un pouvoir de négociation en résultait face à l'administration coloniale." (1)

Dans la région de Morondava, il ne put en aller de même. Depuis la colonisation Merina, le delta était une zone d'accueil pour esclaves et dépendants à la recherche de leur autonomie. La plupart des nobles de la Maharivo ayant choisi de migrer vers le nord au moment de la répression, beaucoup d'esclaves n'eurent qu'à demeurer sur place pour acquérir leur indépendance.

En tout état de cause, l'abondance des terres libres, avant 1920, permettait aux esclaves affranchis d'assurer la satisfaction de leurs besoins sans période transitoire. Ils n'eurent pas, comme en Merina, à devenir les métayers de leurs anciens maîtres.

Ce n'est qu'à la persistance des liens idéologiques inscrits dans les rapports cérémoniels que les nobles demeurés dans la région durent de conserver pendant quelque temps encore une certaine clientèle parmi leurs anciens dépendants.

§ 3. L'expropriation foncière des lignages riches.

A la fin de l'époque pré-coloniale (2), on avait vu apparaître une agriculture sédentaire et une riziculture irriguée au profit des groupes les plus riches, des nobles et de

(1) R. Waast. "Place et limites assignées aux opérations par la société paysanne" Terre Malgache Juille 1973. n°15 p. 102 note 5

(2) cf. chapitre 4 section 2.

la chefferie. Cette évolution s'accéléra au cours des années qui suivirent la conquête coloniale. En rémunérant des travailleurs immigrants avec des boeufs de leurs troupeaux, quelques clans aisés parvinrent à acquérir ou à consolider des droits fonciers importants sur les meilleures terres alors disponibles.

Dans le delta de la Morondava, notamment autour des villages d'Analava et d'Ankirijibe, on assiste alors à l'esquisse d'une concentration des meilleures terres entre les mains de la noblesse locale. Cette dernière est d'ailleurs la seule, à ce moment, parmi les Sakalava à s'intéresser au problème foncier et à procéder à une mise en valeur méthodique. Les nobles Sakalava sont les premiers, avant le boom agricole, à avoir utilisé la rente foncière potentielle dont bénéficiaient les autochtones.

Après 1920, les vagues d'accaparement de terre au profit de la colonisation étrangère vont surtout spolier ces lignages nobles, la convoitise des colons s'exerçant évidemment d'abord sur les terres déjà mises en valeur et de meilleure qualité que les autres.

Les groupes roturiers qui avaient dû se contenter de terres de second ordre ne furent pas autant importunés et purent, dans l'ensemble, conserver l'essentiel de leur patrimoine foncier.

On est frappé de voir la faible combativité manifestée par les Sakalava spoliés. Cela s'explique sans doute par le fait que, à une centaine de kilomètres au nord, dans la région de Belo/Tsiribihina, la noblesse plus regroupée et davantage associée à la gestion des affaires (1), put et sut défendre beaucoup plus efficacement son patrimoine. La plupart de ceux qui furent victimes d'expropriations dans la région de Morondava, avaient des parents plus favorisés dans la région de Belo et préférèrent migrer à courte distance pour les rejoindre plutôt que de s'engager dans des procédures juridiques perdues d'avance.

(1) dans la région de Morondava, très peu de notables Sakalava figurent parmi les détenteurs de fonction administrative attribuées dans le cadre du Protectorat Intérieur.

Sous Section 2. Les stratégies de défense des groupes nobles.

R. Waast expose très clairement le problème posé et les solutions trouvées par la noblesse dans le nord-ouest :

"La question de ses ressources s'est posée sans cesse à la noblesse. Les subsides lui étaient nécessaires; d'abord pour conserver - au moins partiellement - son rôle de clôture de la société lignagère : pour financer les rites dynastiques, et pour maintenir un trésor supra-lignager, faisant l'appoint dans les obligations roturières à cérémonies; ensuite pour mener à bien ses intrigues, visant le pouvoir, dont telles étaient le nerf. Les ressources tirées de l'esclavage productif, et de redevances prélevées sur le commerce extérieur, supprimées par la colonisation, furent remplacées par les bénéfices d'une location des anciens esclaves ou de leur réduction au métayage, puis - lorsque ces hommes eurent suffisamment accumulé pour s'émanciper et pour se grouper en lignages - par un revenu tiré du travail des migrants, ou d'"esclaves" restés les derniers "fidèles". Cette dernière reconversion, dans l'entre-deux-guerres, implique le développement des plantations, expropriations, et levées de corvée par les nobles, usant de leur pouvoir à ces fins." (1)

Dans la région de Morondava, nous l'avons vu, le problème ne pouvait se poser dans les mêmes termes. Les nobles se trouvèrent assez isolés, dès que la victoire française devint définitive. Seuls se maintirent dans leur sillage les groupes qui étaient les moins lésés par les contradictions internes de la société Sakalava. Les armes idéologiques de la noblesse demeuraient cependant puissantes. On assista, au cours des premières années du XIX^e siècle à un puissant regain de l'activité cérémonielle qui contribua d'ailleurs à aggraver la destruction des troupes nobles, mais qui valut sans doute à ces derniers de conserver un peu plus longtemps une partie de leur clientèle.

Pourtant la contre-offensive dans anciennes classes privilégiées fut principalement dirigée dans d'autres directions, parfois contradictoires entre elles.

D'une part, la noblesse tenta de prendre la tête de la subversion anti-coloniale, en vue de rallier à elle tous les Sa-

(1) R. Waast "Place et limites..." op. cit. p. 103 note 2.

kalava désireux de restaurer l'ancien ordre des choses, ou, mieux, tous les Sakalava souhaitant chasser le colonisateur.

D'autre part, en s'appuyant sur l'Administration, la noblesse tenta de créer à son profit un nouveau type de rapport lui permettant d'obtenir, aux dépens de la masse Sakalava, de nouvelles possibilités d'extorsion.

§ 1. Le sabotage du Protectorat Intérieur et la subversion anti-coloniale.

Le système du Protectorat intérieur (cf. chapitre 5), sur lequel l'Administration avait pourtant fondé de grands espoirs, fonctionna d'emblée d'une manière désastreuse. Les rapports administratifs de l'époque sont unanimes à décrire l'incapacité et la concussion des "fonctionnaires indigènes", mais aussi l'action subversive "anti-française" que mènent les plus influents d'entre eux.

L'accusation d'incapacité masquait, en fait, le cheminement très particulier des injonctions transmises par les anciens chefs :

"Les injonctions de "l'autorité supérieure" allaient être transmises, mais filtrées, adaptées; de sorte qu'elles ne menacent plus la conservation de la société Sakalava, ou même qu'elles servent, et renforcent les positions de sa classe dirigeante - désormais institutionnelle." (1)

Par ailleurs, les chefs tentaient le plus souvent de protéger leurs sujets contre les agissements de l'autorité coloniale :

"Le chef remplit les devoirs de sa charge comme s'il avait à protéger ses congénères contre l'Administration; il les excuse lorsqu'ils ne répondent pas aux convocations et les aide à dissimuler leurs enfants et leurs bœufs aux recensements; il a une complaisance trop grande pour ceux qui craignent de figurer sur les tableaux de recensement militaire et presque toujours il héberge avec une égale impartialité gens honnêtes, voleurs, vagabonds, prisonniers en fuite." (2)

(1) R. Waast "Développement des sociétés occidentales malgaches au XX^e siècle" O.R.S.T.O.M. Paris 1974 p. 29

(2) Archives Aix 2D 174.

Ainsi, dans leur rôle de relais, les chefs Sakalava ne cessèrent jamais de jouer double jeu, acceptant mollement de faire exécuter les injonctions les moins contraignantes, sabotant les autres en sous-main. D'où la réputation d'incurable incapacité qu'ils acquirent auprès des administrateurs européens les moins lucides.

La concussion est aussi constamment signalée.

On cite le cas d'un ancien "gouverneur indigène" de Miandrivazo, et d'un gouverneur-adjoint de Tsiandro qui réussirent chacun à accumuler un troupeau d'au moins trois mille têtes en quelques années de fonctions (1). Le chef de province, qui rapporte ces faits, ajoute :

"Ce n'est certainement pas avec leur modeste solde qu'ils ont fait fortune."

Il ne s'agissait d'ailleurs nullement de faits isolés :

"Les chefs de canton indigènes ne considèrent leurs fonctions que comme un moyen de s'enrichir; tous leurs efforts tendent à rendre leur situation aussi lucrative que possible." (1)

En fait, à part quelques exemples de malhonnêtetés authentiques (2), les chefs se crurent tout simplement autorisés à percevoir les prestations auxquelles ils avaient droit dans le système traditionnel, ce qui leur paraissait d'autant plus légitime que leur pouvoir venait d'être officiellement reconnu par l'Administration française. La plupart du temps, les sujets, fidèles à leurs anciennes habitudes, venaient d'eux-mêmes apporter leur tribut.

Mais les accusations les plus graves étaient celles qui portaient sur le "mauvais esprit" des fonctionnaires autochtones. Ceux-ci, en effet, tentèrent systématiquement d'utiliser

(1) Rapport politique province Morondava 1920. Archives Aix 2D 174.

(2) Dans le nord du Menabe, beaucoup de chefs de village ne sont en réalité que des voleurs de boeufs, ou complices de voleurs". Rapport politique et administratif Morondava 1923 (Aix 2D 174).

l'appareil idéologique pré-colonial, en vue de retourner la situation politique en leur faveur.

Deux exemples montreront la nature de cette stratégie.

. Le chef de canton Hazia, ayant appris, de par ses fonctions, que le général Galliéni allait venir en inspection accompli devant une grande foule de Sakalava assemblés, une "prophétie" que rendaient vraisemblables ses talents bien connus de Moasy.

"Si le grand chef Vazaha vient de l'est, il y aura ici beaucoup de sang, tous les Sakalava seront tués, comme ont été tués Toera et ses gens à Ambiky"

Quelques jours après, lorsque la venue du général fut officiellement annoncée,

"une émotion intense se produisit dans le pays Sakalava; tous les anciens guerriers s'armèrent pour se défendre contre une attaque possible des français et la population s'abstint de se rendre au-devant du Général, lors de son passage, comme elle aurait dû le faire." (1)

. A plusieurs reprises, en 1909, 1911, 1912 et 1914, de véritables épidémies d'"épilésie" se propagèrent dans tout le Menabe. Les rapports administratifs de l'époque parlent de "bilo maso" (2), c'est-à-dire de phénomènes de possession au cours desquels les "malades" étaient amenés à prononcer des paroles peu intelligibles, que des spécialistes se chargeaient d'interpréter. Il s'agissait tantôt de prophéties annonçant comme imminent "un changement dans les temps actuels", c'est-à-dire, en clair, le départ des français; tantôt de véritables injonctions, aboutissant au sabotage des actions entreprises par l'Administration et même à l'organisation d'actes de rébellion ouverte. Ces épidémies furent particulièrement fortes dans les zones où les exigences de l'armée coloniale avaient été les plus lourdes.(3)

(1) Archives Aix. Affaires politiques. Dossier "Hazia" n°10

(2) à notre connaissance, l'expression "bilo maso" n'existe pas; par contre le "bilo moasy" (en malgache les prononciations sont presque identiques) est une cérémonie, annoncée à l'avance, et au cours de laquelle, un moasy organise la possession de plusieurs clients qui cherchent à guérir d'une maladie

(3) notamment dans le poste de Tsiandro où, sur une population

L'"agitation fétichiste" cessa brutalement après l'exécution, "pour l'exemple", d'un sorcier convaincu d'avoir organisé l'une de ces séances de bilo.

Devant cette situation, l'Administration française changea progressivement d'attitude. A partir de 1909, elle commença à réduire systématiquement le pouvoir des fonctionnaires autochtones et à les subordonner plus étroitement soit à des fonctionnaires français, soit à des Malgaches non Sakalava, des Merina le plus souvent.

Après 1910, et, surtout, 1915, les poursuites judiciaires se multiplient contre les agents "indélicats". On va même jusqu'à susciter des pétitions de la population pour éliminer des chefs trop peu francophiles.

La chefferie choisit alors souvent de rentrer dans l'ombre, poussant en avant des hommes sans envergure, contraints de se compromettre avec la puissance coloniale, pendant qu'eux-mêmes conservaient la réalité du pouvoir local.

"L'institution de chefs administratifs locaux a été soigneusement vidée de sa substance, et il ne reste pour le moment qu'une enveloppe vide. Et ce qui est plus grave, les "chefs moraux" des collectivités indigènes ayant saisi tout l'intérêt pour eux de cette supercherie sont bien décidés à employer toute leur cautelepatience, et elle est grande, à ce que rien ne soit changé à cet état de chose, si avantageux pour eux : n'étant pas connus, ils peuvent agir en toute liberté, à condition d'être prudents : un ordre ne leur convient-il pas? - les chefs et notables "de paille" les leur transmettent évidemment pour que la population en soit instruite et invitée à obéir. Ils font la sourde oreille, la réaction de l'autorité ne se fait pas attendre : chefs, notables et parfois contribuables sont secoués : que leur importe, ils ne sont pas atteints directement. Un ordre ou une directive par contre leur convient-elle? - Avisés - ils mettent la collectivité en demeure d'obéir : aux yeux de l'Administration, le mérite en revient aux Chefs et aux notables "officiels" - mais cela n'a pas d'importance - tout le monde sait bien qui a été obéi - et si par malheur des félicitations sont adressées aux "chefs et notables" une douce gaîté - peu faite pour asseoir l'autorité du représentant du fanjakana (1) - anime toute la population "qui sait" -" (2).

totale de 4.900 habitants, on avait recruté 2.500 porteurs contraints d'amener de lourdes charges jusqu'à Antsirabé, à douze ou treize journées de marche

(1) Fanjakana = administration au sens large

(2) Rapport annuel Mahabo 1943. Aix 2D 126 A.

Parallèlement, les Conseils des Notables, sur lesquels l'Administration comptait pour connaître les réactions et les doléances de la population, sombrèrent rapidement dans la nullité :

"Le Conseil des Notables est le témoin, le plus souvent muet, mais toujours admiratif, des mesures prises par l'Administration" (1)... "Les délégués du Conseil des Notables n'ont aucune initiative et sont manifestement dépassés par leur tâche" (2)... "Aucun notable n'est jamais venu m'entretenir de quoique ce soit" (3).

En fait, avec le temps, la chefferie traditionnelle prit conscience que la voie de la subversion anti-coloniale était sans issue pour elle, notamment en raison des stratégies alors adoptées par les clans roturiers (cf. infra) pour acquérir leur autonomie sociale et économique.

Malgré quelques brefs regains anti-colonialistes (4), nobles, chefs et notables traditionnels tentèrent de plus en plus souvent, après le boom agricole, d'utiliser l'Administration contre la population.

§ 2. La chefferie s'appuyant sur l'Administration contre la masse Sakalava.

Dans la région de Morondava, la chefferie n'eut guère le loisir de tenter cette expérience puisqu'elle choisit de migrer massivement vers le nord avant que ne démarre véritablement cette nouvelle phase de ses rapports avec l'Administration.

Par contre, dans la région de Belo/Tsiribihina et, dans le nord ouest, la chefferie sut utiliser ses rapports étroits avec le pouvoir colonial pour asseoir sa situation foncière, souvent aux dépens des Sakalava roturiers.

(1) Rapport politique Morondava 1928. Aix 2D 174

(2) Rapport Annuel Mahabo 1932. Aix 2D 126

(3) Rapport Annuel Mahabo 1941. Aix 2D 126

(4) avant les événements de 1947, il semble que la propagande nationaliste ait eu pour pivot, dans le Menabe, le prince Kamamy et les plus hauts dignitaires de la Cour Sakalava.

"Le prince Kamamy, nommé par la France Gouverneur à titre politique, profitait des appuis que, dans la logique de leur politique de gouvernement indirect, les colonisateurs étaient plus ou moins contraints de lui fournir : à la Compagnie Lyonnaise de Madagascar, qui faisait opposition hypothécaire à une demande d'immatriculation qu'il avait faite, il fut répondu : "étant donné l'origine de Kamamy, et par mesure politique, il est possible d'envisager l'application en sa faveur des dispositions de l'article 60 de l'arrêté du 12 août 1927, soit l'octroi d'une superficie de 115 hectares pour lui et ses enfants."

"A raison d'une immatriculation par an environ, Kamamy et sa famille possédaient ainsi en 1940, 679 hectares... Les autres chefs étaient moins puissants sous la colonisation que sous Toera, et se partageaient à la même date 125 hectares. Cependant, s'ils étaient moins puissants, ils étaient devenus, par le fait de l'Administration, des notables, ce qui ouvre tout de même les portes des bureaux." (1)

B. Schlemmer donne un autre exemple de cette stratégie : le chef traditionnel du village de Mananjaka, Tsitavazikely, fut nommé, par l'Administration, chef de village, chef de quartier, puis délégué cantonal. "Avec l'Indépendance, il sera élu conseiller rural. En tant que tel, il joue sur les deux tableaux : il est ampanito (2) et il est le représentant du Fanjakana. Ce dernier, peu après l'indépendance, attribua au Fokon'olona de Mananjaka toute la partie (du terroir) située à l'est de l'ancien bras de la Tsiribihina. En tant que conseiller, c'était Tsitavazikely qui était chargé de la répartition de ce terrain. En tant qu'ampanito, il estime que tous ses (sujets) avaient été pourvus et ne distribua - se réservant une large part - qu'à son lignage." (3)

Dans le nord-ouest :

"les gouverneurs cherchèrent à s'assurer des positions économiques durables : ils se firent établir des plantations, et firent main basse sur les terrains les plus favorables aux cultures vivrières. Nombreux furent les Sakalava, même, expulsés de pâturages traditionnels par pure intimidation. Et les réquisitions de main d'oeuvre exigées par l'administration furent souvent doublées, le surplus assurant l'établissement de "plantations-pilote", au profit des gouverneurs eux-mêmes ou de leurs plus sûrs affidés." (4)

*

*

*

(1) B. Schlemmer "Structures sociales..." op. cit. pp. 107-108

(2) c'est-à-dire chef traditionnel

(3) B. Schlemmer op. cit. p. 122

(4) R. Waast "Développement..." op. cit. p. 60

En définitive, les stratégies défensives utilisées par l'aristocratie pré-coloniale n'ont pas suffi à défendre sa position.

La fiction d'une aristocratie Sakalava protégeant le peuple Sakalava contre les exactions de l'Administration coloniale ou malgache, ne peut plus avoir cours.

"Il est devenu clair que le modèle de l'aristocratie unifiant le peuple face au colonisateur s'efface devant la pratique d'une noblesse médiatisant les rapports avec le pouvoir." (1)

Il devient de plus en plus évident que "la nécessité de la noblesse décline aux yeux des roturiers" (2), au moment même où l'Administration ne manifeste plus que du dédain pour les héritiers d'un passé devenu anachronique.

"Le dernier Fitampoha (3) fut une tentative, pour les héritiers de P. Kamamy, de se faire légitimer - non pour avoir directement le Pouvoir que ce rôle conférait, en se faisant reconnaître par la population -, mais pour l'avoir indirectement, en se faisant reconnaître par l'administration, dont ils attendaient alors l'appui. La pré-éminence d'une reconnaissance par le fanjakana fut marquée par l'invitation faite aux vazaha, à se baigner dans la Tsiribihina, profanation encore jamais vue. Mais l'administration désormais refuse d'entrer dans ce jeu. Elle l'a bien fait comprendre à l'occasion de l'enterrement de la mère d'un ministre originaire du Menabé : tous les chefs sakalava - mais ce sont aussi les notables - y furent conviés, et n'y furent pas nourris; et l'organisation de la cérémonie fut entièrement confiée aux Indiens! La hiérarchie sakalava n'est plus reconnue, seul compte le Fanjakana (avec l'appui financier des Indiens)." (4)

Dans la région de Morondava, la situation est encore plus défavorable à l'ancienne aristocratie, dans la mesure où celle-ci a presque totalement déserté le pays.

Les nobles de cette région, nous l'avons vu, avaient subi plusieurs fois au cours de l'histoire, de fortes incitations à changer de résidence.

(1) R. Waast "Développement..." op. cit. p. 56

(2) R. Waast "Développement..." op. cit. p. 53

(3) Fitampoka : cérémonie au cours de laquelle les reliques des anciens rois Sakalava sont baignés dans la Tsiribihina, réaffirmant ainsi avec solennité le pouvoir du souverain en titre.

(4) B. Schlemmer op. cit. p. 131.

La conquête Merina, d'abord, les avait massivement rejetés au nord de la Tsiribihina et, moins nombreux, au sud de la Maharivo. La plupart de ceux qui étaient restés furent chassés au moment de la répression coloniale de 1898-1900. Bien peu revinrent lorsque les choses rentrèrent dans l'ordre, seulement - nous l'avons vu (chapitre 6, Section 1, Sous Section 2) - ceux qui pouvaient bénéficier d'une rente foncière consistante. L'expropriation dont ils furent l'objet entre 1920 et 1930 chassa les derniers d'entre eux.

Nous avons procédé, en 1970, à l'inventaire à peu près exhaustif des groupes lignagers de la région (cf. en Annexes). Nous n'avons alors retrouvé qu'une dizaine de lignages nobles authentiques :

. Dans le delta un lignage Misara et un Maroseraña à Ambinda, un Andrevola à Ambinda et des Zafimañely à Analalaiva et Antsakamirohaka; en tout une trentaine de ménages, socialement très isolés si l'on excepte les Zafimañely d'Analalaiva;

. Dans la Maharivo, on trouve plusieurs groupes nobles assez fortement implantés dans le triangle Tanandava-Lavaravy - Betoboro (1). Dans ce dernier village, où demeure encore un Zombe (2) Misara, les derniers représentants de ce clan sont partis il y a moins de dix ans.

Ailleurs, dans la vallée, on retrouve d'autres lignages "nobles", à Befasy (2) Beleo (1). Mais la réalité de leur noblesse est tout-à-fait douteuse.

En tout état de cause, ces lignages nobles ne sont plus propriétaires de grands troupeaux, à l'exception peut-être des Zafimañely d'Analalaiva dont les boeufs sont gardés par des parents, loin dans le nord.

*

*

*

(1) un lignage Maroseraña, un Zafimañely, trois Andrevola

(2) case où sont conservés le mobilier sacré et les reliques du souverain.

Ainsi, à partir de 1930 on ne trouve plus, dans la région de Morondava, que des groupes roturiers et plus précisément, nous allons le voir, des groupes de bas et très bas statut. Pour autant qu'on puisse en juger, il semble que les liganges roturiers les plus riches en boeufs aient migré vers le nord dans les premières années suivant la conquête.

Il reste dans la région de Morondava trois catégories principales de Sakalava :

- des groupes de très bas statut traditionnel, anciens dépendants ou roturiers pauvres;
- des groupes marginaux par rapport à la société Sakalava, mais désireux pour diverses raisons de s'y intégrer;
- des lignages à statut moyen ou élevé, qui sont restés sur place en vue de profiter de la rente foncière.

a) les groupes de très bas statut sont majoritaires dans le delta, nombreux mais minoritaires dans la Maharivo. Ils ne sont pas toujours faciles à repérer, car, dans beaucoup de cas, ils portent des noms de clans prestigieux, ceux de leurs anciens maîtres. On ne voit apparaître la supercherie qu'en établissant les généalogies et en recueillant les traditions de clans. Un certain nombre aussi portent des noms de clan fantaisistes, tels les Bekisoa ("beaucoup de cochons") de Tanandava, les Mitsangana ("ceux qui se promènent") d'Antseranam-Bondrao, les Ravimbomanga ("feuilles de patates") d'Ankilimalinika, les Saonjoandrano (sorte de tubercule aquatique) d'Analaiva...

Les généalogies que l'on tente d'établir s'arrêtent net; on ne trouve pas ailleurs d'autres lignages portant le même nom; les marques d'oreille de boeufs correspondent en fait à celles d'autres clans... La plupart du temps, le fondateur de ces clans est tout simplement, l'actuel Mpitoka, qui s'est lui-même attribué cette fonction, le jour où, aux débuts de la colonisation, il a réussi à se procurer un petit troupeau lui permettant de regrouper autour de lui ses plus proches parents.

b) les groupes "marginaux" ont des origines très diverses. On trouve parmi eux des immigrants qui, pour accéder à la terre, se sont insérés dans des communautés villageoises Sakalava. Ils

ont pratiqué, selon les coutumes Sakalava, "Sorony anake" pour les enfants qui leur sont nés; ils ont accumulé suffisamment de boeufs pour retenir ceux-ci auprès d'eux et ils se sont ainsi peu à peu retrouvés dans la situation de Mpitoka d'un nouveau lignage. On a parfois donné au nouveau lignage un nom forgé de toutes pièces, souvent à partir d'un surnom; quelques fois tout simplement, on a retenu le nom de l'ethnie du nouveau Sakalava: on trouve ainsi un lignage "Mahafaly" à Marovoay, des lignages "Tsimikety" à Ambinda, Belobaka, Ankirijibe, Antalitoka.

Parmi ces Sakalava marginaux, on rencontre aussi, de plus en plus nombreux - semble-t-il - des groupes de pêcheurs Vezo renonçant à leur ancien mode de vie pour devenir cultivateurs. Ils s'éloignent peu de la mer, mais leur comportement ne les distingue nullement des Sakalava Masikoro qu'ils sont devenus.

Entre autres, nous avons relevé parmi ces anciens clans Vezo, des Hohimalaïny à Benasy et Ankilimalinika, des Tsimanavadraza à Tsimahavao (Be et Kely), à Antsakoameloka, à Antsakamirohaka, à Antseranambondro... des Barantany à Mangily, Tsimahavao be...

c) les rentiers fonciers.

Le premier mouvement de concentration foncière entre les anciens aristocrates Sakalava fut, nous l'avons vu, brutalement interrompu par les accaparements coloniaux. Un deuxième mouvement se dessina pourtant, mais ne portant plus, cette fois, que sur les terres de deuxième zone dédaignées, par la colonisation. Il eut pour résultat de fixer dans la région les clans qui pouvaient bénéficier des règles foncières traditionnelles ou ceux qui eurent l'audace de recourir à la procédure de l'immatriculation. Quelques groupes de statut relativement élevés demeurèrent ainsi dans la région, notamment lorsqu'ils étaient propriétaires de rizières immatriculées, alors que la plupart des gens de statut identique avaient préféré migrer vers le nord. Cela semble être le cas, notamment des Zafimañely d'Analaiwa et de plusieurs lignages d'Ankirijibe qui surent conserver la propriété d'excellents champs de pois du Cap autour de l'actuel terrain d'aviation de Morondava.

SECTION 2. L'AUTONOMIE SOCIALE DES LIGNAGES NON NOBLES ET LA

CRISE DE L'INSTITUTION LIGNAGERE.

Les groupes non-nobles de la région de Morondava se retrouvèrent donc, dès 1920, mais, surtout, après 1930, séparés de la noblesse. La complexité des liens idéologiques les unissant aux anciennes classes dominantes leur fit souvent percevoir cette situation comme un abandon moral aux conséquences angoissantes. Plusieurs groupes roturiers préférèrent d'ailleurs partir eux-aussi vers le nord.

Pour la plupart, cependant, l'occasion était belle de s'affranchir d'une tutelle d'autant plus durement ressentie, depuis la fin des "temps Sakalava", que les fonctions politico-économiques de la noblesse s'étaient peu à peu vidées de tout contenu. Les schémas idéologiques dominants restant toujours en place, cet affranchissement passait nécessairement par l'acquisition d'un troupeau de boeufs permettant de pallier l'absence des nobles.

Sous Section 1. Le procès d'accumulation en boeufs dans les lignages non nobles.

Deux voies s'offraient aux Sakalava désireux d'acquérir des boeufs :

- une voie "légale" consistant à obtenir de l'argent par la recherche d'emplois salariés ou grâce à l'agriculture commerciale;
- une voie clandestine : le vol.

. Agriculture marchande et accumulation en boeufs.

Pour de multiples raisons la transformation de produits agricoles en boeufs ne put se faire dans de bonnes conditions. Cela tenait principalement :

- à la faiblesse du surplus agricole réalisable par des Sakalava;
- à la multiplicité des prélèvements opérés sur ce surplus;
- à l'aspect généralement très désavantageux du taux d'échange des produits agricoles contre les boeufs.

Nous avons décrit, au chapitre 7, certaines des causes qui bloquèrent le développement de la production marchande, en général.

Au niveau villageois, les causes supplémentaires de blocage étaient extrêmement sérieuses, tenant d'abord à la nature faiblement productive des terres laissées aux Sakalava, ensuite à de graves problèmes qui se posèrent alors au niveau des rapports de production (nous y reviendrons au chapitre 9). La désagrégation des groupes fondés sur la parenté, et la lenteur de l'émergence de groupes fondés sur la résidence (1) provoquèrent un important problème de main d'oeuvre au niveau des unités de production villageoises, de sorte que même les groupes relativement bien pourvus en terre eurent en fait de grosses difficultés à les mettre intégralement en valeur.

Ce surplus agricole, déjà faible au départ, était encore l'objet d'une série de lourds prélèvements, au moment de son introduction dans les circuits de commercialisation (cf. chapitres 5 et 6); puis, enfin transformé en monnaie, il subissait encore les amputations provoquées par l'impôt et par certaines habitudes de consommation qui poussent les Sakalava à dilapider en alcool et petits achats divers une partie de l'argent acquis.

Ce qui restait alors pouvait seulement être échangé contre des boeufs, mais la rareté du nombre de bêtes mises sur le marché face à une demande très forte, émanant aussi des maquignons et des agents des Sociétés de conserve de viande, maintint en permanence des cours très élevés.

(1) cf. section 3 de ce chapitre.

On comprend dès lors que cette voie de l'accumulation ne pouvait guère aboutir à d'importants résultats. Il n'était guère possible, sauf circonstances tout-à-fait exceptionnelles, de compter sur les revenus de l'agriculture marchande pour modifier de façon significative la taille d'un troupeau.

Ces cas exceptionnels concernent surtout les Makoa et les tous premiers esclaves affranchis ou fugitifs qui surent produire du riz à l'époque où cette denrée était encore très rare et payée fort cher. Or, à cette même époque, les boeufs saisis par l'armée coloniale furent souvent vendus aux enchères. La plupart des gens étant alors totalement démunis de monnaie, les quelques riziculteurs qui avaient vendu leur production à bon prix, purent ainsi acquérir d'importants troupeaux. L'occasion ne reparut plus, par la suite.

Les vols de boeufs offraient de bien plus vastes perspectives malgré les dangers et les difficultés du procédé.

Les dangers étaient réels puisqu'un voleur pris sur le fait était très couramment assommé ou sagayé. S'il parvenait jusqu'à la "justice du Vazaha" les condamnations étaient très lourdes, souvent plus de dix ans, parfois la mort si le vol avait été accompagné d'homicide.

Le vol réussi, il fallait écouler le butin car il ne pouvait être question d'inclure un boeuf volé dans son troupeau, le propriétaire pouvant à tout moment reconnaître son bien, et les intermédiaires, prenant prétexte des risques encourus, n'achetaient les bêtes volées qu'à un prix dérisoire.

Pour déboucher par ce moyen sur une accumulation substantielle, il fallait donc être un voleur émérite ou, alors, plus sûrement, participer, à un niveau quelconque, au trafic lié à la commercialisation des boeufs volés. La chose n'était pas aisée car les Merina détenaient la plupart des postes clés dans ces réseaux. Depuis la seconde guerre mondiale ils tendent à se faire relayer, au niveau le plus dangereux, celui du contact direct avec les voleurs, par des migrants Antandroy, ne conservant pour eux que les ultimes relais généralement beaucoup plus sûrs.

Nous verrons (chapitre 10 Section 1) que quelques Sakalava parvinrent à tirer leur épingle du jeu malgré ces circonstances difficiles. Le fait devait cependant rester tout-à-fait exceptionnel.

*
* *

L'absence de véritables processus d'accumulation en boeufs s'ajoutant à la disparition des grands troupeaux nobles d'antan, va poser un redoutable problème à la société Sakalava dont toutes les règles cérémonielles, bases de la vie sociale, reposaient justement sur l'existence de tels troupeaux. Il ne sera plus possible, désormais, de respecter les règles du jeu dans les rapports cérémoniels.

Sous Section 2. La crise des rapports cérémoniels.

Dans la région de Morondava, trois types de solutions, d'importance très inégale, furent adoptées pour résoudre ce très délicat problème :

1) Quelques groupes, déjà marginaux dans la société Sakalava pré-coloniale, ont tenté de se placer hors système, notamment en recourant le moins possible aux règles d'affiliation lignagère fondées sur des "soro" consommant trop de boeufs. Nous ne citons que pour mémoire cette "solution" dont nous n'avons rencontré qu'un exemple vraiment net dans un ligange Mikoa de la Maharivo. Ce lignage a institutionnalisé une sorte de libération sexuelle de ses femmes et des jeunes filles qui sont fortement incitées à multiplier les relations sexuelles en dehors de tout lien d'alliance de type matrimonial. En l'absence de père socialement déterminé, le lignage conserve tous les enfants nés de ces unions très temporaires. Il parvient ainsi à assurer aisément sa reproduction physique, par voie matrilineaire (1), sans avoir à fournir des prestations en boeufs qui seraient au-dessus de ses moyens.

(1) le lignage s'étant placé hors des réseaux d'échange de femmes, les hommes du groupe trouvent difficilement à se marier.

Ce système n'est pas sans inconvénient : malgré l'extrême permissivité de la morale sexuelle Sakalava, les mœurs de ce ligange sont l'objet de jugements lourdement péjoratifs de la part des autres habitants du village.

2) De très nombreuses tentatives ont été faites pour élargir, au niveau horizontal, entre gens de statut équivalent, les alliances entre groupes et individus. Il s'agit de la solution la plus conservatrice, visant à constituer un grand troupeau, à partir de plusieurs petits, afin de respecter d'aussi près que possible les règles imposées par la tradition.

Cette solution a été souvent pratiquée par des lignages de rang relativement élevé. Dans la Maharivo, vers 1920-1930 et un peu moins ensuite, on a assisté semble-t-il à une intense réactivation des anciennes alliances Mpiziva (1) et à de multiples tentatives d'établissement d'alliances nouvelles, par le biais, notamment, du fatidra.

Les Mpitoka jouèrent alors un rôle considérable pour tenter de sauver ce qui dans les règles cérémonielles pouvait encore l'être. Ils défendaient, par la même occasion, l'essentiel de leur fonction sociale.

Ces tentatives ont permis de retarder les échéances, sans pouvoir les éluder cependant. C'est ainsi que, dans la Maharivo, la dégradation des règles cérémonielles est nettement moins avancée qu'ailleurs, de même que les phénomènes d'éclatement des lignages qui, nous allons, le voir, sont liés à cette dégradation.

3) Les lignages les plus démunis en bœufs, et tous ceux qui n'ont pu développer leurs alliances horizontales, ont dû se résigner à modifier les règles cérémonielles traditionnels devenues inapplicables. La plupart des groupes Sakalava du delta se sont très tôt rangés à cette solution, qui tend d'ailleurs à se généraliser, même dans la Maharivo, depuis 1950.

(1) ce phénomène apparaît au niveau de l'habitat : de nombreux groupes qui s'étaient perdus de vue depuis des décennies re-
viennent, à cette époque, habiter le même village ou des vil-
lages très proches.

L'évolution sur ce plan est double :

- les prestations cérémonielles tendent à diminuer et à s'uniformiser;
- les nobles sont progressivement "évacués" de tous leurs privilèges cérémoniels et idéologiques.

. L'uniformisation et la diminution des prestations cérémonielles.

Il a toujours existé, dans la société Sakalava, des procédures de purification visant à obtenir l'indulgence des ancêtres après la transgression d'un interdit ou après une faute commise dans l'accomplissement de rites. Dans quelques cas, par exemple après un inceste, un cérémonial précis était prévu par la coutume. Dans la plupart des autres cas, les attitudes à observer étaient définies, en fonction des circonstances, par les Moasy, ou les Mpisikily ou les Mpitoka, ou tous ces personnages délibérant ensemble.

C'est à peu près ce qui se produisit, semble-t-il, lorsqu'il fallut organiser des cérémonies sans que l'on puisse présenter au sacrifice les bêtes dotées des caractéristiques requises. On s'en tira - et on s'en tire encore - en prononçant, lors des invocations, un certain nombre de paroles d'excuses destinées à susciter l'indulgence des ancêtres. Peut-être aussi - mais cela n'est pas prouvé - cherche-t-on une compensation dans la fourniture d'alcools en quantités plus importantes qu'autrefois.

Pour l'ensemble des cérémonies dont nous avons été le témoin, le "tarif" des prestations fut toujours le même : un boeuf de couleur de robe quelconque. L'ostentation n'a plus de place dans cette ambiance de rareté, ou, en tous cas, elle ne prend plus la forme d'hécatombes dont les groupes locaux n'ont plus les moyens.(1)

(1) S. Chazan nous a signalé des formes d'ostentation portant sur la quantité et la qualité de l'alcool fourni.

A cause de ces manquements répétés aux règles traditionnelles, certains groupes Sakalava semblent conduits à une sorte de sentiment de culpabilité diffuse. Presque tous les séjours de quelque durée que nous avons pu effectuer dans un village Sakalava ont été marqués par au moins une cérémonie de purification sans motif précis. Tout commençait généralement par le rêve d'un villageois, laissant apparaître un ensemble de signes permettant de conclure à l'existence d'une menace diffuse et imminente pesant sur l'ensemble de la communauté. Des rites de purification s'imposent alors, dont le cérémonial sera fonction de la nature du rêve et des injonctions ainsi transmises par les puissances de l'au-delà. (1)

• L'effacement du rôle cérémoniel des nobles.

Les nobles, absents, ne peuvent évidemment plus assurer leurs fonctions de contrôle social : on ne peut faire appel à leurs troupes pour que les cérémonies soient réalisées selon les règles qui satisfont les forces de l'au-delà.

Mais cette démission de la noblesse paraît s'étendre aux esprits royaux. Tout se passe comme si ces derniers étaient partis en même temps que les nobles vivants.

Le tromba, par exemple, s'est démocratisé. Au cours des séances de possession auxquelles nous avons pu assister, ou dont nous avons eu des descriptions précises, aucun ancêtre royal ne s'est manifesté. Plusieurs esprits demeurèrent dans l'anonymat, l'un se présenta comme un ancêtre indien. Il y eut aussi plusieurs esprits liés à la nature, notamment des esprits aquatiques. (2)

(1) par exemple, à Belco, en octobre 1970, l'esprit apparut en songe, a demandé que l'ensemble des villageois plantent un aloès, un roseau et une tubercule de tavolo au centre du village et que diverses invocations soient effectuées.

(2) G. Roy a recueilli des indications analogues, un peu plus au nord, à propos du "Tromba des eaux" (1964).
"En principe, c'est le roi seul qui peut se montrer comme tromba, mais maintenant, il y a beaucoup de genres de Tromba. Il y a eu un cas d'une fillette écrasée par une voiture. En allant à son tombeau une femme est entrée en transes et à reproduit l'image de l'accident, parlant comme parlait la peti-

Les tombes royales, les Zombe, les reliques royales ou princières, permettaient autrefois des intercessions particulièrement efficaces. Ces rites secondaires paraissent complètement tombés en désuétude dans la région de Morondava. Le Zombe de Beto-boro, par exemple, existe toujours, entretenu et surveillé par un gardien professionnel, mais la population des environs ne lui porte strictement aucun intérêt.

Par contre, des cultes de substitution ont fait leur apparition. Plusieurs tombes de Moasy célèbres, morts depuis peu, dans les environs de Mahabo, attirent des fidèles venus de plusieurs dizaines de kilomètres. L'une permet de préserver les cultures des sauterelles, l'autre protège contre les exactions de l'Administration....

Sous Section 3. La crise du pouvoir des Mpitoka et l'éclatement des groupes lignagers.

L'échec des tentatives Sakalava pour la constitution d'une accumulation en bocufs a été aussi l'échec des Mpitoka dans leurs tentatives pour maintenir et élargir leur pouvoir. Dès l'instant, en effet, où les règles cérémonielles se trouvent simplifiées à l'extrême, la fonction véritable du Mpitoka perd toute consistance. Avec les accommodements désormais admis, un troupeau d'une douzaine de têtes suffit à assurer l'autonomie cérémonielle d'un groupe. Dès que quelques ménages parviennent à accumuler ce maigre capital, ils peuvent s'affranchir sans dommage de l'autorité de leur chef et se constituer en segment indépendant. Les Mpitoka n'ont aucun moyen pour s'opposer à ces velléités d'indépendance.

te fille. Il y a aussi les tromba des eaux. Dans tous les cas le saha reproduit exactement les maladies ou les manies du tromba, alors qu'il était vivant.

§ 1. Les formes concrètes des processus actuels de segmentation lignagère.

Les scissions peuvent, comme par le passé s'opérer sans conflit. Mais, phénomène nouveau, il arrive qu'elles se produisent sans changements de résidence. On trouve ainsi fréquemment deux segments d'un même lignage, chacun sous l'autorité d'un Mpitoka différent, vivant en bonne intelligence dans le même village. Les Anaivo de Befasy sont même - c'est exceptionnel - scindés en trois segments parfaitement autonomes tant pour la gestion du troupeau que pour les rapports de coopération ou d'habitat.

Les processus de segmentation sont actuellement très avancés ainsi que le démontre le tableau suivant, construit à partir des résultats d'une enquête effectuée entre 1970 et 1972 dans divers villages de la région de Morondava (1) :

Distribution des lignages Sakalava de la région de Morondava en fonction du nombre de ménages qui les composent (1970-1972).

	Nombre de ménages dans le lignage							Total lignages	Total ménages	Nombre moyen de ménages par lignage
	1 à 2	3 à 4	5 à 6	7 à 8	9 à 10	11 à 15	≥ 15			
Vallée Maharivo	21	22	19	10	8	5	5*	90	538	6,2
BBezezika	2	2	2	1	3	-	-	10	56	,6
Villages suburbains	4	4	9	2	1	2	-	22	101	4,5
Total en valeur absolue	27	28	30	13	12	7	5	122	695	5,7
Total en %	22,2	22,9	24,6	10,6	9,9	5,8	4,0	100%		

* Dont deux lignages de seize ménages, 2 de 17, 1 de 51.

(1) dans la Maharivo, l'enquête a porté sur dix sept villages (cf détail en Annexes) et a été effectué en 1972. L'intitulé

On voit que 70 % des lignages comptent six ménages au moins.

Ces chiffres méritent cependant d'être nuancés. Ils recouvrent sous le même terme de lignage, trois réalités très différentes :

- des micro-segments qui ne sont pas de véritables lignages;
- des micro-lignages, de cinq à dix ménages, qui constituent aujourd'hui la forme modale des communautés de parenté;
- des lignages (de plus de dix ménages) qui sont, en fait, la survivance des formes modales antérieures.

Les micro-segments de un, deux ou trois membres n'ont, en général, qu'une autonomie toute nominale. De tous temps, les groupes familiaux Sakalava ont été entourés d'individus alliés et imparfaitement intégrés : gendres, frères de sang... Si, comme ils en ont le droit, ces isolés ont pratiqué les divers "soro" (2) pour les enfants qui leur sont nés, ils se trouvent théoriquement à la tête d'un micro-lignage, alors qu'en pratique ils sont associés, aussi bien pour les rapports de coopération que pour la gestion du troupeau, à un véritable lignage de taille normale.

Ce phénomène est ancien; il est sans doute en augmentation.

Le micro-lignage type est composé :

- du Mpitoka avec, parfois, l'un de ses frères;
- de deux, trois ou quatre enfants, mâles, adultes, de ces deux frères (les autres, s'il en existe, sont généralement partis ailleurs fonder une nouvelle unité autonome);

"Villages suburbains" regroupe les deux gros villages Sakalava de Tsimahavao be et d'Antsakoameloka. Les informations y ont été recueillies en 1971, de même que dans le village de Bezezika. La distinction de ces trois catégories est significative. La Maharivo représente le domaine Sakalava le plus préservé. Bezezika est un vieux village qui vient de subir de récentes transformations liées à l'implantation de l'orangerie. Les villages suburbains sont les plus anciennement déstructurés.

(2) au besoin, en empruntant le ou les boeufs nécessaires au lignage auquel ils se trouvent associés.

- de une, deux ou trois filles du Mpitoka ou de son frère, revenues dans leur famille après leur divorce (leurs enfants sont généralement restés dans le lignage du mari);

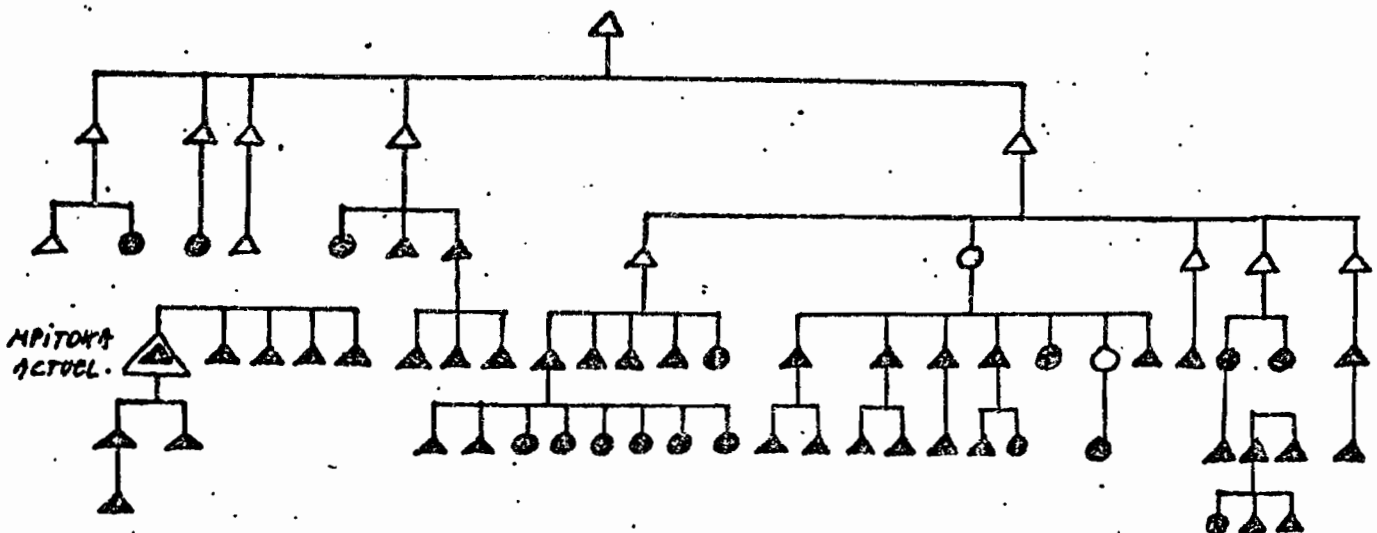
- d'une fille du Mpitoka ou de son frère, mariée uxori-localement avec un Sakalava "Vahiny" (1) qui vit, en fait, étroitement associé au lignage de sa femme.

Cela représente cinq à dix adultes plus un nombre variable d'enfants, c'est-à-dire cinq à dix ménages car les épouses des hommes du lignage ne sont pas considérées comme appartenant à la communauté lignagère. La caducité des unions, en rapide augmentation, accroît encore la force des liens unissant la femme mariée à son lignage paternel.

. Moins de 10 % des lignages comptent plus de dix ménages.

Le plus grand que nous ayons rencontré, celui des Andrakaria de Beleo, apparaît comme une relique de l'ancienne organisation des communautés de parenté. Sa dimension exceptionnelle paraît liée à une situation foncière privilégiée qui lui a permis de freiner les tendances centrifuges.

Présentation généalogique d'un "grand" lignage Sakalava : les Andrakaria de Beleo (seuls sont représentés les adultes chefs de ménage; en noir, les vivants; en blanc, les ancêtres défunts).



(1) Vahiny = étranger.

§ 2. L'effacement du rôle des Mpitoka.

Dans les nouveaux micro-lignages, les fonctions du Mpitoka deviennent infimes.

La gestion du troupeau ne porte plus guère que sur l'aspect quantitatif. Il n'est plus besoin, comme par le passé, de maintenir de subtiles proportions entre les couleurs de robe, l'âge, le sexe des animaux.

Les fonctions idéologiques et religieuses du chef de lignage sont elles-aussi en pleine régression. D'abord, parce que les rituels se sont uniformisés et simplifiés. Ensuite parce que les processus de fragmentation permettent à des hommes jeunes d'accéder à une charge qu'il fallait autrefois attendre toute une vie, ce qui favorisait une lente et complète initiation. Ce lent processus d'accès à la Connaissance ne peut plus se faire. Le plus souvent, les Mpitoka actuels n'ont eu le temps de recueillir que des bribes du savoir sacré. Même les traditions de leur propre clan leur sont souvent inconnues. (1)

La connaissance sacrée, cependant, n'est pas entièrement oubliée, mais les Mpitoka ont pratiquement cessé d'en être les dépositaires, au profit de ceux qui détiennent encore le pouvoir magique. Ceux-ci, les Mcasy en particulier, sont désormais les seuls vrais garants de la tradition et tendent de plus en plus à centraliser entre leurs mains la fonction idéologique autrefois répartie entre les divers chefs de lignage.

(1) nous avons fait plusieurs fois l'expérience, provoquant leur stupéfaction en leur apprenant des traditions dont nous avions eu connaissance par ailleurs et dont ils ignoraient à peu près tout.

SECTION 3. L'EVOLUTION VERS LA DOMINANCE DES RAPPORTS SOCIAUX

FONDES SUR LA COMMUNAUTE DE RESIDENCE.

* La crise de l'institution lignagère et la crise des rapports de production Sakalava.

L'atomisation des groupes lignagers en micro-segments commença à intervenir à un moment où, pour d'autres raisons, les Sakalava ne pouvaient plus éviter de devenir eux-mêmes des agriculteurs marchands; à un moment par conséquent où il importait de pouvoir recourir à des formes élargies de coopération.

L'entraide, dans le cadre des nouveaux segments lignagers, ne permettait plus de faire face aux tâches culturelles les plus importantes, d'autant plus que les particularités du calendrier cultural provoquaient de fortes concurrences entre les temps de travaux à certaines périodes de l'année.

L'extorsion de la rente foncière aux immigrants avait permis, pour un temps, de différer la solution du problème : on rejetait sur ces derniers la nécessité de mettre en oeuvre des rapports de coopération que la société Sakalava n'aurait pu organiser sans difficultés. Avec la confiscation de la rente par la colonisation étrangère, les Sakalava perdaient l'essentiel de leur avantage sur les immigrants : tous se trouvaient désormais dans la nécessité de cultiver des terres de seconde qualité.

Il devenait donc vital de réorganiser les rapports de production pour les rendre aptes, malgré la faiblesse des rendements, à produire à la fois pour l'auto-consommation et pour la satisfaction des différents besoins monétaires.

La solution fut recherchée simultanément dans deux directions :

- d'abord dans un renforcement de la cohésion des communautés locales Sakalava;

- ensuite dans la recherche d'une normalisation des rapports inter-ethniques, hypothéqués jusqu'alors par l'existence d'un lourd contentieux.

Sous Section 1. Le renforcement de la cohésion des communautés locales Sakalava.

La politique coloniale de sédentarisation obligatoire, nous l'avons vu, avait porté des fruits. A partir de 1910-1915, les communautés villageoises, incontestablement, se stabilisent. D'une part, l'habitat est devenu fixe : année après année les villages demeurent sur le même site. D'autre part, un noyau important de la population villageoise est définitivement sédentarisée : on n'assiste plus à ces perpétuels renouvellements des effectifs qui caractérisaient les villages pré-coloniaux.

§1 . La stabilisation du peuplement et le développement de la catégorie des Mpilongo.

Le phénomène est particulièrement apparent dans les gros villages.

Le tableau, ci-après, a été établi avec les résultats d'une enquête effectuée auprès d'une centaine de chefs de ménages Sakalava résidant dans notre zone d'étude. (82 réponses seulement ont été définitivement exploitables).

Ancienneté de l'installation des lignages Sakalava résidant actuellement dans les gros villages de la zone.

Villages	Temps Malgaches	Avant le boom agricole	Avant 1945	1945-1958	Depuis l'indépendance	Date indéterminée*	Total
Befasy	12	1	2	-	2	1	18
Beleo	2	5	3	2	2	-	14
Tanandava-L.	4	4	3	2	1	2	16
Lavaravy	3	2	1	1	1	-	8
Bezezika	2	4	1	1	2	-	10
Villages suburbains	5	2	2	3	5	-	16
Total V.A.	28	18	12	9	13	3	82
Total %	34,1%	21,7%	14,4%	10,7%	15,6%	3,5%	100%

Ainsi, en tenant compte des "indéterminés" dont l'installation est ancienne, on constate que presque 75% des lignages étaient déjà en place en 1945.

L'impression de stabilité se renforce si l'on ne tient pas compte des villages suburbains (78,8% déjà là avant 1945), ou si l'on ne considère que les villages de la Maharivo, les quatre premiers du tableau ci-dessus : (80% dans ce cas).

Un examen plus attentif des migrations Sakalava à l'intérieur de la région amène à nuancer cette impression sans en contredire le sens général.

Nous avons procédé, dans la vallée de la Maharivo, en 1970 et 1972, à un recensement systématique de tous les chefs

* Cette catégorie est nettement différente du "refus de réponse" : il s'agit d'une implantation ancienne, mais l'informateur s'est révélé incapable de choisir entre les catégories que nous lui proposons.

de ménage Sakalava qui avaient changé de résidence depuis une vingtaine d'années.

Les tableaux ci-dessous résument les résultats de cette enquête.

Arrivées et départs de ménages Sakalava en provenance et à destination de villages à dominante Sakalava, au cours des vigt dernières années.

		Gros vil- lages Sa- kalava	Villages de con- cession	Autres vil- lages à ma- jorité Sa- kalava	Total des arri- vées
Nombre de ména- ges arri- vant dans...	Gros villages Sakalava	3	1	42	46
	Villages de concession	2	9	11	22
	Autres villa- ges à majorité Sakalava	2	3	25	30
	Total des départs	7	13	78	98

Solde des arrivées et des départs dans chaque catégorie de villages :

	Arrivées	Départ	Solde
Gros villages Sakalava	46	7	+ 39
Villages de concession	22	13	+ 9
Autres villa- ges à majorité Sakalava	30	78	- 48
Total	98	98	0

Une première conclusion s'impose clairement : es petits villages se dépeuplent au profit des gros.

Les Sakalava quittent d'ailleurs très peu ces gros villages (sept départs dont trois à destination d'autres gros villages). Par contre une forte mobilité apparaît au niveau des "autres villages à majorité Sakalava", puisque 80 % des changements de résidence concernent les habitants de ces villages. La majorité (42/78) va s'installer dans un gros village. Un nombre important (25/78) se déplace vers un autre village du même type.

Nous avons voulu examiner avec plus de précisions comment s'opéraient ces migrations entre petits villages.

Il apparaît qu'elles s'effectuent, dans la grande majorité des cas, à l'intérieur d'une zone d'extension très limitée, dont le centre approximatif est constitué par le tombeau lignager et dont le rayon ne dépasse guère une vingtaine de kilomètres.(1)

Il est peu probable que l'explication de ce phénomène soit à chercher à un niveau purement idéologique, dans les liens affectifs unissant le Sakalava à son tombeau lignager. Ces liens ne sont, dans la réalité, pas très forts. On ne saurait, par exemple, les comparer à ceux qui existent en . où le tombeau est placé de telle manière que les vivants puissent constamment l'apercevoir au cours de leurs activités quotidiennes. En dehors de rares occasions cérémonielles, le Sakalava ne va pas à son tombeau, situé dans des endroits reculés, loin des chemins. D'ailleurs, il n'hésite jamais à accomplir de longs voyages, parfois pour des motifs futiles et ce n'est pas l'éloignement qui l'empêcherait d'accomplir ses devoirs funéraires.

La vraie raison de cette relative stabilité est sans doute à chercher ailleurs. Les petits villages Sakalava - nous le verrons plus loin - pratiquent, dans l'ensemble, une agriculture différente de celle des gros villages, davantage fondée sur les

(1) pour une description plus détaillée, cf. notre article (en préparation) sur "les migrations Sakalava à l'intérieur du Ménabe."

brûlis forestiers. Les habitants de ces villages se trouvent donc dans la nécessité technique de migrer pour laisser aux sols le temps de se régénérer. Ces migrations sont effectuées à faible distance, très vraisemblablement, pour que ne soient pas détruits les liens sociaux qui se sont créés avec le temps et qui permettent, au besoin, d'obtenir les réseaux de coopération indispensables.

*

*

*

Il est clair qu'une plus grande permanence de l'habitat permet la constitution d'une multiplicité de liens sociaux pouvant compenser, et au-delà, la diminution de taille des groupes lignagers. On naît, en effet, avec un nombre limité de parents réels ou fictifs. (1)

En conservant une résidence stable, par contre, le nombre des Mpilongo ne cesse d'augmenter avec le temps, puisque sont considérés comme tels, notamment, la famille des divers conjoints que l'on a pu avoir, ou, même, les voisins auprès desquels on vit depuis longtemps.

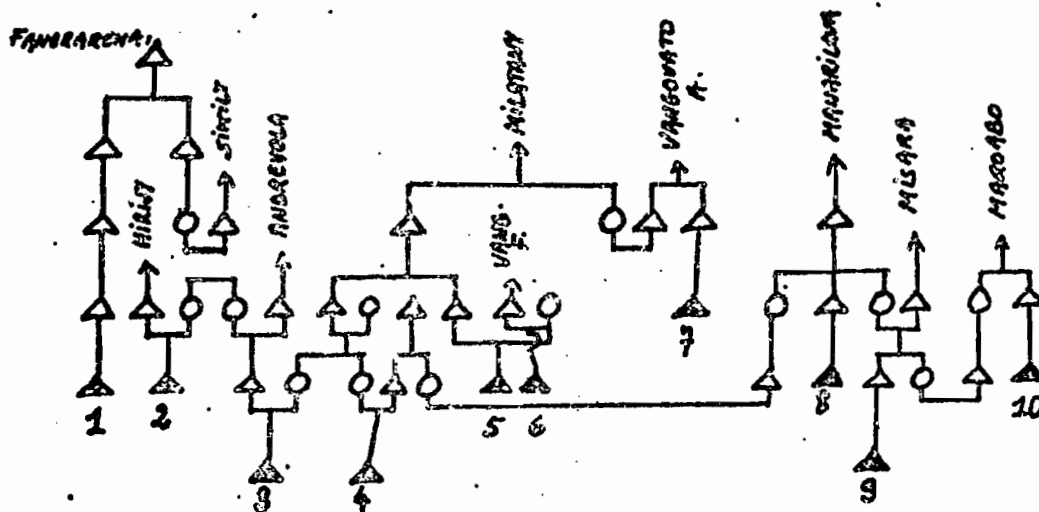
Lorsqu'on tente dans un village donné de repérer l'ensemble des relations unissant les divers groupes lignagers, on découvre un véritable enchevêtrement de liens, défiant la représentation graphique.

Pour donner une vision simplifiée de ce phénomène, nous ne retiendrons, dans le schéma ci-après que les relations de parenté et d'alliance matrimoniale unissant les seuls Mpitoka des principaux lignages Sakalava de Bezezika.

(1) Seuls parmi les "parents", les fatidra peuvent augmenter en nombre. Mais il n'est pas d'usage de multiplier ces liens, très forts, qui engagent gravement.

Généalogie simplifiée ne retenant que les liens unissant entre eux les Mpitoka des segments de lignage résidant actuellement à Bezezika.

1. Mpitoka Fandrareha
2. Hirijy
3. Andrevola
4. Tsamaha
5. Milatany
6. Vangovato Fananela
7. Vangovato Añala
8. Manarilava
9. Misara
10. Maroabo



La quasi totalité des habitants de Bezezika sont donc des Mpilongo même si l'on se limite à l'acceptation la plus restrictive du terme.

§ 2. L'institutionnalisation des rapports de voisinage : vers une notion Sakalava de Fokon'olona.

Il n'existait pas, dans la société Sakalava pré-coloniale, d'institution équivalente au Fokon'olona des Merina (1) et à son instance délibérante, l'assemblée du Fokon'olona,

(1) nous avons autrefois défini le Fokon'olona Merina comme "une communauté de personnes ayant une résidence commune et liées entre elles par l'ensemble des relations caractérisant les communautés de parenté. Il n'est cependant pas nécessaire que les membres d'un même Fokon'olona soient unis par une authen-

habilité à discuter de tous les problèmes de la communauté et à prendre démocratiquement les décisions importantes.

Dans les communautés d'immigrants, la nécessité d'assurer la police intérieure, et de réglementer les rapports quotidiens entre compatriotes, qui n'étaient pas toujours des parents, amena à la création de chartes verbales, ou "dinam-pokonolona", directement inspirées de ce qui existait depuis très longtemps en Imerina, en pays Betsileo ou Antaisaka (1).

Le bon fonctionnement de ces "dina" suggéra aux Sakalava d'en imiter le modèle. Beaucoup de Sakalava vivaient d'ailleurs déjà dans des villages pluri-ethniques où ils avaient pu en expérimenter directement les mécanismes. Les "dina" paraissent s'être généralisées, d'abord dans les villages Sakalava du delta, sans doute dès les années 30; ce n'est que, depuis 1945-1950 qu'elles paraissent de plus en plus fréquentes dans la Maharivo.

L'organisation cérémonielle a elle-même été modifiée par la promotion de ces rapports de voisinage.

D'une part, lors des cérémonies importantes - toujours organisées à l'initiative d'un Mpitoka déterminé - les "voisins" sont aussi systématiquement invités que les proches parents et le regroupement des assistants pendant la cérémonie est effectué selon des critères géographiques; de même, les contributions sont apportées par les invités au nom de tel village, et non plus au nom de tel clan.

De plus, on voit apparaître de plus en plus fréquemment des cérémonies au cours desquelles la communauté villageoise, en tant que telle, joue le rôle principal. C'est le cas, par exemple, de toutes les cérémonies de purification, dont nous avons déjà parlé, au cours desquelles c'est le village tout entier qui tente d'écarter les menaces confuses qui pèsent sur lui.

tique communauté de sang." ("Les transformations d'une communauté villageoise malgache") O.R.S.T.O.M. Tananarive 1970, p. 85

(1) dans ce dernier cas, sous le nom de "Miraindraika".

Sous Section 2. Vers la normalisation des rapports inter-ethniques.

§ 1. Le contentieux inter-ethnique.

Avant 1915-1920, les rapports Sakalava-migrants furent dans l'ensemble excellents, ceux-ci se voyant attribuer avec beaucoup de libéralité les terres dont ceux-là n'avaient encore que faire.

Avec le boom sur les produits agricoles et l'aggravation de la fiscalité, les choses changèrent rapidement : les Sakalava, nous l'avons vu, ont eu tendance à utiliser l'avantage que leur donnait l'ancienneté plus grande de leur installation pour extorquer un important surtravail aux migrants. De la sorte, les Sakalava nobles et roturiers purent surmonter aisément la crise provoquée par l'abolition de l'esclavage : l'extorsion pratiquée sur les migrants prenait la place de l'extorsion pratiquée sur les esclaves.

De la cohabitation de ces intérêts contradictoires ne pouvaient naître que des tensions et des conflits. Les plus importants concernèrent :

- les problèmes fonciers;
- les problèmes de main d'oeuvre;
- les vols de boeufs.

• Dès que commencèrent les accaparements fonciers de la colonisation étrangère, les premières difficultés apparurent entre Sakalava et migrants sur le plan de l'accès à la terre. Nous avons déjà mentionné les problèmes soulevés par les Korao dans le quartier d'Ambalatsakō (1). Un contentieux beaucoup plus lourd

(1) il faut signaler que l'Administration semble avoir délibérément tenté de jeter de l'huile sur le feu dans tous ces conflits entre Malgaches. A un Korao d'Ambalatsako venu se plaindre d'avoir été exproprié par un Européen, l'Administrateur local répondit : "le Vazaha a régulièrement acheté la terre aux Sakalava; vous n'avez qu'à vous en prendre aux Sakalava qui ont vendu les terres que vous cultiviez" (citation de mémoire d'une conversation avec le chef de quartier d'Ambalatsako en 1970).

opposa, à partir de cette époque Betsileo et Merina aux Sakalava.

Les Betsileo et, a fortiori, les Merina étaient beaucoup plus alphabétisés que les Sakalava. La plupart savaient lire et écrire, quelques uns parlaient français alors qu'aucun Sakalava-Masikoro ne fréquentait l'école (1). De ce fait, ils furent beaucoup plus vite que les Sakalava, informés des possibilités que leur donnaient la loi sur les immatriculations. Ils n'hésitèrent pas à utiliser ces possibilités contre les Sakalava, d'autant que, lorsque l'affaire était porté devant les tribunaux européens, ces derniers donnaient systématiquement tort aux Sakalava considérés comme des "paresseux invétérés", ou comme des "éléments déloyaux et indociles".

Les conflits fonciers entre Betsileo ou Merina et Sakalava constituent la quasi-totalité des litiges entre Malgaches portés devant les tribunaux européens (compte non tenu des affaires de vols de boeufs).

Parmi les conflits dont nous avons eu connaissance en établissant notre fichier des terres immatriculées, on trouve :

- un "sorcier" Betsileo qui avait acheté soixante douze ares à un Sakalava et qui fit immatriculer avec succès deux hectares d'excellentes rizières (1931);

- plusieurs cas d'expropriation de débiteurs Sakalava par des usuriers (le plus souvent des bouchers Merina), notamment en 1938, 1942, 1948;

- un planteur Merina, apparenté à un gradé de la gendarmerie, et qui se servit des fréquentes visites de celui-ci pour impressionner les villageois qu'il spoliait et les inciter à ne pas porter plainte (1950);

- de très nombreux cas de mise-en-valeur, sans autorisation, de parcelles dont le propriétaire Sakalava était absent; la demande d'immatriculation appuyée sur cette mise-en-valeur ostensible était toujours acceptée, malgré l'opposition du propriétaire traditionnel.

(1) la scolarisation, par contre, semble avoir été assez forte chez les Sakalava Vezo.

. Un certain nombre de difficultés importantes entre Sakalava et migrants apparaurent aussi à propos des problèmes d'emploi dans les concessions européennes ou indiennes.

Certaines concessions ayant été obtenues à la suite d'exactions particulièrement révoltantes, les villages environnants organisèrent un boycottage systématique du nouveau propriétaire espérant ainsi l'empêcher de trouver de la main d'oeuvre. Dans chacune de ces circonstances, des immigrants arrivés depuis peu, presque toujours des Korao, acceptèrent de jouer le rôle de "briseurs de grève", malgré les injonctions des habitants du pays. L'Administration, dans tous ces cas, fut une alliée précieuse pour les colons, parfois en dirigeant autoritairement les migrants vers la concession en difficulté, presque toujours en facilitant les problèmes administratifs des volontaires, voire même en fermant les yeux sur le non-paiement de leur impôt.

Il en résulta plusieurs situations critiques et même des affrontements entre métayers et villageois, notamment entre 1935 et 1940 dans le district de Miandrivazo.

. Mais c'est finalement à propos des boeufs que s'est accumulé le plus lourd contentieux inter-ethnique. Les Sakalava laissèrent volontairement divaguer leurs troupeaux sur les cultures des immigrants avec lesquels ils avaient des conflits fonciers. Les Antandroy, à certaines époques, se firent une spécialité du vol de boeufs appartenant à des Sakalava, ce qui suscita, d'ailleurs, des incidents très graves, allant jusqu'au meurtre (1). La multiplication des vols entre villages, parfois voisins, d'ethnies différentes finit par créer, notamment entre 1935 et 1945, un climat de suspicion mutuelle qui devint, semble-t-il, intenable. Nul

(1) lorsque nous étions au village de Tanandave en 1972, un drame venait de se produire : le chef d'un village Sakalava voisin, quelques jours auparavant, avait rencontré dans la forêt, hors des sentiers battus, un Antandroy accompagnant un troupeau de sept ou huit boeufs. Croyant avoir affaire à un voleur, il l'avait assommé sans autre forme de procès, le blessant gravement. On s'aperçut par la suite que ce troupeau était parfaitement en règle. L'Antandroy ayant porté plainte devant la "dinan-pokonolona" (cf. infra § 2) fut débouté car on estima qu'il avait commis une faute grave en n'empruntant pas une grande route.

n'osait plus s'aventurer, même sur les grandes routes, après le coucher du soleil, car les règlements de compte étaient incessants et l'on n'attendait pas d'avoir des preuves pour chercher à se venger. (1)

Cette situation était désastreuse pour tout le monde, d'autant qu'il n'existait pas de mode traditionnel de règlement des conflits inter-ethniques et qu'il fallait souvent, par conséquent, se résoudre à demander l'arbitrage des tribunaux européens.

La solution semble avoir été trouvée, tardivement mais efficacement avec l'institution des grandes "dinam-pokonolona."

§ 2. La création des "dinam-pokolonona" (2)

C'est l'Administration, elle-même qui, dans le but de faire régresser l'importance des vols de boeufs sur lesquels elle n'arrivait pas à avoir d'action, décida de généraliser les "dinam-pokonolona" Betsileo ou Merina et les Miraindraika Antaisaka à l'ensemble des communautés villageoises de la côte ouest. Ce fut l'objet de la Convention de Mandabe signée par tous les délégués cantonaux des six districts du Menabe, le 29 juin 1957, dans les ultimes moments de l'Administration coloniale.

(1) nous n'abordons pas le problème posé par les conflits d'irrigation dans le delta, n'ayant pu en faire l'observation directe. Nous renvoyons sur ce point aux analyses très complètes effectuées par S. Chazan in "L'évolution des formes..." op. cit. pp. 126-127

(2) les meilleures sources écrites concernant les "dinan-pokonolona" de la région de Morondava sont le texte de P. Durant "Etude sommaire du dinam-pokonolona dans la région de Morondava-Delta" in B. D. P. A. "Périmètre de Morondava-Dabara" pp. 385-396 et l'ét. de Chazan "Etude de l'évolution des formes..." pp. 134-139.

Nous avons pu nous-même observer directement le fonctionnement de la dinam-pokonolona de Bezezika en 1971 et de celle de Befasy en 1970. Nous avons recueilli quelques informations plus épisodiques sur la dina d'Anlaiva. S. Chazan et P. Durant ont étudié plus particulièrement la dinam-pokonolona de Bemanonga.

Dans une aire géographique déterminée, tous les habitants sont considérés comme soumis à la juridiction d'une "dina". La Dina est à la fois la charte écrite qui engage tous les habitants, et l'organisation chargée de faire respecter la charte.

Celle-ci vise prioritairement à réprimer les vols de boeufs, secondairement à régler tous les conflits liés à la cohabitation et au voisinage. Elle se donne pour mission subsidiaire d'organiser les travaux d'intérêt public qui dépassent la compétence d'une simple communauté villageoise.

Les premières Dina mises en place furent celles de Bemanonga, de Mahabo et de Befasy, l'aire géographique concernée correspondant au canton. Des scissions intervinrent : la Dina d'Analaiva se sépara de celle de Bemanonga, la Dina de Bezezika de celle de Mahabo. La création d'une Dina fut tentée à Morondava, mais sans succès.

Il est prévu que les diverses Dina puissent s'unir pour la résolution d'un problème qui dépasse la compétence de chacune d'elles, notamment lorsque la répression efficace de vols de boeufs implique la collaboration d'une vaste région.

Les deux instances de la Dina sont le Bureau (composé d'un président, d'un vice-président, d'un ou plusieurs secrétaires, de "conseillers") et l'Assemblée Générale à laquelle peuvent se présenter tous les villageois dépendant de la Dina. Il y a dix à vingt réunions de l'Assemblée générale par an, en moyenne. Durand signale qu'en 1958 les effectifs des assistants étaient d'environ trois cent cinquante lors des premières réunions, et qu'ils tombèrent ensuite à cent cinquante. A Analaiva, en 1970, il y avait de soixante à cent vingt personnes. A Bezezika en 1971, de quarante à cinquante personnes pour les séances ordinaires, une centaine lorsque le sujet débattu était grave.

Les procédures normales, en cas de litige, sont les suivantes.

Le plaignant présente une demande écrite à un membre du Bureau. L'instruction de l'affaire commence alors en comité

restreint, avec audition des parties et des témoins. Si l'enquête l'exige, les membres du Bureau pourront se rendre sur les lieux.

L'instruction terminée, l'affaire est présentée devant l'Assemblée générale, où l'audition des parties et des témoins est, cette fois, publique. Tous les assistants peuvent intervenir dans les débats soit pour apporter des précisions, soit pour donner leur point de vue.

Au moment de prendre la décision, le Bureau se retire en associant souvent à ses délibérations des individus considérés comme particulièrement compétents pour l'espèce.

Les condamnations prononcées comportent presque toujours une amende, dont une partie (souvent de l'argent) sert à dédommager la victime s'il y en a, et dont une autre partie (presque toujours un ou plusieurs boeufs) est offerte à l'Assemblée de la session suivante. On retrouve la vieille notion de communion cérémonielle destinée à rétablir l'ordre social perturbé, mais il faut aussi voir dans cette habitude une incitation visant à attirer une assistance nombreuse.

Le plaignant - même si le bien fondé de sa plainte est reconnu - est presque toujours condamné à une petite amende. On considère, en effet, qu'il est partiellement coupable de n'avoir su arranger les choses à l'amiable.

Dans l'ensemble, l'institution nous a paru fonctionner admirablement (1), malgré certains aspects qui choquent fortement un observateur européen, comme par exemple l'extrême lenteur des séances au cours desquelles le temps de parole n'est pas limité.

(1) à une exception près toutefois : la Dina de Befasy fonctionne très mal depuis sa création, en raison notamment de la personnalité des principaux membres du bureau dont tout le monde semble se défier et qui ont cependant su manoeuvrer pour obtenir leur élection. D'ailleurs, les problèmes des relations inter-ethniques se posent en termes très différents dans la région de Befasy où la complémentarité Sakalava/migrant est beaucoup moins importante.

L'équité des décisions prises nous a paru indiscutable et indiscutée. Les décisions de la Dina ont d'ailleurs une très grande force exécutoire : P. Durand cite le cas d'une décision, prise à Bemanonga en 1959, qui entraîna la participation de trois cents hommes pendant sept jours à de très durs travaux de terrassement, et cela malgré l'inexistence de véritable appareil coercitif.

§ 3. Les communautés inter-ethniques.

Les villages comportant plusieurs groupes ethniques n'ont pas attendu l'institution des Dinam-pokonolona pour apparaître. Il est certain cependant que ces dernières ont largement amélioré le fonctionnement des communautés inter-ethniques et en ont certainement favorisé la création.

Sur vingt huit villages que nous avons enquêté directement dans la Maharivo, en 1970, quatorze étaient pratiquement mono-ethniques (1) (dix Sakalava, un Antandroy, trois Antaisaka), dix étaient pluri-ethniques avec forte dominance Sakalava dans sept cas, Korao dans trois cas; quatre villages - dont trois dépendent d'une importante concession - étaient composés de plusieurs groupes ethniques, sans qu'aucun d'entre eux ne domine nettement.

Dans le delta, l'interpénétration des groupes est beaucoup plus avancée : tous les gros villages sont "mixtes" sans domination nette d'un groupe sur les autres.

Les villages réellement mono-ethniques sont très minoritaires : quelques villages Korao dans le quartier d'Ambalatsako, quelques micro-villages Sakalava ^{près d'} Analalaiva, les très vieilles communautés Betsileo d'Androvabe-Androvakely, et Makoa de Bemokijy...

Dans les villages pluri-ethniques, l'habitat reste généralement très individualisé et l'on repère, dès une première

(1) c'est-à-dire que l'ethnie dominante comptait plus de 90 % des effectifs du village.

visite rapide les quartiers Sakalava et les quartiers Korao ou Betsileo, d'autant que la construction des cases s'effectue souvent selon des règles différentes.

Mais les rapports inter-ethniques de coopération et d'entraide nous ont paru importants et en constante amélioration.

Dans le village de Bezezika, par exemple, où les Betsileo sont à peu près aussi nombreux que les Sakalava, nous avons compté trois types d'associations institutionnalisant la coopération inter-ethnique :

- le village est divisé selon des critères purement géographiques en quatre "doky-doky" (cf. supra), groupes de coopération pour la réalisation des divers travaux d'utilité public qui pourraient être entrepris à l'initiative du Fokon'olona, de la Dina de Bezezika, ou de l'Administration (1). Trois, parmi ces "doky-doky" sont pluri-ethniques.

- il existe par ailleurs, depuis 1967, une association des jeunes célibataires du village, toutes ethnies confondues, destinée à mettre en valeur un certain nombre de rizières abandonnées jusque là, l'ensemble des associés allant travailler tour à tour sur les rizières de chacun.

L'association a mal fonctionné à cause du nombre trop élevé de participants. Après une courte mise en sommeil, elle redémarrait, en 1971, lorsque nous avons quitté le village.

- il existe enfin une association "Miraindraika" de solidarité visant à secourir tous ses membres dans le besoin ou touchés par un deuil.

Les cotisations sont de 5FMG par homme et par femme. La cotisation des femmes permet de réunir l'argent pour faire piler le riz industriellement à Mahabo. Les hommes ont pour mission d'aller chercher du bois mort. (2)

(1) dans le cadre, par exemple, des "travaux au ras du sol"

(2) à noter qu'il existe, par ailleurs, une association identique composée exclusivement d'immigrants. Les cotisations y sont plus élevées : 20f/homme et deux kapaoka de riz par femme (il est possible de donner 10f au lieu des deux kapaoka). En plus de leur cotisation, les hommes doivent participer à la corvée de collecte du bois mort. Les Sakalava sollicités ont trouvé le montant des cotisations trop élevé.

CHAPITRE 9. La production villageoise Sakalava dans les structures sociales transformées.

SECTION 1. LA PRODUCTION VILLAGEOISE.

Sous Section 1. L'agriculture Sakalava. (1)

§ 1. Les activités agricoles.

Depuis les développements de l'économie marchande, l'agriculture Sakalava comporte trois volets qui sont toujours, par ordre d'importance décroissante :

- la culture sur brûlis ou "hatsake";
- les cultures de décrue ou de baiboho;
- la riziculture irriguée.

(A) le hatsake

Comme par le passé, les Sakalava ont toujours une prédilection marquée pour les cultures sur brûlis; elles peuvent s'accomoder des formes de coopération restreinte auxquelles sont voués les micro-lignages actuels.

Cependant la sédentarisation des villages et, dans le delta, une certaine sur-utilisation de l'espace ont conduit à

(1) nous nous abstiendrons d'utiliser les statistiques officielles. Très sujettes à caution, même lorsqu'il ne s'agit que d'obtenir des ordres de grandeur, elles n'opèrent aucune distinction entre l'ethnie des producteurs. L'agriculture Sakalava étant très sensiblement différente des diverses agricultures d'immigrants, les chiffres globaux ne nous seraient d'aucune utilité.

apporter d'importants aménagements aux méthodes culturelles traditionnelles.

Dans le delta, en particulier, il n'est plus possible de respecter les longues jachères d'antan. Les terrains "hatsake", cultivés en permanence, entrent alors, selon la catégorisation en usage chez les paysans, dans la catégorie "baiboho", ce dernier terme étant alors pris dans le sens de culture sèche permanente plutôt que dans celui de culture de décrue.

Dans la Maharivo où l'espace est moins restreint, on pratique encore les véritables brûlis forestiers, mais sous un étroit contrôle administratif. Avant chaque saison culturale les villageois effectuent, une demande collective qui est présentée par leur chef de village au garde forestier du canton. Ce dernier enquête sur place et cherche à apprécier les risques de destruction qui pourraient s'opérer au-delà des limites prévues. L'autorisation est alors accordée pour une surface qui est proportionnelle au nombre de contribuables du village. La mise à feu pourra intervenir à une date fixée par l'administration. Après que les villageois aient payé collectivement une taxe de déforestation. En fait, depuis 1965, dans la Maharivo, les demandes d'autorisation sont de pure forme: chaque village s'est vu attribuer une fois pour toute une certaine zone forestière à l'intérieur de laquelle les surfaces autorisées peuvent être incendiées. Le garde forestier n'intervient qu'a posteriori pour réprimer les éventuels dépassements.

Les surfaces attribuées au début de chaque saison sont comprises entre 2 et 3,6 hectares par contribuable.

Les Antandroy qui vivent généralement dans les zones les moins habitées reçoivent une moyenne de 3 hectares, alors que les Korao n'ont droit en moyenne qu'à 2 hectares (ils résident principalement dans les zones rizicoles sensiblement plus peuplées), et les Sakalava à 2,7 hectares.

L'ensemble des zones attribuées à chaque village permet encore d'effectuer des rotations, mais, dans le meilleur des cas, celles-ci sont rapides et leur rythme ne cesse de s'accélérer. Il n'est pas possible, dans ces conditions, d'effectuer comme autrefois 3 récoltes de maïs par an.

(B) les cultures de décrue.

Le pois du Cap, malgré une forte régression (1), demeure en 1972 la principale culture de décrue, le maïs n'étant semé que dans les zones les plus humides. Patates et manioc, autrefois confinés dans les baiboho les plus secs, étaient en 1972, et sont sans doute actuellement - en augmentation sensible, s'accommodant relativement bien de l'enfoncement de la nappe phréatique constaté un peu partout.

Il y a en principe, deux catégories de baiboho. Les plus proches du cours d'eau sont composés d'alluvions sablo-limoneuses; la nappe phréatique est peu profonde. On y trouve, en général, 80 % environ de pois du Cap et 20 % de maïs, avec des cultures associées qui peuvent être les lojy (sortes de haricots) et le saonjo (taro).

Les baiboho plus éloignés du fleuve sont couverts d'alluvions argilo-limoneuses et très nettement moins fertiles. On y rencontre surtout manioc et patates, parfois quelques pois du Cap, ainsi que lojy et saonjo en cultures associées.

Les rendements, très variables selon les années, sont, en moyenne, assez faibles. Ottino mentionne, pour les pois du Cap, des récoltes de l'ordre de deux tonnes à l'hectare sur les très bons baiboho du Mangoky, avec des chiffres moyens oscillant autour de une tonne et demi. Les rendements paraissent sensiblement inférieurs dans la région de Morondava où les chiffres moyens sont proches de 0,750 tonne à l'hectare, avec des résultats meilleurs dans le delta que le long de la Maharivo.

L'assèchement des baiboho a conduit les Sakalava à développer des cultures de saisons des pluies sur alluvions limoneuses. Les rendements paraissent élevés, mais les surfaces utilisables sont extrêmement limitées.

Paradoxalement, dans cette évolution vers une sécheresse croissante, des inondations anormales ont provoqué, plu-

(1) cette régrssion semble s'être accélérée depuis 1972.

sieurs années consécutives, le pourrissement du manioc en terre.

(C) la riziculture irriguée Sakalava.

Sur toute la côte ouest de Madagascar, on cultive principalement deux variétés de riz ; le "Vary Tsipala" qui est un riz de saison des pluies se contentant d'un réseau sommaire d'irrigation, et le "Vary be", de saison sèche, qui exige des installations complexes d'hydraulique agricole. Cette dernière variété est peu familière aux agriculteurs Sakalava, malhabiles dans les techniques de contrôle de l'eau, sauf dans certains villages du delta où ils vivent en symbiose avec des Betsileo.

La riziculture Sakalava demeure d'une faible qualité technique. La culture en pépinière suivie de repiquage n'est généralement pas pratiquée. Les sarclages sont rudimentaires ou inexistantes. Nous verrons que cette situation est fortement liée à un problème de concurrence entre les temps de travaux.

Les rendements, dans ces conditions sont faibles, presque toujours inférieurs à une tonne et demi à l'hectare. La tendance d'ensemble est plutôt à la régression des surfaces rizicoles sauf dans deux terroirs qui constituent des exceptions notables : à Tanandava-Lavaravy où les rizières ont doublé de surface depuis 1968 et à Beleo où d'anciennes rizières abandonnées purent être remises en service grâce à quelques aménagements mineurs (cf. § 2).

§ 2. Les terroirs villageois Sakalava.

Les terroirs proprement Sakalava existent surtout dans la Maharivo : dans le delta, concessions et villages d'ethnies différentes sont trop étroitement imbriqués pour qu'il soit permis d'établir une typologie claire.

En se contentant d'approximations grossières, on peut estimer que dans le delta 70 % des surfaces cultivées par des Sakalava sont des baiboho (pois du Cap et à un degré moindre maïs, manioc, patates), 20 % des rizières, 10 % des brûlis forestiers, souvent fort éloignés du village. Dans la Maharivo, les baiboho

dominent moins nettement (60 %), les brûlis forestiers sont beaucoup plus importants (30 à 35 %), les rizières négligeables (5 à 10 %).

. Le terroir Sakalava modal présente une combinaison des trois activités principales que nous avons décrites, avec une place très limitée réservée à la riziculture.

Le terroir de Beleo (cf. schéma) constitue un bon exemple de ce type modal. On retrouve les zones de baiboho (principalement dans l'île comprise entre les deux bras sableux de la Maharivo), une modeste zone irriguée, qui était d'ailleurs désaffectée en 1970, et les brûlis forestiers, dispersés en deux emplacements dans la forêt, tandis que demeurent les traces presque intactes d'un "hatsak" abandonné depuis peu.

De Volohy à Mitsitiky (cf. carte d'ensemble) tous les terroirs villageois ont la même structure, que l'on retrouve encore dans les principaux villages de la vallée de l'Andranomena, en aval de la plaine de Mahabo (Belobaka, Andranomena, Andrenalafotsy...), de même que sur la rive droite de la Mooondava, à proximité de l'embouchure (Mandarano, Soaserana, Mangily...) ou en quelques points du delta (Ambinda, Ankirijibe...)

. Certains terroirs Sakalava - cela est assez rare - sont spécialisés dans l'une des trois activités principales que nous avons décrites.

- les trois villages de Tanandava, Lavaravy et Betoboro (cf. schéma), en amont de la zone de Maharivo que nous avons étudiée, sont essentiellement riziculteurs, ce qui est tout-à-fait exceptionnel. D'autant plus exceptionnel que les rizières de Tanandava et de Lavaravy sont admirablement irriguées, entretenues, sarclées. L'aspect d'ensemble est très comparable à celui d'un terroir rizicole d'Imerina.

Les baiboho de Tanandava et Lavaravy sont confinés dans deux zones très réduites et visiblement négligées. Il est important de noter que dans ces deux villages la cueillette joue dans l'alimentation un **grand rôle** qui ne saurait être consi-

déré comme un simple appoint. La forêt est toute proche et entoure de toutes parts les deux villages.

Le particularisme marqué de ce terroir s'explique à la fois par des raisons historiques et des raisons de technique agronomique.

Le gros village pré-colonial de Tsimalia était autrefois situé à cet emplacement et fut l'un des premiers où les nobles surent créer des rizières grâce, déjà, à l'appoint de main d'oeuvre d'immigrés "Ampitonkalefes". Ces rizières, décrites avec admiration par les premiers voyageurs européens traversant le pays, demeurèrent toujours prospères grâce au site privilégié qui permet une irrigation de bonne qualité avec un minimum de travaux d'infrastructure.

Les surfaces actuellement cultivées pourraient aisément être doublées, en défrichant la forêt au nord-est (cf. schéma) et en réalisant quelques dizaines de mètres de canaux. Le projet était d'ailleurs en gestation pendant notre séjour au village, en 1972.

- dans la basse-Maharivo, à Volohy, Soaserana, Tsiherika, plusieurs terroirs sont presque exclusivement réservés aux cultures de baiboho (pois du Cap à 80 %). Il s'agit de villages qui se sont créés entre 1920 et 1930 autour de concessions alors entièrement consacrées aux pois du Cap. Certains des métayers employés sur ces concessions ont effectué leurs propres défrichements sur les terres encore libres, encouragés en cela par le propriétaire des concessions qui était aussi collecteur. La plupart de ces villages ne sont d'ailleurs pas permanents. Les métayers ne viennent y résider que pendant les principaux travaux culturels. Ils rentrent ensuite à leur résidence permanente où ils retrouvent des terroirs plus équilibrés.

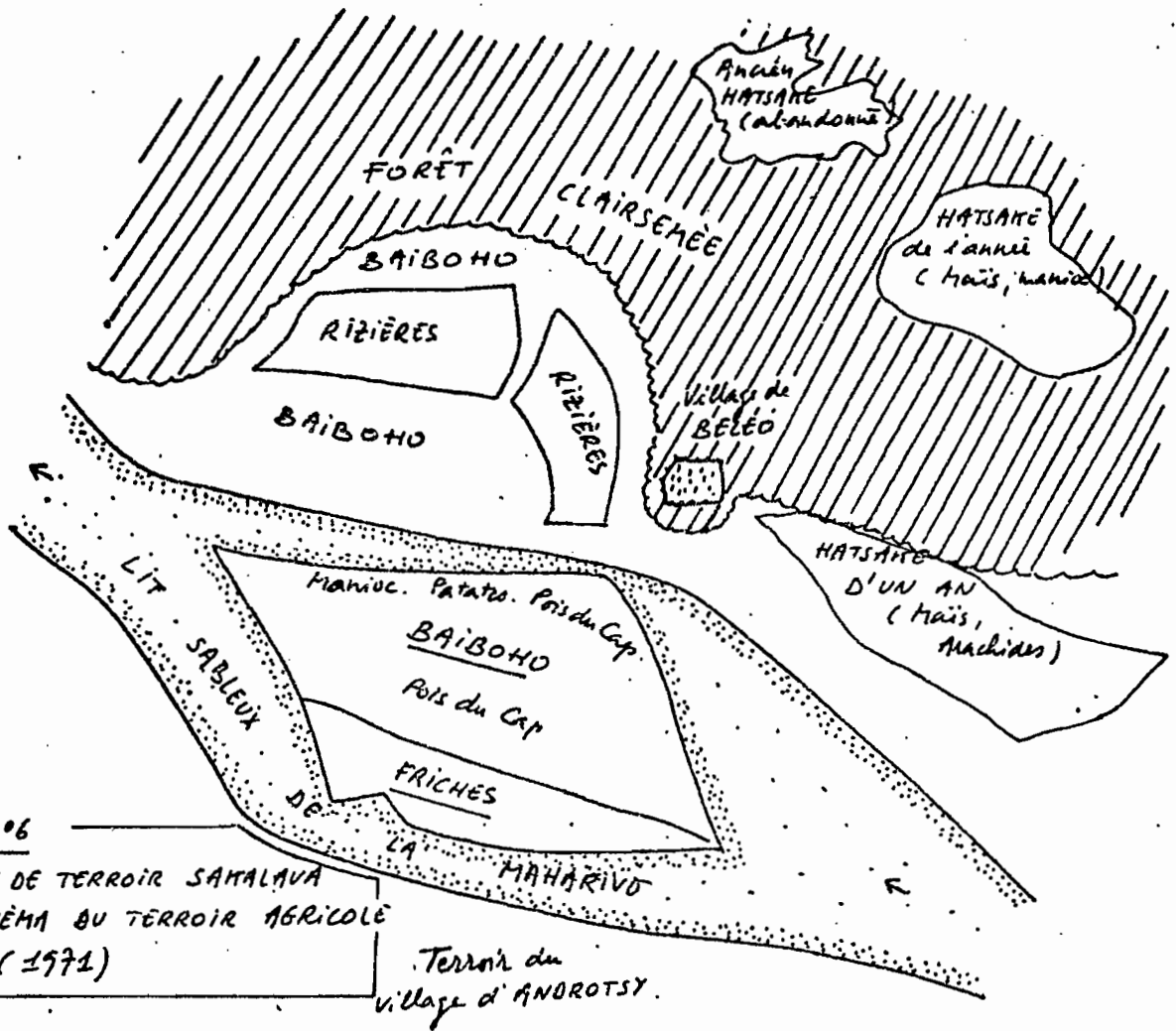
Quelques rizières (1/10 des surfaces) sont destinées à l'auto-consommation des rares villageois permanents.

- quelques micro-villages Sakalava, en amont de Bevantaza sur la Maharivo, ne font pratiquement que des cultures sur brûlis forestiers, comme à l'époque pré-coloniale. Il s'agit de Sakalava

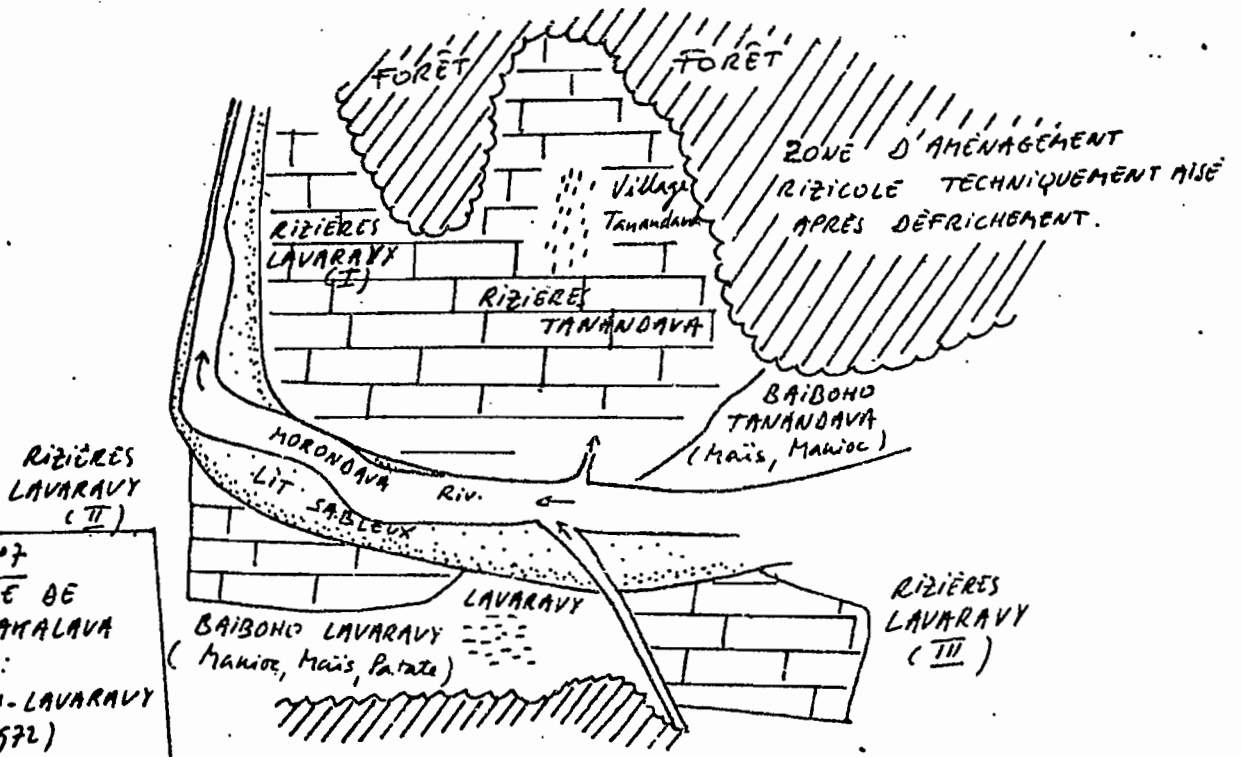
CARTE N° 5. CARTE D'ENSEMBLE DES TERROIRS DE LA VALLEE DE LA MAHARIVO

(1970-1972)

Sources: photographies aériennes et enquête directe sur le terrain.



CARTE n°6
UN EXEMPLE DE TERROIR SAHALAVA
MODAL : SCHEMA DU TERROIR AGRICOLE
DE BELEO (1971)



CARTE n°7
UN EXEMPLE DE
TERROIR SAHALAVA
SPÉCIALISÉ :
TANANAVA-LAVARAVY
(1972)

qui ne sont pas originaires de la région. La plupart proviennent du sud-est (région de Tuléar ou de Manja). Installés depuis^{peu} sans attache familiale, ils choisissent le seul type d'activité agricole réalisable avec des rapports de coopération restreints à l'extrême. Ces Sakalava ont, en fait, le statut de migrants. Ils s'associent d'ailleurs fréquemment, dans leur habitat, à d'autres immigrants, Antandroy notamment. Andranomalilo, Andozina sont des villages de ce type, tous proches d'ailleurs de la grande concession de coton qui recrute en permanence des salariés, de sorte que si les "hatsake" de maïs et d'arachides ne parviennent pas à procurer des revenus suffisants, il sera toujours possible de se résigner à cette extrémité.

Dans tous ces villages, on ne trouve ni riz, ni pois du Cap. Les terroirs sont absolument identiques à ceux de villages Antandroy.

. Quelques villages Sakalava, dans la périphérie de Morondava, n'ont pas, à proprement parler, de terroirs. Sur la carte, ils apparaissent, certes, entourés de riches baiboho et de rizières, mais 9/10^e de ces terres appartiennent à d'autres : colons, fonctionnaires, immigrants, Vezo... Les habitants de ces villages ne sont pourtant pas démunis de terres, mais leurs propriétés sont dispersées un peu partout aux environs.

A Tsimahavao be, sur onze lignages Sakalava, neuf pratiquent la riziculture dans dix huit zones différentes situées dans un rayon d'environ six kilomètres. Cela représente environ vingt hectares dont moins de cinq sont compris dans ce qui pourrait apparaître comme le terroir naturel du village.

Les baiboho des habitants de Tsimahavao sont répartis en trois zones, au nord du village. Un début d'inventaire foncier de ces zones, nous a fait découvrir un enchevêtrement inextricable de droits de propriétés appartenant à des habitants de Tsimahavao be et kely, d'Antsakoameloka, d'Andimaka, de Morondava-ville, et à des Vezo de Kimony.

Cette situation est l'héritage des remaniements fonciers qui ont bouleversé cette zone à la fois particulièrement

fertile et remarquablement située à la périphérie de Morondava, c'est-à-dire, à moins de cinq kilomètres des entrepôts des maisons d'import-export.

*
* *
*

L'aspect des terroirs se modifie profondément d'une année à l'autre, mais aussi d'une saison à l'autre.

J.P. Raison en faisait la remarque lors d'une étude effectuée dans le delta :

"... Lorsque deux saisons agricoles nettement tranchées existent sur un terroir, et avec elles deux paysages agricoles très différenciés, il est vain de vouloir repérer en un seul moment ces réalités. Il est vain d'abord, bien sûr, de vouloir repérer en saison sèche les champs de culture pluviale, mais il est vain de vouloir établir la carte des rizières en saison des pluies : suivant la hauteur d'eau cette année, la paysage variera : s'il y a beaucoup d'eau par exemple, des rizières hautes rarement utilisées pourront être cultivées, cependant que des rizières trop basses pourront ne pas l'être; le réseau des canaux de saison des pluies lui-même ne peut être entièrement repéré en saison sèche, d'abord parce qu'il n'est pas dégagé des épineux qui l'obstruent et parce que certains canaux sont barrés pour permettre la circulation sur les pistes, mais aussi parce que suivant les conditions hydrauliques parmi la multitude de canaux creusés, certains seront utilisés et d'autres ne le seront pas..." (1)

D'une année à l'autre, le terroir d'un même village peut paraître méconnaissable. Nous avons eu l'occasion de revenir à Beleo, en 1972, après y avoir assez longuement séjourné en 1970.

Les anciennes rizières qui étaient, en 1970, délaissées depuis de nombreuses années, avaient été réaménagées grâce au creusement d'un petit canal. D'autres rizières, entièrement nouvelles, s'étendaient désormais, dans la partie nord de l'ancien terroir, autrefois en friches.

La construction des canaux, qui avaient permis ces améliorations, nous a paru assez précaire, de sorte que, à moins

(1) J.P. Raison "Cadastres malgaches et cartes de terroirs" cah. O.R.S.T.O.M. série SC. Hum. vol. VI, n°3, 1969, p. 26.

de nouveaux réaménagements, on peut prévoir, dans un avenir proche, la disparition temporaire de toutes ces nouvelles rizières.

La zone de baiboho qui était autrefois la plus fertile du terroir et que nous avons vue prospère en 1970, donnait en 1972 une impression de désolation. Les dernières crues de la Maharivo avaient laissé un épais dépôt sableux éliminant toute possibilité de culture de pois du Cap. Même pour les patates, il était devenu nécessaire de creuser de profonds poquets, de sorte que les villageois avaient préféré abandonner la presque totalité de la zone.

Dans l'île, entre les deux bras de la Maharivo, la situation avait peu changé : seul le quart situé au nord-nord ouest était défriché, mais lors de notre second séjour les villageois, envisageaient les solutions qui permettraient de défricher la zone centrale de cette île. Cette tâche est peut-être achevée à l'heure actuelle.

§ 3. Calendriers cultureux et temps de travaux. (1)

Calendriers cultureux des principaux produits de l'agriculture Sakalava.

Abréviations :	A. R.	: opérations qui suivent la récolte (transport, battage, vannage...)
	D	: débroussaillage, défrichements, préparation des parcelles
	E	: entretien de la parcelle, sarclages
	P	: piétinage par les boeufs
	R	: récolte
	Rep	: repiquage
	S	: semis

(1) nous ne cherchons pas à traiter de manière exhaustive cette question bien éclairée par de nombreuses publications techniques (cf. notamment les Annexes du rapport intitulé "Le périmètre de Morondava-Dabara". Ministère de l'Agriculture 1959). Nous voulons seulement attirer l'attention sur certains blocages qui apparaissent, dans l'agriculture Sakalava, du fait de la concurrence de certains temps de travaux.

	Oct.	Nov.	Déc.	Jv.	Fv.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Ju	Août	Sept.
MAÏS ARACHIDE		<u>D</u> (5 à 20)		<u>S</u> (10)	<u>E</u> (20 à 30)		<u>R</u> (10)	<u>AR</u> (10)				
POIS-CAP												
VARY TSIPALA	(pépinière) <u>E</u> (5)		<u>P</u> (20)	<u>S</u> (10) <u>Rep.</u> (30)	<u>E</u> (10) <u>Rep.</u> (30)	<u>E</u> (10) <u>Rep.</u> (30)	<u>R</u> (20)	<u>AR</u> (45)				
VARY BE (rare)	<u>E</u> (15)		<u>R</u> (20)	<u>AR</u> (45)				<u>R</u> (15)		<u>P</u> <u>S</u> (10) (20)	<u>Rep</u> (30)	

— tâches obligatoires
 — tâches qui ne sont pas
 toujours réalisées par les
 agriculteurs Sahalana.
 (20) nombre de journées de travail
 nécessaires à l'heure.

Il ne faut pas voir dans ces dates autre chose que de simples indications. Il existe un certain laxisme dans l'utilisation du temps; on s'adapte aux particularités du climat, on retarde certaines opérations jusqu'aux premières pluies... Pour donner un exemple de ces divergences, voici les dates fournies par trois sources différentes pour la culture du Vary Tsipal dans la région de Morondava.

	Documentation Circagri Morondava	Services de l'agricul- ture	Observations di- rectes réalisées Beleo en 1970
Piétinage	Décembre	Décembre	Janvier
Semis	Décembre- Janvier	Janvier- Mars	Janvier
Sarclage	Février Mars	Avril	néant
Récolte	Mai	Mai-Juin	Avril-mai
Après- récolte	Juin	Juin- Juillet	Mai-Juin

Une forte concurrence entre les temps de travaux apparaît ainsi en Avril-Mai-Juin. A d'autres époques, la concurrence

serait aussi importante si l'on n'omettait, tout simplement, d'effectuer certaines tâches culturales importantes : le sarclage, par exemple, est très souvent négligé ou bâclé pour le maïs et les arachides. Le riz, dans la Maharivo, n'est, le plus souvent, ni repiqué, ni sarclé, malgré les graves pertes de rendement qui en résultent, et cela, tout simplement parce que les unités de production ne disposent pas en même temps, de suffisamment de main d'oeuvre pour accomplir ces tâches : l'entraide dans le cadre du micro-lignage est insuffisante (cf. infra), le recours au salariat est souvent impossible par manque de disponibilités monétaires.

De même, le développement de certaines cultures est gravement compromis par le goulot d'étranglement qui apparaît au niveau des temps de travaux. Le maïs étant considéré par les Sakalava comme une culture absolument nécessaire, une concurrence apparaît entre le riz et l'arachide.

"Avec ses méthodes actuelles, le cultivateur est dans l'impossibilité de mener à bien simultanément les deux cultures au-delà d'un seuil qui peut se chiffrer, en saison des pluies, à un hectare de rizières et deux hectares d'arachides par famille moyenne." (1)

La plupart des villages de la Maharivo se sont heurtés à un choix délicat entre les deux cultures. Plusieurs l'ont surmonté en limitant considérablement l'étendue de leurs rizières et, surtout, en renonçant à pratiquer le repiquage.

Dans le delta, les Sakalava qui repiquent le "Vary-tsypala" doivent pratiquement renoncer à cultiver du "Vary be", même si les surfaces de rizières dont ils disposent leur permettraient de le faire.

Sous Section 2. L'élevage Sakalava.

Pour tenter une description précise de l'élevage Sakalava actuel, il serait nécessaire de procéder à des

(1) Rapp. Annuel Circagri Morondava 1957.

études spéciales, indépendantes de celles que l'on peut mener au niveau villageois.

Une approche de l'élevage Sakalava confronte en effet à de lourds problèmes méthodologiques.

. Les statistiques sont à peu près inutilisables.

Les fausses déclarations sont générales en l'absence de tous moyens vraiment sérieux de vérification. L. Molet, dans l'Ankaizina, estimait que les effectifs déclarés étaient minorés d'un bon tiers(1). Les rares circonstances dans lesquelles nous avons pu comparer les déclarations à la réalité nous donnent à penser que, dans le Menabe, la fraude est encore plus forte. Nous avons relevé des cas où une bête sur 5 était déclarée.

La fraude est importante, mais elle n'est pas constante, ce qui interdit même de prendre en considération les taux de variation. D'une part, en effet, on constate régulièrement, depuis 1912, une diminution très sensible du nombre de boeufs déclarés après chaque hausse de la fiscalité. D'autre part, les administrateurs locaux ont toujours été inégalement zélés dans la recherche des mauvais contribuables, de sorte que, très souvent, une hausse importante des effectifs signifie seulement qu'un nouvel administrateur plus avide d'avancement que le précédent, vient d'être nommé.

. Une enquête sur ce thème au niveau villageois est extrêmement difficile.

Les boeufs qui rentrent le soir au parc du village ne représentent la plupart du temps qu'un faible pourcentage (souvent inférieur à 10 %) du troupeau total. Les propriétaires, craignant une inquisition fiscale détournée et conscients de l'impossibilité d'une vérification sérieuse, ne donnent aux questions posées que des réponses inutilisables, très largement minorées.

(1) L. Molet "Le boeuf dans l'Antkaizina" op. cit. p. 48.

D'ailleurs, l'estimation exacte de la dimension d'un troupeau Sakalava est excessivement délicate, même pour un observateur aussi éclairé que le chef de village.

D'une part, en effet, les bêtes appartenant à un même propriétaire peuvent être dispersées en plusieurs lieux fort éloignés dépendant de plusieurs circonscriptions fiscales. L. Molet l'a très bien montré à propos de l'Ankaizina :

"Ve... de Beandrarezona, possesseur de six cents bêtes, paie sous son nom pour cent quarante cinq bêtes à Beandrarezona, pour cent trois à Amberivery, pour vingt à Ankosihsy; mais nous apprenons également que certains de ses troupeaux sont inscrits pour d'autres noms et qu'il paie aussi, en outre, pour sa femme et ses trois filles les taxes de soixante deux têtes à Beandrarezona, cinquante têtes à Manirenja, pour trente sept, puis trente six, puis trente sept bêtes à Amberivery, ce qui donne un total de quatre cent quatre vingt dix têtes et une différence de cent dix bêtes avec le troupeau que lui attribue l'opinion commune." (1)

Il faut remarquer d'autre part qu'un troupeau déterminé que l'on peut observer concrètement, réuni en un même lieu, présente à peu près toujours une composition juridique extrêmement complexe. Un troupeau normal, de cinquante à soixante têtes, comme on peut en rencontrer dans les pâturages de la Maharivo, comprend les boeufs d'un ou deux lignages appropriés individuellement par chacun des membres de ces lignages; mais il comprend aussi un nombre important de bêtes prêtées ou en dépôt, appartenant par exemple à quelques unes des épouses des hommes du lignage, ou à des individus isolés qui n'avaient pas assez de bêtes pour réaliser une gardiennage autonome, ou à des cohéritiers, résidant ailleurs, mais préférant différer le moment de prélever leur part...

En fait, une observation sérieuse des techniques d'élevage, des droits de propriété sur les troupeaux, des formes d'inégalité de richesses en boeufs... imposerait une étude complète de longue durée à l'intérieur d'un village et, simultanément, dans un ou plusieurs campements de brousse où se déroule la vie quotidienne du troupeau. Nous n'avons eu le loisir d'accomplir que la première partie de ce diptyque.

(1) L. Molet "Le boeuf dans l'Ankaizina" op. cit. p. 49.

Plusieurs conclusions paraissent cependant possible :

a) le troupeau Sakalava diminue régulièrement d'importance. Tous les témoignages concordent sur ce point. Cela ne tient pas seulement au processus de fragmentation des lignages qui, en faisant éclater les troupeaux lignagers, pourrait créer une illusion. Le village de Beleo qui n'a jamais eu autant d'habitants qu'aujourd'hui (1) possède un peu moins de mille cinq cents boeufs. D'après de nombreux témoignages qui se recoupent, il en avait, à la fin de l'époque pré-coloniale, entre deux et trois mille pour une population qui ne devait guère dépasser deux cent habitants.

Les chiffres que nous donnons ci-dessous sont les seuls en lesquels nous ayons une certaine confiance. Ils ne concernent que les villages dans lesquels nous avons résidé longtemps et pour lesquels nous avons pu effectuer de multiples recoupements. Nous n'avons d'ailleurs retenu à l'intérieur de ces villages que les lignages et les ménages pour lesquels nous pensions avoir une information sérieuse :

Nombre de boeufs par lignage et par ménage Sakalava dans trois types de village de la région de Morondava.

	Nombre de boeufs	Nombre de lignages	Nombre de ménages	Nombre moyen de boeufs par ménage
Bezezika	502	9	55	9,1
Beleo	1.430	14	152	9,7
Villages suburbains	170	14	110	1,5
Total	2.102	37	317	6,6

(1) environ 600 habitants.

b) on assiste à une augmentation de la distance séparant les lieux de pâturage du village. Les boeufs paissaient autrefois à proximité de divers campements provisoires situés en couronne autour du village. Une très petite partie du troupeau total continue à être ainsi gardé près du village. Tout le reste est réparti dans un petit nombre de grands pâturages où viennent, en fait, les troupeaux de tous les villages d'une région.

Dans la zone de notre étude, existent trois pâturages principaux :

- au sud de la Maharivo, dans l'immense forêt de Mahaboboky surtout utilisée par les Sakalava de la Maharivo;
- au sud de Mahabo, dans la vallée de l'Andrangory que se partagent les habitants de la région Mahabo-Bezezika et quelques Sakalava de Beleco-Befasy;
- au nord du delta, dans la forêt de Mangily, où l'on retrouve presque tous les boeufs appartenant aux Sakalava du delta.

Le troupeau d'un village est généralement dispersé entre plusieurs pâturages. Pour donner un exemple, un lignage de Beleco (1) possédant deux cents boeufs, les a divisés en quatre troupeaux principaux. Deux sont dans la forêt de Mahaboboky, l'un au sud, l'autre au sud-ouest du village, à une dizaine de kilomètres. Un troisième se trouve dans l'Andrangory, à un peu plus de trente kilomètres. Un quatrième enfin est aux abords immédiats de Beleco, passant souvent la nuit dans le parc du village.

En plus de ces quatre troupeaux principaux, plusieurs boeufs du lignage sont dispersés : six femmes du lignage sont mariées à l'extérieur et ont joint leurs boeufs au troupeau lignager de leur mari; s'il intervient un divorce ces bêtes reviennent à Beleco. De plus, au moment de notre enquête, plusieurs boeufs du lignage, perdus puis retrouvés par un "fatidra" du Mpitoka habitant de la région de Lavaravy étaient gardés là-bas en attendant une future restitution.

(1) dont nous taillons le nom car ses déclarations fiscales ne correspondent pas - et de loin - à la réalité.

c) Dernières remarques concernant l'élevage Sakalava :

- les techniques traditionnelles semblent n'avoir pratiquement pas changé : on n'a pas plus qu'autrefois recours au vétérinaire ou à des méthodes de sélection;
- la garde du troupeau semble de plus en plus souvent confiée à des gardiens salariés, presque toujours des migrants. Nous n'avons cependant aucun élément statistique sur ce point.

Sous Section 3. Cueillette et artisanat.

Nous ne mentionnons que pour mémoire ces deux activités.

La cueillette, cependant, n'est parfois pas négligeable. Si on n'y recourt plus guère dans le delta où la forêt a reculé, elle demeure encore importante dans la Maharivo, voire essentielle, comme à Tanandava-Lavaravy où, nous l'avons vu, le riz est pratiquement seul cultivé.

L'artisanat traditionnel est mort avec la colonisation, les méthodes ancestrales de filature et de tissage, par exemple, ne pouvant concurrencer les produits importés. La mort de cet artisanat a été si totale que bien peu sont aujourd'hui les villageois qui savent que leurs ancêtres filaient et tissaient admirablement.

SECTION 2. LES UNITES DE PRODUCTION SAKALAVA.

Depuis les temps pré-coloniaux, les unités de production Sakalava sont relativement difficiles à définir en raison de la superposition des niveaux de décision. Le lignage, cadre principal de l'entraide constituait certes la référence principale, mais le ménage jouissait déjà d'une réelle autonomie pour toute une série de tâches : cueillette, chasse, petites plantations à proximité des cases... La déliquescence des structures lignanères a favorisé, depuis les débuts de la colonisation, l'émergence du ménage comme unité de production dominante. On s'achemine ainsi

vers une notion d'"exploitation" agricole peu différente en apparence de ce que l'on connaît dans les sociétés occidentales. La réalité est cependant beaucoup plus complexe en raison de la superposition des niveaux de décision.

Sous Section 1. Les "exploitations" Sakalava.

§ 1. Les niveaux de décision.

Comme dans toutes les anciennes communautés lignagères, même très déstructurées, la notion d'exploitation Sakalava est particulièrement difficile à cerner. Les niveaux de décision sont en effet multiples, s'interpénètrent largement et ne permettent pas de considérer les unités de production Sakalava comme des centres de gestion réellement autonomes.

Pour les experts en développement qui ont travaillé en milieu Sakalava (1), l'exploitation Sakalava correspond au ménage. Cela nous paraît, en effet, la meilleure approximation, mais il est nécessaire d'apporter un certain nombre de correctifs.

En fonction de la réalité Sakalava, nous considérons comme ménage l'unité de production et de consommation composée par un adulte, son conjoint et ses enfants non adultes s'il en a. Un jeune Sakalava est considéré comme adulte lorsque, fille ou garçon, il construit avec l'aide de ses parents, une case indépendante. Cette séparation intervient très tôt, à quatorze ou quinze ans pour les filles, seize ou dix sept pour les garçons, parfois plus tôt, rarement plus tard. A ce moment, le jeune Sakalava commence généralement à cohabiter, en dehors de liens officiels, avec un conjoint temporaire. Il reste dans la mouvance de des parents, s'associant souvent à leurs travaux ou à leurs repas, mais son indépendance est réelle et il n'est plus guère tenu à rendre des comptes à ses parents, qui, en cas d'injonction sévère, préfèrent lui déléguer le Mpitoka du lignage. S'il mange encore chez ses parents, il est tenu de verser une pension correspondant assez exactement aux frais qu'il occasionne.

(1) Enquête P.N.V.D./F.A.O. de 1968-1972 notamment.

Avec une définition aussi restrictive, le ménage Sakalava ne peut être que de dimension réduite. Il compte de un à trois actifs (l'aîné des enfants non indépendants peut souvent être considéré comme un actif à part entière malgré son jeune âge) et un nombre variable d'enfants qui jouent un rôle mineur mais réel dans l'exploitation (gardiennage des boeufs ou des volailles, participation à la cueillette...). Les vieillards constituent un ménage indépendant jusqu'au jour où ils deviennent impotents. Ils sont en ce cas pris en charge par un de leurs enfants résidant dans le même village.

Dans la Maharivo et dans le delta, le nombre d'actifs moyens par ménage, sur le très vaste échantillon que nous avons pu observer, était de 2,3 avec un nombre total moyen de personnes par ménage de 3,6.

. Le chef de ménage jouit de la propriété personnalisée de son baiboho ou de sa rizière, obtenue par un héritage antérieur, ou à valoir sur un héritage futur. Il organise la répartition des tâches au sein du ménage et recrute les salariés dont il a besoin. Il doit en principe recourir au Mpitoka de son lignage pour rechercher de la main d'oeuvre d'appoint par voie d'entraide, mais il peut agir seul s'il ne s'agit que de recruter deux ou trois personnes.

Il doit aussi organiser les temps de travaux à l'intérieur de son "exploitation" en vue de les rendre compatibles avec les rapports de coopération qui seront organisés par le Mpitoka dans le cadre lignager ou, plus rarement, par le Fokon'olona au niveau de la communauté villageoise.

*

*

*

Le Mpitoka dispose d'un droit théorique de contrôle sur l'usage que font ses dépendants de la terre ancestrale. Nous n'avons jamais eu l'occasion de voir exercer ce droit. Dans la pratique, il ne pourrait certainement pas expulser un membre de son lignage de la terre, si la décision n'était entérinée par l'assemblée générale de la dinam-pokonolona; ni même redistribuer, contre le gré de l'un d'eux, les terres de ses dépendants.

Il négocie avec les Mpitoka des autres lignages le recrutement des travailleurs en entraide élargie, pour son "exploitation" et pour celle de ses dépendants. Il organise l'entraide restreinte au sein de son propre lignage en s'efforçant de rendre compatibles les besoins exprimés par tous les chefs de ménage, ce qui n'est pas aisé au moment des principales tâches culturelles.

Il négocie avec les autres Mpitoka du village ou avec un représentant de la communauté, chef de quartier ou chef de village, l'attribution de nouveaux droits d'usage pour son lignage, lorsque l'occasion s'en présente, par exemple après un défrichement collectif.

Il s'associe avec les autres Mpitoka pour suggérer des décisions de la dinam-pokonolona ou de l'assemblée locale du fokon'olona.

*

*

*

Les communautés de résidence peuvent intervenir dans la gestion des exploitations à trois niveaux.

Il peut s'agir d'une partie du village. Les droits de cultures sur brûlis, par exemple, sont fréquemment accordés par l'Administration en plusieurs lots correspondant chacun aux surfaces utilisables par trois, quatre ou cinq lignages. La répartition des parcelles à l'intérieur de ces lots, les formes de coopération si l'on envisage une mise à feu collective, la répartition des tâches entre lignages sont autant de décisions qui incombent aux Mpitoka concernés et qui s'imposent à tous.

La communauté villageoise, dispose de divers droits de contrôle qui, eux, ne sont nullement tombés en désuétude, et qui correspondent assez exactement aux droits dont jouissaient les Mpitoka à l'époque des grands lignages.

Les Fokon'olona peuvent contrôler la mise en valeur effectuée par un chef de ménage. Ce dernier, s'il y a incompatibi-

lité avec les profits d'ensemble de la communauté (1), devra absolument accepter les injonctions de la communauté, sous peine d'exclusion immédiate ce qui entraînerait, selon le droit foncier traditionnel, la perte de son droit d'usage permanent.

L'aliénation d'une parcelle située dans un terroir villageois déterminé n'est pas possible sans l'accord du Fokon'olona. L'acquéreur éventuel devra s'entendre aussi bien avec les représentants du Fokon'olona qu'avec le vendeur. Ce dernier recevra seul, cependant, le montant de la vente.

Pour le choix de métayers, l'avis du Fokon'olona n'est pas nécessaire. Mais, si les métayers devenaient indésirables en raison de leur comportement, le Fokon'olona pourrait exiger leur expulsion, même contre le gré du bailleur.

Les injonctions des Fokon'olona pèsent toujours d'un grand poids, même lorsqu'elles ne se présentent que comme des suggestions.

*

*

*

Les dinam-polonolona, issues de la Convention de Mandabe, interfèrent peu sur les décisions prises au niveau des unités de production. Elles peuvent cependant décider des travaux d'utilité publique dont l'exécution sera prioritaire par rapport à toutes les autres tâches. (2).

*

*

*

-
- (1) cette incompatibilité peut être prise dans un sens très large: la décision d'un individu de pratiquer une culture nouvelle, du coton dans l'exemple auquel nous avons assisté, fut interprétée comme pouvant susciter un mécontentement des forces de l'au-delà dont les conséquences pourraientrejaillir sur toute la communauté. On ne s'opposait, par contre, nullement à ce que l'individu en question se fit engager comme "planteur associé" sur une concession cotonnière voisine.
- (2) mais on a pris soin, le plus souvent, de choisir pour ces travaux des périodes où les occupations agricoles sont faibles.

Les conflits entre les divers niveaux de décision paraissent fort rares, car l'instance inférieure, en général, accepte sans difficulté les injonctions de l'instance supérieure; les parties qui s'estiment lésées ont toujours le loisir de changer de résidence, par exemple, en demandant leur intégration dans le lignage maternel.

L'évolution récente permet d'observer un renforcement considérable du droit de contrôle de la communauté villageoise aux dépens des pouvoirs du Mpitoka qui ne cessent de s'amenuiser.

§ 2. Les profils d'exploitation.

Les différences profondes existant entre les divers terroirs agricoles Sakalava interdit de donner une estimation moyenne des structures d'exploitation. Nous avons retenu quatre types principaux : Maharivo (terroir modal - cf. supra), Lavaravy (à dominante rizicole), villages suburbains ("sans terroirs"), Bezezika (village pluri-ethnique du delta). Pour chacun de ces terroirs, nous avons retenu dix "exploitations" pour lesquelles nous avons tenté de mesurer les surfaces cultivées. Il ne s'agit que d'estimations et non de mesures rigoureuses que nous n'avions pas les moyens techniques d'effectuer.

Surfaces moyennes mises en valeur par ménage Sakalava en exploitation directe. (en ares)

	Maharivo 1972	Lavaravy 1972	Bezezika 1971	Villages su- burbains 1971
Baiboho	100 a.	35 a.	74 a.	75 a.
Rizières	20 a.	90 a.	40 a.	25 a.
Hatsake	150 a.	60 a.	80 a.	0
Friches	notion non significative		?	50 à 70 a.
Total (non compris les friches)	270 a.	185 a.	194 a.	100 a.

Ces chiffres sont à rapprocher de ceux fournis par l'enquête P.N.U.D./F.A.O. en 1969 pour le delta, toutes ethnies confondues : soixante ares de baiboho, trente trois ares de rizières, pas de hatsake, soixante douze ares de friches, soit un total de quatre vingt treize ares effectivement mis en valeur par exploitation.

Nous verrons que ces chiffres moyens recouvrent, dans le détail, des différences significatives.

Sous Section 2. Les rapports de coopération au sein des unités de production.

La plupart des tâches culturales ordinaires peuvent être accomplies par les actifs d'un seul ménage, ou d'un petit nombre de ménages très proches (deux frères, un père et un fils...). Il existe cependant quelques périodes critiques où les tâches à accomplir dépassent les possibilités d'un petit nombre de ménages, principalement lors de la préparation des baiboho - surtout s'il faut défricher -, lors des sarclages ou de la récolte.

Il est finalement très rare de voir tous les membres d'un même lignage travailler ensemble, à l'exclusion d'autres personnes, car, ou bien la coopération d'un ou deux ménages est suffisante, ou bien il faut recourir à une entraide qui dépasse sensiblement le cadre des micro-lignages actuels.

Les problèmes posés sont alors délicats, car tous les villageois éprouvent en même temps ce besoin intense de main d'oeuvre. C'est la dernière fonction économique importante des Mpitoka que d'avoir à organiser au mieux les temps de travaux et le recours à l'entraide.

§ 1. L'entraide hors du segment lignager.

Les formes d'entraide agricole actuellement pratiquées dans le Menabe ont été directement inspirées de l'exemple offert par les migrants. Dans la plupart des cas, une entraide

restreinte, de type Fikambana ou Homba-tanana, est suffisante. Dans certains cas exceptionnels, ou, plus couramment, lors de la moisson du riz, il faut recourir à des formes d'entraide élargie.

(A) l'entraide restreinte.

. Le Fikambana. Le principe est celui des prestations réciproques de travail entre un petit nombre de groupes habitués à ces échanges. Les échanges de prestation s'effectuent à de faibles intervalles de temps. On ne tient pas un compte très précis des journées de travail échangées, mais l'on sait que, tel jour, tous les hommes disponibles du lignage A ont contribué à débroussailler les baiboho du lignage B. L'obligation morale de se rendre à l'invitation d'un partenaire habituel est extrêmement forte, et on ne peut s'y soustraire qu'en cas de force majeure. Chacun des participants apporte sa nourriture. S'il s'agit du piétinage d'une rizière, tous les boeufs disponibles sont mis en commun.

Dans un petit village, toute la population peut être concernée par le même groupe de Fikambana. Dans un village plus important, il peut y avoir plusieurs groupes. La division s'opère parfois en fonction de critères ethniques (un seul exemple à notre connaissance), le plus souvent selon des critères de résidence (cas des "doky-doky" de Bezezika).

. Le Homba-tanana n'implique pas de réciprocité automatique. On y a recours pour faire face à un besoin de main d'œuvre inattendu. Un repas très copieux est fourni par l'organisateur et constitue la contre-partie, nécessaire et suffisante, de la prestation en travail.

"Cette entraide restreinte, on l'appelle "Homba-tanana". Cela ne concerne jamais de grands groupes, simplement quelques "longo", ou quelques villageois non parents, ou rarement quelques gens venus d'un autre village. Quand on a reçu l'aide de quelqu'un dans le "homba-tanana", on n'est pas obligé de lui rendre, sauf, bien sûr, si c'est un "longo", car on ne peut jamais refuser d'aider un "longo". Dans le "homba-tanana", on ne travaille pas toute la journée : seulement de six heures à midi environ. Quand vient midi, si le travail est terminé, on prépare un grand repas, meilleur que d'habitude avec viande de boeufs ou de porc, poisson, pintades (1)... C'est les femmes qui préparent ce repas,

(1) par exemple, nous avons assisté à de tels repas, à Beleo en

près du lieu de travail, à l'ombre d'un grand kily (2) en général, et on le mange sur place. Tous les ustensiles nécessaires ont été amenés le matin, surtout par les femmes, mais aussi par les hommes si les femmes ne peuvent pas tout porter, sajoa, cruches, marmittes... Quand le repas est terminé, les travailleurs et l'organisateur sont quittes, ils ne sont pas obligés de recommencer, mais généralement, ils le font quand même car pour le "homba-tanana", on invite surtout des gens assez proches." (3)

(B) l'entraide élargie.

L'Angavo permet de faire face aux tâches culturelles les plus importantes; les "Asam-pokonolona" sont les travaux d'utilité publique.

. L'Angavo n'est utilisé que dans deux cas; pour les défrichements les plus importants et, surtout, pour la récolte du riz. Cette forme d'entraide peut intervenir à l'initiative d'un individu, riche notable, ou à l'initiative d'un village tout entier, après décision prise par l'assemblée du Fokon'olona.

L'initiative individuelle, à notre connaissance, ne provient jamais de notables Sakalava, ceux-ci n'étant sans doute pas assez riches (cf. infra) pour faire face aux dépenses qui en résultent.

L'ancien maire de Befasy, d'origine Merina, procédait toujours de cette manière pour faire moissonner ses importantes rizières d'Ambohibary (près de Beleo).

Il lançait une invitation à tous les hommes et toutes les femmes de tous les villages proches. Tous ceux qui désiraient venir étaient acceptés alors que, à l'évidence, la main d'oeuvre ainsi obtenue était en surnombre. Le maire faisait tuer un boeuf, deux si nécessaire, plusieurs porcs. On apportait du toaka (4) en abondance. Quelqu'un installait un tourne-disques à piles en bor-

1970, qui comportaient, pour six invités, quatre pintades, du riz, du café et du tabac à volonté

(2) Kily = tamarinier

(3) interview de Mahasoroitra à Volohy II

(4) rhum de fabrication locale.

dure des rizières et toute la journée se passait en danses, ripailles, travail.

"Il fait tellement bien les choses que tous les gens qui réfléchissent pensent que ça coûte beaucoup plus cher que ça ne peut lui rapporter. Mais c'est peut-être grâce à ça qu'il a été élu maire, car ça le rend très populaire." (1)

. L'appel à l'Angavo provient parfois d'un village tout entier qui a un besoin urgent d'un main d'oeuvre nombreuse. Cela se produit, par exemple, quand une récolte s'annonce particulièrement belle, alors que l'on craint de prochaines intempéries ou un passage de sauterelles.

Le village demandeur lance alors une sorte de défi à un village des environs qui se doit de le relver sous peine de déshonneur. Il s'agira alors d'effectuer, dans une seule journée, le travail demandé. Cela prend un peu les allures d'une compétition sportive. On parle de brillants succès de l'"équipe" de Bezezika, qui termine toujours sa tâche dans les délais, alors que l'on ironise sur les "performances" de ceux de Bevoay, incapables de tenir le défi, ou sur ceux de Masanoro qui trouvent toujours des prétextes pour éluder les invitations.

En cas de succès, des liens privilégiés s'établiront entre les deux villages : les invités vantent bruyamment la beauté des cultures des organisateurs qui rendent hommage à la vaillance des premiers et leur offrent un somptueux repas.

D'après nos informateurs, la mode de ces défis est récente. Il s'agirait d'une coutume d'Antaisaka et, peut-être (2) Betsileo. Quelques Sakalava y participent avec passion. Ce sont cependant, les immigrants qui paraissent composer les effectifs les plus sûrs de ces équipes de travailleurs d'élite.

Un village "vaillant" peut avoir à relever deux ou trois défis par an. D'après nous informateurs, on n'invite pas

(1) réflexion d'un participant à un Angavo, à Ambohibary en 1970.

(2) nous ne l'avons pas vérifié.

les villages les plus proches, car on craindrait de susciter leur jalousie en leur montrant de trop près des récoltes trop belles.

§ 2. Le problème de la main d'oeuvre d'appoint : salariat et métayage.

(A) le salariat.

Le recours au salariat est généralement minime, dans les unités de production Sakalava. Il s'agit presque toujours d'un simple appoint, nécessaire seulement lorsque l'entraide n'a pu donner les résultats escomptés. En pratique, le recrutement de salariés n'est important que pour les sarclages de pois du Cap, à un degré bien moindre, pour les sarclages de maïs.

Le salarié est presque toujours un immigrant habitant dans un village voisin, à la rigueur un Sakalava "vahiny" (1), jamais un voisin ou un Mpilongo (2). Dans l'idéologie Sakalava actuelle, le salariat est associé à une idée de dépendance à l'égard de l'employeur qui n'est pas sans rappeler la dépendance de l'esclave à l'égard de son maître. Le Sakalava qui accepte de se salarier le fait de préférence loin de chez lui, à l'insu de ses voisins, ou à la rigueur chez un étranger, colon européen ou commerçant indien puisque la situation de dépendance à l'égard de ceux-ci est généralisée et, en quelque sorte, extérieure aux rapports sociaux ordinaires.

Le terme de salariat est, en fait, insuffisamment précis car il existe une grande diversité de modes de rémunération en argent ou en nature.

• Les rémunérations en monnaie. Les malgaches utilisent trois termes différents : kibaro, sarankatsa et karama-tapaka.

(1) "Vahiny" = étranger

(2) à Belco, en 1972, sur cent dix salaires journaliers versés pendant notre présence au village, cinquante six l'ont été à des Antandroy, trente six à des Betsileo, dix huit à des Sakalava.

Les distinctions entre ces termes ne sont pas toujours très claires : importés de l'Imerina ("karama tapaka") ou du sud-est (kibaroa), le sens qu'ils avaient à l'origine a quelque peu varié et les Sakalava eux-mêmes semblent faire certaines confusions dans leur emploi.

Le terme de "kibaroa" indique soit les gens qui se salariaient à la journée, soit le salaire reçu par ces gens. En 1972, le salaire journalier variait entre 100 et 200 FMG (1), 200 devenant de plus en plus fréquent à cette époque.

Dans le "sarankatsa", l'employeur fournit, outre la rémunération en monnaie, le repas de midi, alors que le karama-tapaka correspond à une rémunération à la tâche. Kibaroa et sarankatsa sont les ^{plus} employés lorsqu'il s'agit de travaux agricoles, mais, dans la réalité, les distinctions entre ces différents systèmes sont souvent délicates à établir : le salaire fixe n'est versé par l'employeur que si une tâche minimum a été accomplie; les repas de midi sont presque toujours fournis, on semble parler de kibaroa si ce repas correspond au strict minimum, de sarankatsa s'il est plus copieux.

Pour donner une idée de l'importance relative des rémunérations en monnaie, nous avons procédé, en 1971, à Bezezi-ka, à l'inventaire systématique des formes de travail utilisées pour les travaux agricoles qui se déroulèrent pendant notre présence au village. L'observation porte sur soixante dix parcelles de pois du Cap et quatre vingt rizières.

(1) 2 à 4 francs français de l'époque

	Entraide à l'intérieur du ménage	Entraide res- treinte hors du lignage	Salariat	Total
Préparation bai-boho (d'après informateur)	20 à 30 %	50 à 60 %	20 %	100
Sarclage pois du Cap (observation directe)	25 %	15 %	60 %	100
Moisson riz (observation directe)	45 %	40 %	15 %	100

• Les autres modes de rémunération.

Les rémunérations en nature paraissent être une survivance en voie de régression. Les repiqueuses, parfois, sont payées par une part sur la récolte finale (1). Les bouviers, surtout Antandroy, qui gardent des troupeaux Sakalava reçoivent fréquemment une partie du croît en paiement, plus une somme d'argent assez minime. Pour certains gros travaux, particulièrement pénibles, des défrichements délicats, par exemple, employeurs et salariés débattent à l'avance de la rémunération et se mettent parfois d'accord sur un prix constitué par un ou plusieurs boeufs plus la nourriture pendant la durée du travail. Les migrants temporaires apprécient particulièrement ce système qui leur permet de réaliser directement l'accumulation en boeufs qui constitue leur objectif principal.

(1) nous avons entendu parler à plusieurs reprises de ce mode de rémunération, mais nous n'avons pu l'observer directement.

* Tableau résumé des formes de coopération utilisées au cours des différentes tâches culturales au sein des unités de production Sakalava.

	Rizières	Baiboho	Hatsake
Pépinières	Ménage ou lignage	/	/
Repiquage	Fikambana	/	/
Préparation	(1) Lignage + salariés + homba-tanana		
Trouaison semis	Ménage ou lignage		
Sarclage	Ménage ou lignage + salariat		
Récolte	Ménage ou lignage + salariés, ou : homba-tanana + salariés		Angavo
Après-récolte	Fikambana ou homba-tanana + salariés		

(B) le recours au métayage.

Dans les unités de production Sakalava, le métayage peut être un moyen d'apporter une aide provisoire à des parents ou des alliés à la recherche d'une nouvelle insertion sociale, ou un moyen de mettre en valeur des terres devenues trop vastes pour un groupe lignager en voie de segmentation rapide.

Dans le premier cas, il s'agit plus d'un prêt ou d'une location que d'un véritable métayage : le Mpilongo "métayer" donne s'il le peut, une partie de la récolte, mais cette redevance a plutôt un caractère symbolique : elle signifie clairement que la

(1) Le signe + indique une éventualité, non une nécessité. Il convient de lire : "lignage + éventuellement salariés + éventuellement homba-tanana."

terre demeure la propriété du bailleur, et le renouvellement annuel du "contrat" souligne l'aspect provisoire de l'accord.

Dans le second cas, il s'agit surtout de maintenir une mise en valeur ostensible, en vue de préserver les droits fonciers actuels du bailleur. En effet, depuis que se raréfient les terres disponibles, le droit traditionnel, lui-même, devient plus exigeant à l'égard des droits d'usage permanents. Des jachères jugées trop longues par les Fokon'olona pourraient, en cas de nécessité être attribuées d'office à des gens manquant de terres. Le recrutement de métayers permet d'éviter ce risque.

Ce "métayage" Sakalava porte principalement sur des baiboho de pois du Cap (métayage à moitié), beaucoup plus rarement sur des rizières. Dans ce cas, si le propriétaire fournit les semences et prête ses bœufs pour le piétinage, le partage se fera - en principe - à moitié; s'il ne fournit que la terre, il ne pourra prélever que le tiers de la récolte.

Le recours au métayage est relativement fréquent, mais il ne porte que sur une partie des surfaces de l'exploitation, le reste étant mis directement en valeur par le propriétaire. Les cas de recours exclusif au métayage sont très rares et correspondent toujours à des cas particuliers : vieillard qui ne peut plus travailler et dont les enfants sont partis, départ provisoire du propriétaire, conflit foncier entre héritiers, ceux-ci se mettant d'accord pour recruter des métayers en attendant le règlement de l'affaire...

Si l'on considère l'échantillon de la propriété foncière Sakalava constitué par les terres immatriculées (1), le métayage occupe une place importante dans les modes de mise en valeur :

(1) cf. notre fichier des terres immatriculées.

. Total surfaces immatriculées appartenant à des Sakalava :	989 ha
. Total friches ou jachères	482 ha (48 %)
. Total exploitation directe	285 ha (28 %)
. Total métayage	222 ha (24 %)(1)

Cet échantillon est sans aucun doute biaisé, le recours au métayage étant, de toute évidence, plus important sur les terres immatriculées dont la surface moyenne dépasse largement les possibilités de travail d'un ménage.

Dans les villages de la Maharivo, le métayage occupe une place sensiblement moins importante : 15 à 20 % des terres effectivement mises en valeur.

SECTION 3. LES UNITES DE PRODUCTION SAKALAVA DANS LA CIRCULATION

MARCHANDE.

L'auto-consommation Sakalava demeure très forte.

L'I.N.S.R.E. (2) a effectué en 1968, dans le delta(3), une enquête sur les budgets des ménages en milieu rural" (4), toutes ethnies confondues. Nous avons procédé à une enquête identique à celle de l'I.N.S.R.E. sur un échantillon de neuf ménages Sakalava et un de douze ménages de cette même ethnie à Beleo. Le choix de ces échantillons n'a pu être fait selon des critères scientifiques : dans les villages où notre pénétration avait été la mieux assurée, nous avons systématiquement présenté notre questionnaire-budget. Nous avons ensuite éliminé les cas trop nettement marginaux (trop riches ou trop pauvres), les réponses inexploitable, celles qui ne paraissaient pas correspondre aux recou-

-
- (1) soit environ 44 % des surfaces effectivement mises en valeur
(2) I.N.S.R.E., équivalent malgache de l'I.N.S.E.E.
(3) des échantillons ont été prélevés à Analaiwa, Bezezika et Mahabo
(4) cf. bibliographie.

pements que l'on pouvait effectuer... Nous sommes ainsi arrivé à un petit nombre de réponses, sans doute assez représentatives.

Comme il ne nous était pas possible de procéder à des observations continues sur une longue période, nous avons dû nous contenter d'un questionnaire rétrospectif portant sur l'année qui venait de s'écouler. Les chiffres que nous présentons ne sont donc que de simples estimations.

La part de l'auto-consommation paraît considérable. Les chiffres confirment sur ce point toutes les observations empiriques :

	1	2	3
	Delta 1968 (toutes ethnies confondues)	Bezezika 1970-71 (Sakalava)	Beleo 1970-71 (Sakalava)
Auto-consommation et ressources non commerciales (exprimées en valeur)	49,75 %	58 %	62 %
Recettes monétaires totales	50,25 %	42 %	38 %
Total	100	100	100

Il n'est pas difficile d'avoir une idée de l'évolution de l'auto-consommation Sakalava. A court terme, la part de l'auto-consommation est très variable selon que les ventes de produits agricoles ont été ou non rémunératrices. L'année de notre estimation (juillet 1970 -juillet 1971) semble avoir coïncidé avec une année assez moyenne. L'année suivante fut caractérisée par la mévente complète du maïs, et la quasi-cessation du paiement des pois du Cap par le Syndicat des Communes (1). Seuls les riziculteurs obtinrent cette année-là, des revenus à peu près normaux.

(1) le Syndicat des Communes ne payait plus les producteurs que par bons remboursables, en principe, dans un délai de six mois.

La faiblesse des recettes monétaires ne semble pas avoir réellement inquiété les villageois. Les achats de vêtements, d'huile, de sel, de sucre, de riz, d'alcool d'importation diminuèrent considérablement (1). Les villageois se contentèrent de consommer plus de maïs, de recourir davantage à la cueillette et à la chasse, de boire des alcools de fabrication locale, sans aucune mauvaise humeur ou inquiétude apparentes.

Nous essaierons d'analyser les divers flux monétaires qui concernent le secteur villageois :

- d'abord les flux monétaires unissant le secteur villageois à l'"extérieur" c'est-à-dire aux collecteurs, aux commerçants, à la ville, à l'Etat (Sous Section 1);
- ensuite, les flux monétaires internes au secteur villageois; nous tenterons à ce propos de repérer les flux qui relient les villageois Sakalava aux immigrants (Sous Section 2);

Les problèmes posés par l'équilibre des budgets familiaux seront abordés dans une Sous Section 3.

Sous Section 1. Les flux monétaires entre le secteur villageois et l'extérieur.

§ 1. Les ressources monétaires

Les sources d'argent sont rares pour les ménages Sakalava et ne comportent qu'un poste réellement important : la vente de produits agricoles (2) (entre 60 et 73 % de la totalité des revenus monétaires dans nos deux échantillons de ménages Sakalava). Il paraît probable que, comme nous l'ont indiqué plusieurs informateurs, la vente de produits de l'élevage (des boeufs principalement) sert de compensation aux variations éventuelles du poste "vente de produits agricoles", de sorte que le total des

(1) de plus de 50 % d'après le gérant du magasin de vente au détail du Syndicat des Communes à Bezezika.

(2) la situation est en train de changer sur ce point, notamment à Bezezika où de nombreux jeunes hommes, en 1972, étaient salariés par le Syndicat des Communes pour travailler sur l'orangerie.

"ventes de produits" est relativement stable malgré la grande variabilité des cours des produits agricoles.

Structure du revenu monétaire des ménages (en %)

	Delta 1968 (toutes ethnies confondues)	Bezezika 1970-71 (Sakalava)	Beleo 1970-71 (Sakalava)
Vente de produits agricoles	52,0 %	60,4 %	73,2 %
Vente de produits de l'élevage	14,2 %	9,9 %	4,8 %
Salaires agricoles	8,4 %	} 13,0 %	4,1 %
Recettes artisanales	12,0 %		7,9 %
Autres recettes monétaires (*)	13,4 %	16,7 %	10,0 %
	100 %	100 %	100 %

(*) dans la catégorie "Autres recettes monétaires", les postes principaux sont : "vente des produits de la cueillette, de la pêche, de la chasse, pensions, loyers, aides familiales. Ce dernier poste paraît extrêmement variable.

§ 2. Les prélèvements opérés sur les ressources monétaires villageoises.

Les trois principaux types de prélèvements sur les ressources monétaires villageoises sont constitués par ce que P. Ottino appelle les "retours".

- . Les achats à l'extérieur qui échappent au système des "retours".
- . La fiscalité.

(A) les "retours". Une partie importante des sommes distribuées par l'appareil commercial au secteur villageois retourne souvent à son point de départ dans un très bref délai. Par le système des avances sur récolte avec des taux d'intérêt usuraires

(de 100 % dans la plupart des cas), la circulation monétaire devient même en grande partie fictive. Les flux sont alors en nature : tissus, produits manufacturés divers, riz (en période de soudure), sont en fait échangés contre les produits agricoles récoltés par le paysan; la monnaie ne rentre qu'en théorie dans le circuit.

P. Ottino a très clairement décrit le phénomène dans le bas-Mangoky :

"Ce n'est qu'en période de récolte que les producteurs traditionnels se trouvent disposer de moyens de paiements. L'injection en abondance de numéraire provoque des effets inflationnistes qui entraînent une sorte d'accélération des rythmes de consommation.

"Pour les commerçants-collecteurs de brousse, les possibilités de vente de biens manufacturés peuvent, compte tenu des marges bénéficiaires, laisser espérer des profits supérieurs à ceux que procure la collecte des pois du Cap.

"Au niveau des commerces de brousse, la préparation des campagnes s'entend également d'un réapprovisionnement des stocks. Il se manifeste, de haut en bas, une certaine fièvre et les prix des produits manufacturés se gonflent tout au long de la descente vers les consommateurs. Au sommet, la marge des entreprises importatrices s'établit autour de 10 à 12 %, les demi-grossistes retiennent une marge variant de 10 à 15 %. Quant aux détaillants de brousse, il semble que le pourcentage se situe entre 20 et 30 %, quelquefois plus, suivant les circonstances. Le produit parvenant au consommateur est augmenté de 40 à 60 %. Les règlements des marchandises distribuées par les commerçants grossistes s'effectuent en numéraire...

"... Les collecteurs-détaillants s'efforcent de ramener à eux la plus grande partie des fonds qu'ils fournissent aux producteurs en paiement des productions. Dans les cas extrêmes des manoeuvres discriminatoires, intervenant fréquemment en fin de campagne, proposent au moment de la "liquidation" le paiement des pois à raison de 50 % en espèces et 50 % en marchandises (biens d'habillement et d'équipement).

"... a) Les stocks des commerçants pakistanais correspondent exactement aux besoins des populations du bas-Mangoky. Compte tenu de ce qu'une faible partie des biens de consommation, d'équipement ou d'habillement (sensiblement le dixième) est achetée à des marchands ambulants originaires des hauts plateaux qui viennent sur les baiboho au moment de la récolte, il apparaît que suivant les villages 47,5 à 65,5 % des revenus provenant de la vente des pois du Cap retourne à l'appareil pakistanais en paiement des denrées, objets et biens importés. Si l'on ajoute à ces pourcentages, les intérêts des emprunts retenus lors du paiement des récoltes, les retours qui se produisent vers l'appareil pakistanais atteignent respectivement, pour Ambahikily et Bekoropoka, 74,2 % et 57,5 % des revenus...

"b) En fait, la part des revenus provenant de la vente des produits primaires qui échappe au commerce pakistanais ne doit pas excéder 25 %... L'appareil pakistanais fonctionne, par conséquent, en circuit quasi fermé réabsorbant environ 75 % des moyens de paiement distribués et présente les caractéristiques d'une économie de factorerie de type XVIII^e siècle..." (1)

L'emprise des commerçants indiens est sensiblement moins forte dans le delta de la Morondava et, surtout, dans la vallée de la Maharivo. L'importance des retours paraît se situer entre 50 et 60 % (2) (contre presque 75 % dans quelques villages du Mangoky), ce qui signifie, en clair, que les ménages Sakalava ne reçoivent effectivement que 40 à 50 % des sommes comptabilisées comme recettes monétaires. En échange de ce prélèvement, ils reçoivent la plus grande partie des produits alimentaires, tabacs, cigarettes, tissus, biens d'équipement domestique dont ils ont besoin.

(B) les autres achats à l'extérieur. Un certain nombre de dépenses échappent aux commerçants qui contrôlent les "retours" :

- une partie non négligeable des achats au détail est effectuée chez des commerçants extérieurs au village; les Sakalava aiment se déplacer, à pied ou en "taxi-brousse". Ils n'hésitent pas à se rendre à Morondava, ou dans le bourg le plus proche, sous des prétextes divers. Ils reviennent presque toujours après avoir effectué des achats divers. Mais les voyages eux-mêmes constituent un poste important dans les dépenses monétaires : à Bezezika, village bien desservi par plusieurs lignes de taxi-brousse, les ménages de notre échantillon dépensaient 6,1 % de leurs revenus monétaires en frais de transport;

- l'écologie ne coûte pas cher aux Sakalava qui se dispensent autant que possible d'envoyer leurs enfants à l'école.

(C) l'impôt. Si nos estimations sont exactes, l'impôt n'occupe pas une place très importante dans les dépenses des mé-

(1) P. Ottino. "Les économies paysannes malgaches du Bas-Mangoky" op. cit. pp. 259-260 et 264

(2) une estimation sommaire effectuée sur nos échantillons donnait le chiffre de 56 % à Bezezika, 59 % à Beleo.

nages Sakalava : 5,5 % de l'ensemble du revenu monétaire, à Beleo; 9,7 % à Bezezika.

Sous Section 2. Les flux monétaires à l'intérieur du secteur villageois.

La circulation monétaire est relativement intense entre villageois. Nous nous sommes attaché plus particulièrement à repérer les flux reliant Sakalava et immigrants, d'abord parce qu'ils constituent l'essentiel de cette circulation intra-villageoise, ensuite parce que leur variation joue un rôle important dans l'équilibration des budgets des ménages Sakalava.

§ 1. Les échanges de produits au niveau villageois.

Ces échanges s'effectuent principalement de deux manières :

- par les ventes à la "sobika" (1);
- par les ventes sur les petits marchés d'intérêt strictement local.

• Les ventes à la "sobika".

Les producteurs, qui disposent de surplus agricoles qu'ils n'ont pu ou n'ont pas voulu céder aux collecteurs, vont parfois vendre eux-mêmes, directement, ces produits.

Leurs clients sont des co-villageois moins bien approvisionnés, ou des habitants des villages voisins qui ne cultivent pas le produit en question, ou encore des salariés et métayers de concession ne produisant pas de culture vivrière, ou même des urbanisés.

A Beleo, par exemple, en 1971, la production de riz fut d'une importance assez exceptionnelle, alors que, dans tous

(1) Sobika = panier.

les villages environnants, la pénurie était grande. Plusieurs jeunes filles de Beleo, par groupes de deux, se rendirent dans ces villages et au bourg de Befasy, vendant au porte à porte leurs paniers de riz au prix de 10FMG la kapaoka, soit 37 FMG le kilog.

Certains produits, qui ne sont pas achetés par les collecteurs ne sont pratiquement commercialisés que de cette manière. C'est le cas, par exemple, des patates. A Beleo, un tiers de la production villageoise de patates est ainsi vendue, à la sobika dans ceux des villages voisins qui n'en cultivent pas, notamment ceux habités par des Antandroy qui ne produisent que maïs et arachides.

Une partie importante du riz commercialisé à Morondava provient de ventes à la sobika, pratiquées, il est vrai, par des Betsileo d'Androvabe ou d'androvakely qui fournissent directement les hôteliers, gargotiers de la ville et même des particuliers, au hasard des rencontres.

O. Mellerio qui a décrit les ventes de paddy à la sobika dans la ville de Morondava précise :

"Ce marché prend une ampleur considérable en juin, juillet, époque de la récolte de tsipala pendant laquelle les rizières n'enregistrent que de faibles rentrées usines (décalées par rapport à la récolte). Les paysans agissant comme des primeurs profitent alors de la pénurie de riz pour vendre à bon prix.

"De la même façon, on retrouve ce marché avec moins d'ampleur en début de récolte vary-be." (1)

Quantitativement, ces ventes à la "sobika" sont loin d'être négligeables. O. Mellerio estime à deux cents tonnes les quantités de riz pilonné mises ainsi annuellement sur le marché de la seule ville de Morondava.

• Les marchés locaux.

De nombreux petits marchés réguliers, dotés d'installation en dur, existent dans la région de Morondava; à Befasy,

(1) O. Mellerion. "La commercialisation du paddy et du riz dans l'A.M.V.R. de Morondava". Annexe VII du rapport P.N.U.D./F.A.O.

Bemanonga, Analalaiva, Namahora (1), Bezezika... Des produits très divers y sont amenés en petite quantité par les villageois qui ont besoin de petites sommes d'argent.

Au marché de Befasy, on trouve ainsi assez régulièrement des tomates de cueillette, des feuilles de patate et de manioc, des tubercules de manioc, parfois de la viande de boeuf. Il n'y a pourtant pas de boucher au village, mais les bêtes accidentées ou celles qui refusent de s'alimenter sont abattues et débitées sur le marché par leur propriétaire. En trois semaines de séjour nous n'avons vu que deux boeufs ainsi mis en vente. On trouve aussi, sans régularité, des volailles à des prix relativement élevés : (300 à 350 FMG pour un beau poulet (2)) ou des pintades sauvages capturées au lacet, des "tandrake" (hérissons)...

Il existe aussi un certain nombre de marchés locaux réservés aux boeufs, mais la plupart ne fonctionnent plus qu'avec une extrême irrégularité. Celui de Befasy qui avait lieu autrefois tous les samedi semble définitivement abandonné. Si un villageois, mû, par un pressant besoin d'argent désire vendre un boeuf sans attendre le passage hypothétique d'un maquignon Merina, il se rend à pied à Analalaiva, à une trentaine de kilomètres, où le marché hebdomadaire continue avec une certaine régularité.

Une quantification précise des flux intra-villageois serait une tâche bien délicate. Nous tenterons surtout d'apprécier le sens des flux, plus faciles à repérer.

§ 2. Les échanges de produits.

. En ce qui concerne la vente des produits alimentaires, la situation est assez nette :

- dans la Maharivo, les échanges de produits sont rares avec les Korao, nombreux avec les Antandroy. Ceux-ci, ayant une production beaucoup moins diversifiée que les Sakalava, sont

(1) dans la proche banlieue de Morondava

(2) soit 6 à 7 francs français de l'époque.

beaucoup plus acheteurs que vendeurs (ils ne pourraient proposer que du maïs dont les Sakalava sont largement pourvus). Les Sakalava n'acquièrent cependant que de forts petites sommes de cette façon car les produits cédés sont de très faible valeur marchande (patates, manioc...);

- dans le delta, la situation est inverse. Les Sakalava, piètres riziculteurs, et fortement influencés par les modèles de consommation de leurs voisins, sont acheteurs de riz, aux Korao et surtout aux Betsileo, à des prix élevés car les achats sont surtout effectués en période de soudure.

. Les Sakalava vendent peu de boeufs aux immigrants, mais ils en achètent encore moins. Les boeufs sont, par contre, assez facilement échangés contre la force de travail des immigrants. Il y a d'ailleurs là un intéressant procédé de commercialisation détournée : les migrants temporaires se font payer en boeufs, constituent un petit troupeau en quelques années et, au moment de leur retour, ils l'apportent intégralement sur le marché, car le temps n'est plus où le migrant rentrait chez lui, traversant à pied Madagascar, en poussant devant lui son troupeau. Il rentre désormais avec de l'argent qu'il transformera en boeufs à son arrivée au pays.

. En ce qui concerne les produits de l'artisanat, les flux intra-villageois sont extrêmement faibles. La plupart des paysans savent fabriquer eux-mêmes tout ce dont ils ont besoin. On ne recourt à des artisans spécialisés que pour des travaux exceptionnels, telles les sculptures funéraires sur bois, ou les tombeaux en ciment. Les rémunérations sont alors presque toujours effectuées en nature.

§ 3. Les échanges de prestations en travail salarié.

Nous avons déjà signalé que les Sakalava se salariaient très peu pour le compte d'autres villageois, alors qu'ils font assez couramment appel à la main d'oeuvre offerte par les immigrants. Le solde des flux monétaires correspondant à ce poste sera donc fortement déficitaire ainsi que le montrent les deux estimations suivantes, effectuées à Beleo et à Bezezika, sur les ménages-échantillons.

Nombre de journées de travail salarié		
	payée par des Sakalava à des immigrants	payées par des immigrants à des Sakalava
Beleo	92	11
Bezezika	77	12
Total	169	23

§ 4. Les échanges de prestations de services divers salariés.

Nous ne mentionnons ce poste que pour mémoire, les prestations de services étant presque toujours rémunérées en nature.

Il n'existe que deux types d'exceptions notables..

Les Ombiasy, au moins dans le delta, acceptent de plus en plus souvent des rémunérations en monnaie, qui semblent d'ailleurs évoluer vers une tarification précise. Dans la Mahari-vo, par contre, on continue à apporter, comme autrefois des cadeaux divers.

Les prostituées Sakalava préfèrent l'argent aux cadeaux. Le terme de prostitution est d'ailleurs assez inadéquat : il s'agit de formes de concubinage temporaire auxquelles se livrent beaucoup de jeunes femmes non mariées, et au cours duquel elles mènent la vie d'une épouse normale, faisant le ménage, préparant les repas. Ces "unions" durent rarement plus d'une semaine. L'"épouse" provisoire reçoit une somme de l'ordre de 500 FMG par semaine; elle est nourrie, logée et reçoit éventuellement de menus cadeaux supplémentaires au début et à la fin de l'union.

Dans un village comme Bezezika, où beaucoup de jeunes hommes perçoivent un salaire, ce type de dépenses est réellement important.

§ 5. Transferts familiaux et cotisations diverses.

Lors de chaque cérémonie lignagère, le Mpitoka organisateur doit fournir à tous les participants des repas abondants, de l'alcool, de la musique... En échange, ces derniers versent des contributions en nature et en monnaie qui compensent, en général, assez largement les dépenses engagées.

*

*

*

A partir d'estimations quantitatives qui ne peuvent être que des approximations, il est permis de présenter un tableau résumé des flux monétaires qui, au niveau villageois, unissent Sakalava et migrants.

(sur un échantillon de douze ménages Sakalava du village de Beleo; en milliers de FMG)

	Sommes versées par les mi- grants aux mé- nages Sakalava	Sommes reçues par les mi- grants de mé- nages Sakalava	Solde
Produits alimen- taires (1)	76,0	45,1	+ 30,9
Travail salarié	16,5	138,8	- 122,3
Services divers	2,1	11,2	- 9,1
Transferts fami- liaux	27,0	20,7	+ 6,3
	121,6	215,8	- 94,2

(1) nous avons renoncé à comptabiliser les postes "produits de l'élevage et de l'artisanat".

Sur l'exemple de Beleo, on peut conclure que les échanges inter-ethniques à l'intérieur du secteur villageois aboutissent à un nouveau prélèvement opéré sur les ressources monétaires Sakalava.

Si nous avions pu le quantifier pour Bezezika, nous aurions certainement découvert un prélèvement encore plus sévère.

Sous-Section.3. L'équilibre des budgets familiaux et les surplus monétaires des ménages Sakalava.

Le problème des ménages Sakalava est bien plus d'imaginer une solution pour équilibrer un budget déficitaire que de gérer un surplus monétaire, généralement inexistant. S'il existe, il ne peut être que très faible (cf. chapitre 10). Une partie est thésaurisée sous forme de bijoux, de dents en or ou de "sajoa" (1) indiennes. Une autre disparaît en menues dépenses parmi lesquelles les achats d'alcools occupent une large place. Si un surplus important était dégagé tous les Sakalava sont unanimes à déclarer qu'ils achèteraient des boeufs.

Pour limiter un déficit qui constitue désormais la norme, les Sakalava utilisent trois types de mesures qui sont, par ordre de gravité croissante :

- des réductions de dépenses;
- le recours à des recettes extraordinaires;
- le recours à des mesures extrêmes.

§ 1. Les réductions de dépense.

Les dépenses que nous avons classées dans la rubrique "Autres achats à l'extérieur" sont les plus faciles à comprimer : on va à Morondava à pied au lieu d'y aller en taxibus, on évitera de s'y attarder dans un débit de boisson...

(1) sortes de cruches en cuivre importées des Indes.

Le poste "Dépenses d'exploitation" est le second touché. En particulier, on cesse alors de faire appel à des salariés extérieurs au lignage. D'où un paradoxe qui plonge dans la perplexité beaucoup de "techniciens" ayant travaillé au contact des Sakalava : quand ils manquent d'argent, "ils travaillent moins". En fait, ce sont les surfaces mises en culture qui diminuent et non le travail fourni par les membres du ménage.

Si ces restrictions de dépenses n'ont pas suffi, on renonce généralement à payer l'impôt. Avant 1972 (1), c'était là une mesure relativement ennuyeuse, car elle obligeait à une semi-clandestinité : il fallait alors éviter de se rendre au chef-lieu de canton, se cacher dans la brousse à chaque inspection des autorités et des gendarmes...

Ce sont évidemment les "retours" qui constituent les dépenses les plus incompressibles. Elles sont en effet déjà réalisées, lorsque la situation financière du ménage apparaît déficitaire. Les Indiens sont d'ailleurs experts dans l'art de susciter ces dépenses, en n'hésitant pas à accorder des avances qui pourraient paraître inconsidérées.

§ 2. Les recettes extraordinaires.

Elles sont de trois ordres :

- la vente de biens autrefois thésaurisés (bijoux, or ou sajoa); mais les bijoutiers indiens de Morondava ne reprennent jamais ces objets à leur vraie valeur;

- le salariat temporaire d'un ou plusieurs membres du lignage; cette solution n'est pas toujours facile à mettre en oeuvre : pour les raisons déjà signalées, on aime peu recevoir un salaire d'un autre Sakalava; les Indiens et les Européens, quand ils ont le choix, préfèrent employer des Antandroy, beaucoup moins exigeants sur les rémunérations, ou des Betsileo, beaucoup plus efficaces et disciplinés;

(1) depuis 1972, l'impôt personnel a été supprimé.

- la vente de boeufs en surnombre constitue, en définitive, la solution la plus facile. Le Mpitoka fait une estimation des besoins cérémoniels prévisibles dans un proche avenir (deux ou trois ans); si le troupeau est d'une dimension largement suffisante pour y pouvoir, on n'hésitera guère à en vendre une partie.

§ 3. Les mesures extrêmes.

Si les recettes extraordinaires n'ont pu suffire à équilibrer le budget, il faut alors recourir à des mesures graves qui vont hypothéquer l'avenir. On vend la terre - à condition qu'elle ait une valeur marchande -, on vend le troupeau dans sa totalité, ce qui constitue la dernière étape de l'échec social qui ne conduit qu'à deux destinations : la marginalisation (1) ou la fuite "sans laisser d'adresse" dans l'espoir d'une hypothétique réinsertion individuelle, par voie d'alliance matrimoniale par exemple.

(1) nous verrons dans le chapitre 10 que la marginalisation Sakalava n'est pas la prolétarianisation absolue, car il reste toujours des terres disponibles.

CHAPITRE 10. L'accumulation au niveau villageois et la reproduction des groupes Sakalava de la région de Morondava.

La colonisation, en créant à son profit de nouveaux modes d'accumulation et de prélèvement du surplus, avait retiré à l'aristocratie Sakalava les fondements économiques de son statut privilégié. Par ailleurs, l'agriculture commerciale n'était pas suffisamment rémunératrice pour être seule à l'origine de mécanismes significatifs d'accumulation. Des modes secondaires d'accumulation vont cependant faire leur apparition à l'intérieur de la société autochtone, dans le sillage de la colonisation. Malgré leur faible importance, ils seront suffisants pour amener l'apparition d'une nouvelle classe de notables ruraux, dont le pouvoir, très faible à l'époque coloniale, deviendra considérable, sur les plans politique et économique, à l'époque néo-coloniale (Section I).

Nous verrons, dans la Section 2 que les Sakalava vont se trouver presque totalement évincés de cette nouvelle catégorie de privilégiés pour des raisons liées à l'échec total rencontré dans la mise en place d'articulations entre le système colonial et la formation sociale Sakalava.

SECTION 1. LES NOUVEAUX NOTABLES RURAUX.

La situation coloniale avait déterminé un profond hiatus entre le Pouvoir et la masse de la population rurale. Pour cette dernière, tous les rapports concrets avec le "Fanjakana" ou avec les étrangers étaient profondément difficiles à cause des spoliations et des accumulations qui les accompagnaient la plupart du temps : l'infériorité du paysan était manifeste et on s'efforçait de la lui faire sentir aussi nettement que possi-

ble (1). Aussi pénibles qu'ils fussent, ces rapports étaient impossibles à éviter à moins de prendre le maquis comme le firent plusieurs pseudo-Mikea de la forêt épineuse ou pseudo-Beosy des montagnes de l'Antsingy (2).

Certains malgaches, cependant, n'éprouvaient pas les mêmes difficultés dans leurs rapports avec les "Vazaha". Quelques uns avaient bénéficié d'un début de socialisation, d'autres occupaient des fonctions d'auxiliaires administratifs; ils connaissaient un peu la langue française et les usages européens, savaient mettre une cravate et un complet-veston avant de rendre visite à colons ou administrateurs. De tels interlocuteurs étaient quelque peu ménagés par les européens : ils connaissaient une partie de leurs droits et pouvaient être d'utiles auxiliaires, de l'Administration pour améliorer les rentrées fiscales, des colons pour le recrutement de métayers ou d'engagés. On ne les grugeait donc pas avec autant de désinvolture que les autres. Tout naturellement, parents et voisins les chargeaient du soin de les représenter et de défendre leurs intérêts auprès du Pouvoir. De cette situation particulière, certains surent faire une véritable rente, permettant l'amorce de véritables procès d'accumulation.

-
- (1) L'Administration, pour ne parler que d'elle, semble avoir oscillé, dans ses rapports avec la population, entre le mépris purement raciste et le simple paternalisme. Quelques jugements entre autres, expriment bien ces attitudes :

"Une paresse excessive semble vouloir écarter les indigènes des provinces côtières de tous les travaux nécessités par la colonisation; l'ivrognerie contribue à hâter leur abâtardissement et même leur disparition dans un temps plus ou moins éloigné" (Galliéni. Juin 1898 à Majunga).

"Ce sont de grands enfants qu'il faut prendre par la main et conduire où on veut les mener sans jamais les abandonner à eux-mêmes" (Rapp. politique Morondava 1909. Arch. Aix 2D171).

"Les Sakalava ont une bonne nature, malgré leur insouciance et leur indolence. Il suffit de les surveiller de façon attentive et bienveillante" (Rapp. Pol. Tsiribihina 1914. Aix 2D60).

"Le Sakalava a peu de besoins, sauf en ce qui concerne l'alcool et les femmes" (Rapp. Main d'oeuvre Morondava 1937. Aix 2D177).

- (2) On tend à désigner sous le terme de Mikea les Sakalava de toutes origines, qui ont choisi de vivre dans la forêt de cueillette, de piégeage et de chasse, et sous le terme de Beosy ceux qui pratiquent le même type d'activités dans les montagnes à l'Est du Menabe.

§ 1. Proximité du pouvoir colonial et conquête du pouvoir néo-colonial.

Nous donnerons trois exemples qui nous paraissent particulièrement caractéristiques de ce mode original d'accumulation.

. R.L...., jeune Merina scolarisé (il était du niveau du Certificat d'Etudes français, ce qui était tout à fait exceptionnel en milieu rural à cette époque) était vers 1920 contremaître du Service des Travaux-Publics sur le chantier de la route destinée à joindre Morondava à Tuléar. Alors qu'il remplissait sa mission aux environs de Manometinay, à proximité de la Maharivo, il repéra de vastes baiboho, encore en friches, malgré leur situation favorable. La région était quasiment déserte, de sorte que les Fokonol'ona les plus proches accordèrent aisément l'autorisation de défricher. Il utilisa à cette fin la main d'oeuvre d'engagés et de prestataires qu'il avait sous ses ordres, se fit construire une belle case sur pilotis (le terrain était humide), abandonna son chantier et entreprit de recruter des métayers. Tout cela avait été obtenu pratiquement sans bourse délier, les travailleurs acceptant de n'être pas rémunérés en échange de certificats de complaisance qui leur permettaient de retourner plus tôt dans leurs foyers.

A cette époque, le boom sur les produits agricoles incitait fortement les Sakalava à se lancer dans l'agriculture commerciale. Mais, nous l'avons vu, la crise des rapports de coopération liée à la crise de l'institution lignagère, faisait apparaître de nombreux goulots d'étranglement, notamment au niveau des défrichements que les micro-lignages n'avaient plus les moyens d'effectuer. L'existence de ces vastes terrains, prêts immédiatement à la culture, apparut providentielle aux Sakalava des environs. R.L..., en tous cas put recruter sans aucune difficulté tous les métayers dont il avait besoin sur sa concession(1)... Ceux-ci continuaient à vivre dans leurs villages d'origine, ne

(1) l'immatriculation de la concession fut demandée et obtenue en 1927.

venant dans la concession que lors des principales tâches culturelles. Ils s'installaient alors dans des cases provisoires, hâtivement édifiées autour de la maison du propriétaire, sacrifiant ainsi quelques jours par an à l'agriculture commerciale, afin de mieux préserver, le reste de l'année, leur mode de vie traditionnel.

On se trouvait ainsi dans une situation tout-à-fait anormale par rapport au mode dominant d'articulation entre Sakalava et migrants : à une époque où, en général, les Sakalava, bénéficiaient encore d'une rente foncière extorquée aux immigrants, c'était ici un immigrant qui s'appropriait la rente aux dépens des Sakalava, malgré une situation de surabondance de terres.

R.L.... fut assez habile pour ne pas abuser de la situation. Il se contentait strictement de la mi-part à laquelle il avait droit, et, comme il possédait une charrette - ce qui était alors exceptionnel - il acceptait d'acheminer lui-même les produits sur Morondava où il négociait directement avec les maisons d'import-export, ce qu'aucun paysan isolé n'aurait osé faire. Il évitait ainsi les prélèvements des collecteurs intermédiaires et garantissait à ses métayers une rémunération du travail bien supérieure à celle des exploitants libres des environs.

Il eut ainsi toujours autant de métayers qu'il le désirait, et ces derniers firent, grâce à lui, la preuve d'une constance dans le travail, d'une continuité dans la présence, dont les colons et les fonctionnaires d'alors étaient bien loin de les croire capables : lors de notre visite sur la concession, en 1972, 17 métayers sur 18 étaient Sakalava, ce qui constitue déjà une proportion tout-à-fait exceptionnelle. Sept parmi eux exerçaient leurs fonctions depuis plus de vingt ans; (deux depuis 1950, trois depuis 1945 environ, un depuis 1940, un depuis 1925!!).

Quand R.L... mourut, son fils aîné lui succéda en adoptant exactement la même politique : généreux et honnête avec ses métayers, recourant à l'entraide "Angavo" pour la moisson de ses importantes rizières, il sut conserver et élargir le cercle de clientèle hérité de son père. Après l'Indépendance, il adhéra au Parti Social Démocrate (parti gouvernemental) ce qui lui permit de

conserver son audience dans les milieux officiels. Quand survinrent les premières élections pour l'élection de conseillers de la Commune Rurale, il fut tout naturellement élu Maire.

. R.V... est le fils d'un noble Merina de la caste des Andriamasinavalona, qui fut, au temps du royaume de Mahabo, capitaine de la douane de Nosy Miandroka. Profitant de sa situation, ce dernier avait fait mettre en culture par corvéables et salariés une cinquantaine d'hectares de très belles rizières dans le delta, tout près de Morondava, là où les terres ont actuellement la plus grande valeur. Il fut parmi les premiers malgaches à venir rendre hommage à l'Administration militaire, ce qui lui valut d'être classé dans la catégorie très restreinte des "notables" considérés comme dignes d'être écoutés. Il sut se créer une clientèle fidèle parmi les Betsileo d'Androvabe et d'Androvakely, en les défendant contre les diverses exactions de l'Administration, en prêtant libéralement ses boeufs pour le piétinage, avançant même parfois de l'argent sans intérêt, à une époque où l'usure était générale.

La main d'oeuvre, dans ces conditions, ne lui fit jamais défaut. Recourant largement à l'entraide Findramana (équivalent Merina ou Betsileo de l'Angavo), il put assurer une mise en valeur continue de toutes ses rizières. Il n'eut ainsi aucune peine à faire valoir ses droits et à résister victorieusement à la vague d'accaparements fonciers. Il fut parmi les premiers malgaches à demander - et à obtenir - l'immatriculation de ses terres, dont son fils, R.V... put hériter intégralement.

Après l'Indépendance, celui-ci adhéra au P.S.D. et fut élu, lui aussi sans difficultés à la Commune Rurale et au bureau de la Dinam-pokonolona. Il s'agit là d'un cas, très rare dans la région de Morondava, de paysan riche ayant réussi à conserver et, sans doute, à accroître, un patrimoine acquis dès l'époque pré-coloniale.

. Le clan Timangaro offre, à une autre échelle, l'exemple d'un processus d'accumulation du même type.

Les Timangaro étaient autrefois un clan Vezo, fortement représenté dans le village côtier de Bosy. Associés au tra-

fic commercial des Antalaotres, ils s'allièrent et se métissèrent avec eux. A la fin du XIX^e siècle, ils constituaient un groupe autonome profondément original par rapport aux autres groupes Sakalava ou Vezo, correspondant davantage à un sous-groupe ethnique qu'à un simple clan.

Dès 1850, ils établirent d'étroits contacts avec les Européens. Le traitant réunionnais, Léo Samat, choisit de fixer à Bosy sa résidence lorsqu'il fut expulsé de Morondava par les Merina qui cherchaient alors à évincer le commerce français. Il les utilisa comme intermédiaires et s'allia par des liens matrimoniaux et de fatidra avec la plupart de leurs chefs ou notables.

Comme Samat, farouchement hostiles à la domination Merina, ils soutinrent énergiquement la pénétration militaire française, de sorte que c'est parmi eux, tout naturellement, que l'Administration choisit de recruter ses premiers auxiliaires autochtones. On construisit à Bosy une des premières écoles de tout le Menabe. Elle fut aussi parmi les plus assidûment fréquentées.

Le village devint ainsi une pépinière d'auxiliaires administratifs, d'interprètes, d'instituteurs du cadre local, de fonctionnaires subalternes... Appelés par leurs fonctions un peu partout dans la région, ils surent habilement exploiter la rente de situation liée à leur relative proximité du pouvoir colonial. Considérés par l'Administration comme des notables, ces petits fonctionnaires apparaissaient aux habitants des villages et des bourgs d'accueil comme des alliés privilégiés. Ils purent ainsi multiplier les liens matrimoniaux et de fatidra, se faisant attribuer des terres et des cases par leurs alliés, rendant de réels services à ces derniers en facilitant leurs rapports avec le Pouvoir.

Les membres expatriés du clan Timangaro restaient fidèles à leur origine et maintenaient entre eux des rapports étroits, chacun rendant aux autres les services que lui permettait sa fonction. Ainsi, tout au long de l'époque coloniale, se mit en place un réseau de forces cohérentes, ramifiées et solidement enracinées dans les communautés locales. Ce n'était pas encore une véritable puissance politique, mais cela allait le devenir lorsque,

après la disparition du pouvoir colonial, ces fonctionnaires subalternes mais expérimentés allaient se retrouver au premier plan.

Dès les premières élections, les Timangaro et leurs alliés se trouvèrent représentés dans toutes les Communes Rurales de la région, souvent Maires, toujours influents, ainsi que dans toutes les principales Dinam-pokonolona. Au niveau national, trois sénateurs, deux ministres, plusieurs très hauts fonctionnaires (1) du nouvel Etat malgache se recrutèrent parmi des membres du clan ou leurs alliés les plus étroits. Le clan constituait ainsi une force politique considérable, en prise directe à la fois sur le pouvoir central et sur les communautés locales.

Dans ces trois exemples, les mécanismes d'accumulation reposent sur le même principe : à partir d'un avantage politique lié à la proximité du pouvoir, une clientèle est constituée. A l'époque coloniale, cette clientèle était utilisée à des fins purement économiques, seules tolérées par le Pouvoir, aboutissant notamment à la constitution d'une propriété foncière autochtone solidement assise sur les règles du droit foncier moderne. Après l'Indépendance, la clientèle servira de base à la conquête du pouvoir politique, sous toutes ses formes locales ou nationales, permettant ainsi (nous allons le voir dans le § 2) la reproduction élargie du pouvoir économique dont les bases sont héritées de l'époque coloniale.

La colonisation a permis indirectement le développement d'autres modes d'accumulation qui n'ont eu qu'un rôle tout-à-fait mineur.

Certains grands trafiquants de boeufs volés, Merina pour la plupart, tentèrent, entre 1930 et 1940 de transformer en terres une partie de leurs richesses. Ils y parvinrent partiellement en procédant exactement de la même façon que les commerçants Indiens, par des prêts usuraires avec gages fonciers.

(1) il y avait notamment parmi eux un chef de Province et le commandant national des Forces Républicaines de Sécurité, l'équivalent très exact de nos C.R.S.

Très mal insérés dans les structures sociales locales qui les rejetaient ouvertement, ils ont connu à peu près les mêmes difficultés que la colonisation étrangère, parvenant mal à recruter salariés et métayers, souvent en conflit avec les Fokon'olona. L'Administration ne les soutenant pas - elle voyait en eux des rivaux potentiels pour la colonisation européenne - ils furent l'objet de très nombreuses procédures d'annulation de titre pour cause de mise en valeur insuffisante.

On trouve encore, dans le Delta, quelques traces de cette ébauche de grande propriété foncière de "bouchers" Merina (1). Elle n'a réussi son articulation ni avec le pouvoir colonial, ni avec le pouvoir malgaches après l'Indépendance, de sorte qu'elle se survit tant bien que mal à elle-même sans espoir d'une quelconque extension.

§ 2. Pouvoir politique et reproduction élargie des possibilités de conquête du surplus.

Dans la société néo-coloniale qui succéda à l'Indépendance, le pouvoir local était détenu par deux catégories de personnages :

- les fonctionnaires centraux, en poste dans la région;
- les "notables" locaux plus ou moins associés au pouvoir central, par leur appartenance au parti gouvernemental et par l'exercice de responsabilités administratives ou para-administratives locales (Maires, chefs de quartiers, dirigeants de dinam-pokonolona...).

Tous s'appuyaient sans équivoque sur l'appareil d'Etat pour asseoir et faire respecter leur pouvoir et pour permettre à ce pouvoir de se reproduire. Au niveau économique, cette situation permettait de déboucher sur deux types d'avantages permettant le contrôle des mécanismes locaux d'accumulation :

(1) la plupart des grands trafiquants se servaient de cette profession comme couverture de leurs activités réelles.

- . la constitution d'une propriété foncière;
- . le contrôle des organismes économiques publics et parapublics d'intérêt local.

a) la constitution d'une propriété foncière au profit des agents locaux du pouvoir.

Après l'Indépendance, mais surtout entre 1965 et 1969, on a pu assister à l'ébauche d'un mouvement de concentration foncière entre les mains de fonctionnaires malgaches. L'expropriation des paysans propriétaires traditionnels s'effectua alors dans des conditions qui rappellent d'assez près la vague d'accaparements coloniaux des années 1930.

Sur dix-huit immatriculations au profit de fonctionnaires malgaches entre 1960 et 1972, nous avons relevé douze cas de spoliations évidentes se ramenant à deux types principaux.

Dans un premier cas, lorsque les Fokon'olona villageois s'apprêtent à réaliser des travaux collectifs pour aménager un terrain, le personnage localement influent se présente et propose de différer la réalisation en attendant les importants moyens techniques (pelle mécanique, tracteurs, bulldozers...) qu'il sollicitera de l'Administration. Ces moyens sont parfois effectivement fournis dans le cadre des "travaux au ras du sol" (1) et les aménagements alors réalisés, avec la plupart du temps un complément de main d'oeuvre directement salarié par le "bienfaiteur". Ce dernier en profite généralement pour faire immatriculer la terre à son nom, ce qui ne présente aucune difficulté en raison des appuis officiels dont il jouit. Le plus souvent, les villageois ne sont même pas prévenus du changement de statut juridique qui est intervenu, le nouveau propriétaire se gardant de rendre publique la supercherie tant qu'il a besoin de la clientèle villa-

(1) dans les "travaux au ras du sol", l'initiative de la tâche d'utilité publique à entreprendre appartient aux Fokon'olona locaux. Si le projet est jugé intéressant par l'Administration, celle-ci fournit une aide financière et, éventuellement technique, les villages concernés fournissant la force de travail sous la forme du volontariat. Le fonctionnement de l'institution l'a faite évoluer vers des formes très proches des anciennes "corvées de Fokon'olona".

geoise et tant que les terres sont de faible valeur. Il s'agit alors d'un placement qui prendra tout son sens lorsque les aménagements de la S.O.D.E.M.O. seront enfin réalisés, donnant une valeur considérable à ces parcelles.

Même s'ils sont prévenus, les villageois n'osent généralement pas réagir, conscients du fait que les rapports de force ne jouent pas en leur faveur.

Les "grands" qui n'ont que faire de l'appui des villageois (haute fonctionnaires qui ne recherchent pas le suffrage des électeurs) ne s'encomrent pas de ces finasseries : ils font immatriculer les parcelles concoitées sans se préoccuper de l'avis des propriétaires traditionnels. A la différence, cependant, de l'époque coloniale, on n'emploie ce procédé que sur de petites surfaces, disséminées : deux hectares de riziére dans un terroir, un hectare ailleurs... et on utilise des prête-noms. L'opinion publique est aisée à bafouer, mais elle existe.

Quoique très significatif des ambitions des nouvelles classes montantes, le phénomène n'a pas - et de très loin - l'importance quantitative des accaparements coloniaux, ainsi qu'en fait foi le tableau ci-dessous qui apporte quelques données sur les immatriculations réalisées au profit des fonctionnaires malgaches.

Immatriculations réalisées dans la région de Morondava au profit de fonctionnaires malgaches (Source : notre fichier des terres immatriculées).

	Hauts fonctionnaires		Fonctionnaires d'importance régionale (1)		Fonctionnaires subalternes		Total	
	Nombre	Surface	Nombre	Surface	Nombre	Surface		
Avant 1955	-	-	-	-	4	100ha(1)	4	100
1955-1959	5	61 ha	-	-	2	42ha	7	103
1960-1964	2	27 ha	1	9 ha	1	1ha	4	37
1965-1969	7	70 ha	2	17 ha	-	-	9	87
1970-1972	1	1 ha	3	14 ha	1	10ha	5	25
	15	159 ha	6	40 ha	8	153ha	29	352

Ces superficies assez réduites ont cependant une réelle importance économique locale, puisqu'il s'agit, en grande partie, de très bonne rizières remarquablement situées dans la périphérie de Morondava.

En 1972, ces terres récemment acquises étaient très faiblement mises en valeur. Il s'agissait, en fait de prendre place avant le démarrage de la S.C.D.E.M.O. Les troubles politiques intervenus à partir de 1971 ont brisé ce mouvement qui se serait, sans cela, vraisemblablement accéléré.

b) le contrôle des organismes économiques locaux publics ou para-publics.

Les notables locaux détiennent sans conteste le pouvoir au sein de ces organismes qui ont à connaître des problèmes économiques locaux (conseils communaux, dynam-pokonolona, coopératives...). D'une manière directe lorsqu'ils sont investis de fonctions officielles (Maires, conseillers communaux) ou indirecte en raison du prestige dont ils jouissent dans les assemblées délibérantes (assemblées générales des dynam-pokonolona ou des fokon'olona).

Ce pouvoir est important, même lorsqu'il demeure dans les limites de la légalité. La quasi-totalité des "travaux au ras du sol" dont nous avons pu observer la réalisation dans le delta en 1971 et 1972 (petits canaux, digues, radiers...) favorisaient de façon tout-à-fait évidente les exploitations de certains des notables qui avaient pesé le plus lourdement sur la prise de décisions. Personne, parmi la population villageoise, ne semblait dupe, ni réellement choqué : il ne paraissait pas anormal aux prestataires bénévoles que le principal bénéficiaire fût celui qui avait su obtenir les fonds publics.

Mais certains détenteurs locaux du pouvoir ne se contentaient pas des limites imposées par la légalité. Entre

(1) ces fonctionnaires subalternes de l'époque coloniale seront les hauts fonctionnaires après l'Indépendance.

1970 et 1973, on citait complaisamment le cas d'un Maire de Commune Rurale (hors de la zone de notre étude) qui avait organisé un système lui permettant de piller méthodiquement les boeufs de ses administrés. Lorsqu'un boeuf divague et menace les cultures, les autorités peuvent le saisir et le faire mettre en fourrière. Le propriétaire devra alors payer une amende pour récupérer son bien. Si l'on en croit la rumeur publique, ce Maire indélicat faisait purement et simplement saisir tous les boeufs mal gardés que ses hommes pouvaient rencontrer en brousse, même si aucune culture n'était menacée. On omettait généralement de prévenir le propriétaire, de sorte que celui-ci, croyant avoir affaire à un voleur ne cherchait pas à récupérer son bien. S'il se présentait cependant, on lui infligeait alors de lourdes amendes. Les appuis dont jouissait alors ce personnage étaient tels que les villageois conscients de l'escroquerie n'osaient se plaindre aux autorités supérieures et se résignaient à payer.

SECTION 2. L'ACCUMULATION EN MILIEU SAKALAVA.

Les articulations qui se sont peu à peu mises en place entre la formation sociale Sakalava et le système marchand, vont pratiquement exclure les Sakalava des mécanismes d'accumulation, de sorte qu'il n'y a pratiquement pas, à l'heure actuelle de Sakalava parmi les notables ruraux.

Nous allons voir, en effet, d'abord, qu'aucune concentration véritable de la propriété foncière n'apparaît au bénéfice des Sakalava de la région de Morondava (Sous Section 1), ensuite qu'on assiste actuellement à une tendance générale et puissante à la diminution de la taille des troupeaux appartenant à des Sakalava, même à ceux qui peuvent apparaître comme des privilégiés relatifs.

Sous Section 1. L'absence d'un processus de concentration foncière au sein de la société Sakalava.

L'histoire récente de la propriété foncière Sakalava montre qu'il existe, pour les membres de cette ethnie, un dilemme insurmontable :

- si l'on ne recourt pas à la procédure de l'immatriculation, les droits d'un groupe lignager ou d'un individu demeurent fragiles face aux éventuelles prétentions émanant d'"étrangers" au sens large (immigrants, fonctionnaires, commerçants), la législation foncière de l'époque coloniale ayant été intégralement reprise par l'Etat malgache;

- le recours à l'immatriculation - procédure profondément anormale pour la société traditionnelle - déclenche, à l'intérieur de celle-ci, toute une série de contradictions graves qui débouchent souvent sur des situations de crise.

En effet, l'immatriculation ne peut être demandée que par des individus. Aussi, lorsqu'une communauté villageoise désire rendre ses droits inattaquables délègue-t-elle un ou plusieurs Mpitoka qui accomplissent les formalités comme s'ils devaient être les seuls propriétaires.

Si les demandeurs ne bénéficient pas d'appuis particuliers (à l'époque il était extrêmement souhaitable d'appartenir au P.S.D.), la demande sera partiellement rejetée. En bonne logique, puisqu'il ne s'agit que de simples individus, on considère, en effet, qu'ils n'auront pas les moyens matériels de mettre en valeur les surfaces demandées : on accordera donc une concession, par exemple de six hectares sur les soixante demandés. Les demandeurs courent dans ce cas un grand risque d'être mis en accusation par leur communauté qui les soupçonnera de n'avoir songé qu'à leurs intérêts.

Si les demandeurs ont obtenu satisfaction, un nouveau problème apparaît alors. Le Mpitoka ne tarde pas à s'apercevoir qu'aux yeux de la loi, il a tous les droits, alors que ses dépendants n'en ont aucun. S'il est honnête - ce n'est pas toujours le cas - tout se passe bien jusqu'à sa mort. Mais les héritiers

directs, qui peuvent n'être pas aussi bien insérés dans les structures communautaires, font souvent, alors, valoir leurs droits, au besoin en s'adressant aux Tribunaux qui, dans tous les cas soutiennent leur position. Nous avons relevé, dans les Archives du Tribunal de Morondava, un nombre important de conflits de ce type.

Mais la communauté n'est pas sans défense devant de telles usurpations.

Un Mpitoka d'Analaiwa et son frère avaient fait immatriculer à leur nom une parcelle de quarante deux hectares en rizières, baiboho, et arbres fruitiers qui appartenait à l'ensemble de la communauté villageoise. La supercherie ayant été découverte, les deux hommes furent mis en accusation et soumis à une sorte d'ordalie ("titike"). Le Fokon'olona et les accusés burent ensemble le sang d'un taureau sacrifié à cette occasion, après avoir procédé à diverses invocations aux ancêtres.

Dès l'instant où les accusés avaient accepté la compétence de cette juridiction, la tentative d'accaparement était pratiquement bloquée. En l'occurrence, l'affaire se termina tragiquement par la mort du Mpitoka quatre mois après la cérémonie et celle de son frère un an après : aux yeux de tous ils avaient donc bien été coupables. La communauté ne put cependant recouvrer ses droits, car les héritiers des défunts, eux, refusèrent de reconnaître la compétence du Fokon'olona (il s'agissait de deux jeunes gens, scolarisés jusqu'à la classe de troisième, et qui ne vivaient plus au village depuis longtemps). La communauté villageoise tenta alors une transaction : un tiers de la surface resterait aux héritiers, les villageois s'offrant alors à cultiver cette partie en métayage; le reste serait revenu sans restriction aux villageois. Devant un nouveau refus des "propriétaires", le Fokon'olona se résigna à employer les grands moyens : le recours à un "ombiasy", à un sorcier. Les "ôly", les charmes de l'ombiasy ont-ils suffi ? Ou bien y a-t-il eu un sabotage délibéré des canaux d'irrigation de la parcelle contestée ? Toujours est-il qu'en 1972 les rizières concernées ne pouvaient plus être alimentées en eau, tandis qu'une crue soudaine de la Morondava avait largement écorné la partie consistant en baiboho. Tout le

reste était à l'abandon, les propriétaires n'ayant pu recruter de métayers.

Pour toutes ces raisons, on peut dire qu'il n'existait pas en 1972, dans notre zone d'étude, de grands propriétaires fonciers Sakalava. La portée de cette constatation est encore aggravée par le fait que, comme nous l'avons vu, les Sakalava ont été expulsés des meilleures terres lors des diverses vagues d'accaparements fonciers qui se sont succédées.

En 1972, les cinq plus riches propriétaires fonciers Sakalava à notre connaissance totalisaient seulement deux cents hectares de pois du Cap et vingt six hectares de rizières.

L'échec des tentatives de concentration foncière apparaît avec une évidence encore plus grande lorsque l'on s'aperçoit que, pour des raisons diverses, 13 % seulement des surfaces appartenant à ces propriétaires sont effectivement mises en valeur. (1)

Propriétaire	Surfaces possédées		Surfaces effectivement mises en valeur en 1972	Mode de faire valoir
	Pois du Cap	Rizières		
1	33ha	-	6ha	Exploitation directe
2	75ha	-	2ha	Exploitation directe
3	48ha	-	8ha	Métayers
4	42ha	-	0	Conflit foncier non réglé
5	-	26ha	13ha	Exploitation directe
Total	198ha	26ha	29ha (13%)	

(1) Sources de l'information : notre fichier des terres immatriculées. L'échantillon décrit ne comprend donc que les terres immatriculées. Il est cependant très représentatif de la "grande" propriété foncière Sakalava, puisque seules jouent

Cette faible mise en valeur est d'ailleurs un phénomène quasi-général que l'on retrouve sur l'ensemble des terres appartenant à des Sakalava, à l'exception de la périphérie de Morondava. Elle est relativement récente si l'on en juge par notre échantillon où beaucoup de terres actuellement en friches étaient encore cultivées il y a une dizaine d'années.

*Mode de faire-valoir et pourcentage de mise en valeur des terres immatriculées appartenant à des Sakalava de la région de Morondava. (Source : notre fichier des terres immatriculées).

	Riz	Pois Cap	Riz et Pois du Cap	Arbres	Divers	Total
Expl. directe	22ha	38ha	26ha	11ha	57ha	154ha
Métayage	-	76ha	38ha	-	-	114ha
Expl. directe et métayage associés	10ha	215ha	-	-	-	225ha
Squatters non Sakalava	7ha	-	16ha	-	-	23ha
Total des sur- faces mises en valeur	39ha	329ha	80ha	11ha	57ha	516ha
Friches et ja- chères (répar- ties selon les dernières cul- tures prati- quées)	49ha	307ha	64ha	1ha	38ha	459ha
Total des sur- faces apparte- nant à des Sakalava	88ha	636ha	144ha	12ha	95ha	975ha
% de mise en valeur	44%	52%	55,5%	-	-	52,7%

les règles traditionnelles quand il s'agit de terres qui ne sont pas immatriculées. Ces règles ne permettent pas, nous l'avons vu, le développement d'une importante différenciation foncière.

Les causes de la non mise en valeur sont principalement de trois ordres :

- des causes purement techniques (jachères nécessaires, ensablement de canaux d'irrigation, parcelles provisoirement inutilisables à la suite d'une crue...);
- le manque de main d'oeuvre et/ou l'impossibilité de recruter des métayers;
- des conflits fonciers entre héritiers, ou entre propriétaires "légaux" et Fokon'olona.

	Causes purement techniques	Manque de main d'oeuvre	Conflit de propriété	Autres causes	TOTAL
Rizières	19ha	5ha	22ha	3ha	49ha
Pois Cap	40ha	231ha	30ha	6ha	307ha
Riz et Pois Cap	39ha	21ha	4ha	-	64ha
Divers	8ha	30ha	-	1ha	39ha
Total surfaces	106ha	287ha	56ha	10ha	459ha
%	23%	62,5%	12,5%	2%	100%

La situation foncière Sakalava actuelle pourrait donc se résumer de la manière suivante :

1. La différenciation est très limitée;
2. Lorsqu'elle existe, ses effets sont atténués par divers blocages qui interdisent la mise en valeur des plus grandes parcelles.

L'exemple de la situation foncière du village de Bezika est très révélatrice à cet égard.

* Propriété foncière et mise en valeur par lignage au village de Bezezika en 1971. (Source : enquête directe 1971). Les surfaces sont exprimées en ares.

Lignage Sa-kalava	Nombre de ménages	Surfaces de baiboho par lignage		Moyenne de baiboho par ménage		Surfaces de rizières par lignage		Moyenne de rizières par ménage		Total
		(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	
A	9	1200	900	133	100	300	300	33	33	133a
B	9	600	600	66	66	750	750	83	83	149
C	2	250	150	125	75	1300	500	675	337,5	412
D	9	450	450	50	50	250	250	27	27	77
E	7	800	700	114	100	300	300	42	42	142
F	6	375	375	62,5	62,5	225	225	37,5	37,5	100
G	6	250	250	41,6	41,6	225	225	37,5	37,5	79
H	4	150	150	37,5	37,5	50	50	12,5	12,5	50
I	3	225	225	75	75	150	150	50	50	125
Total	55	4300a	3800a	78a	69a	3650a	2850a	66a	52a	212a

On voit donc que, à l'exception d'un lignage sensiblement mieux pourvu que les autres (lignage C) et qui ne peut d'ailleurs utiliser toutes les surfaces dont il dispose, la différenciation foncière est relativement faible : les surfaces moyennes cultivées par ménage varient entre 50 et 149 ares. On note qu'une certaine compensation intervient entre rizières et baiboho : ceux qui ont le moins de rizières ont tendance à cultiver plus de baiboho dont les surfaces totales ne sont pas strictement limitées. Les lignages F, G, H, qui sont parmi les plus pauvres en rizières

(1) Possédés

(2) Mis en valeur.

sont, par ailleurs, métayers sur les rizières appartenant à des Betsileo.

Sous Section 2. La diminution du troupeau Sakalava.

Nous avons indiqué dans le chapitre 9 pourquoi une accumulation en boeufs était impossible ou difficile en milieu Sakalava. Par ailleurs, le déficit chronique des budgets des ménages rend de plus en plus nécessaire la vente périodique de quelques têtes de bétail, seul moyen réellement efficace de se procurer de l'argent. Ces ventes, bien qu'elles soient aussi limitées que possible, s'ajoutent aux inévitables sacrifices cérémoniels et à une mortalité naturelle qui demeure particulièrement forte en raison d'un état sanitaire généralement déplorable. Les vols, d'autre part, continuent à sévir et ils constituent, nous l'avons vu, un facteur de dilapidation, puisque les bêtes volées ne sont en aucun cas agrégées à un troupeau.

Le croît, dans ces conditions, et les rares acquisitions ne parviennent généralement pas, et de très loin, à compenser les pertes. La plupart des troupeaux Sakalava de la région voient donc leurs effectifs décroître de façon inexorable.

On en arrive ainsi à des situations qui eussent été inimaginables il y a une trentaine d'années : des groupes Sakalava complètement dépourvus de boeufs, assumant cependant leurs devoirs sociaux en achetant sur le marché, au fur et à mesure des besoins, les bêtes nécessaires à certaines cérémonies. Cela constitue une hérésie par rapport aux règles traditionnelles, puisque les bêtes sacrifiées ne portent pas la marque d'oreille du clan. Pour pouvoir effectuer ces achats, les membres de ces groupes dépourvus de boeufs sont contraints de renoncer dans une large mesure au mode de vie traditionnel : ils s'installent généralement à proximité de la ville et recherchent, au moins pour certains de leurs membres, des travaux salariés.

L'exemple du village suburbain de Tsimaharoa ne est très révélateur sur ce point.

* Boeufs et revenus monétaires par lignage dans le village de Tsimahavao be en 1971. (Source : enquête directe de 1971.

	Nb bocufs	Nb ménages	Nb boeufs par ménage	Sources de revenus monétaires.
Lignage 1	15	11	1,3	Vente de riz, maïs et pois du Cap
2	10	7	1,4	Vente de riz, maïs et pois du Cap
3	0	5	0	1 agent technique TP, 1 employé SCPM + vente de riz
4	0	8	0	1 manoeuvre, 1 maçon 1 agent de police + vente de riz et pois du Cap
5	0	14	0	2 manoeuvres + vente riz, P. Cap, fruits
6	10	11	0,9	Vente riz et pois du Cap
7	40	5	8	-
8	0	6	0	?
9	0	1	0	?
10	5	7	0,7	1 gardien concession + vente de riz
11	40	7	5,7	2 manoeuvres
12	20	9	2,2	2 manoeuvres
13	30	20	1,5	vente pois du Cap
	170	111	1,5	12 salariés

Sous Section 3. L'inexistence d'une catégorie de notables Sakalava.

Dans la région de Morondava, on ne trouve donc pas de paysan Sakalava dont la richesse tranche de manière significative sur celle de la masse.

Par ailleurs, les Sakalava se sont toujours trouvés très éloignés du pouvoir colonial qui les péjorait fortement pour leur esprit d'indépendance et pour leur "incurable paresse". Ils se sont, de plus, toujours montré rebelles à la scolarisation, de sorte qu'aucun Sakalava n'a pu bénéficier des mécanismes d'accumulation liés à la proximité du pouvoir et à la collaboration avec celui-ci.

Il existe pourtant des "notables" sakalava, c'est-à-dire des personnalités jouissant d'un prestige incontesté, écoutés et respectés. Mais cette autorité morale ne semble articulée sur aucun mécanisme capable de transposer cette situation en termes de pouvoir politique ou économique. Quelques ombiasy célèbres appartiennent à cette catégorie, ainsi que les Mpitoka des quelques lignages demeurés plus étendus que les autres. Représentants les plus farouches du traditionnalisme Sakalava, les ombiasy transforment leurs revenus en boeufs, qui constituent à l'heure actuelle un véritable cul de sac social puisqu'ils ne sont ni un véritable instrument de production, ni un moyen efficace pour constituer une rentée.

En fait, donc, les Sakalava se sont trouvés écartés de toutes les instances locales du pouvoir, ce qui contribue à hypothéquer davantage encore leur avenir. Le bourg de Befasy constitue un exemple frappant de cette situation. Dans une Commune Rurale où la population Sakalava est très nettement majoritaire; le Maire est Merina, le premier adjoint Betsileo, le second Vezo, le troisième Sakalava. Sur les douze conseillers, huit sont des immigrants (trois Antandroy, deux Merina, un Kora, un Antanosy, un métis Sakalava-Betsileo), deux sont Vezo et deux seulement Sakalava.

L'impression est encore aggravée si l'on prend en considération les fonctionnaires loxaux : quatre sont originaires des plateaux, trois sont Korao, deux viennent du sud et il n'y a qu'un Sakalava (le sergent-chef de la gendarmerie).

Au niveau des auxiliaires de l'Administration, la proportion est à peu près la même : six Betsileo, un Korao et deux Sakalava (le secrétaire du chef de canton et un agent de police communal).

A l'époque, les notables ruraux, surtout Merina et Betsileo, étaient très généralement affiliés au P.S.D. qui constituait alors la médiation nécessaire pour détenir une parcelle de pouvoir. Les Sakalava, peu concernés par les partis politiques de l'époque, adhéraient quelquefois à l'A.D.F.M., qui était alors le principal parti d'opposition. Le M.O.N.I.M.A. recrutait surtout ses membres parmi les immigrants Antandroy; quelques Sakalava appartenaient cependant à ce parti. A.K.F.M. et M.O.N.I.M.A. étaient les bêtes noires des autorités, de sorte que cette situation aggravait encore l'ostracisme dont étaient victimes les Sakalava.

Le fait que les Sakalava se soient ainsi trouvés mis à l'écart des diverses instances du pouvoir a largement contribué au blocage du développement de leur économie villageoise. La plupart des aménagements hydro-agricoles réalisés concernent en priorité des terroirs Betsileo et, à un degré moindre, Korao; les chemins et les routes desservant les villages Sakalava sont parmi les plus mal entretenus...

Les Sakalava ne semblent pas avoir une conscience très claire de l'impasse dans laquelle ils se trouvent de plus en plus étroitement enfermés. Pourtant, les mécanismes sont ainsi en place pour que leur infériorité politique et économique devienne auto-cumulative.

SECTION 3. LA REPRODUCTION DES GROUPES SAKALAVA DE LA REGION

DE MORONDAVA.

• Un équilibre de l'indigence.

La formation sociale Sakalava parvient à se reproduire.

Le recul de l'agriculture marchande a permis une sensible diminution de la pression sur les terres. Les colons abandonnent leurs concessions et ne réagissent que mollement aux tentatives de squatterisation. Les immigrants arrivent aussi nombreux qu'autrefois, mais ils cherchent plus rarement à s'implanter comme agriculteurs marchands, préférant travailler comme salariés pour le compte des organismes publics ou para-publics qui dirigent les "opérations" de développement. Ils sont souvent directement recrutés dans le sud, logés et dotés, pour leurs cultures vivrières, de terres incluses dans les périmètres réservés aux opérations. Ils se trouvent donc en extériorité absolue par rapport aux économies villageoises et n'aggravent pas la pression qui s'exerce sur les terres disponibles.

En première approximation, les terroirs villageois Sakalava - sauf ceux du delta proches de la côte - ne donnent pas l'impression d'être surutilisés. Les friches s'étendent un peu partout, parfois très près du village. Une analyse plus précise fait apparaître, en réalité, que les terres de première qualité sont intégralement mises en valeur à moins qu'elles n'appartiennent à un propriétaire absentéiste non Sakalava. Les terres de second ordre, par contre, sont assez largement disponibles. A l'heure actuelle, un Sakalava qui désire cultiver trouve presque toujours à proximité de sa résidence une terre immédiatement utilisable, mais d'une part elle est d'une piètre valeur agronomique, d'autre part elle appartient à quelqu'un dont il faudra accepter de devenir le métayer. Il faudra donc un travail acharné pour obtenir le produit minimum nécessaire à l'auto-consommation. Il sera matériellement impossible, compte tenu des moyens techniques mis en oeuvre, de dégager un surplus si-

gnificatif; impossible d'amorcer de cette façon un quelconque processus d'accumulation.

L'équilibre actuel est réel. Nul ne meurt de faim dans le Menabe. Aucun paysan Sakalava n'est durablement arraché à sa terre : si on l'exproprie, il pourra toujours trouver une terre qui lui permettra de survivre.

Mais il s'agit d'un équilibre de pénurie.

Il faut de plus en plus d'efforts, dans des conditions de plus en plus pénibles, pour obtenir la simple satisfaction des besoins les plus essentiels. La productivité moyenne du travail Sakalava régresse ainsi d'année en année, sans que la prétendue paresse atavique des descendants d'Andriandahifotsy soit en cause. Il ne semble pas y avoir d'amélioration sensible à attendre. Les remarquables aménagements qui doivent être réalisés par la S.O.D.E.M.O. profiteront peu aux Sakalava piètres riziculteurs et minoritaires dans le delta. Ils risquent fort au contraire de voir leur niveau de vie régresser alors que celui des immigrants concernés par la S.O.D.E.M.O. augmentera, de sorte que leur dépendance à l'égard de ces derniers risque de devenir réelle.

Par ailleurs, il existe, nous l'avons vu, des mécanismes auto-cumulatifs qui tendent à aggraver la sous-production : l'entraide lignagère étant devenue insuffisante, le manque de monnaie impose de moins recourir au salariat et donc de diminuer la production.

D'importantes tensions internes résultent déjà de cette situation. Elles ne peuvent manquer de s'aggraver débouchant ainsi sur une crise profonde de la société Sakalava.

• Une société anomique.

La société Sakalava a perdu le pouvoir d'intégration qui faisait autrefois sa force.

Non seulement elle n'est plus capable d'intégrer les éléments qui lui sont extérieurs, mais elle a de plus en plus de

mal à conserver en son sein ses propres membres. Elle secrète un nombre de plus en plus important d'éléments marginaux qui ne se reconnaissent plus en elle.

. Les Sakalava immigrés et les métis Sakalava.

Le très vieux mouvement de migration du sud vers le nord, responsable du peuplement actuel du Menabe, ne s'est pas interrompu à l'époque actuelle. Pour les habitants du sud et du sud-ouest, cruellement démunis d'argent, la région de Morondava apparaît un peu comme un El Dorado, grâce aux salaires que versent les grandes concessions et les opérations de développement. Vezo et Sakalava de la région de Tuléar, continuent donc à arriver dans le Menabe au même titre que les Antandroy. Autrefois, leur intégration était extrêmement aisée, car il existait un réseau de relations interlignagères tel qu'un migrant trouvait toujours sur place des représentants de son clan paternel ou maternel ou des Mpiziva de sorte que des relations sociales privilégiées étaient immédiatement établies avec l'étranger. D'ailleurs, à l'époque, il était toujours précieux pour une communauté quelconque de compter de nouveaux membres qui contribuaient à augmenter la force de travail disponible et la puissance politique du groupe.

Actuellement, le manque de bonnes terres est encore plus cruellement ressenti que la pénurie de main d'oeuvre : on n'accepte plus d'accueillir un étranger que temporairement, pour lui donner le temps de trouver une situation définitive.

La plupart du temps, d'ailleurs, ces immigrants ne trouvent pas à se faire accueillir. Ne disposant pas de terre, ils s'installent alors, en attendant mieux, dans la périphérie de Morondava où ils peuvent espérer recevoir quelque salaire. Ils devront alors payer la location d'une case et accepter les travaux les plus pénibles. Au bout de quelques années, ils arrivent à s'intégrer, mais presque toujours hors de la société Sakalava, en épousant une femme Betsileo, Vezo ou, plus rarement, Korao. Ces groupes ont en effet de plus larges possibilités d'accueil, les Betsileo et les Korao, en particulier, bénéficiant de modes d'agriculture plus productifs.

Les enfants qui naissent de ces unions ne sont ni Sakalava, ni Betsileo, ni Korao. Ils portent en eux le malaise profond des gens, qui n'appartiennent véritablement à aucune culture. Leur ambition maximale est de donner une éducation à leurs enfants pour qu'ils puissent devenir fonctionnaires. Ils se réfugient quelquefois dans la religion catholique, surtout si l'un des parents est Betsileo, car ils y trouvent un alibi pour ne plus jouer un jeu traditionnel dont ils ne comprennent plus les règles, et qui, de toute façon, dépasse leurs moyens.

On rencontre surtout cette catégorie de marginaux dans les villages de la périphérie de Morondava, à Namahora, Tsimahavao, Ankisirasira ou dans la ville elle-même, notamment à Andakabe et dans le quartier dit de l'abattoir.

. La marginalisation des jeunes Sakalava.

La situation de pénurie latente débouche sur de nouvelles formes de contradictions à l'intérieur des groupes déjà en place.

Le système traditionnel était socialement sécurisant : les individus n'avaient pas à assumer la responsabilité personnelle de leur destin social qui était pris en charge par la communauté lignagère. Concrètement, un jeune Sakalava pouvait compter sans restrictions sur son groupe pour que celui-ci fournisse les bœufs nécessaires aux divers "soro".

Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Le troupeau du segment lignager est trop réduit pour que les jeunes hommes du groupe soient assurés d'obtenir, le jour venu, les bœufs qui lui permettront de conserver ses enfants. Le plus souvent, le jeune Sakalava ne devra compter que sur lui-même, se salarier, économiser, sans que son groupe lui soit d'un quelconque secours.

La tutelle de la communauté lignagère est pourtant lourde à porter. Dès qu'il est en âge de constituer un ménage indépendant, on confie certes au jeune Sakalava un lopin de baiboho et, parfois, une petite rizière. Mais les bonnes terres ne sont pas pour lui : elles sont conservées par les aînés qui sont alors

perçus comme des privilégiés relatifs, freinant l'ascension sociale du jeune homme, sans fournir de contre partie.

Le jeune Sakalava se voit alors confronté à une alternative dont les deux termes sont également insatisfaisants :

~~accepter une dépendance qui n'apporte aucune protection véritable;~~

- la refuser en s'évadant du système lignager.

Mais, cette évasion ne conduit elle-même qu'à des impasses. Le jeune Sakalava qui cherche à se salarier est dépourvu de toute formation professionnelle. Il est alors utilisé comme manoeuvre dans des conditions de sur-exploitation tellement rudes qu'il est très vite incité à abandonner l'expérience et à rejoindre son village où, du moins, il pouvait jouir d'une certaine liberté en cultivant une maigre parcelle.

En tout état de cause, même s'il résiste à la tentation du retour au village, les salaires sont tellement bas et les prélèvements de toutes sortes tellement nombreux (avances sur consommation, impôts, pensions versées aux parents...) que nul processus d'accumulation ne peut démarrer sur des bases aussi limitées. Ainsi, malgré ses sacrifices, il ne pourra construire son indépendance et tôt ou tard sera récupéré par son groupe lignager.

Les budgets familiaux de sept jeunes hommes Sakalava et de huit jeunes femmes de Bezezika, tous salariés à l'orange-raie du S.C.P.M., montrent bien les limites imposées à ce type de solution.

. Moyenne mensuelle des dépenses de jeunes hommes et de jeunes femmes Sakalava travaillant à l'orangerie de Bezezika. (Source : enquête directe effectuée en 1971). L'échantillon est très réduit puisqu'il ne comporte que sept jeunes hommes (quatre touchaient 4.000 FMG par mois, deux 5.000 FMG, un 5.500 FMG) et huit jeunes femmes dont six touchaient 3.000 FMG et deux 3.500 FMG.

	Moyenne mensuelle des dépenses	
	Jeunes hommes	Jeunes femmes
. Pensions alimentaires et cadeaux divers remis aux parents	1130 FMG	790 FMG
. Achat de vêtements	785	850
. Alcool et prostituées	990	-
. Contribution aux frais de l'exploitation familiale + impôt	600	275
. Argent de poche, cotisations	650	240
. Location de case	-	190
. Achat d'équipement domestique	-	220
Total dépenses mensuelles	4165	2565
. Thésaurisation (dents en or, bijoux, cruches en cuivre...)	-	425
. Economie conservée en monnaie	335	135

Lorsque l'on sait qu'un boeuf vaut entre 7000 et 15000 FMG, on comprend que, même en réduisant certaines de ses dépenses, le jeune Sakalava ne peut guère compter sur ce moyen pour réaliser une quelconque accumulation en bœufs. Pour les jeunes femmes, la prostitution temporaire constitue la seule solution efficace qu'il s'agisse des formes de concubinage épisodique

dont nous avons déjà parlé ou de la prostitution urbaine à Morondava ou à Tanananr

Pour tous, la marginalisation culturelle est profonde.

L'avenir que leur ouvre la société Sakalava est extrêmement peu attrayant. De plus, le processus d'ultra-segmentation lignagère, avec son corollaire qui est l'accès aux fonctions de Mpitoka de jeunes adultes connaissant mal la tradition, a provoqué une interruption brutale de la transmission de l'idéologie Sakalava. La jeune génération actuelle est profondément déculturée et ne voit apparaître aucune solution de remplacement.

CONCLUSION.

L'Histoire de l'insertion de la formation sociale Sakalava dans les rapports marchands est celle d'un échec à de multiples niveaux.

Les rapports marchands ne se sont jamais développés convenablement en pays Sakalava : le "sous-développement" est patent avec une production commercialisée qui est toujours demeurée très faible par rapport aux potentialités réelles du pays.

Malheureusement, les échecs enregistrés dans le passé ont laissé des traces importantes, lourd héritage qui hypothèque gravement l'avenir du pays.

L'infrastructure économique, avant les aménagements qui seront réalisés dans le cadre de la S.O.D.E.M.O., est pratiquement inexistante; elle est celle d'un pays qui se résigne à vivre en auto-subsistance.

Le système foncier reposant sur l'attribution de concessions aurait pu présenter un intérêt économique réel - en dehors de toute considération morale - s'il avait existé un secteur de colonisation dynamique, capable de créer des formes de production à forte productivité. On sait à quel point ce ne fut pas le cas : la colonisation agricole s'enferma sans espoir dans un système d'exploitation purement parasitaire, ne débouchant sur aucune forme d'accumulation productive. Or les séquelles de ce système demeurent, et vont gravement gêner le développement ultérieur du pays :

- le métayage, qui ponctionne le revenu du paysan sans susciter la moindre accumulation productive, continue à être le mode dominant de mise en valeur de la région;

- un nombre important de concessions, directement issues de l'époque coloniale, restent dans un quasi-abandon, stérilisant des terres qui comptent parmi les meilleures du pays,

alors que les villageois, surtout Sakalava, sont contraints de mettre en culture des surfaces qui devraient être normalement réservées aux pâturages.

Le système de commercialisation, hérité de la colonisation fonctionne au détriment du producteur dont le revenu est amputé de multiples prélèvements. Les efforts de réorganisation entrepris jusqu'à ce jour n'ont guère donné de résultats convainquants.

Assez piètre agriculteur en raison de son passé d'éleveur et de la persistance d'une idéologie qui ne valorise pas le travail agricole, le paysan Sakalava est acculé dans une impasse.

On ne lui a laissé, le plus souvent que des terres de qualité secondaire qui n'autorisent que de faibles rendements : il n'est possible de dégager un surplus significatif qu'au prix d'efforts considérables. Lorsque ce surplus existe, il ne peut se transformer en surplus monétaire, en raison du cours exagérément bas des produits agricoles et de la multiplicité des prélèvements qui marquent l'introduction des produits dans les circuits monétaires.

Dans ces conditions, on voit mal pourquoi le paysan Sakalava, même s'il en avait les moyens techniques, chercherait à produire pour le marché au-delà des quantités strictement nécessaires à la satisfaction de ses besoins les plus essentiels.

La clé de l'échec de l'articulation entre la formation sociale Sakalava et les rapports marchands réside très certainement dans le fait que pour les Sakalava de la région de Morondava, il est pratiquement impossible de transformer les surplus agricoles commercialisables en une accumulation significative en boeufs. Dans ces conditions, les Sakalava ne cherchent dans l'agriculture que le moyen d'assurer leur subsistance immédiate. Il n'y a pas véritable articulation, mais simple juxtaposition des deux systèmes.

La situation que décrit R. Waast dans le nord-ouest renforce "à contrario" cette conclusion : dans la région de Soa-lala où pour diverses raisons, il est tout-à-fait possible de

passer des résultats d'une agriculture marchande à une accumulation en boeufs, l'articulation entre les deux systèmes a été fort bien réussie. Les Mpitoka, ne perdant rien de leurs pouvoirs, ont réussi à imposer aux jeunes hommes désireux de se marier, la fourniture de dots d'un montant toujours plus élevé, en boeufs et en monnaie. En se livrant d'une manière de plus en plus intensive à l'agriculture marchande, les jeunes Sakalava parviennent à accumuler ces dots qui vont leur permettre de devenir des chefs de famille.

Malgré l'absence d'articulation véritable, la mise en contact avec le système capitaliste et colonial a laissé des traces irréversibles dans la formation Sakalava. Les Mpitoka, incapables de diriger un procès d'accumulation, ont vu fondre leur autorité; les lignages ont éclaté en micro-segments provoquant une crise des rapports de coopération d'autant plus difficile à résoudre que la faiblesse des avoirs monétaires rend difficile le recours à des travailleurs salariés. La production Sakalava est donc bloquée, aussi, par un manque chronique de main d'oeuvre au niveau des exploitations familiales.

La main d'oeuvre Sakalava s'est très largement dégagée des structures lignagères comme le souhaitaient Galliéni et les premiers colonisateurs. Mais cette "libération" n'a débouché sur aucune situation dynamique. Les Sakalava, en effet, malgré la diminution de leur niveau de vie, n'ont pas été prolétarisés. Ils peuvent continuer à subsister dans leur relatif isolement et reproduire tant bien que mal une structure sociale qui n'est plus que la caricature de celle que mirent autrefois en place les souverains Sakalava.

L'impasse est-elle totale ?

Nous pensons que cette impasse n'existe qu'en raison de l'impossibilité dans laquelle se trouve les Sakalava de participer à un quelconque processus d'accumulation. Les solutions dans ces conditions seraient relativement simples.

Partout où cela est possible, il faudrait rendre aux paysans les bonnes terres qui leur appartenaient autrefois. Toutes les concessions qui ne mettent pas en pratique des formes modernes de production devraient ainsi revenir aux paysans. Le système actuel constitue une hérésie économique, un défi au bon sens, un véritable scandale.

Dans cette perspective, il serait absolument nécessaire d'accorder un prix réellement rémunérateur aux produits agricoles et de débarrasser l'appareil commercial de tous les prélèvements parasites qui écrasent le paysan, sans profit pour le reste de la société, car les prix au détail demeurent relativement élevés et les bénéfices réalisés par les intermédiaires ne sont presque jamais à l'origine d'investissements productifs.

Pour diminuer les coûts de la commercialisation, il faudrait enfin réaliser une infrastructure économique digne de ce nom. Des routes d'abord, permettant de désenclaver les zones de culture situées dans l'arrière-pays, autour de Manja et de Mandabe et, surtout, de relier enfin dans des conditions normales le Menabe tout entier au reste de Madagascar.

Dans un pays normalement desservi par des routes acceptables, les positions actuellement détenues par l'appareil commercial indien seraient beaucoup moins inexpugnables qu'elles ne le sont actuellement.

Ce serait une erreur tragique si les responsables se résignaient aux stéréotypes accumulés depuis plusieurs générations, montrant des Sakalava indolents et insouciants, hors du temps et des transformations du pays.

A N N E X E . L E S S O U R C E S .

=====

I. LES SOURCES ECRITES.

§1.1 Bibliographie.

§1.2 Documents d'Archives.

.1.2.1. Archives publiques de Madagascar.

.1.2.2. Archives publiques de France.

.1.2.3. Archives privées et fonds divers.

§1.3. Documentation cartographique.

2. Documentation élaborée au cours de l'enquête.

§2.1. Les enquêtes extensives.

.2.1.1. Le fichier des villages.

.2.1.2. Les terres immatriculées.

.2.1.3. Les migrations Sakalava à l'intérieur du
Menabe.

.2.1.4. Structures lignagères et fichier des clans.

.2.1.5. Budgets des ménages.

§2.1. Les enquêtes localisées.

.2.2.1. Vallée de la Maharivo.

.2.2.2. Delta de la Morondava.

3. Communications personnelles et collaborations diverses.

ANNEXE 1. LES SOURCES.

=====

I. LES SOURCES ECRITES.

§1.1. Bibliographie.

Nous n'avons retenu les ouvrages concernant les Sakalava, la côte ouest de Madagascar et la région de Morondava qu'en fonction de l'intérêt qu'ils pouvaient représenter pour notre étude. L'ambition de cette bibliographie n'est donc pas d'être exhaustive. Pour les ouvrages les plus intéressants, nous avons essayé de situer en quelques mots ce que nous considérons comme leur apport essentiel. Pour les ouvrages à caractère plus général nous avons indiqué les parties qui traitent de notre sujet.

. Anonyme. Voyage du navire Est-indien Barneveld de Hollande au Cap de Bonne Espérance en l'an 1719, contenant un récit des longues infortunes et aventures extraordinaires arrivées dans l'île de Madagascar, chez les sauvages Souclaves, avec la description des moeurs et coutumes étranges et de la religion de ce peuple. J. van Bramm. Dordrecht 1728 et Collection des Ouvrages Anciens concernant Madagascar (COACM) t.V pp 7-39 sous le titre; "Relâche du navire le Barneveld de la Compagnie des Indes Orientales sur la côte Ouest de Madagascar".

. Anonyme. Lieux dans lesquels on peut faire la traite en l'isle de Madagascar. Bibl. Nat. Nlles acquisitions françaises n°9345, f° 153. (vers 1750).

. Anonyme. Relation de la guerre des Ambanandroun contre les Sakalaves, peuplade de Madagascar. Ann. Marit. et Coloniales 1822, t.2 pp 184-187.

. Anonyme. Note sur les tribus du Sud-Est. Archives EMAT Vincennes 0⁵ carton 23, chemise 46, doc. 6. 15 p. dact. s.1. 1904.

Intéressantes traditions concernant les origines Sakalava de l'ethnie Antaisaka.

. Anonyme. Tantaran'ny Andrian'Sakalava. Manuscrit Académie malgache n° 2238/1. s.l.n.d.

Histoire des rois Sakalava. Quelques notations intéressantes concernant le XIX^e siècle. (Philibert Randriamidona a réalisé une traduction en français).

. Anonyme. Niandohan'ny Fivavahan'ny Sakalava. Manuscrit Acad. Malg. n° 2238/2. s.l.n.d.

Relate les origines du culte Sakalava des "dady". Traduit en français sous le titre "L'origine des cultes Sakalava".

. ABADIE (Ch.) Note sur une tombe Sakalava au sud du Mangoky. Bull. Acad. Malgache. nlle série, t. XXVIII 1947-48, pp 21-23.

. ANDRE (Ed.) De la condition de l'esclavage dans la société Malgache avant l'occupation française, et de l'abolition de l'esclavage.

Th Doctorat Droit. Paris. A. Rousseau, 1899, 272 p.

Le chap. 4, sur le commerce des esclaves et la traite, concerne assez largement la côte Ouest.

. ANFREVILLE DE LA SALLE (Dr d'). La main d'oeuvre à Madagascar. Rev. Française de l'Etranger et des Colonies, 1904, pp 228-233.

. ANTHOUARD (d'). Voyage au pays Sakalave (de Tananarive à la côte Ouest de Madagascar par Morondava et retour par Manandaza, en suivant le bas cours du Tsiribihina).

Paris. Bull. Soc. Géogr. Comm. 1890-1891 pp 165-173.

. AUDEOUD (Col.). La pacification de Madagascar. Territoire Sakalava (1901-1902).

Revue de Madag. Juin 1902 pp. 481-506

AUJAS (L.). Les rites du sacrifice à Madagascar.

Mémoires Acad. Malg. 1927. fasc. 2, 88p Tananarive. Imp. Mod. de l'Emyrne.

. AYMARD (L.). Le pays Sakalave.

Toulouse, Bull. Sté Géographie, 1907, pp 90-126.

. BARE (J.F.). La terminologie de parenté Sakalava du nord : règles sémantiques et définitions culturelles des groupes.

l'Homme, Mouton, Paris-La Haye, 1973.

. BARE (J.F.). Traits des organisations sociales Sakalava du Nord. Les biens et les pouvoirs.

Taloha n°4. 1971. pp. 185-196.

. BARE (J.F.). Hiérarchies politiques et organisation sociale à Madagascar. in "Malgache qui est-tu ?" Musée d'ethnographie de Neuchâtel. 1973, pp 43-67.

Intéressante analyse du système matrimonial Sakalava.

. BARE (J.F.). La politique, les rêves et les trances à propos des tombeaux royaux Sakalava du Nord.

Travaux et doc. du Musée d'Art et d'Archéologie de l'Univ. de Madagascar, publication provisoire, 1973.

. BATTISTINI (R.). Géographie humaine de la plaine côtière Mahafaly.

Thèse complémentaire Doc. Lettres. Ed. Cujas, Toulouse, 1964, 197 p.

Intéressantes descriptions de techniques culturelles qui sont aussi en usage dans le Menabe.

. BAUDIN (E.). Chez les Sakalaves.

Revue de Madagascar n° 20, oct. 1937, pp 7-40.

. BERTHIER (H.). Rapport ethnographique sur les races de Madagascar.

Notes, Reconnaissances et Explorations (NRE), vol. IV, 1898, pp 1119-1126.

. BESAIRIE (H.). et COLLIGNON (M.). La géologie du bassin de la Morondava.

Doc. du service géologique, n° 175, vol. 1, Tananarive, 1967.

BETOTO (Ch.). Histoire de la royauté Sakalava.

Mémoire Ecole Nat. France d'Outre-Mer (ENFOM), n° 23, 1958-1959, 33p. dact.

. BILLON et MLATAC. Etudes hydrologiques sur le bassin de la Morondava.

ORSTOM/Tananarive 1969.

. BIRKELI (E.). Folklore Sakalava recueilli dans la région de Morondava.

Bull. Acad. Malg. t. VI (1922-1923), pp184-423. (bilingue français/Sakalava).

. BIRKELI (E.). Marque de boeufs et tradition de race. Documents sur l'Ethnographie de la côte Occidentale de Madagascar.

Oslo Ethnografiske Museum, bull 2, 1 vol, 58 p. Oslo 1926.

Fondamental pour les études de morphologie sociale Sakalava et pour une approche de la notion de clan. Relate d'intéressantes traditions orales qu'il convient de rapprocher de celles, très voisines, recueillies par Guillain (cf. infra) dans le boina, un siècle auparavant.

. BIRKELI (E.). Les Vazimba de la Côte Ouest de Madagascar. Notes d'Ethnologie.

Mem. Acad. Malg. fasc. XXII, Tananarive 1936, 69 p.

. BOITEAU (P.). Contribution à l'histoire de la nation Malgache. Ed. Sociales, Paris, 1958.

. BOITEAU (P.). Les droits sur la terre dans la société malgache pré-coloniale. Contribution à l'étude du "Mode de production asiatique".

in Sur le "Mode de Production Asiatique" Cahiers du Centre d'Etudes et de Recherches Marxistes. Ed. Sociales, Paris, 1969, 347 p. cf. pp 135-168.

Les pp. 142-169 concernent le pays Sakalava. Intéressante ébauche d'une approche de la réalité historique Sakalava en termes de modes de production.

. BOUDILLON (A.). Recueil des arrêts et jugements rendus par la Cour et les Tribunaux de Madagascar pour l'application du décret du 16/7/1897 réglementant la propriété foncière. De l'origine au mois d'avril 1902.

Imp. Officielle, Tananarive, 1902, 56p.

. BOURGEAT (F.) et ZEBROWSKI (Cl.). Les vallées alluviales de l'Ouest et du Nord-Ouest de Madagascar. Caractérisation de certains types de sol pour les cultures de décrue.

Terre Malgache n° 5, janv. 1969, pp 115-132.

. BOUSSARD (J.M.), avec la collaboration de LEBLANC (J.) et VORON (J.H.). L'application des modèles type "Provence" à l'étude des exploitations agricoles de l'Ouest malgache.

Economie Rurale n° 88, av.-juin 1971, pp 45-57..

. BUHRER (Cap. A.). Etude géographique et géologique sur le Menabe.

Lib. Fournier, Paris, 1913, 96 p. et Bull. Econ. de Madagascar 1913.

Notations intéressantes sur les activités économiques liées à la première pénétration coloniale.

. BUREAU pour le DEVELOPPEMENT de la PRODUCTION AGRICOLE (BDPA). Etude des méthodes de gestion du périmètre de Morondava.

BDPA. Tananarive 1963, 157 p. ronéo.

. BDPA, cf. WOILLET (J.C.), cf. CANAT (J.).

. CAGNAT (R.L.). Tombeaux royaux et Mahabo du Nord-Ouest.

Rev. de Madagascar n°30, juillet 1941, pp 83-117.

. CAHEN (C.). Le commerce musulman dans l'Océan Indien au Moyen-Age.

in Sociétés et Compagnies de Commerce en Orient et dans l'Océan Indien. SEVPEN, Paris 1970, pp 180-193.

. CANAT (J.). Les aménagements hydro-agricoles à Madagascar.

1/ Les aménagements de la Côte Ouest.

BDPA Paris 1960.

Le périmètre de Morondava est décrit pp 18-37.

. CELLIER (A.). Notes sur les populations de la rive droite du Bas-Mangoky en 1906.

Taloha n°4 1971 pp 99-109.

Il s'agit de la republication d'un intéressant article, initialement paru dans les Mémoires de la Société Agricole, commerciale et scientifique de la Marne 2e série, t. XIII, pp 149-194.

. CHAPUIS (E.). Conditionnement socio-culturel de l'économie

dans la région de Tuléar.

Cahiers de l'ISEA, N° 1, 1964.

. CHAPUS (G.S.). Le journal d'une campagne de Radama I.

Bull. Acad. Malg., t. XXII 1939, pp 41-54.

. CHAPUS (G.S.) et RATSIMBA (E.). Histoire des Rois. Traduction du "Tantaran'ny Andrian eto Madagascar" du RP Callèt.

Acad. Malgache. Coll. de Doc. concernant Madagascar et les pays voisins IV. Tananarive, t 1 1953 688p.; t 2 1956 pp 691-824; t 3 1958, 340p.; t 4, 1958, 910p.

Cf. VERNIER (E.) pour une lecture rapide du document, ne retenant que ce qui concerne les Sakalava.

. CHAVANES (B.). Essai d'approche psycho-sociologique des problèmes de diffusion du petit matériel agricole (à partir de l'expérience d'Androvakely).

Terre Malgache, n° 5, janvier 1969, pp 87-113.

. CHAZAN (S.). Etude de l'évolution des formes de l'organisation sociale et de leurs conséquences sur le régime foncier dans la région de Morondava-Mahabo.

Tananarive 143 p. ronéo. s.c.

Publication provisoire qui va être suivie d'une publication définitive actuellement en préparation.

. COLLOS (M.). Monographie du district de Mahabo.

Mémoire ENFOM n° 8 1954, 77 p. dact.

. CONDAMY (Cap.). Une méthode de guerre coloniale : la conquête du Menabe à Madagascar (1897-1900)/

Lavauzelle, Paris, 1904, 342 p.

Un des ouvrages les plus complets relatant la conquête militaire de la côte Ouest.

. COUDEIN (J.D.). Le zébu de Madagascar et l'industrie qui en procède dans l'île pour la Compagnie Générale Frigorifique et la Société Rochefortaise de produits alimentaires.

Mémoire ENFOM n°5, 1943-44, 52p. dact.

- DAHL (O.). Contes malgaches en dialecte Sakalava. Textes, traduction, grammaire et lexique.

Universitetsforlaget, Oslo, 1968, 122p.

- DALMOND (Abbé). Vocabulaire et grammaire pour les langues malgaches sakalava et betsimisaraka.

Imp. Lahuppé, St Denis, 1842, 124p.

- DALMOND (Abbé). Vocabulaire malgache-français pour les langues Sakalava et Betsimisaraka.

Imp. H. Urayet, 1844, 44p.

- DALMOND (Mgr). La côte occidentale de Madagascar.
Annales Maritimes et Coloniales 1846 (2e partie).

- DANDOUAU (A.). Funérailles des rois Sakalava.

Manuscrit 1901, bibli. Dandouau-Pain, Tananarive.

- DANDOUAU (A.). Le Fatidra (serment de sang), région d'Analalava.

Bull. Acad. Malgache, VI, 1908, pp 73-80.

- DANDOUAU (A.). Coutumes funéraires dans le Nord-Ouest de Madagascar.

Bull. Acad. Malgache, IX, 1911, pp 57-172.. . . .

- DANDOUAU (A.). Coutumes Sakalava. Région d'Analalava, Le Sikidi.

Anthropos, Vienne, IX, 1914. N° 3 pp 546-568 et n° 6
pp 833-872.

- DANDOUAU (A.). Ody et Fanafody (charmes et remèdes); pharmacopée Sakalava et Tsimihety.

Rev. d'Ethnographie et des Traditions Populaires, Paris,
n° 10-11, 1922, 45 p.

- DANDOUAU (A.). Contes populaires des Sakalaves et des Tsimihety dans la région d'Analalava.

J. Carbonnel. Alger, 1922, 394 p.

- DANDOUAU (A.) et CHAPUS (G.S.). Histoire des populations de Madagascar.

Larose, Paris, 1952, 317 p.

. DECARY (R.). La chasse et le piégeage chez les indigènes de Madagascar.

s.l.n.d. 41 p (existe à la bibl. du Musée de l'Homme).

. DECARY (R.). Notes ethnographiques sur les populations du district de Maromandia (Sakalava et Tsimihety).

Rev. d'Ethn. et des Trad. Pop., 1924, n°20, pp 343-367.

. DECARY (R.). Le Sondro-boady chez les Sakalava de Madagascar.

Bull. Mém. Société d'Anthropologie, Paris 1939, t. X, VIIIe série, fasc. 1-3, pp 40-46.

. DECARY (R.). Voyage des portugais à Madagascar au XVIe siècle.

in Mélanges d'études portugaises. Instituto para a alta cultura, Lisboa, 1949, pp 185-195.

. DECARY (R.). Moeurs et Coutumes des Malgaches.

Payot, Paris, 1951, 286 p.

Cf. notamment pp. 52-53 la description du Ziva.

. DECARY (R.). Pays Sakalava.

Encyclopédie Mensuelle d'Outre-Mer, Paris 1954, pp 279-282.

. DECARY (R.). Les noms tribaux malgaches.

Rev. de Madagascar n° 32 (3), 1957, pp 21-33.

Fait l'inventaire des origines proposées pour le terme Sakalava.

. DECARY (R.). Contribution à l'étude de l'habitation à Madagascar.

Marimpouey jeune. Pau, 1958, 71p.

Description de l'habitat Sakalava pp 46-69.

. DECARY (R.). La mort et les coutumes funéraires à Madagascar.

Maisonneuve et Larose, Paris, 1962, 305 p.

Coutumes funéraires Sakalava pp 213-256, Vazimba pp 257-260.

. DECARY (R.). et FAUBLEE (J.). Contribution au Folklore des populations côtières.

Bull. Acad. Malg. n° 36, 1958, pp 273-299.

. DELORD (R.). Remarques sur des questions d'Ethnographie en pays Sakalava.

Bull. Acad. Malg. nlle série, XXXIX, 1961, pp 26-27.

. DESCHAMPS (H.) et CHAUVET (P.). Galliéni pacificateur. Ecrits coloniaux de Galliéni.

P.U.F. Paris 1949, 382p.

Document d'un grand intérêt pour la compréhension de la politique économique coloniale. La partie concernant l'oeuvre de Galliéni à Madagascar entre 1896 et 1908 est située pp 169-373. Voir plus particulièrement pp 248-250 (problèmes de main d'oeuvre), pp 291-299 (suppression du travail obligatoire), pp 312-316 (instructions pour développer le commerce), pp 329-331 (accroissement des ressources indigènes); pp 362-367 (rôle éducateur de l'impôt).

. DOULIOT (H.). Journal du voyage fait sur la côte Ouest de Madagascar (1891-1892).

Lib. africaine et coloniale; J. André, Paris 1895, 174p et Bull. Société de Géographie de Paris 7e série, t. XIV, 3e trim. 1893, pp 329-367, t. XVI, 1er trim., 1895, pp 112-148; t. XVII, 1er trim, 1896, pp 26-64; t. XVII, 2e trim. 1896, pp 233-266; t. XVII, 3e trim. 1896, pp 364-391.

Fondamental pour notre étude, dans la mesure où Douliot décrit minutieusement certaines des zones où nous avons travaillé (vallées de la Maharivo et de l'Andranomena, delta de la Morondava).

. DOULIOT (H.). Une cérémonie à Madagascar : le Bilo.

L'Idée libre, Paris, avril 1895, pp 159-164.

. DRURY (R.). Les Aventures de Robert Drury pendant ses quinze années de captivité à Madagascar et second voyage dans cette île (1701-1717 et 1719-1720) par MM Alfred Grandidier et Guillaume Grandidier.

in Vol IV, COACM, Paris 1906, 436 p.

Traduction d'un ouvrage paru à Londres en 1729, parfois attribué à De Föe. Ouvrage très controversé, dont l'intérêt nous a paru essentiel malgré la prudence avec laquelle il convient de l'utiliser. Cf. auxxi MAVROCORDATO (A.).

. DUMAINE de la JOSSEIE (J.P.). Rapport sur l'utilité dont cette partie de la côte (la côte Ouest) peut être au commerce français.

Londres, Dép^t des Manuscrits du British Museum, Fonds Farqhar t.1 s.d. (vers 1790).

. DUMAINE de la JOSSEIE (J.P.). Idée de la côte occidentale de Madagascar depuis Ancouala au Nord jusqu'à Mouroundava, désignée par les noirs sous le nom de Ménabé.

Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire, publiées par Malte-Brun, t. IX, Paris 1810, pp 20-52.

. DURAN, La consommation ostentatoire en milieu rural à Madagascar,

L'Homme, t.7, n° 2, avril-juin 1967, pp 30-47.

. DURAN (P), Etude sommaire du dinam-pokonolona dans la région de Morondava-Delta.

in BDPA. Périmètre de Morondava-Dabara. Etudes préliminaires, BDPA, Tananarive 1959, pp 385-396.

. ENGELVIN (RP/A). Les Vezos ou "enfants de la mer" (Monographie d'une sous-tribu Sakalava, Madagascar).

Lib. Vicentienne et Missionnaire, Bellevue (S et O), 1937, 169p.

. FAGERENG (E.). Contribution à l'histoire de Madagascar : études sur les immigrations anciennes à Madagascar et sur l'origine des principales dynasties du Sud et de l'Ouest de l'île.

Bull. Acad. Malg. XXV, 1942-43, pp 165-174.

. FAGERENG (E.). Contribution à l'histoire de Madagascar : histoire de la dynastie Zafindravola.

bull. Acad. Malg. XXVI, 1944-45, pp 49-54.

. FAGERENG (E.). Histoire des Maroserana du Menabe.

Bull. Acad. Malg. XXVIII, 1947-48, pp 115-135.

. FAGERENG (E.) Dynasties Andrevola.

Bull. Acad. Malg. XXVIII, 1947-48, pp 136-159.

- . FAGERENG (E.). Une famille de dynasties malgaches : Zafindra-
vola, Maroserana, Zafimbolamena, Andrevola, Zafimanely.

Universitets forlaget, Oslo-Bergen-Tromsø, 1971, 98 p.

- . FAHRNER (Ch.). Manuel de Sakalave, dialecte de la région Nord-
Ouest de Madagascar.

Lib. Afric. et Colon. Paris, s.d., 67 p.

- . FAIVRE. Sakalaves et Makoas.

Rev. des Troupes Coloniales, Paris, 1906, pp 233-282 et
364-388.

- . FAUBLEE (J.). Les esprits de la vie à Madagascar.

Paris, PUF. 1954, 141 p.

Cf notamment pp 39-46, le "bilu".

- . FAUROUX (E.). Les rapports de production Sakalava et leur évo-
lution sous l'influence coloniale.

ORSTOM, Paris, 1974, 40 p. ronéo.

- . FAUROUX (E.). A propos des concubins de Soalala.

ORSTOM, Paris, 1974, 10 p. dact.

- . FAUROUX (E.). Les modes de reproduction de la formation sociale
Sakalava du Menabe.

ORSTOM, Paris, 1974, 37 p. dact.

- . FENIES (J.). Migrations Tandroy.

Bull. Madag. n° 138, nov. 1957, pp. 923-958.

- . FERRAND (G.). Les Musulmans à Madagascar et aux Comores. Troi-
sième partie. Antankarana, Sakalava, migrations Arabes.

E. Leroux, Paris, 1902, 204 p.

- . FIRINGA. La dynastie des Maroserana.

in Taloha, n° 4, 1971, pp 87-97.

- . FLACOURT (de). Relation de la Grande Ile de Madagascar conte-
nant ce qui s'est passé entre les Français et les originaires de
cette île depuis l'an 1642 jusqu'en l'an 1655, 1656, 1657.

Publié sous le titre "Histoire de la Grande Ile de Mada-

gascar (1642-1660) in Collection des Ouvrages Anciens Concernant Madagascar, t. VIII, 1913, 306 p. et t. IX, 1920, 426 p.

Document fondamental pour l'histoire économique et sociale des peuples du sud et du sud-ouest de Madagascar.

. GALLIENI (Gal). Rapports d'ensemble du Général Galliéni sur la situation générale de Madagascar (Extraits du Journal Officiel de la République Française).

Imp. Journaux Officiels, Paris 1899, 2 vol. 447 p. et 446 p.

. GALLIENI (Gal). Voyage sur la Côte Ouest en 1901, de Diégo-Suarez à Majunga et Tuléar.

Journal Officiel de Madagascar et Dépendances, Tananarive 1901.

. GALLIENI (Gal). Instructions diverses aux chefs de Circonscriptions.

J.O. Mad. et Dép. du 1/3/1902 pp 7107-7117 du 5/3/1902, pp 7131-7136, Supplé des 9 et 16/8/1900, pp 859-864 et pp 875-880; n° du 22/8/1900 p. 4665 et du 29/8/1900 p. 4690.

. GAUTIER (MEF). Les Hovas sont-ils des Malais ? Essai d'une étude comparative entre les dialectes Hova et Sakalava.

Imp. Nationale, Paris, 1900, 23 p. (extrait du "Journal Asiatique").

. GENIE RURAL DE MADAGASCAR. Etude économique du périmètre de Morondava.

Tananarive s.d. 61 p. ronéo.

. GOUHOT. Mémoire historique et descriptif sur l'île de Madagascar, rédigé en 1843 par Monsieur Gouhot, chef de bataillon d'Artillerie de la Marine.

Arch. Min. des Colonies, rue Oudinot, cote MAD 145²⁰², 10 cahiers manuscrits.

. GOUVERNEMENT GENERAL DE MADAGASCAR. Guide de l'Immigrant à Madagascar.

A. Colin, Paris, 1899, 3 vol.

Mine de renseignements utiles pour l'histoire économique

des premières années de la colonisation.

. GOUVERNEMENT GENERAL DE MADAGASCAR. Guide-Annuaire de Madagascar.

Imp. Officielle Tananarive.

Précieux, notamment pour l'histoire des activités commerciales, surtout avant 1914. A paru sous le titre de "Guide-Annuaire" de 1898 à 1913. Est devenu l'Annuaire Général de Madagascar et dépendances de 1914 à 1934, puis l'"Annuaire-Guide de Madagascar et dépendances" à partir de 1935; beaucoup moins intéressant sous ces deux dernières présentations.

. GRANDIDIER (Alfred). Cahiers de Notes sur l'Histoire et les Moeurs des diverses peuplades de Madagascar (1869-1870).

Manuscrits qui faisaient autrefois partie de la Bibl. privée de Mr Decary. Légués en 1974 à la Bibl. de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer. Nous avons pu en avoir connaissance grâce à des copies effectuées par Suzanne Chazan qui a bien voulu nous les communiquer. Ces "Cahiers" ont très largement servi à la rédaction des "Souvenirs de Voyage" (cf. référence suivante), certains détails intéressants sont cependant demeurés inédits.

. GRANDIDIER (Alfred). Souvenirs de voyages d'Alfred Grandidier 1865-1870 (d'après son manuscrit inédit de 1916).

Ass. Malgache d'Archéologie. Doc. Anciens sur Madagascar, VI, Tananarive 1971, 50 p.

L'un des documents fondamentaux pour tous les chercheurs travaillant sur la Côte Ouest de Madagascar.

. GRANDIDIER (Alfred). Madagascar.

Bull. Société de Géographie de Paris, avril 1872, 47 p.

pp 27-39 description, parfois intéressante, des "sakalaves du sud".

. GRANDIDIER (Alfred) et GRANDIDIER (Guillaume). alia. Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar et les îles voisines.

9 t. parus entre 1903 et 1920. Le tome 4 contient le récit de Drury, les tomes 8 et 9 le texte de Flacourt déjà cités. Parmi les autres textes intéressants pour l'histoire du Menabe, mentionnons le t. 1 p. 472 et s. (Middleton. "relâche dans la baie

de St Augustin en 1610), le T. 2 p. 1 et s. (relation du voyage du RP LUIS Mariano en 1613-1640). En fait, l'ensemble de la publication mérite une attention soutenue.

. GRANDIDIER (Alfred) et GRANDIDIER (Guillaume). Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar.

Vol 1. Histoire de la géographie. Imp. Nat., Paris, 1885, 350 p.

Vol 4. Ethnographie de Madagascar.

t. 1. Les habitants de Madagascar, leur origine, leur division et leur répartition.

Imp. Nat. Paris 1908.

t. 2. Les habitants de Madagascar, leur aspect physique, leurs caractères intellectuels et moraux, la vie sociale à Madagascar.

Imp. Nat. Paris 1914.

t. 3. Les habitants de Madagascar, la famille malgache, rapports sociaux, vie matérielle.

Imp. Nat. Paris 1917, 633 p.

t. 4. Agriculture, forêts, médecine.

Hachette, Paris 1928, 540 p.

Vol 5. Histoire politique et coloniale.

t. 1. Imp. Brodard, Paris, 1942, 397 p.

t. 2. Imp. Officielle, Tananarive, 1946, 417 p.

t. 3. Imp. Officielle, Tananarive, 1958, 253 p.

De cette immense somme, il faut retenir plus particulièrement pour notre sujet - le tome 3 du volume 4. Des indexes analytiques très précis permettent de ne pas trop s'égarer dans le dédale des notes et des renvois.

. GRANDIDIER (Guillaume). A Madagascar. Anciennes croyances et coutumes.

Journ. Société des Africanistes, t. 2, 1932, pp 153-207.

. GRANDIDIER (Guillaume). Essai d'histoire des malgaches de la région occidentale : les Sakalava.

Paris, s.d., manuscrit 78 p. (Bibl. privée de Mr H. Deschamps), d'après les "notes manuscrites" de A. Grandidier, manuscrit disparu, souvent cité.

. GUENOT (F.). et CARTRON (Dr). Idées religieuses des Sakalava du Menabé.

Rev. Madagascar, avril 1909, pp 145-164.

. GUERRET (Abbé). Trois mois autour de Madagascar en 1859, 1860 (Relation rédigée par Monsieur Gémén, d'après les notes de l'abbé Guerret.

Douai, Bull. de l'Union Géograp. du Nord de la France. Nov-déc. 1882. Les pp 473-483 décrivent la côte Ouest.

. GUILLAIN (M.). Rapports sur le commerce de Nosy Bé et de la Côte Ouest de Madagascar.

Annales Maritimes et Coloniales, 1841, t. 1, pp 245-280; 1843, t. 3, pp 498-533.

. GUILLAIN (M.). Documents sur l'histoire, la géographie, le commerce de la partie occidentale de Madagascar.

Imp. Royale, Paris, 1845, 376 p.

Essentiel pour l'histoire politique Sakalava (en particulier en ce qui concerne la pénétration "hova" dans l'Ouest et le Nord-Ouest) et pour l'étude de la traite au XIXe siècle.

. H. P. Notice sur l'alimentation des Sakalaves de la Côte Ouest.

Rev. Madagascar, oct. 1905, pp 308-314.

. HABLUTZEL (H.). Développement rural de la zone d'Androvakely.

FAO, Rapp. annuel 1967, 7 p. ronéo.

. HALLEZ (Th.). La question de Madagascar. Les Sakalaves et les Hovas.

Paris, Rev. des 2 Mondes, 1/12/1885, pp 649-672.

. HAMISSI BEN AMADI. Renseignements sur Bombétock et sur la côte Ouest de Madagascar donnés par Hamissi ben Amadi, Antalote de Monzagaïe.

Arch. Min. des Colonies rue Oudinot (à la suite d'un changement de cote, nous n'avons pu trouver ce document qu'il nous paraît cependant intéressant de signaler ici.

. HANICOTTE (G.). Les Syndicats Préfectoraux de Communes.

Terre Malgache, juillet 1973, pp 165-172.

. HARDYMAN (J.T.). Notes sur la sculpture Sakalava.

Civilisation Malgache, série Sc. Hum. n° 2, PP 269-284.

. HARTMANN (Lt). Les Sakalaves du Menabé (rive gauche de la Tsi-ribihina).

Arch. de l'Etat Major de l'Armée de Terre (EMAT), Fonds Nouveau O⁵ 12, dossier 1, doc. n) 15. 1899, 24 p., manuscrites.

. HAUT DE SIGY (A. de). Les problèmes agronomiques posés par la mise en valeur du périmètre de Morondava-Dabara.

IRAM-IRAT, Tananarive 1965, 2 vol. ronéo.

. HEBERT (M.). Couleurs et robes de boeufs dans l'Ambongo.

Bull. Acad. Malg., nlle série, t. XXXVI, 1958, pp 223-240.

. HEBERT (J.C.). La parenté à plaisanterie à Madagascar.

Bull. Madagascar VIII/142, 1958, pp 182-216 et VIII/143, pp 268-335.

. HEBERT (J.C.). Les tatouages Sakalava dans l'ethnie culturelle malgache.

Civilisation Malgache I/1 1964, pp 115-165.

. HEBERT (J.C.). Moeurs et Coutumes des Sandrangoatsy, population Sakalava des bords du lac Kinkony).

Cahiers du Centre d'Etudes des Coutumes V-VI, 1968-1969, pp 21-48.

. HEBERT (J.C.). Coutumes de l'Ambongo.

Cahiers du Centre d'Etudes des Coutumes V-VI, 1968-1969, pp 165-173.

. HELLOT (Cap.). La pacification de Madagascar (opérations d'octobre 1896 à mars 1899) d'après les Archives de l'Etat-Major.

Paris 1900, 392 p.

Les opérations dans le Menabe sont décrites pp 237-277 et pp 345-374.

. HERVIEU. Les sols de la plaine de Morondava.

Inst. Rech. Scient. Madagascar. Tananarive 1960, 93 p. ronéo.

. INSTITUT NATIONAL STATISTIQUE RECHERCHE ECONOMIQUE (INSRE). Enquête sur les budgets des ménages en milieu rural (1968-1969). Antanifotsy-Maroantsetra-Morondava-Vohipeno.

INSRE, Tananarive 1972, 124 p.

.. L'enquête sur le terrain a été effectuée en 1968 ; pour la région de Morondava, les échantillons ont été prélevés à Analalaiva Bezezika et Mahabo.

. JACOB et KOERNER. Economie de traite et bluff colonial : la Compagnie Occidentale de Madagascar (1895-1934).

Revue Historique, oct-sept 1972, n° 504, pp 333-366.

.. JACQUIER (L.). La main d'oeuvre locale à Madagascar.

Paris 1904, 266 p. (Thèse pour le Doctorat en Droit).

Bonne étude de la législation du travail antérieur à 1904.

. JOLEAUD (Léonce). Le boeuf de Madagascar, son origine, son rôle dans les coutumes Sakalaves.

L'anthropologie, Paris, t. XXXIV, 1924, pp 102-107.

. JULIEN (G.). Institutions politiques et sociales à Madagascar.

Guilmoto ed., Paris, 1908-1909.

Pour les Sakalava, voir plus particulièrement pp 68- 79.

. JULY (H.). Manuel de dialectes malgaches concernant sept dialectes : Hova, Betsileo, Tankarana, Betsimisaraka, Taimorono, Tanosy, Sakalava et le Soahély.

Lib. Afr. et Col. J. André, 1901, 90 p.

. JUMELLE (H.). L'"hazomalana" de l'ouest de Madagascar.

Bull. Econ. Madagascar, 1913, n° 3, pp 317-324.

. KENT (R.K.). The Sakalava origins of the first Malagasy Empire.

Rev. Française d'Histoire d'Outre-Mer n° 199, 2d trim. 1968, pp 145,159.

- . KENT (R.K.). The Sakalava, Maroseranan dady and Tromba before 1700.

Journal of African History, IX/4, 1968, pp 517-546.

- . KENT (R.K.). Early kingdoms in Madagascar, 1500-1700.

Holt, Rinehart and Winston, New-York-Chicago, 1970, 336 p.

Riche et important, mais souvent discutable.

- . KILLIAN, ANDRIAMIHAINGO. Etude pédologique de la plaine de Morondava.

IRAM, Tananarive, 1967, 39 p.

- . KOERNER (F.). Les types de sociétés agricoles privées à Madagascar.

Cahiers d'O.M., n° 83, juil.-sept. 1968, pp 276-297.

- . KOERNER (F.). La colonisation agricole du Nord-Ouest de Madagascar (1914-1967).

Rev. Econ. de Madagascar, n° 5, janv.-déc.

- . KOERNER (F.). Décolonisation et économie de plantations dans les régions côtières du Nord et de l'Ouest Malgache.

Rev. Econ. de Madagascar, n° 5, janv.-déc. 1970, pp 317-331.

- . LACROUTS, BERTRAND, SARNIGUET et alia. Etudes des problèmes posés par l'élevage et la commercialisation du bétail et de la viande à Madagascar.

Min. Coopération, Paris, s.d., 2 vol. 257 p. et 90 p.

- . LAUFENBURGER. Le pois du Cap à Madagascar.

Bull. Madagascar. n° 88 sept. 1953 pp 5-52; n° 90, nov. 1953, pp 51-69; n° 93, fév. 1954, pp 124-158; n° 95, avril 1954, pp 358-381.

- . LAVOISOT (Gl.). Rapport sur les opérations dans le Territoire Sakalave en 1899.

J. O. Mad. et Déo. Tananarive, 1900, n° du 28 mars pp 4180-4183; du 31 mars pp 4199-4202; du 4 avril pp 4216-4217.

. LAVONDES (H.). Bekoropoka. Quelques aspects de la vie familiale et sociale d'un village malgache.

Mouton. Cahiers de l'Homme, nlle série, Paris 1967, 188 p.

. LAVONDES (H.). Patrilineal ideology and cognatic kinship in Southwest Malgasy.

Communication au Colloque "Kinship and Locality", Wenner-Gren Foudation for Anthropological Research. Burg-Wargestein. 1969.

. LEGUEVEL DE LACOMBE (BF). Voyage à Madagascar et aux îles Comores (1823 à 1830), précédé d'une notice historique et géographique sur Madagascar par Monsieur Eug. de Froberville.

L. Dessessart, Paris, 1841, 2 vol. 294 p. et 375 p.

. LEPRETTE (P.). Un point d'histoire malgache : les conventions franco-Sakalaves de 1840-1841.

Mémoire ENFOM, n° 37, 1952-53, 15 p. dact.

. LEROY (J.H.). Le riz sur la Côte Ouest de Madagascar.

L'agronomie Tropicale n° 133 janvier 1929, n° 134 février 1929, n° 135 mars 1929, n° 136 avril 1929.

. LOMBARD (J.). Les Sakalava Menabe de la Côte Ouest. La société et l'art funéraire.

in "Malgache, qui es-tu?" Musée d'Ethnographie de Neuchâtel, 1973, pp 89-91.

. LOMBARD (J.). La royauté Sakalava. Formation, développement et effondrement, du XVIIe au XX e siècle. Essai d'analyse d'un système politique.

ORSTOM, Tananarive, 154 p. ronéo.

. LOUIS (Dr). Le Tromba.

Bull. Madagascar 1/6/1952, pp 15-21.

. LOUVEL. Les forêts de l'Ouest Malgache.

Challamel, Paris, 1914, 41 p.

. MAC MAHON (EO). First visit of a European to the Betsiriry

Tribe.

Antananarivo Annual XV, 1891, vol. IV, part III, pp 273-280.

. MAC MAHON (EO). The Sakalava and their customs.

Antananarivo Annual XVI, 1892, pp 383-393.

. MADPRESS (Agence). Morondava, un Plan d'activités pour le développement agricole du Menabe.

Le courrier de Madagascar, 27/12/1971.

. MARCHAL (JY). Contribution à l'étude historique du Vakinankaratra. Evolution du peuplement dans la cuvette d'Ambohimambolo.

Bull. Mad. 1967, n° 250 pp 241-280.

Eclaire certains aspects mal connus des expéditions de pillage conduites par les Sakalava aux confins du royaume Merina.

. MARCHAL (JY) et DANDOY (G.). Contribution à l'étude géographique de l'Ouest Malgache.

ORSTOM, Coll. Travaux et Documents, Paris 1972, 182 p.

. MASSIOT (M.). L'Administration publique à Madagascar. Evolution de l'organisation administrative territoriale de Madagascar, de 1896 à la proclamation de la république malgache.

Pichon-Auzias, Paris 1971.

Important ouvrage de référence. Eclaire, en particulier, l'organisation territoriale de l'Administration coloniale.

. MAVROCORDATO (A.). L'étrange journal de Robert Drury.

Bull. Mad. n° 238, mars 1966, pp 191-214.

Résumé très clair du récit de Drury et des débats portant sur l'authenticité de ce document.

. MAYEUR (N.). Journal du voyage au pays des Séclaves, fait en l'année 1774 par moi, Nicolas Mayeur, en qualité d'interprète par ordre de Monsieur le Baron de Beniowski.

Bull. Acad. Malg. t. 10, 1912, pp 49-142.

Ne concerne malheureusement que de très loin les régions que nous avons étudiées.

. MAYEUR (N.). Des variations dans les prix des objets de traite et leurs causes (annoté par J. Valette).

Bull. Mad. mars 1966, n° 238, pp 275-278.

. MELLERIO (O.). La commercialisation du paddy dans l'AMVR de Morondava.

in PNUD/FAO. Restructuration des rizières de la région de Morondava. Annexes s. l. 1970, 37 p. ronéo.

. MELLIS (J.V.). Autour du tombeau du prince qui fait peur.

IRSM, Tananarive, s.d. Doc. n° 752, 123 p. ,dact.

. MELLIS (J.V.). Volamena et Volafotsy. Nord et Nord-Ouest de Madagascar.

Imp. Moderne de l'Emyrne, Tananarive 1938, 247 p.

. MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU PAYSANNAT. Aménagement de la vallée de la Morondava.

Min. Agr. Tananarive 1964, 8 p. ronéo.

. MINISTERE INDUSTRIE ET PLAN. Périmètres de Morondava-Dabara. Etude préliminaire.

Tananarive, 1959, 143 p. ronéo.

. MOLET (L.). Le boeuf dans l'Ankaizina : son importance sociale et économique.

Mémoire IRSM, t. 2, série C. Tananarive 1953, 218 p.

Très intéressant bien qu'il ne concerne pas directement l'Ouest Malgache. Le meilleur ouvrage sur le rôle du boeuf à Madagascar. La plupart des notations sont applicables aux Saka-lava.

. MOLET (L.). Aperçu sur un groupe nomade de la forêt épineuse des Mikea.

Bull. Acad. Malg. nlle série, t. XXXVI, 1958, pp 241-243.

. MOLET (L.). Cadres pour une ethnopsychiatrie de Madagascar.

L'Homme, av.-juin 1967, n° VII/2, pp 5-29.

. MOLET (L.). Origine et sens du nom des Sakalava de Madagascar.

in Etudes de géographie Tropicale offertes à Pierre Gourou.
Mouton, Paris-La-Haye, 1972, pp 341-355.

. MOLET (L.) et OTTINO (P.). Madagascar entre l'Afrique et l'Indonésie. Discussion.

L'Homme 12/2, av-juin 1972, pp 126-135.

Critique de l'ouvrage de Kent "Early Kingdoms".

. MOTTE SAINT-PIERRE (R. de la). Nossi-bé, 13° latitude sud.

Arch. Acad. Malgache, 1949, 238 p. dact.

Intéressant pour l'histoire économique de Nossi-bé.

. MOUREAUX et RIQUIER. Notice sur la carte pédologique Manja-Mahabo-Morondava.

Mémoire IRSM, série D, t. V, pp 93-172.

. NIRIKO (J.). Le royaume Sakalava du Menabé.

Mémoire ENFOM, n° 118, 1958-59, 37 p. dact.

. NOEL (V.). Recherches sur les Sakalava.

Bull. Sté Géographie Paris, 2e série t. XIX, 1843, pp 275-295; t. XX, 1843, pp 40-64 et 285-306; 3e série, t. I, pp 385-416.

Très intéressant bien qu'il concerne un groupe Sakalava géographiquement fort éloigné de celui que nous avons étudié. Figure parmi les documents ethnographiques fondamentaux pour l'étude des Sakalava.

. ONCIEU DE LA BATHIE (D.). Rapport sur les baies de Rafaralahy, Morontsanga... Morondava... (1880).

Paris, Arch. Min. Colonies, dépôt cartes et plans, vol. 843, n° 28.

. OTTINO (P.), LAVONDES (H.) et TROUCHAUD. Premiers rapports sur les problèmes humains dans le delta du Mangoky.

ORSTOM/IRSM, Tananarive, 1960, 190 p. ronéo.

. OTTINO (P.). Eléments de droit foncier et pastoral.

ORSTOM, Tananarive, 1961, 86 p. ronéo.

- . OTTINO (P.). L'économie commerciale pakistanaise dans le delta du Bas-Mangoky.

ORSTOM, Tananarive, 1961, 111 p. ronéo.

- . OTTINO (P.). Les économies paysannes malgaches du Bas-Mangoky. Berger-Levrault, Paris, 1963, 375 p.

Ouvrage de base pour toute étude économique portant sur la Côte Ouest de Madag. Très complet. L'étude du système commercial pakistanaise est un modèle du genre.

- . OTTINO (P.). La crise du système familial et matrimonial des Sakalava de Nosy Bé.

Civilisation Malgache, série Sc. Hum. n°1, 1964, pp 225-248.

Cf. une très bonne critique de cet article dans R. Waast "Les concubins de Soalala" (cf. infra).

- . OTTINO (P.). Le Tromba.

L'Homme Vol. V, n° 1, janv.-mars 1965, pp 84-93.

- . OTTINO (P.). Compte-rendu de H. Lavondes 1967 "Bekoropoka".

Archipel, n° 2, Paris 1971, pp 224-253.

- . OTTINO (P.). Quelques brèves remarques sur les études de parenté et d'organisation sociale à Madagascar.

Asie du Sud-Est et Monde Insulindien (ASEMI), n° 3/2, 1972 pp 109-133.

- . PETIT (M.). Etude des "baiboho" de l'Ouest Malgache.

Rev. Géogr. Mad. n° 9, 1966, pp 227-233.

- . PETIT-NICOLAS (S.). Madagascar. Notes sur le pays Sakalava (1903).

Rev. Madagascar, 1904, n° de mars, pp 219-237; n° d'avril pp 332-345; n° d'oct., pp 295-303; n° de nov. pp 447-457.

Intéressante description de l'activité économique de Morondava en 1903.

- . PICKERSGILL (W.C.). French dogs among the Sakalava and Hova.

A. Kingdon and Co. London, s.d. 16 p.

. PIOLET (J.B.). Madagascar. Sa description, ses habitants.
A. Challamel, Paris, 1895. Chapitre sur les "Sakalaves"
pp 353-374.

. PIOLET (J.B.). Douze leçons sur Madagascar.
A. Challamel, Paris, 1898. Chapitre sur les "Sakalaves".
pp 199-203.

. PLATON (P.). Un Fitampoha à Beleo/Tsiribihina.
Rev. Madagascar, n° 3, 1958, pp 13-18.

. PNUD/FAO/SATEC. Restructuration des rizières de la région de
Morondava.
Dossier rédigé en mai 1970. Cf. plus particulièrement la
"Requête", 45 p. ronéo + 6 tableaux.

. POIRIER (Ch.). Notes d'Ethnographie et d'Histoire malgaches.
Mém. Acad. Malg. fasc. XXXVIII, 1939, 115.p. comprenant
4 articles de cet auteur dont 2 présentent un intérêt pour notre
sujet :

- les "dady", "fibady" ou "Ampagnito be" des anciens rois
Sakalava du Menabé septentrional (pp 13-18).
- les royaumes Sakalava du Bemihisatra (pp 41-102).

. POIRIER (Ch.). Le savatra ou circoncision chez les Sakalava du
Sud-Ouest.
Bull. Acad. Malg. t. 30, 1951-1952, pp 95-97.

. POIRIER (Ch.). Le damier ethnique du pays Sakalava.
Bull. Acad. Malg. t. 31, 1953, pp 23-28.
Concerne seulement la bordure maritime du Nord-Ouest.

. PRUD'HOMME (Lt Col). Considérations sur les Sakalava.
Notes, Reconnaissances, Explorations, VI, 1900, n° 9, pp1-
43.

. RAHARIJAONA (S.). et VALETTE (J.). Les grandes fêtes rituelles
des Sakalava du Menabé ou "Fitampoha".
Bull. Mad. n° 155, Av. 1959, pp 281-314.

- . RAISON (J.P.). Note sur l'utilisation du cadastre malgache.
Cahiers ORSTOM, série Sc. Hum., vol. VI, n° 3, 1969, pp 5-28.

- . RAISON (J.P.). Mouvement et commerce des bovins dans la région de Mandoto (Moyen Ouest de Madagascar).
Cahiers ORSTOM, pp 7-58

- . RAKOTO (A.). Le culte d'Andriamosara.
Bull. Acad. Malg. XXXVIII, 1947-48, pp 108-114.

- . RAKOTOARIVELO (V.). Le projet Morondava.
Rev. Géogr. Madag. n° 16, janv.-juin 1970, pp 147-158,

- . RAKOTOMANGA-RAMASONDRANO (Pasteur). Ny Sakalava sy ny fitenin' ary toetra amam-pombany (à propos des boeufs de l'Ouest).
Imp. de l'Imerina, Tananarive 1924, 108 p.

- . RAKOTOMISA (G.). Conséquence de l'évolution agricole du district de Mahabo sur l'élévation du niveau de vie du paysan.
Mémoire ENFOM, n° 42, 1957-58, 114 p dact.

- . RAMAMONJISOA (S.). Résistances culturelles au changement dans les communautés villageoises du Nord-Ouest de Madagascar.
Thèse 3e cycle Psycho. Sociale. Paris V, 1971-72, 221 p. ronéo.

- . RANDRIAMAROZAKA. Quelques aspects du développement à Morondava.
Bull. Mad. n° 327, mars-avril 1974, pp 226-241.

- . RANDRIANJAFIZANAKA (A.). Les vols de boeufs.
Terre Malgache, n° 14, déc. 1972-janv. 1973, pp 151-172.

- RASON (R.). Le tromba chez les Sakalava.
Civ. Malg. Série Sc. Hum. n° 2, pp 208-214.

- . RATSIMBAZAFY (C.). Diagnostic pédologique de l'Orangerie de Bezezika, et Compléments d'observation sur la ferme d'Etat d'agr d'agrumiculture de Bezezika.
ORSTOM, Tananarive, 1971, 7p et 4 p ronéo.

- . RAULIN (G. de). Nossi Vé et le commerce de la côte Sud-Ouest.
Rev. Maritime, avril 1896, 31 p.
- . RAVALISON (Charles). Ny SODEMO?... Ainga vaovao ho an'ny asa fampivoarana.
Bull. Mad. n° 327, mars-avril 1974, pp 216-225.
- . RAZAFITRIMO (L.). Régime matrimonial et dévolution successorale dans le ménage polygame : Sakalava, Vezo, Bara.
Cahier centre d'Etudes des Coutumes, IV, 1967, pp 95-97.
- . REY (Cap). La culture du cotonnier dans la région de Morondava.
Bull. Econ. Mad., 3e trim. 1905, pp 389-390.
- . REY (Cap). Les richesses forestières du Menabe septentrional.
Bull. Econ. Mad., 3e trim. 1905, pp 405-414.
- . REY (Cap). La forêt Sakalava du Menabe.
Bull. Econ. Mad. 3e trim. 1905, pp 557-583.
- . REY (Cap). Le folklore Menabe.
Bull. Acad. Malgache, vol. XII, 2e partie 1913, pp 43-63.
Quelques notations intéressantes.
- . RIBARD (E.). Le vol de boeufs dans le Sud-Ouest de Madagascar.
Bull. Acad. Malg. nlle série, t. IX, 1926, pp 39-51.
- . ROCHE (P.), SICHIER (B.) et DUBOIS (B.). Etude de l'évolution des sols ferrugineux tropicaux (sables roux) dans la région de Befasy-Morondava.
Bureau d'Etude du Service de la Conversation des Sols,
s.l.n.d.
- . ROY (G.). Etude sur les migrations intérieures des populations de Madagascar.
Tananarive, ORSTOM 1963, ronéo.
- . ROY (G.). Recueil d'interviews réalisées en 1964 dans des villages de migrants (région de Morondava).
ORSTOM, Tananarive, 1964, 4 vol. dact. (I : villages d'Am-

balatsako, Androvabe, Betsinefo, Belobaka; II : Antanimalandy, Anjiajia; III : Anjiajia; IV : Androvabe, Marovoay).

. ROY (G.). Réflexions et documents sur le problème de la création de structure d'accueil dans l'Ouest de Madagascar.

ORSTOM, Tananarive, 1966, 187 p. ronéo.

. RUSSILLON (H.). Un culte dynastique avec évocation des morts chez les Sakalava du Menabé : le Tromba.

Picard, Paris, 1912, 195 p.

Un excellent document d'ethnographie.

. RUSSILLON (H.). Le vintana ou sort. De quelques idées des Malgaches sur la destinée humaine.

Bull. Acad. Malg. Nlle série t. 1 1914, pp 99-128.

. RUSSILLON (H.). Notes explicatives à propos de la généalogie Safimbolamena.

Bull. Acad. Malg. t. VI, 1922-23, pp 169-184.

. RUUD (J.). Taboo. A study of Malagasy Customs and Beliefs.

G. Allen & Unwin Ltd, Oslo, London, 1960, 325 p.

Un ouvrage classique. Nombreuses descriptions de "coutumes" Sakalava.

. SAMAT (E.). Renseignements politiques et commerciaux sur la Côte Ouest de Madagascar et sur les mœurs des Sakalava. Description des divers points importants de la Côte Ouest entre Nosy Be et le Cap Ste Marie.

Arch. Min. Colonies, dossier MAD 145²⁰², doc. 3, manuscrit. La plus grande partie du texte a été reprise dans un article paru dans le Bull. Acad. Malg. t. XV 1932, pp 52-78 sous le titre : "la Côte Ouest de Madagascar en 1852" (notes de E. Samat, recueillies par le R.P. Joue,.

. SCHLEMMER (B.). Structures sociales et dynamismes économiques dans la région de Belo/Tsiribihina. Rapport provisoire d'enquête.

ORSTOM, Tananarive, 1971, 147 p. ronéo.

Une publication définitive est actuellement en préparation.

- . SIBREE (Rev.). The Sakalava : their origin, conquests and subjugation; a chapter in Malagasy history.

Antananarivo Annual, n° 4, 1878, pp 456-468.

- . Société des Professeurs d'Histoire et de Géographie de Madagascar. Projet de Manuel d'Histoire de Madagascar.

Min. Ed. Nat. Tananarive, s.d. ronéo.

Cf. un intéressant chapitre sur les "dynastie conquérantes des pays Sakalava".

- . THOMASSIN (Lt). Notes sur le Royaume de Mahabo.

Notes, Reconnaissance et Explorations, 6e vol. sept. 1900, pp 395-413.

Une des bonnes études effectuées par des militaires-ethnologues.

- . TRALBOUX (Cap). Note sur les caoutchoucs, gommes et résines dans le Cercle de Morondava.

Bull. Econ. Madag. 1902, n° 3, pp 251-256.

- . TSAROVANA (V.). Notes sur les Sakalava (1912-1913).

Dept Sc. Hum. Univ. Madagascar, Cahier n° 173, manuscrit.

- . VALETTE (J.). Eléments pour une biographie d'Inguereza.

Bull. Mad. n° 253, juin 1967, pp 506-508.

- . VAN BRUGGHE. Rivière Morondava et Canal Dabara.

Génie rural, Tananarive, 1965, ronéo.

- . VAN GENNEP (A.). Tabou et totemisme à Madagascar. Etude descriptive et théorique.

E. Leroux, Paris, 1904, 362 p.

A procédé à une lecture exhaustive des textes ethnographiques existant à l'époque et propose notamment une très complète et très pertinente classification des divers "fady", mais l'auteur n'est jamais venu à Madagascar et l'exposé s'en ressent.

- . VERIN (P.). Aspects du peuplement de la région de Malaibandy.

Ann. Lettres Univ. Mad. n° 10, pp 91-104.

- . VERIN (P.). Quelques sites Sakalava inconnus.

Bull. Mad. n° 292, sept. 1970, pp 789-781.

- . VERIN (P.). Note sur le commerce et l'activité économique des côtes, Nord-Ouest de Madagascar.

Rev. Econ. de Mad. n° 6, janv.-déc. 1971, pp 137-145.

- . VERIN (P.). Histoire ancienne du Nord-Ouest de madagascar. .
N° spécial Taloha, n°5, 1971; 174 p.

Cf. notamment le § 15, "influence des Islamisés de l'Ouest"
pp 110-114.

- . VERNIER (E.). Tantaran'ny Andriana. Six index corrigés et complétés par E. Vernier.

Musée de l'Homme 1972 (sous presse).

Très intéressant document de travail permettant de repérer rapidement les thèmes que l'on recherche, malgré l'aspect monumental et touffu des "Tantara".

- . VIRCHOW. Uber die Sakalaven.

Monatbericht der Könige. Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1880, pp 995-1029.

- . VOELTZKOW (A.). Von Morondava zum Mangoky.

Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin, XXXI.

- . V. M. Pourquoi les Sakalaves ne travaillent pas? La question cotonnière dans l'Ouest.

"Le Madécasse" du 8/7/1925, Tananarive.

- . WAAST (R.). Les concubins de Soalala.

ORSTOM, Tananarive, 1973, 56 p. dact.

- . WAAST (R.). Place et limite assignées aux opérations par la société paysanne (Nord-Ouest de Madagascar).

in Terre Malgache n° 15, juillet 1973, pp 93-126.

- . WAAST (R.). Développement des sociétés occidentales malgaches au XXe siècle. La transition coloniale au capital dans le Nord-Ouest malgache.

ORSTOM, Paris 1974, 71 p. ronéo.

Les trois textes de R. Waast constituent la meilleure étude sur le Nord-Ouest de Madagascar. Les rapprochements que l'on peut effectuer avec les situations observées dans le Menabe sont particulièrement intéressants.

. WALEN. Two years among the Sakalava.

Antananarivo Annual n° 5, 1881, pp 1-15; n° 6, pp 14-23; n° 7, pp 42-56; n° 8, pp 52-67.

Intéressantes observations ethnographiques.

.WOILLET (J.C.). Etude des structures foncières de l'AMVR de Morondava.

BDPA, Tananarive, 1966, 167 p. ronéo.

§ 1.2. Documents d'Archives.

§ 1.2.1. Archives publiques de Madagascar.

- I. Archives Nationales de Madagascar. Fonds concernant l'histoire politique et économique du pays Sakalava.

1°) série D.

- D 1 à D 10. plans de campagne du service des TP, prov. Morondava de 1902 à 1913;
- D 36. id pour 1900;
- D 54. tournées administratives 1924, prov. Morondava;
- D 77. soumission politique du Ménabé;
- D 84. délits forestiers, prov. Morondava 1911-1930;
- D 128. rapp. annuels élevage 1956;
- D 130. rapp. économiques prov. Morondava 1931;
- D 157. voie ferrée Morondava-Mahabo et rapport sur la situation économique de la province de 1910 à 1928;
- D 178 à D 184. demandes de concessions;
- D 228 à D 230. fiscalité;
- D 361 à D 369. dossiers main d'oeuvre;
- D 374 et D 379; id.;
- 380. SMOTIG;
- D 459 et D 460. Affaires politiques, prov. Morondava 1900-1913;
- D 463. id. Territoire Sakalava (Q899-1902);

- D 478. liste des villes et villages de Madagascar 1906;
- D 642. élections, listes électorales 1951-1955;
- D 774 à D 780. rapports annuels des justices de paix 1948-49.

2°) série DD.

- DD 95. correspondance relative à des sujets indiens.

3°) série " compagnies et sociétés".

- 6. dossier "la Grande Ile";
- 14. fiche économique des diverses sociétés et compagnies de la prov. de Morondava 1925.

4°) Archives Royales.

- IICC140. lettres diverses adressées au gouverneur d'Andakabe;
- IICC141 à 144. correspondance des gouverneurs d'Andakabe de 1883 à 1887;
- IICC145 et 146. correspondance diverse;
- LL33 et 34. registre des douanes d'Andakabe 1883-1892.

5°) Guide Annuaire de Madagascar. donne des indications précieuses sur la situation économique de toutes les provinces de Madagascar année par année de 1898 à 1913 (manquent 1909 et 1910). Devenu en 1914 "Annuaire général de Madagascar et dépendances" (les n° postérieurs à 1921 manquent, à l'exception de celui de 1926).

- II. Archives locales malgaches.

- 1°) Service des Domaines à Morondava (cf. § 2 1.2.);
- 2°) Sous-Préfecture de Morondava. On ne peut guère y trouver que les "Monographies Annuelles" de la sous-Préfecture;
- 3°) Services Administratifs divers de Morondava. Les Services de l'Agriculture et ceux de l'Elevage disposent de quelques séries chiffrées intéressantes et de quelques rapports récents;
- 4°) Archives du Tribunal de Morondava. Philibert Randriamondona a bien voulu dépouiller pour nous ces Archives, après notre départ de Madagascar. Son attention s'est concentrée plus particulièrement sur les conflits fonciers et sur les affaires liées aux vols de boeufs.

§ 1.2.2. Archives publiques de France.

(A) Dépôt des Archives d'Outre-Mer (Aix en Provence). Fonds concernant l'histoire politique et économique du pays Sakalava, accessible au public en septembre 1973.

Ce dépôt provient du transfert intégral des archives de l'ancien Gouvernement Général de Madagascar et dépendances.

1°) série 2 D. Les dossiers de cette série concernant le Ménabé portent les n° 47, 60, 126, 132, 148, 158, 165, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 177 bis, 189.

Au niveau de la province de Morondava, ils renferment la quasi-totalité des rapports administratifs et politiques de 1896 à 1943, des rapports économiques de 1898 à 1912, de 1915 à 1929 et de 1933 à 1942, des rapports de tournée (1907-1911) ainsi que le Livre-journal de la Province de 1913 à 1921.

Au niveau du district de Morondava, on trouve les rapp. pol. et adm. de 1932 à 34 et les rapp. écon. de 1932-33. Les dossiers correspondant aux districts de Mahabo et de Belo, quoique extérieure à notre région d'enquête, ont été eux aussi consultés.

2°) dossiers provisoires non cotés.

- Missions d'Inspection

- . Inspections des provinces (dossiers II, 19, 21);
- . Inspections des services financiers (55 à 59 et 75);
- . Inspections des affaires administratives (114, 115, 142, 164, 173, 185, 190, 192, 200).

- Missions d'Inspection des Colonies 1903-1949 (18, 31) cf. en particulier le très intéressant dossier n° 185 (Inspection sur le problème du métayage 1944)

- Administration générale. Rapports annuels des services.

en particulier : service de l'Inspection du travail et de la main d'oeuvre 1926-1936 (cf. dossier 23 C : fonctionnement et exécution des prestations 1931)

- Etudes générales, missions, monographies; dossiers 2, 17 bis (lieutenant Bürher de 1911), 18 (tournée Picquié), 18 bis (mission Riou)

- Affaires économiques MO3 et MO6 (réglementation de la main d'oeuvre à Madagascar de 1896 à 1920)

- Fonds historique :
 - . consulat de France et résidence générale : 44 (lettres Samat 1895), 52 (sur l'esclavage);
 - . Nosi Be Côte NO : dossier 32 (lettres de Samat);
- MAD Affaires politiques : dossier n° 10 (Sorcier Hazia).

(B) Archives de l'ancien Ministère des Colonies, rue Oudinot à Paris.

On y trouve de nombreux documents figurant déjà à Aix. Les dossiers concernant Madagascar se trouvent dans deux fonds :

1°) fichier Madagascar, catalogue GRANDIDIER.

Les documents les plus intéressants correspondent aux cotes suivantes :

- MAD 330⁸⁷⁰ (rapport sur la mise en valcur de la région de Morondava. 1933-34);
- MAD 63⁸⁰ (réclamations formulées par les Indiens de Morondava. 1899-1921);
- MAD 161²²⁵ (rapports sur les commerçants établis à Morondava. 1836-1902);
- MAD 145²⁰² (manuscrit de Guillain et renseignements de Samat sur la côte Ouest. 1862).

2°) Dépôt des Fortifications. Quelques cartes anciennes intéressantes.

Nous n'avons pas eu le temps d'exploiter le fonds "Notariat-Madagascar" qui comporte notamment les Archives des notaires établis à Morondava au cours des premières années qui suivirent la colonisation.

(C) Archives du Port de Lorient. (Division navale de l'Océan Indien).

Il s'agit des rapports et des documents divers collectés par les navires de guerre français qui, tout au long du XIX siècle, patrouillèrent le long de la côte Ouest malgache, à la fois pour protéger les traitants français et pour préparer une éventuelle action militaire contre la puissance "hova".

Mademoiselle G. Beauchesne a publié un très complet "Inventaire des Archives de la Division navale de l'Océan Indien sous série 4C" qui constitue un excellent instrument de Travail.

Nous avons surtout utilisé les cotes 4C⁵ 3, 9, 10, 12, 19, 20, 21, 22, 24, 46 (lettres de Samat), 66, et 4C⁶ 1, 4C¹¹ 15.

(D) Archives de l'Etat Major de l'Armée de Terre (EMAT) à Vincennes.

On peut y trouver un grand nombre de documents concernant la conquête de la côte Ouest et la répression du soulèvement, de 1897 à 1904. A côté de notations de pure technique militaire, on trouve parfois des indications précieuses sur l'habitat, l'activité économique et même la composition des terroirs des villages Sakalava de la Maharivo.

(E) Archives du Ministère de la Marine (avenue Gréard à Paris).

Il s'agit d'un petit nombre de documents (lettres de Samat) notamment, qui devraient normalement se trouver à Lorient. Ce dépôt a été transféré en 1974 à Vincennes et s'est joint à celui de l'EMAT.

§ 1.2.3. Fonds divers.

(A) Musée de l'Homme.

A l'intérieur du "Département Madagascar" le Fonds Grandidier recèle quelques documents intéressants. En particulier:

- les lettres de Campan à Grandidier (1889);
- les manuscrits inédits de Alfred Grandidier (1867-1872);
- des tirés à part d'articles introuvables d'Alfred et de Guillaume Grandidier;
- des notes manuscrites du R.P. Joven sur les baies du Nord-Ouest de Madagascar;
- d'intéressants albums de photos : "photographies de la Tsiribihina" (1900) et "Routes de l'Est et de l'Ouest" (1900-1901).

(B) Fonds Grandidier de l'IRSM à Tananarive.

Comporte de nombreux livres et articles rares, faisant partie de la bibliothèque personnelle de Grandidier.

(C) British Museum.

Cf. en particulier :

- ADD-MSS 18 135, tII, Fol. 36 r et v "Notes sur les Sakalaves et la partie nord de Madagascar, rédigées à Port-Louis le 15 mars 1816 par Durocher" (original);
- id. Fol. 233 r "Note sur les textes régissant la traite à Madagascar de 1784 à 1796;
- Dépt. des Manuscrits, Fonds Farqhar. "Rapport sur l'utilité dont cette partie de la côte (la côte Ouest) peut être au commerc français" par Dumaine de la Vossérie.

(D) les sièges centraux des Missions norvégiennes disposent, paraît-il, d'intéressants documents, sortes de rapports d'activité rédigés par les Missionnaires en poste sur la côte Ouest. Nous n'avons pu y avoir accès.

§ 1.3. Documentation cartographique.

Nous avons largement les photos aériennes au 1/20 000 en particulier Mahabo 199/250.6.65, AMVR Morondava 226/250 7.68, Vallée Morondava 177/100 4.63, Nord-Befasy 107-200 7. 54 + quelques agrandissements au 1/5000 notamment pour la vallée de la Maharivo de Bevantaza à la mer) et les cartes IGN au 1/100 000 (feuilles D 51, E 50, E 51, F 49, F 50, F 51, F 52, G 50, G 51). Malgré leur intérêt, ces cartes qui datent de 1961 sont largement dépassées, de nombreux villages indiqués ont changé de place ou disparu, d'autres se sont créés. Des cartes plus récentes et plus détaillées n'existaient, à l'époque de notre enquête, que sur une petite partie de la zone étudiée : carte de Madagascar au 1/20 000, zone nord de Mahabo, feuilles F 50 (mno, rst, xyz) et G 50 (p,u).

Il existe au Musée de l'Homme une très intéressante carte au 1/750 000 de la région de Morondava, établie par J. Hansen en 1895 d'après les indications des explorateurs ayant voyagé dans la région dans la seconde partie du XIXe siècle (nous devons au pasteur Vernier la découverte de cette carte).

2. Documentation élaborée au cours de l'enquête.

Pour la collecte de l'information, les conditions particulières à notre enquête nous ont imposé (cf. Introduction)

de réaliser un certain nombre d'études extensives portant sur toute la région considérée, et un petit nombre d'études ponctuelles, utilisant les méthodes de l'observation participante.

§ 2.1. Les enquêtes extensives.

§ 2.1.1. Le fichier des villages.

Nous avons brièvement décrit dans l'Introduction les raisons qui nous ont poussé à entreprendre ce fichier des villages et les principaux traits de la méthode suivie.

Chaque fiche comporte :

- des indications de localisation et une description rapide;
- les traditions de fondation (généralement très pauvres, car la plupart des villages sont récents et, dans les villages plus anciens, la composition de la population a été très remaniée);
- les changements d'emplacement du village et les raisons de ces changements (informations souvent très révélatrices sur les modalités d'adaptation au milieu);
- composition ethnique actuelle du village, nombre de cases appartenant à chacun des groupes;
- pour les immigrés, ancienneté de l'installation, modalités de l'insertion locale (réponses généralement très pauvres car des représentants de tous les groupes assistaient à ces entretiens et il ne pouvait être question de nous signaler l'existence de conflits internes);
- pour les Sakalava, inventaire des lignages Sakalava représentés au village; nombre de cases par lignage; lieu de résidence du Mpitoka dans les cas où celui-ci n'était pas sur place;
- cultures du village, repérage sommaire du terroir et de sa structure;
- existence de concessions étrangères, articulation de ces concessions avec la population villageoise (métayers, salariés...);
- formes de tenure, importance du métayage, nature du métayage, ethnie des métayers;
- modes principaux de commercialisation, existence de commerçants locaux;

- importance et nature des activités non agricoles;
- description sommaire selon les mêmes critères des hameaux et écart dépendant du village étudié.

Dans l'ensemble, les résultats obtenus par cette enquête qui se voulait exhaustive, ont été suffisants pour nous permettre les repérages souhaités, mais leur valeur d'ensemble a été moyenne. La méthode qui consiste à faire réunir tous les notables d'un village, sur convocation officielle, n'autorise aucune liberté dans la discussion et ne permet qu'une approche très sommaire. Toutefois, quelques discussions libres, après les réunions officielles, nous ont permis d'établir des contacts qui se sont avérés utiles lors de passages ultérieurs à l'improviste.

Nous avons envisagé une publication des résultats de cette enquête qui auraient pu rendre des services aux personnes ayant à travailler dans la région. Nous y avons renoncé, d'abord en raison de la qualité très inégale des informations obtenues, ensuite à cause de la rapidité avec laquelle les villages du Menabe se transforment, se déplacent, sont remaniés. Quatre ans après, notre information est déjà largement périmée.

En ce qui concerne notre étude d'ensemble, cette enquête a permis :

- un repérage d'ensemble des problèmes de la région;
- l'établissement d'une typologie des villages Sakalava de la région qui a éclairé toute la suite de notre étude et nous a permis de choisir efficacement les emplacements des études ponctuelles;
- la localisation de clans et lignages Sakalava, information très précieuse pour l'étude de morphologie sociale que nous avons réalisée.

§ 2.1.2. Le fichier des terres immatriculées.

A). Nous avons recensé au Service des Domaines de Morondava, l'ensemble des terres immatriculées de la zone. Pour les terres de cultures d'une surface au moins égale à un hectare, nous avons établi une fiche comportant tous les renseignements utilisables existant dans les Archives des Domaines : localisation, superficie, cultures pratiquées à l'époque de l'immatriculation,

dates de la réquisition et de l'immatriculation, nom et qualités du requérant et des propriétaires successifs.

Nous avons ainsi obtenu 349 fiches correspondant à une superficie immatriculée de 43.840 hectares.

B). Muni de ces indications, nous avons entrepris une enquête directe en vue d'obtenir les renseignements qui ne figurent pas dans les dossiers du Service des Domaines. En particulier :

- conflits survenus au moment de l'immatriculation et modes de règlement;
- histoire des formes de mise en valeur de la parcelle considérée;
- formes actuelles de la mise en valeur (en cas de métayage, nombre et ethnie des métayers, problèmes divers soulevés par cette mise en valeur...);
- histoire des rapports entre la concession et les villages voisins.

Pour cette enquête directe nous avons procédé de deux manières successives :

- . en utilisant d'abord comme informateurs, chefs de villages et de quartier; ces personnages connaissent généralement très bien la situation foncière de leur circonscription car ils doivent être associés aux diverses opérations de bornage et ils ont à connaître de tous les conflits relatifs à la propriété. Dans la plupart des cas, nous avons recueilli de leur part des informations d'une précision tout-à-fait satisfaisante. Nous avons cependant tenté de multiplier les recoupements en n'interrogeant pas en même temps chefs de village et de quartier correspondant à une même circonscription;
- . nous avons tenté de recueillir des informations plus précises
 - quand la parcelle considérée soulevait des problèmes importants (par exemple, conflit foncier avec un Fokon'olona local);
 - quand nos précédents informateurs n'avaient pu nous fournir que des renseignements insuffisants.

Dans un petit nombre de cas, nous n'avons pu recueillir aucune information (parcelle inconnue des chefs de village ou de quartier avec propriétaire que nous n'avons pu localiser, petites concessions trop éloignées...). L'échantillon obtenu peut cependant être considéré comme quasi-exhaustif, puisqu'il correspond à 97,4% des surfaces des terres immatriculées de la région. Le tableau ci-dessous permet de préciser la valeur de l'échantillon en fonction de la taille des parcelles.

	Parcelles pour lesquelles l'enquête directe a pu être réalisée		Parcelles pour lesquelles l'enquête directe n'a pu être réalisée		Total		% Surface
	Nb parcelles	Surface	Nb parcelles	Surface	Nb parcelles	Surface	
1-20ha	188	1211ha	53	277	241	1498	81%
20 à 50ha	43	1437	10	349	53	1785	80%
50 à 100ha	30	2137	3	240	33	2377	89,9%
100 à 500ha	13	1983	2	258	15	2241	88,5%
+ de 500ha	7	35947	-	-	7	35948	100%
Total	281	42715	68	1124	349	43840	97,4%

L'utilisation de cartes à perforations marginales nous a permis de croiser les caractères suivants :

- date d'immatriculation;
- catégorie socio-professionnelle du requérant (cultivateur traditionnel, commerçant, artisan ou salarié malgaches, commerçant étranger, planteur ou colon étranger, société ou grande compagnie d'Etat);
- surface de la parcelle;
- cultures principales en 1972 (riz, pois du Cap, riz et pois du Cap associés, cultures diverses, cultures industrielles, arbres, autres);

- forme de mise en valeur en 1972 (exploitation directe, métayage, salariés, exploitation directe et métayage associés, abandon, squatterisation, autre);
- origine de la propriété (héritage ancêtres, don ou vente par parents, don ou vente par fatidra, saisie de débiteur, achat, exaction, mise en culture par le requérant, don ou vente par Fokon'olona, inconnue);
- nationalité ou ethnie du propriétaire actuel (Sakalava, Vezo, Makoa, Merina ou Betsileo, autres malgaches, Français, Indiens, autres étrangers, Société ou Gde compagnie, Etat malgache);
- existence d'un conflit relatif à la propriété de la parcelle (conflit entre Sakalava, entre Sakalava et immigrants, entre Sakalava et étrangers, conflits avec le "Fanjakana", conflits divers);
- % de mise en valeur (moins de 1/5 de la surface, de 1 à 2/5, de 2 à 3/5, de 3 à 4/5, plus de 4/5).

En croisant ces divers critères, nous avons obtenu 28 tableaux dont une partie seulement figure dans ce travail. Une publication séparée est actuellement en préparation. Son objet sera de donner une analyse et une série de commentaires à ces tableaux qui apportent une description précise de la situation foncière dans le Menabe en 1972.

§ 2.1.3. Les migrations Sakalava à l'intérieur du du Menabe.

A). Les migration récentes en vue de l'acquisition d'un salaire : dans tous les points de la région où les migrants Sakalava sont nombreux, nous avons effectué une enquête directe auprès des chefs de ménage Sakalava migrants à l'aide d'un questionnaire comportant un petit nombre de questions précises (lieu d'origine, étapes éventuelles de la migration, causes du départ, ancienneté et modalités d'installation, sources actuelles de revenus, liens maintenus avec la communauté d'origine, problèmes liés à la nouvelle insertion sociale). L'entretien était suivi d'une discussion libre, que nous tentions d'orienter sur les problèmes majeurs rencontrés par le migrant.

Nous avons pratiqué ce type d'entretiens :

- à Bezezika avec 89 chefs de ménage se répartissant de la façon suivante : Tanambao-Miary 62, Tanambao-Bezezika 18, Miary 4, Verger Miary 2, Bezezika- Village 2, Tanambao-Amboloando 1;

- dans les villages suburbains et à Morondava-ville 53 : 20 à Tanambao-Morafeno, 15 à Tsimahavao Be, 10 à Namahora, 4 dans le quartier dit de l'Abattoir, 3 à Tsimahavao Kely, 1 à Antsako-ameloka.

De plus, dans tous les villages où nous avons résidé plus longtemps (cf. § 2.2.), nous avons observé de manière plus complète les modalités d'insertion économique et sociale des Sakalava migrants.

B). Les migrations de type traditionnel. Cf. § 2.1.4. et 2.2.

les renseignements obtenus pour les migrations récentes ont été portés sur des fiches à perforation marginale et ont fait l'objet d'une exploitation particulière dont une partie seulement a été utilisée dans cette publication. Nous envisageons donc un article qui pourrait s'intituler "Les migrations Sakalava à l'intérieur du Menabe" et qui rapprocherait ces informations de celles obtenues dans le cadre du B).

§ 2.1.4. Structures lignagères et fichier des clans.

Les notions de clans et de lignage dans la société Sakalava nous ayant paru, aux débuts de notre étude, particulièrement confuses, nous avons entrepris un travail systématique, dans toute la région, en vue d'éclaircir ce problème :

a). En réalisant le fichier des villages (cf. 2.1.1.), nous avons pu procéder à un premier recensement et à une localisation des clans représentés dans la région;

b). Nous avons établi des généalogies aussi complètes que possible pour tous les lignages Sakalava résidant dans les villages dans lesquels nous avons choisi de séjourner (cf. infra), mais aussi dans la plupart des villages de la Maharivo que nous avons systématiquement visité à cet effet : d'amont en aval. Lavaravy, Tanandava (séjour prolongé), Betobory, Bekinanan, Mitsitike, Manjakarivo, Tsianaloky, Antevamena, Befasy (séjour prolongé), Beleo (id), Volohy (id).

Nous avons ainsi obtenu environ 90 généalogies différentes, suffisamment complètes pour être utilisées. Outre les liens de parenté, ces généalogies comportent le lieu de naissance de toutes les personnes considérées, le lieu de sépulture pour les défunts, le lieu de résidence des parents vivant ailleurs, le nom de clan de tous les conjoints, même mariés à l'extérieur. Tous les commentaires apportés par les informateurs ont été soigneusement recueillis : causes d'un changement de résidence, circonstances d'une nouvelle installation avec en particulier les modalités d'attribution de terres dans la nouvelle résidence, motifs de séparation entre les membres d'un même lignage, successions aux fonctions de Mpitoka. Nous avons dû renoncer à faire figurer dans ces généalogies les Mpifatidra (frères de sang), malgré l'intérêt sociologique de la notion, en raison de l'extrême complication qui en résulterait.

A partir de cette importante masse d'information, nous avons pu enfin distinguer plus clairement comment se répartissaient dans l'espace les membres d'un même lignage, comment s'opéraient les scissions, quelles étaient les dimensions modales des divers groupes lignagers.

§ 2.1.5. Les enquêtes budgets des ménages.

Nous avons envisagé d'effectuer une enquête de ce type dans tous les villages où nous avons choisi de séjourner quelques temps. Notre idée de base était de vérifier, d'élargir, et d'actualiser les résultats de l'enquête INSREE de 1968.

En fait, pour être effectué avec sérieux, une telle recherche impose des efforts que nous n'avions ni le temps, ni les moyens de fournir. Nous ne voulions surtout pas compromettre, pour ce seul objectif, les autres objectifs de nos investigations localisées. Nous avons donc dû nous limiter à deux villages Beleo et Bezezika. Nous indiquons (cf. p. 299) pourquoi les résultats obtenus ne peuvent avoir qu'une valeur indicative.

§ 2.2. Les enquêtes localisées.

C'est en utilisant les données fournies par le fichier des villages (2.1.1.) que nous avons déterminé les lieux

d'implantation de nos études localisées. Nous avons surtout porté nos efforts sur la vallée de la Maharivo, très peu connue, alors que le delta, sur le territoire de l'AMVR avait fait l'objet de très nombreuses études, dans une perspective, il est vrai, très différente de la nôtre.

A). Vallée de la Maharivo.

Nous avons successivement travaillé dans :

- . un village traditionnel à dominante Sakalava (un mois et demi en 1970, puis trois semaines en 1972, ce qui permit de mesurer les importants changements intervenus dans ce laps de temps pourtant réduit), notamment en ce qui concerne la composition du village et la structure du terroir;
- . un village pluri ethnique en milieu traditionnel, Befasy (un mois et demi en 1972);
- . un village lié à une concession Merina : Volohy (un mois et demi);
- . un ensemble de villages voisins (Andoboka, Soasera-na, Bekinanan, Andozina, Andranomalilo et Tananadava) : un mois et demi en 1972.

B). Delta de la Morondava.

Dans le delta, nous avons concentré nos efforts sur deux points dont l'importance nous a paru considérable :

1) Bezezika (2 mois en 1971, 15 jours en 1972, 10 jours en 1973) village traditionnel transformé par l'énorme afflux de migrants lié à l'orangerie.

2) villages suburbains de Morondava et plus particulièrement, Tsimahavao Be, Tsimahavao Kely, Antsakoameloka (1 mois en 1971, plusieurs périodes de quelques jours en 1972 et 1973).

La première étude entreprise, celle de Beleo, en octobre 1970, a permis de tester les méthodes de pénétration en milieu Sakalava. Ces problèmes sont plus nombreux que ne pourraient le laisser croire l'apparente facilité des premiers contacts et la cordialité de l'accueil. Habitué au paternalisme, le Sakalava feignant souvent l'incompétence et l'irresponsabilité avant d'essayer de soutirer à l'interlocuteur européen divers cadeaux et de menues sommes d'argent. Il nous a fallu du temps

pour trouver des paradés à ces attitudes, aggravées, dans notre cas, par le fait que notre assistant malgache appartenait à l'ethnie Merina, ennemi héréditaire des Sakalava.

Dans le delta, le problème est compliqué par le fait que, pendant des années, des chercheurs de tous ordres se sont succédés, toujours pressés par le temps, ne désirant le plus souvent que des réponses simples à des questions objectives. Des rapports enquêteur-enquêtés d'une qualité tout-à-fait désastreuse se sont ainsi peu à peu instaurés, ces derniers ayant pris l'habitude de tarifer leurs réponses et de dire à peu près n'importe quoi pour faire plaisir à l'enquêteur. Notre méthode fondée sur l'observation-participante et recourant fort peu aux questions directes nous a permis de limiter les conséquences de ces inconvénients.

Chacune des études localisées a donné lieu à une petite monographie particulière. La "Monographie de la Basse-Vallée de la Maharivo" a été à peu près intégralement reprise dans ce travail. Il en a été de même pour la plupart des informations comprises dans la "Monographie des villages Sakalava de la périphérie de Morondava" et "Le village traditionnel de Bezezika et l'implantation de l'Orangeraie".

§ 3. Communications personnelles et collaborations diverses au cours de l'enquête.

Communications personnelles et discussions avec des personnes connaissant le pays tiennent une place non négligeable parmi les sources de ce travail.

Les assistants malgaches de l'ORSTOM nous ont rendu à ce titre de grands services : Philiber Randriamidona, notre assistant, bien entendu, mais aussi, Jean François Rabedimy et Randrianasolo. Nous devons une mention particulière à Paul Tsingniria qui ne put travailler avec nous que quelques mois mais qui nous apporta des informations précieuses grâce à sa connaissance vécue et intelligente de la société Sakalava.

Les chercheurs de l'ORSTOM qui, à l'époque travaillaient dans la région nous ont largement fait profiter de leurs connaissances : Gérard Dandoy (géographe), Jacques Lombard (ethnologue), Bernard Schlemmer (sociologue) et surtout Suzanne Chazan (sociologue) avec laquelle nous eûmes de longues conversations au moment de la rédaction de ce travail.

Les experts de la SATEC (qui travaillaient alors dans le cadre du projet PNUD-FAO) et, en particulier J. Leblanc, nous ont très largement fait part des informations dont ils disposaient. Nous les en remercions bien vivement.

TABLE DES MATIERES

<u>Introduction</u>	I
1ère partie. LA FORMATION SOCIALE PRE-COLONIALE.	
. L'expansion Sakalava	1
. La puissance "Sakalava"	3
. Les populations autochtones de la côte Ouest	5
. Les étapes de l'expansion Sakalava	8
Chap. 1. <u>La structure des communautés locales et le modèle hiérarchique d'intégration sociale.</u>	
Section 1. L'appareil d'Etat	15
SS 1. L'organisation politico-administrative	15
§ 1. Le pouvoir central : le souverain et la Cour	15
§ 2. Les représentants locaux du pouvoir central	16
§ 3. Les chefs locaux (les "Mpanjaka")	17
SS 2. L'appareil idéologique d'Etat	19
Section 2. Le modèle hiérarchique d'intégration sociale : les "statuts"	21
§ 1. Le clivage noble/vohitse	21
§ 2. Esclaves, dépendants, clans "maudits"	23
Section 3. La structure des communautés locales : parenté et résidence	26
SS 1. La filiation patrilinéaire : du clan au segment de lignage	27
§ 1. Le clan	27
§ 2. Les phénomènes de segmentation : nouveaux lignages et nouveaux clans	30
§ 3. La structure du lignage	32
SS 2. La filiation indifférenciée. Foko et Longo	34
SS 3. La parenté fictive : Fatidra et Ziva	36
§ 1. Le "Fatidra" ou "fraternité de sang"	36
§ 2. L'alliance Ziva ou parenté à plaisanterie	37
Chap. 2. <u>La production et l'échange au niveau des communautés locales</u>	
. les contraintes liées au milieu	40

. Les activités productives	41
Section 1. Le mode dominant de combinaison des activités productives	45
SS 1. Les activités pastorales	45
§ 1. Les techniques de l'élevage pré-colonial	45
§ 2. Les droits de propriété sur le troupeau	49
SS 2. Les activités agricoles	50
SS 3. Les activités de prédation	54
SS 4. La guerre et le pillage	55
Section 2. Les modes secondaires de combinaison des activités productives : spécialisation et complémentarités	58
SS 1. Spécialisations locales	58
§ 1. La riziculture Sakalava pré-Merina	58
§ 2. Les artisanats locaux	60
SS 2. Les échanges intérieurs à l'époque de la monarchie Sakalava	62
Chap. 3. <u>Accumulation et modes de reproduction de la formation sociale Sakalava.</u>	66
Section 1. Les formes d'accumulation	66
SS 1. L'organisation des rapports cérémoniels dans la formation sociale Sakalava pré-coloniale	66
§ 1. Les cycles cérémoniels	66
§ 2. La structure des cérémonies Sakalava	69
§ 3. Le rôle cérémoniel du boeuf	72
SS 2. L'accumulation lignagère	73
SS 3. L'accumulation hiérarchique	76
§ 1. L'entretien de la Cour et de la noblesse	76
§ 2. L'accumulation hiérarchique en boeufs et en esclaves	79
Section 2. Accumulation hiérarchique et reproduction de la formation sociale Sakalava	81
SS 1. Le contrôle du système matrimonial et la reproduction des statuts	81
SS 2. Le contrôle de la traite et la reproduction du pouvoir politique	84
§ 1. Les Maroseraña et la traite	85
§ 2. La politique des traitants	88

Chap. 4. <u>L'évolution pré-coloniale de la formation sociale Sakalava.</u>	91
Section 1. La colonisation Merina	92
SS 1. La conquête du Menabe	93
. La conquête	93
. L'organisation administrative du royaume de Mahabo	94
SS 2. La colonisation économique Merina	97
§ 1. Le contrôle des circuits de traite	98
§ 2. La colonisation agricole Merina et les débuts de la riziculture irriguée	103
Section 2. Les formes différentielles d'adaptation des groupes lignagers Sakalava	105
SS 1. L'apparition d'une agriculture Sakalava sédentaire contrôlée par les lignages à haut statut	105
SS 2. Les possibilités de fuite hors du système pour les lignages à bas statut	110
2e partie LA MISE EN PLACE, L'ESSOR ET LES BLOCAGES DE LA PRODUCTION MARCHANDE	113
Chap. 5. <u>De la contrainte à l'incitation : la mise en place des mécanismes.</u>	116
Section 1. La contrainte	117
SS 1. Les préalables : le contrôle de la population	117
SS 2. L'arsenal de la contrainte	122
§ 1. La fiscalité	122
§ 2. Le travail forcé	125
Section 2. L'incitation du marché	130
SS 1. L'infrastructure marchande	131
§ 1. La monnaie et la circulation monétaire	131
§ 2. Etablissement de marchés et circulation des produits	134
SS 2. La mise en place de l'appareil commercial	137
. L'héritage de la traite	137

. Le boom commercial lié à la conquête	138
. La normalisation	141
SS 3. Le marché et la main d'oeuvre	144
§ 1. Les mesures tendant à accélérer la "libération" de la main d'oeuvre	144
§ 2. L'organisation du marché	145

Chap. 6. Les tentatives de colonisation agricole et
le développement d'une petite production
marchande. 147

Section 1. Le boom agricole et l'apparition d'une rente foncière au profit des Sakalava	151
SS 1. Le "boom" agricole (1915-1940)	152
SS 2. Les transformations de la situation foncière dans le Menabe	158
. L'apparition d'une propriété foncière permanente dans les villages Sakalava	158
. L'arrivée d'immigrants et l'apparition d'une rente foncière au profit des Sakalava	160
SS 3. Le développement d'une agriculture Sakalava sédentaire	163
Section 2. La confiscation de la rente foncière Sakalava par la colonisation étrangère	166
SS 1. La "grande" colonisation et le projet latifundiaire	169
SS 2. Les accaparements dus à la petite colonisation	171
. La petite colonisation avant le boom agricole	171
. La vague d'accaparement	173
Section 3. Les rapports de production issus de la colonisation	174
SS 1. Le travail sur les concessions : métayage et salariat	174
§ 1. Les métayages	174
§ 2. Le problème du recrutement des métayers	177
SS 2. L'évolution de la production villageoise	183
. Les "immatriculations indigènes"	184
. La mise en culture de terres de seconde zone	186

Chap. 7. <u>Le naufrage de la colonisation agricole et les tentatives publiques et para-publiques de relance de la production marchande.</u>	188
Section 1. Les difficultés générales de l'agriculture marchande	188
SS 1. La tendance à l'abaissement du niveau général des forces productives	188
§ 1. La dégradation de l'éco-système	188
§ 2. Les échecs dans la mise en place d'une infra-structure économique	192
SS 2. La faiblesse générale des cours des produits agricoles	194
§ 1. Les particularités du marché des principales cultures commerciales	195
Section 2. Les difficultés et le naufrage de la colonisation étrangère	198
SS 1. Les difficultés propres à la colonisation étrangère	198
§ 1. Les formes purement parasitaires de la mise en valeur coloniale	198
§ 2. Le problème de la main d'oeuvre	201
SS 2. Les formes du naufrage	203
Section 3. Les tentatives de relance de la production marchande à partir d'initiatives publiques et para-publiques	208
SS 1. L'intensification des actions de vulgarisation	209
SS 2. La création d'un secteur public ou para-public de production	211
§ 1. Les "reprises de défrichement et de labours"	211
§ 2. Le système des planteurs associés	213
§ 3. Les exploitations en régie	215
§ 4. Les systèmes mixtes : l'exemple de l'orangerie de Bezezika	215
SS 3. La réorganisation des circuits de commercialisation	217
SS 4. L'échec des initiatives publiques et para-publiques	219

3e partie. LA FORMATION SOCIALE SAKALAVA DANS LES RAPPORTS MARCHANDS	222
Chap. 8. <u>Le renouvellement des bases de l'organisation sociale Sakalava : des communautés de parenté aux communautés de résidence.</u>	223
Section 1. L'effondrement du système hiérarchique	223
SS 1. La disparition des bases du pouvoir hiérarchique	223
§ 1. Les atteintes aux grands troupeaux	223
§ 2. Les conséquences pour les lignages riches de l'abolition de l'esclavage	228
§ 3. L'expropriation foncière des lignages riches	228
SS 2. Les stratégies de défense des groupes nobles	230
§ 1. Le sabotage du Protectorat Intérieur et la subversion anti-coloniale	231
§ 2. La chefferie s'appuyant sur l'Administration contre la masse Sakalava	235
Section 2. L'autonomie sociale des lignages non nobles et la crise de l'institution lignagère	241
SS 1. Le procès d'accumulation en boeufs dans les lignages non nobles	241
. Agriculture marchande et accumulation en boeufs	243
SS 2. La crise des rapports cérémoniels	244
. L'uniformisation et la diminution des prestations cérémonielles	246
. L'effacement du rôle cérémoniel des nobles	247
SS 3. La crise du pouvoir des Mpitoka et l'écla- tement des groupes lignagers	248
§ 1. Les formes concrètes des processus actuels de segmentation lignagère	249
§ 2. L'effacement du rôle des Mpitoka	252
Section 3. L'évolution vers la dominance des rapports sociaux fondés sur la communauté de résidence	253
. La crise de l'institution lignagère et la crise des rapports de production Sakalava	253
SS 1. Le renforcement de la cohésion des communautés locales Sakalava	254

§ 1. La stabilisation du peuplement et la développement de la catégorie des Mpilongo	254
§ 2. L'institutionnalisation des rapports de voisinage : vers une notion Sakalava de Fokon'olona	259
SS 2. Vers la normalisation des rapports inter-ethniques	261
§ 1. Le contentieux inter-ethnique	261
§ 2. La création des "dynam-pokonolona"	264
§ 3. Les communautés inter-ethniques	267
 Chap. 9. <u>La production villageoise Sakalava dans les structures sociales transformées.</u>	269
Section 1. La production villageoise	269
SS 1. L'agriculture Sakalava	269
§ 1. Les activités agricoles	269
§ 2. Les terroirs villageois Sakalava	272
§ 3. Calendriers culturels et temps de travaux	277
SS 2. L'élevage Sakalava	279
SS 3. Cueillette et artisanat	284
Section 2. Les unités de production Sakalava	284
SS 1. Les "exploitations" Sakalava	285
§ 1. Les niveaux de décision	285
§ 2. Les profils d'exploitation	289
SS 2. Les rapports de coopération au sein des unités de production	290
§ 1. L'entraide hors du segment lignager	290
§ 2. Le problème de la main d'oeuvre d'appoint : salariat et métayage	294
Section 3. Les unités de production Sakalava dans la circulation marchande	299
SS 1. Les flux monétaires entre le secteur villageois et l'extérieur	301
§ 1. Les ressources monétaires	301
§ 2. Les prélèvements opérés sur les ressources monétaires villageoises	302
SS 2. Les flux monétaires à l'intérieur du secteur villageois	305
§ 1. Les échanges de produit au niveau villageois	305
§ 2. Les échanges de produits	307

§ 3. Les échanges de prestation en travail salarié	308
§ 4. Les échanges de prestations de services divers salariés	309
§ 5. Transferts familiaux et cotisations diverses	310
SS 3. L'équilibre des budgets familiaux et les surplus monétaires des ménages Sakalava	311
§ 1. Les réductions de dépenses	311
§ 2. Les recettes extraordinaires	312
§ 3. Les mesures extrêmes	313
 Chap. 10. <u>L'accumulation au niveau villageois et la reproduction des groupes Sakalava de la région de Morondava.</u>	 315
Section 1. Les nouveaux notables ruraux	315
§ 1. Proximité du pouvoir colonial et conquête du pouvoir néo-colonial	317
§ 2. Pouvoir politique et reproduction élargie des possibilités de conquête du surplus	322
Section 2. L'accumulation en milieu Sakalava	326
SS 1. L'absence d'un processus de concentration foncière au sein de la société Sakalava	327
SS 2. La diminution du troupeau Sakalava	333
SS 3. L'inexistence d'une catégorie de notables Sakalava	335
Section 3. La reproduction des groupes Sakalava de la région de Morondava	337
. Un équilibre de l'indigence	337
. Une société anomique	338
 <u>Conclusion.</u>	 345
 <u>Annexe : les sources</u>	 350
I. Les sources écrites:	351
§ 1.1. Bibliographie	351
§ 1.2. Documents d'Archives	380

§ 1.3. Documentation cartographique	385
2. Documentation élaborée au cours de l'enquête	385
§2.1. Les enquêtes extensives	386
§2.2. Les enquêtes localisées	392
3. Communications personnelles et collaborations diverses	394